JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOL. XXXVIII

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR GILBERT JOHN ELLIOT, COMTE DE MINTO ET VICOMTE MELGUND DE MELGUND, COMTÉ DE FORFAR, DANS LA PAIRIE DU ROYAUME-UNI, BARON MINTO DE MINTO, COMTÉ DE ROXBURGH, DANS LA PAIRIE DE LA GRANDE-BRETAGNE, BARONNET DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, CHEVALIER GRAND-CROIX DE L'ORDRE TRÈS DISTINGUÉ DE SAINT-MICHEL ET SAINT-GEORGES, ETC., ETC.,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU
CANADA

TROISIÈME SESSION

DU

NEUVIÈME PARLEMENT

1903

VOL. XXXVIII

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

CANADA

HENRY STRONG, Juge en chef du Canada et Administrateur du Gouvernement.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu,* ROI *du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-quatrième jour du mois de juin courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le QUATRIÈME jour du mois d'AOÛT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-aimé Conseiller le Très-Honorable Sir HENRY STRONG, Chevalier, Juge en chef du Canada, et Administrateur du Gouvernement de Notre dite Puissance.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans la dite Puissance, ce VINGTIÈME jour de JUIN, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent deux, et de Notre Règne la deuxième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu,* ROI *du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au QUATRIÈME jour du mois d'AOÛT courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le QUINZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand'Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce PREMIER jour d'AOÛT, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent deux et de Notre Règne la deuxième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu,* ROI *du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au QUINZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le VINGT-SEPTIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand'Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce DOUZIÈME jour de SEPTEMBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent deux, et de Notre Règne la seconde.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu,* ROI *du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au VINGT-SEPTIÈME jour du mois d'OCTOBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le HUITIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand'Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce VINGT-QUATRIÈME jour D'OCTOBRE, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent deux et de Notre Règne la seconde.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu,* ROI *du Royaumme-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au HUITIÈME jour du mois de DÉCEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le DIX-NEUVIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand'Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce CINQUIÈME jour de DÉCEMBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent deux et de Notre Règne la deuxième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu,* ROI *du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au DIX-NEUVIÈME jour du mois de JANVIER courant, auquel temps vous etiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le DEUXIÈME jour de mois de MARS prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand'Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce SEIZIÈME jour de JANVIER, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trois et de Notre Règne la deuxième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu,* ROI *du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que la réunion de Notre Parlement du Canada se trouve prorogée au DEUXIÈME jour du mois de MARS prochain. Néamoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau à JEUDI, le DOUZIÈME jour du mois de MARS prochain, de manière que ni vous, ni aucun de vous, n'êtes tenus de vous trouver en Notre CITÉ D'OTTAWA le dit DEUXIÈME jour de MARS prochain ; car Nous voulons que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés ; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le DOUZIÈME jour du mois de MARS *prochain,* pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand'Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce TROISIÈME jour de FÉVRIER, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trois et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 12 mars 1903.

Le Sénat s'est réuni à deux heures et demie de l'après-midi.

Jeudi, le douzième jour du mois de mars, en la troisième année du règne de Notre Souverain Seigneur Edouard Sept, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessoins britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes, étant la troisième session du neuvième parlement de la Puissance du Canada, continué par prorogation, jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (Windsor),
Casgrain (de Lanaudière),
Church,
Cox,
Dandurand,
Dever,
Dobson,
Ellis,
Fiset,
Forget,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Jones,
Kerr,
King,
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lovitt,
Mackay (Alma),
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Thibaudeau (Rigaud),
Thibaudeau (de la Vallière),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wood
Young.

L'honorable Président étant assis sur le fauteuil au pied du trône.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu divers certificats du Secrétaire d'Etat, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Joseph Hormisdas Legris et Francis Theodore Frost avaient été appelés au Sénat.

Ordonné, qu'ils soient inscrits sur le journal, et ils sont comme suit:

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 18 février 1903.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence, le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du dixième jour de février A.D., mil neuf cent trois (1903) Joseph Hormisdas Legris, de Louiseville, dans la province de Québec, écuier, et de le nommer pour la division électorale de Repentigny, à la place et au lieu de l'honorable Joseph Armand, décédé.

R. W. SCOTT,
[L.S.] *Secrétaire d'Etat.*

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 12 mars 1903.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence, le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau en date du douzième jour de mars A.D., mil neuf cent trois, Francis Theodore Frost, de Smith's Falls, dans la province d'Ontario, écuier, de le nommer au Sénat et sénateur, pour la province d'Ontario.

R. W. SCOTT,
[L.S.] *Secrétaire d'Etat.*

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Joseph Hormisdas Legris a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable Sir Alphonse Pelletier.

L'honorable M. Legris a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Joseph Hormisdas Legris, écuier, de Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans le vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ;

Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de Repentigny de Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce dixième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trois, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Legris s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Legris, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Francis Theodore Frost a été introduit entre l'honorable M. Scott, et l'honorable M. Landerkin.

L'honorable M. Frost a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—

CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Francis Theodore Frost, écuier, de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et diffi-

ciles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce douzième jour de mars, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trois, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Frost s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Frost, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a annoncé à la Chambre qu'il avait reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été alors lue par Son Honneur le Président, et elle est comme suit :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 10 mars 1903.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la troisième session du neuvième parlement fédéral, le jeudi, 12 courant, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. S. MAUDE, Major,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot, comte de Minto et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je suis content de pouvoir vous féliciter de la prospérité qui continue de régner dans tout le Dominion. Durant l'année dernière une Providence généreuse a répandu sur le Canada de nombreux bienfaits qui sollicitent l'expression de notre profonde reconnaissance envers elle.

L'été dernier j'ai eu le plaisir de visiter Londres, par anticipation du couronnement de Sa Majesté, et de rencontrer à cette occasion des représentants de toutes les parties de l'Empire, qui venaint protester de la fidélité et du contentement régnant dans toute l'étendue des vastes possessions de Sa Majesté; et bien que la maladie du Roi ait fait craindre, un moment, que la cérémonie ne fût encore remise à plus tard, le rétablissement de la santé de Sa Majesté fut si prompt et si complet que ses sujets en ont éprouvé une joie et un bonheur tout particuliers.

Des représentants de ce gouvernement ont pris part à l'importante Conférence coloniale convoquée par le gouvernement de Sa Majesté à l'occasion du couronnement. Le gouvernement de Sa Majesté à Londres a déjà communiqué au public le compte rendu des délibérations de la conférence, y compris les documents soumis par les représentants du Canada. Je suis certain qu'il résultera beaucoup de bien de ce que les principaux politiques des grandes colonies autonomes ont été mis directement en contact les uns avec les autres et avec les hommes d'Etat de la mère patrie.

La grande affluence de peuple dans nos Territoires du Nord-Ouest et la mise en culture de nouvelles et très grandes étendues de terre fertile nous prêchent la nécessité d'augmenter les moyens de favoriser le transport, par voies canadiennes, de notre grain et de nos autres produits, aux différents marchés de l'univers. Toute cette question de transport et d'installation de tête de ligne continuant de beaucoup occuper l'attention, mon gouvernement va instituer immédiatement une commission d'experts qui devra faire rapport à ce sujet.

Il a été conclu entre Sa Majesté et le gouvernement des Etats-Unis un traité d'après lequel la ligne de démarcation qui doit séparer le Canada de l'Alaska sera déterminée judiciairement par un tribunal composé de six juristes renommés pour leur droiture et leur science.

Par suite du nouveau recensement décennal, il va falloir rajuster la représentation des différentes provinces, comme l'exige l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, et il sera présenté un bill à cette fin.

Des bills concernant l'institution d'une commission des chemins de fer, la modification de la loi des brevets, la loi de la milice, l'immigration chinoise, la réorganisation du ministère de la Marine et des Pêcheries, le règlement des différends entre patrons et employés de chemins de fer, et divrs autres sujets, vous seront soumis.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics ainsi que les estimations budgétaires pour l'an prochain, qu'on a préparées avec tout le soin qu'exigent l'économie et le prompt développement du Dominion, seront déposés devant vous.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je souhaite que vos délibérations se rattachant à l'étude de ces matières et à l'exécution de tous les travaux dont vous allez être chargés, tendent à ajouter encore, Dieu aidant, à la prospérité et au bonheur de notre peuple.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général, lundi prochain, le 16 courant.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 16 mars 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Drummond,	Lougheed,	Reid,
Baker,	Ellis,	Lovitt,	Scott,
Béique,	Ferguson,	Macdonald (I.P.-E.),	Shehyn,
Bernier,	Fiset,	McDonald (Cap-Breton),	Sullivan,
Bolduc,	Frost,	McKay (Truro),	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gibson,	McMillan,	Tessier,
Carling (Sir John),	Gillmor,	McSweeney,	Thibaudeau (de la Vallière),
Casgrain (de Lanaudière),	Godbout,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Jones,	Montplaisir,	Thompson,
Church,	Kerr (Cobourg),	Owens,	Vidal,
Coffey,	Kerr (Toronto),	Pelletier (Sir Alphonse),	Watson,
Dandurand,	King,	Perley,	Wood,
Dever,	Kirchhoffer,	Poirier,	Young.
Dobson,	Landerkin,		
	Landry.		
	Legris,		

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu divers certificats du Secrétaire d'Etat, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs James Kirkpatrick Kerr, Thomas Coffey, Rufus Curry et Jules Tessier avaient été appelés au Sénat.

Ordonné, qu'ils soient inscrits sur le journal, et ils sont comme suit :

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 12 mars 1903.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence, le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau en date du douzième jour de mars A.D., mil neuf cent trois, James Kirkpatrick Kerr, écuier, de la cité de Toronto, conseiller en loi de Sa Majesté, et de le nommer au Sénat, et sénateur pour la province d'Ontario.

[L.S.]

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 12 mars 1903.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau en date du douzième jour de mars

A.D. mil neuf cent trois, Thomas Coffey, de la cité de London, dans la province d'Ontario, écuier, et de le nommer au Senat, et sénateur pour la province d'Ontario.

[L.S.]

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 12 mars 1903.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence, le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du douzième jour du mois de mars A.D., mil neuf cent trois, Rufus Curry, de Windsor, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, écuier, et de le nommer au Sénat, et sénateur pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

[L.S.]

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTARE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 13 mars 1903.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence, le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau en date du douzième jour de mars A.D., mil neuf cent trois, Jules Tessier, de la cité de Québec, dans la province de Québec, écuier, et de le nommer pour la division électorale de La Durantaye, à la place et au lieu de l'honorable Alphonse Arthur Miville Deschênes, décédé.

[L.S.]

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable James Kirkpatrick Kerr a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Jones.

L'honorable M. Kerr a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà les mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé James Kirkpatrick Kerr, écuier, C.R., de la cité de Toronto, de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et diffi-

ciles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce douzième jour de mars, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent trois, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

R. W. Scott,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Kerr s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Kerr, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Thomas Coffey a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Templeman.

L'honorable M. Coffey a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

Minto.

[L.S.]

Edouard VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà les mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Thomas Coffey, journaliste, de la cité de London, de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada :

Salut :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaum-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce douzième jour de mars, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent trois, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

R. W. Scott,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Coffey s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Coffey, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors l'honorable Jules Tessier a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable Sir Alphonse Pelletier.

L'honorable M. Tessier a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

Minto.

[L.S.]

Edouard VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà les mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Jules Tessier, écuier, de la ville de Québec, de Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de La Durantaye, de notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous de devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-cosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce douzième jour de mars, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent trois, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Tessier s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Tessier, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867.

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

OTTAWA, 16 mars 1903.

Dans l'affaire de William Allen, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 du Sénat.

SAM'L E. ST-O. CHAPLEAU,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Perley a présenté la pétition de William Allen du village de Greenfell, dans les Territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec Louisa Allen.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Baker :—De la Banque des Townships de l'Est.

Par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) :—De la Compagnie de Garantie de la Puissance contre les voleurs.

Par l'honorable M. Sullivan :—De Thomas Nash et autres, de la cité de Kingston, et d'autres d'autres lieux, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Par l'honorable M. Frost :—De N. Dyment, de Barrie, et d'autres, d'autres lieux, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Baird :—De John Costigan et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Young :—De G. Michaslis et autres.

Par l'honorable M. Dandurand :—De la Compagnie du chemin de fer Atlantique, de Québec et Occidental; de la New Canadian Company (à responsabilité limitée), et de H. A. Allan, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Owens :—De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa; de la Compagnie du chemin de fer l'Atlantique au Lac Supérieur ; de A. A. Thibaudeau et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et de la Compagnie du Pont de Montréal ; et

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie du chemin de fer Calgary à Edmonton.

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement sur l'état de la bibliothèque pour l'année 1902.

Le dit rapport a été lu par le greffier, et il est comme suit :—

A l'honorable Président du Sénat :

Les bibliothécaires conjoints du parlement ont l'honneur de présenter le rapport suivant pour l'année 1902 :—

Les cérémonies du Couronnement du Roi, au cours de l'été dernier, ont donné lieu à la publication d'un grand nombre de volumes qui les décrivent et parmi lesquels on a fait un choix pour constituer un document historique sur cet événement.

La réunion de plusieurs hommes publics à Londres en conférence coloniale a provoqué beaucoup de discussions dans la presse, et les articles des principaux journaux de Londres qui y ont pris part ont été réunis pour l'usage des Membres du Parlement à la bibliothèque.

En prévision de l'intérêt que le Parlement portera probablement à cette question, les documents concernant les conférences de 1887, 1894 et 1902 ont été réunis et mis en volumes pour qu'on puisse les consulter.

La reprise de la discussion sur les bornes d'Alaska a suggéré la préparation d'une liste des dernières études ayant trait à cette question. En l'absence de toute histoire autorisée de cette affaire, les catalogues de la bibliothèque pourront cependant mettre sur la piste des renseignements récents, relatifs à l'Alaska.

On trouvera aussi à la bibliothèque les documents relatifs aux négociations engagées entre Terreneuve et les Etats-Unis.

Il a semblé à propos, vû q'une commission a été nommé pour reviser et refondre les Statuts du Canada, de réunir les principaux rapports publiés en Angleterre pendant un bon nombre d'années sur la revision et la refonte des lois.

Les rapports du Parlement Impérial sur la question encore pendante de la propriété littéraire ont été aussi réunis.

Une mesure analogue a été prise à l'égard de la question du contrôle du téléphone dans la Grande-Bretagne.

La bibliothèque s'est procuré, autant que ses moyens le lui ont permis, les plus récentes éditions des Statuts Revisés des Etats-Unis et aussi ceux des divers Etats.

Les différents annuaires de commerce, les rapports des bureaux et des chambres de commerce et les travaux de statistiques, les plus récents se trouvent aussi sur les rayons de la bibliothèque. La publication de ces annuaires est souvent maintenant retardée afin qu'on puisse y inclure le plus de documents possible.

A raison de l'intérêt général qui s'éveille sur les affaires de l'empire, les bibliothécaires ont réussi, à la suite d'une correspondance prolongée, à se procurer une collection aussi complète que possible des lois, des rapports et des journaux des parties éloignées de l'Empire dont les noms suivent:—

De la British South African Company.

Rapport sur l'administration de la Rhodésie, 1889-1901.
(Rhodesia Illustrated) Informations pour les colons en Rhodésie.

Du Gouvernement du Honduras britannique.

Ordonnances, 1887-1901. 6 volumes.
Procès-verbaux du Conseil Législatif, 1901.
Recensement, 1901.
Rapports du Registraire Général, 1900.
Rapports sur l'éducation, 1900.
Rapport médical, 1899.
Gazette du Gouvernement, 1902.
Livres bleus, 1901.

Du Gouvernement de la Nouvelle-Guinée Anglaise.

Lois et ordonnances jusqu'à 1898.
Rapport annuel, 1898-1900.
Gazette Officielle, 1899-1902.

Du Gouvernement des Iles Fiji.

La Gazette Officielle qui comprend tous les documents du Parlement de 1874-1901. 18 volumes.
Les ordonnances de 1879-1900. 22 volumes.

Du Gouvernement de la Grenade.

Ordonnances , 1897-1901. 5 volumes.
Les lois revisées, 1897.
Rapport administratif, 1900.
Livre bleu, 1901.

Du Gouvernement de Gibraltar.

Les lois revisées, 1890.
Proclamations, 1891-1901.

Du Gouvernement de Lagos.

Ordonnances de 1862-1903. 2 volumes.
Gazette Officielle, 1902.

Du Gouvernement des Iles Sous le Vent.

Les lois d'Antigua depuis 1864.
Gazette de 1902.
Livre bleu, 1901-1902.

Du Gouvernement de l'Ile Maurice.

Ordonnances, 1897-1901. 4 volumes.
Jugements de la Cour Suprême, 1886-1901. 3 volumes.
Livres bleus, 1900.
Liste civile, 1900.

Du Gouvernement des Etats Fédérés de la Malaisie.

Recensement, 1901.

Du Gouvernement de Perrak.

Gazette Officielle, 1902.

Du Gouvernement de Trinidad et Tobago.

Livre bleu, 1901-1902.
Rapport sur l'éducation, 1901-1902.

Du Gouvernement de l'Australie Occidentale.

Procès-verbaux du gouvernement, 1901-1902. 4 volumes.
Débats du Parlement, tomes 19-20.
Lois, 1900-1902.
Statistiques, 1900.

Il est probable que toutes les parties de l'empire jouissant d'une organisation quelconque, sont maintenant représentés par leurs publications officielles sur les rayons de la bibliothèque.

Accuser réception de tous ces documents, les classifier, les enregistrer dans les catalogues et envoyer à titre d'échange, des ouvrages du même genre, a augmenté nécessairement la besogne journalière du personnel du département. Si à ce travail on ajoute celui que donnent les documents officiels des Etats-Unis et d'un grand nombre des différents Etats, ceux de la confédération australienne et des colonies de l'Australie séparément, de la Nouvelle-Zélande et des Indes, on remarquera que le personnel de la bibliothèque qui doit aussi s'occuper de tous les autres ouvrages achetés par les bibliothécaires, est bien occupé toute l'année et surtout durant la session.

Les nombreuses demandes faites par les bibliothécaires au Bureau de l'Imprimerie pour obtenir les documents supplémentaires, nécessaires aux échanges avec les autres colonies, ont été bien accueillies par l'imprimeur du Roi, qui y a fait droit très promptement.

Durant la vacance les ouvrages qui se trouvent au-dessus de la chambre de lecture ont été classifiés de nouveau ; depuis quelques années leur nombre avait été porté de 4,000 à 15,600, il était devenu nécessaire de les coordonner et de les placer d'une façon plus commode.

Les bibliothécaires doivent des remerciements au département des Travaux publics, surtout à son premier architecte qui s'est empressé de leur procurer un grand nombre de nouveaux rayons d'un accès facile et de ses excellents conseils relativement à l'éclairage des galeries.

Parmi les acquisitions de l'année, il importe de mentionner les ouvrages qui suivent, ajoutés à la collection des lois et documents provinciaux.

Nouvelle-Ecosse.

1. Perpetual Acts, Revised, 1758-1771. Temporary Acts, 1758-1771. Reliés ensemble. Folio, Halifax, 1767.
2. Temporary Acts, Revised, 1758-1777. Folio, Halifax, 1767.
3. Perpetual Acts, Revised, 1758-1795. Folio, Halifax, 1784.
4. Temporary Acts, Revised, 1765-1801. Folio, Halifax, 1784.
5. Annual Acts, 1819 (incomplet, commencent avec ch. VII) 1822, 1823, 1825, 1826, 1827, 1828, 1829, 1832, 1833, 1834, 1853, 1854-5, 1863, 1869.

6. Procès-verbaux de l'Assemblée, 1777-1787, (incomplet), 1789-1802 (reliés en un volume), 1803-1811 (reliés en un volume), 1812 (1ère session), 1812 (2e session), 1813, 1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1845.

Ile du Prince-Edouard.

Laws, 1773-1844. 1 volume 8vo., 1851.
Annual laws, 1846, 1848, 1852, 1855, 1858, 1860.

Nouveau-Brunswick.

Public Statutes, vol. 2, 8vo., Fredericton, 1854.
Annual laws, 1886.

On trouvera annexé à ce rapport la liste des dons faits à la bibliothèque durant l'année.

Le catalogue des nouveaux ouvrages achetés depuis la dernière session a été préparé et sera bientôt distribué aux membres des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES, *B.G.*
MARTIN J. GRIFFIN, *B.P.*

Bibliothèque du Parlement,
12 mars 1903.

(Pour liste des ouvrages déposés, dons, etc., voir Documents de la Session No. 33.)

L'honorable Président a présenté au Sénat un état d'affaires de la Compagnie de Prêts et de Placements Britannique Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1902 ; aussi une liste des actionnaires au 31 décembre 1902, en conformité de l'article 33 du chapitre 57, 39 Victoria.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 43.)

L'honorable Président du Sénat a présenté à la Chambre le rapport du greffier du Sénat relatif à l'absence de l'honorable Louis F. R. Masson, pendant deux sessions consécutives.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit :—

SÉNAT,
BUREAU DE GREFFIER,
OTTAWA, 16 mars 1903.

A l'honorable Lawrence Geoffrey Power,
Président du Sénat.

En conformité avec la règle 99 du Sénat, j'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information du Sénat, qu'un examen des journaux de cette Chambre démontre que l'honorable Louis F. R. Masson, l'un de ses membres représentant le district électoral des Mille Isles, dans la province de Québec, a manqué pendant les deux dernières sessions du présent Parlement de paraître au Sénat.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAM'L E. ST-O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence, prononcé du Trône à l'ouverture de la troisième session du neuvième parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Legris, a proposé :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le Très-honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

Conformément à l'ordre, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Frost, à savoir :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le Très-honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 17 mars 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Coffey,
Cox,
Dandurand,
Dever,
Dobson,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Levitt,
Macdonald (I.P.-E.),
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Reid,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du Secrétaire d'Etat, pour informer cette Chambre que l'honorable William C. Edwards, écuier, avait été appelé au Sénat.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le journal, et il est comme suit :

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 17 mars 1903.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence, le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau en date du dix-septième jour de mars A.D., mil neuf cent trois, William C. Edwards, de Rockland, dans la province d'Ontario, écuier, et de le nommer au Sénat, et sénateur pour la province d'Ontario.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

[L.S.]

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable William C. Edwards a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable Sir Alphonse Pelletier.

L'honorable M. Edwards a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà les mers, Defenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé William C. Edwards, écuier, de Rockland, de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce dix-septième jour de mars, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent trois, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Edwards s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Edwards, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 17 mars 1903.

Dans l'affaire de William Francis Schooley, pétitionnaire pour un bill de divorce.
Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Perley a présenté la pétition de William Francis Schooley, du village de Holland, dans la province du Manitoba, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec Susan Maria Schooley.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Frost :—De James Cooper et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Gibson :—De la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara.

Par l'honorable M. Coffey :—De E. Griffith et autres et du conseil municipal de la corporation de la cité de London ; et

Par l'honorable M. McMullen :—De la Compagnie de force motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée).

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du ministre de la Justice relatif aux pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1902.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 34.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du secrétaire d'Etat, du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1902.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 29.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat la liste du Service Civil du Canada, 1902.
Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 30.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du département du Commerce pour l'année expirée le 30 juin 1902, contenant des tableaux de statistique et de finance, les relations commerciales et les renseignements au sujet du commerce avec l'étranger.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 10.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport, les états et les statistiques du département du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada,

pour l'année fiscale 1902. Partie I : Accise. Partie II : Poids et Mesures, Gaz et Lumière électrique. Partie III : Falsification des substances alimentaires.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session Nos* 12, 13, 14.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada, pour l'année terminée le 31 octobre 1902.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 15.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat les Ordonnances passées par le conseil du Yukon, pendant l'année 1902.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 44.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le trente-cinquième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries 1902.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 22.)

Avec la permission du Sénat.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que, conformément à la règle 79, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir :—L'honorable Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., les honorables messieurs Templeman, Ferguson, Dandurand, Miller, Watson, Lougheed et Gibson ; le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 18 mars 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Edwards,	McDonald (Cape Preton),	Poirier,
Baker,	Ellis,	McHugh,	Reid,
Béique,	Ferguson,	McKay (Truro),	Scott,
Bernier,	Fiset,	McLaren,	Shehyn,
Bolduc,	Gibson,	McMillan,	Sullivan,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Gillmor,	McMullen,	Templeman,
Carling (Sir John),	Godbout,	McSweeney,	Tessier,
Casgrain (Windsor),	Kerr (Cobourg),	Merner,	Thibaudeau (de la Vallière),
Church,	Kerr (Toronto),	Miller,	Thompson,
Coffey,	King,	Montplaisir,	Vidal,
Cox,	Kirchhoffer,	Owens,	Watson,
Dandurand,	Landerkin,	Pelletier (Sir Alphonse),	Wood,
Dever,	Landry,	Perley,	Young.
Dobson,	Lovitt,		
	Macdonald (P.E.I.),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Perley :—De la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta.

Par l'honorable M. Owens :—De Robert Bickerdike et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Kirchhoffer:—De l'*International Railway Appliance Company.*

Par l'honorable M. Edwards :—De la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, et de la Compagnie du chemin de fer Electrique d'Ottawa.

Par l'honorable M. Dandurand:—De Joshua Arthur Tate, de la ville de Sherbrooke, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Gibson:—De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada sur la vie, et

Par l'honorable Sir John Carling :—Une pétition conjointe de la corporation de la cité de London, et de la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Banque des Townships de l'Est, demandant une loi qui l'autorise à faire une nouvelle division des actions de son capital social ;

De la Compagnie de Garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à changer son nom en celui de " Dominion Guarantee Company, Limited ", et à d'autres fins;

De Thomas Nash et autres, de la cité de Kingston, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de " The Dominion Institute of Amalgamated Engineering."

De la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre certaines actions de garantie à quatre pour cent, et à d'autres fins ;

De N. Dyment, de la ville de Barrie, province d'Ontario, demandant d'être constitué en corporation pour faire les opérations d'une compagnie d'assurance contre les incendies ;

De John Costigan, d'Ottawa, province d'Ontario, et d'autres, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de " The Winding Ledges Power and Boom Company " ;

De G. Michaelis et d'autres, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de " The Regina and Hudson's Bay Railway Co." ;

De la Compagnie de chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, constituée en corporation par la législature de la province de Québec, demandant d'être constituée en corporation par le parlement fédéral ;

De la " New Canadian Company (Limited) ", constituée en corporation en vertu de l'Acte des Compagnies 1862-1900 de la Grande-Bretagne, demandant d'être constituée en corporation par le Parlement du Canada ;

De H. A. Allan, et autres, de Montréal, province de Québec, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de " The Shipping Federation of Canada " ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire une ligne d'embranchement et à la relier avec le chemin de fer Atlantique-Canadien ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, demandant l'adoption d'une loi fixant le délai pour l'achèvement de sa ligne, et à d'autres fins ;

De Alfred A. Thibaudeau et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation, sous le nom de " The Imperial Company " ;

De la Compagnie du pont de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à changer la localisation de son pont, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire certaines lignes d'embranchements.

L'honorable M. Templeman, du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 2,
MERCREDI, 18 mars 1903.

Le comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qu'il a choisis pour les composer, savoir :

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement :—

Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Baker, Béique, de Boucherville, C.M.G., Drummond, Ferguson, Forget, Godbout, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, McHugh, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Poirier, Scott, Thibaudeau (Rigaud), Thibaudeau (de la Vallière), Wood et Young.—18.

Comité mixte des Impressions du Parlement :—

Les honorables messieurs Bernier, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Sir John Carling, C.C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Church, Cochrane, Coffey, Dever, Dobson, Edwards, Ellis, Fiset, Frost, Gibson, Gillmor, Legris Macdonald (I.P.-E.), Mackay (Alma), MacKeen, Merner, Reid, Shehyn, Templeman et Watson.—24.

Comité des Ordres Permanents :—

Les honorables messieurs Béique, Sir John Carling, C.C.M.G., Gillmor, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McKay (Truro), Tessier, Yeo et Young.—9.

Comité des Banques et du Commerce :—

Les honorables messieurs Aikins, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Casgrain (Windsor), Cox, Drummond, Edwards, Ferguson, Fiset, Fulford, Sir William Hingston, chevalier, Jones, Kerr (Cobourg), King, Lougheed, Mackay (Alma), MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McMillan, McSweeney, Miller, Perley, Shehyn, Sullivan, Tessier, Thibaudeau (Rigaud), Thibaudeau (de la Vallière), Thompson, Wark, Wood et Yeo.—30.

Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres :—

Les honorables messieurs Baker, Béique, Bolduc, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Cox, Dandurand, Dever, Drummond, Ellis, Ferguson, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Godbout, Jones, Kerr (Cobourg), King, Kirchhoffer, Landerkin, Lougheed, Lovitt, Macdonald (Victoria), Mackay (Alma), McDonald (Cap-Breton), McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McMullen, Miller, Owens, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Poirier, Scott, Templeman, Vidal, Watson et Young. —40.

Comité des Bills Privés divers :—

Les honorables messieurs Baird, de Boucherville, C.M.G., Carmichael, Church, Dandurand, Dever, Dobson, Fulford, Gillmor, Godbout, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, Kerr (Toronto), Landry, Legris, McHugh, McSweeney, Merner, Montplaisir, O'Brien, Reid, Robertson, Shehyn, Sullivan et Thibaudeau (Rigaud). —25.

Comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité :—

Les honorables messieurs Bernier, Bolduc, Casgrain (de Lanaudière), Fiset, Frost, Gibson, King, Landerkin, Landry, Lovitt, McDonald (Cap-Breton), McLaren, McMullen, Miller, Montplaisir, Owens, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Perley, Robertson, Templeman, Thompson, Vidal, Watson, Wood et Yeo.—25.

Comité du compte rendu des Débats :—

Les honorables messieurs Béique, Bernier, Coffey, Ellis, Macdonald (I.P.-E.), Poirier, Robertson, Tessier et Vidal.—9.

Comité des Divorces :—

Les honorables messieurs Baker, Gowan, C.M.G., Kerr (Cobourg), Kirchhoffer, Landerkin, Lougheed, McMullen, Templeman et Wood.—9.

Comité du Restaurant :—

Son Honneur le Président et les honorables messieurs Bolduc, McKay (Truro), McMillan, McSweeney, Miller et Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G.—7.

Le tout respectueusement soumis,

W. TEMPLEMAN,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Templeman, du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 2,
MERCREDI, 18 mars 1903.

Le comité de sélection, chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents, a l'honneur de soumettre son deuxième rapport :

1. Votre comité recommande que le nombre des membres du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, soit augmenté de quarante (40) à quarante-cinq (45);

2. Afin que cette recommandation, si elle est approuvée par le Sénat, puisse prendre immédiatement effet, votre comité recommande la suspension des règles 16e et 17e du Sénat, et que le paragraphe 5 de la règle 80, déjà amendé par l'ordre du Sénat en date du 23 mars 1899, soit de nouveau modifié en la manière suivante :

"5. Le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, composé de quarante-cinq membres."

3. Conformément à cet amendement, votre comité recommande que les honorables messieurs Baird, Sir John Carling C.C.M.G., Cochrane, Gillmor et Kerr (Toronto), forment partie du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

4. Votre comité recommande de plus que, pour l'expédition des affaires du Sénat, le présent rapport soit reçu et pris en considération immédiatement.

Le tout humblement soumis,

W. TEMPLEMAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 19 mars 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Edwards,	McDonald (Cap-Breton),	Reid,
Baker,	Ellis,	McHugh,	Scott,
Béique,	Ferguson,	McKay (Truro),	Shehyn,
Bernier,	Fiset,	McLaren,	Sullivan,
Bolduc,	Gibson,	McMillan,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gillmor,	McMullen,	Tessier,
Carling (Sir John),	Godbout,	McSweeney,	Thibaudeau (de la Vallière),
Casgrain (Windsor),	Kerr (Cobourg),	Merner,	Thibaudeau (Rigaud),
Church,	Kerr (Toronto),	Miller,	Thompson,
Coffey,	King,	Montplaisir,	Vidal,
Cox,	Kirchhoffer,	Owens,	Watson,
Dandurand,	Landerkin,	Pelletier (Sir Alphonse),	Wood,
Dever,	Landry,	Perley,	Young.
Dobson,	Lougheed,	Poirier,	
Drummond,	Lovitt,		
	Macdonald (I.P.-E.),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable Sir John Carling :—De la Compagnie dite London Loan Company of Canada.

Par l'honorable M. Kerr (Toronto) :—De Edward J. Tisdale, de la cité d'Hamilton, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Landerkin : De E. Harrington et autres, d'Echo ; et de la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario.

Par l'honorable M. Perley :—De L. Ernest et autres, de la ville de Nelson, dans la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Poirier :—De la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Cox :—De l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde.

Par l'honorable M. Young :—De Robert Kelly et autres, de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Watson :—De Charles F. Law et autres.

Par l'honorable M. Gibson :—De S. F. McKinnon et autres, directeurs provisoires de la Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada.

L'honorable M. Landerkin a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier:

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 18 mars 1903.

Dans l'affaire de James Reid Steele, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 du Sénat.

SAM'L. E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Alors l'honorable M. Landerkin a présenté la pétition de James Reid Steele, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec Minnie Clara Steele.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De James Cooper, de la cité de Montréal, et d'autres, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de " The Brockville and Western Railway Company " ;

De la Compagnie du Pont de la Grande-Ile de Niagara, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De E. Griffith et d'autres, demandant l'adoption d'une loi modifiant l'Acte d'incorporation de l' " Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde " ;

Du conseil municipal de la corporation de la cité de London, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi interdisant la manufacture, l'importation et la vente des cigarettes ;

De la Compagnie de force motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux, change le nom de la compagnie, et à d'autres fins.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de tous arrêtés du Conseil désavouant des lois adoptées par les diverses législatures, depuis les derniers rapports présentés au Parlement, aussi copie des rapports présentés au Conseil par le ministre de la Justice, donnant les raisons du désaveu.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera vendredi, le 20 courant, il reste ajourné jusqu'au mercredi quinzième jour d'avril prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie des ordres, télégrammes et correspondances échangées entre le gouvernement, ses fonctionnaires ou agents, et le gouvernement provincial de l'Ile du Prince-Edouard, les chambres de commerce de la province, les représentants de la province au Parlement, ou toutes

autres personnes de l'Ile du Prince-Edouard, ou les capitaines des navires *Stanley* et *Minto,* durant la présente saison d'hiver, concernant les mouvements de ces deux navires, leur détention, ou le retard dans le transport des malles, des passagers ou du fret, entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité de sélection, chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Résolu, que Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Baker, Béique, de Boucherville, C.M.G., Drummond, Ferguson, Forget, Godbout, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, McHugh, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Poirier, Scott, Thibaudeau (Rigaud), Thibaudeau (de la Vallière), Wood et Young,—18, composent un comité de la bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des maîtres en Chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Baker, Béique, de Boucherville, C.M.G., Drummond, Ferguson, Forget, Godbout, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, McHugh, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Poirier, Scott, Thibaudeau (Rigaud), Thibaudeau, (de la Vallière), Wood et Young, afin d'agir comme un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la bibliothèque pour les deux Chambres.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Bernier, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Sir John Carling, C.C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Church, Coffey, Cochrane, Dever, Dobson, Edwards, Ellis, Fiset, Frost, Gibson, Gillmor, Legris, Macdonald (I.P.-E.), Mackay (Alma), MacKeen, Merner, Reid, Shehyn, Templeman et Watson,—24, composent un comité mixte des Impressions.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des maîtres en Chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Bernier, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Sir John Carling, C.C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Church, Coffey, Cochrane, Dever, Dobson, Edwards, Ellis, Fiset, Frost, Gibson, Gillmor, Legris, Macdonald (I.P.-E.), Mackay (Alma), MacKeen, Merner, Reid, Shehyn, Templeman et Watson, afin d'agir comme un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du Parlement.

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que les honorables messieurs Béique, Sir John Carling, C.C.M.G., Gillmor, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McKay (Truro), Tessier, Yeo et Young,—9, composent un comité des Ordres permanents.

L'honorable M. Gillmor, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé en amendement,

Que le nom de l'honorable M. Church soit substitué à celui de l'honorable M. Gillmor.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Aikins, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Casgrain (Windsor), Cox, Drummond, Edwards, Ferguson, Forget, Fulford, Sir William Hingston, chevalier, Jones, Kerr (Cobourg), King, Lougheed, Mackay (Alma), MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McMillan, McSweeney, Miller, Perley, Shehyn, Sullivan, Tessier, Thibaudeau (Rigaud), Thibaudeau (de la Vallière), Thompson, Wark, Wood et Yeo,—30, composent un comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Baker, Béique, Bolduc, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Cox, Dandurand, Dever, Drummond, Ellis, Ferguson, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Godbout, Jones, Kerr (Cobourg), King, Kirchhoffer, Landerkin, Lougheed, Lovitt, Macdonald (Victoria), Mackay (Alma), McDonald (Cap-Breton), McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McMullen, Miller, Owens, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Poirier, Scott, Templeman, Vidal, Watson et Young,—40, composent un comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Baird, de Boucherville, C.M.G., Carmichael, Church, Dandurand, Dever, Dobson, Fulford, Gillmor, Godbout, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, Kerr (Toronto), Landry, Legris, McHugh, McSweeney, Merner, Montplaisir, O'Brien, Reid, Robertson, Shehyn, Sullivan et Thibaudeau (Rigaud),—25, composent un comité des Bills Privés divers.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Bernier, Bolduc, Casgrain (de Lanaudière), Fiset, Frost, Gibson, King, Landerkin, Landry, Lovitt, McDonald (Cap-Breton), McLaren, McMullen, Miller, Montplaisir, Owens, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Perley, Robertson, Templeman, Thompson, Vidal, Watson, Wood et Yeo,—25, composent un comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Béique, Bernier, Coffey, Ellis, Macdonald (I.P.-E.), Poirier, Robertson, Tessier et Vidal,—9, composent un comité du compte rendu des Débats.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Baker, Gowan, C.M.G., Kerr (Cobourg), Kirchhoffer, Landerkin, Lougheed, McMullen, Templeman et Wood,—9, composent un comité des Divorces.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Bolduc, McKay (Truro), McMillan, McSweeney, Miller et Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G.,—7, composent un comité du Restaurant.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du second rapport du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, ayant été lu.

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que la phraséologie du dit rapport soit modifiée de manière à ce qu'il se lise comme suit :

1. Votre comité recommande que le paragraphe 5 de la règle 80 déjà amendé par l'ordre du Sénat en date du 23 mars 1899, soit amendé de nouveau de la manière suivante :

" 5. Le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, composé de quarante-cinq membres."

2. Conformément à cet amendement, votre comité recommande que les honorables messieurs Baird, Sir John Carling, C.C.M.G., Cochrane, Gillmor et Kerr (Toronto), forment partie du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La question de concours ayant été posée sur le dit rapport, tel qu'amendé, il a été agréé.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le trente-cinquième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, 1902. (Marine).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 21.)

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 20 mars 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Bowell,
(Sir Mackenzie),
Carling,
(Sir John),
Casgrain,
(Windsor),
Church,
Coffey,
Dandurand,
Dever,
Dobson,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Kerr,
(Cobourg),
Kerr,
(Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
McDonald,
(Cap-Breton),
McHugh,
McKay,
(Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier,
(Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Reid,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau,
(de La Vallière),
Thibaudeau,
(Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—D'Eugène O'Keefe et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De la Banque de Montréal, et de la Compagnie dite *The Royal Trust Company.*

Par l'honorable M. Godbout :—D'Edgar Turgeon et autres, de Saint-Jean de Matha, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Templeman :—De la Compagnie du chemin de fer dite *Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company.*

Par l'honorable M. Ellis :—De la Compagnie dite *The Restigouche Boom Company.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada sur la Vie, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à réduire le nombre de ses auditeurs, à nommer un actuaire, et à d'autres fins;

De la corporation de la cité de London, et de la Compagnie du chemin de fer de Port-Stanley, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à retirer de la circulation certaines obligations hypothécaires ou débentures, à les libérer par l'émission de nouvelles obligations, et à d'autres fins ;

De Joshua Arthur Tate et autres, de la ville de Sherbrooke, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Federal Oil Company.*

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à étendre sa ligne de chemin de fer ;

De la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter son pouvoir d'émettre des obligations, et à d'autres fins ;

De la Compagnie dite *International Railway Appliance Company,* demandant l'adoption d'une loi qui autorise le commissaire des brevets à recevoir les honoraires pour les brevets Nos 47,961 et 48,391, et à remettre ces brevets en vigueur;

De Robert Bickerdike et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Sault St. Louis Light and Power Company;*

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à étendre sa voie ferrée.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 20 mars 1903.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis,

MACKENZIE BOWELL,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 20 mars 1903.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis,

C. A. P. PELLETIER,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
VENDREDI, 20 mars 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de William Allen, du village de Grenfell, dans le district de l'Assiniboine, Territoires du Nord-Ouest, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Louisa Allen, née McCara, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,
Président-intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre un bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à William Allen."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, le mercredi, quinzième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 20 mars 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son second rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de William Francis Schooley, du village de Holland, dans la province du Manitoba, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Susan Maria Schooley, née Zavitz, a examiné la

dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,
Président-intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre un bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à William Francis Schooley."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le mercredi, quinzième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 20 mars 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de James Reid Steele, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Minnie Clara Steele, née Denmark, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,
Président-intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Landerkin a présenté à la Chambre un bill (C) intitulé : "Acte pour faire droit à James Reid Steele."
Le dit bill a été lu la première fois.
L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé :
Que le dit bill soit lu la seconde fois le mercredi, quinzième jour d'avril prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills privés divers, a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 20 mars 1903.

Le comité permanent des Bills privés divers a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis,

R. DANDURAND,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Béique, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. McMillan, du comité permanent du Restaurant, a présenté son premier rapport
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

BUREAU DU PRÉSIDENT,
VENDREDI, 20 mars 1903.

Le comité permanent du Restaurant a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—
Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis,

DONALD McMILLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 20 mars 1903.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis,

ROBT. WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 20 mars 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire le jeudi, deuxième jour d'avril prochain, soit prolongé au jeudi, trentième jour du même mois.

Que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, qui expire le jeudi, neuvième jour d'avril prochain, soit prolongé au jeudi, septième jour de mai prochain.

Que le délai fixé pour la réception de rapports relativement à un bill privé, qui expire le jeudi, vingt-troisième jour d'avril prochain, soit prolongé au jeudi, vingt-huitième jour de mai prochain.

Aussi, que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills de divorce qui expire le samedi, onzième jour d'avril prochain, soit prolongé au jeudi, trentième jour du même mois.

Le tout respectueusement soumis,

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir John Carling, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral, les gouvernements des diffé-

rentes provinces et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, relativement au désaveu de lois adoptées par ces gouvernements, depuis la date du derner rapport présenté au parlement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné au mercredi, quinzième jour d'avril prochain, à huit heures du soir.

Mercredi, 15 avril 1903.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (sir Mackenzie),
Coffey,
Dandurand,
Dever,
Dobson,
Drummond,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Merner,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Reid,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de la Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Lovitt :—De John W. Snow et autres.

Par l'honorable M. Landerkin :—De Donald D. Mann, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux; et, de la compagnie dite *The Bruce Mines and Algoma Railway Company.*

Par l'honorable M. Coffey :—De Thomas E. Robson et autres, de la cité de London, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable Sir Alphonse Pelletier :—De l'honorable Sir Adolphe P. Caron, C.C. M.G., de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario ; et, de Berkley Powell, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta; de la Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien; et de la Compagnie du chemin de fer de la Rivière-Sainte-Marie.

Par l'honorable M. Watson :—De W. E. Robinson, du village de Carmen, dans la province du Manitoba ; de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim ; et, de F. W. Stoubart et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba.

Par l'honorable M. Dandurand :—De Henry M. Pellatt, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De George M. Depew, de la ville de Canandaigua, dans le comté d'Ontario, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique; et, de C. H. Maskintosh et autres.

Par l'honorable M. Edwards :—De John Armstrong, du village de Liskeard, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la " London Loan Company of Canada," constituée en corporation sous l'Acte des sociétés de construction de la province d'Ontario, demandant à être constituée en corporation par le Parlement fédéral ;

De Edward J. Tisdale, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, et d'autres, d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer Hamilton-Berlin-Collingwood " ;

De E. Harrington, d'Elcho, et autres, membres de l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde, demandant l'adoption du bill devant le Parlement pour les constituer en corporation;

De la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario, demandant une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De L. Ernest et autres, de la ville de Nelson, province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation, avec pouvoir d'exploiter un chemin de fer allant de la rivière North-Fork à un point sur l'embranchement du Nid-de-Corbeau, du chemin de fer Canadien du Pacifique, près de Cowley ;

De la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde, demandant un acte qui autorise la compagnie à faire des paiements pour le secours des membres malades et pour les frais funéraires des membres décédés de l'ordre ; qui fixe la date de l'assemblée générale annuelle et pour d'autres objets ;

De Robert Kelly et autres, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Coast-Yukon Railway Company.*

De Charles F. Law et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Edmonton and Peace River Railway Company.*

De L. F. McKinnon et autres, directeurs provisoires de la Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada, demandant une prolongation du temps dans lequel elle doit commencer et compléter son chemin de fer;

De la " Royal Trust Company ", compagnie constituée en corporation par la législature de la province de Québec, demandant à être constituée par une loi fédérale ;

De la Banque de Montréal, demandant l'autorisation de fixer au montant de cent piastres la valeur au pair ou nominale de toutes les actions de son capital ;

De Eugene O'Keefe et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Home Savings Bank of Canada " ;

De la Compagnie dite *Ristigouche Boom Company,* demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation les membres présents et futurs de la compagnie sous le nom de *Ristigouche Boom and Log Driving Company ;*

De Edouard Turgeon et autres, de Saint-Jean de Matha, province de Québec, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company;*

De la Compagnie du chemin de fer *Vancouver and Coast-Kootenay,* constituée en corporation en vertu des Statuts de la Colombie-Britannique, demandant à être constituée en corporation avec les pouvoirs ordinaires accordés aux compagnies de chemin de fer par le Parlement du Canada.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état en détail de toutes les obligations et les cautionnements enregistrés au département du Secrétariat d'Etat du Canada depuis le dernier état (19 février 1902) soumis au parlement du Canada, en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts revisés du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposés sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 61.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie des Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1902, conformément aux dispositions de l'article 91 de l'Acte des terres de la Couronne, chapitre 54 des Statuts Revisés du Canada et de ses amendements.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 75a.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 20 mars 1903.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité mixte des impressions du Parlement, et que les membres du comité des impressions, savoir : MM. Bennett, Casgrain, Clarke, Davis, Holmes, Hughes (Victoria), Hyman, Johnston (Cap-Breton), Johnston (Lambton), LaRivière, Lavergne, Loy, Maclean, McColl, Marcil (Bonaventure), Oliver, Parmelee, Préfontaine, Richardson, Scott, Sutherland (Oxford), Taylor, Thompson et Tisdale, agiront au nom de cette Chambre comme membres du dit comité mixte des impressions du Parlement.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 20 mars 1903.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé MM. Borden (Halifax), Bourassa, Brock, Calvert, Casgrain, Clancy, Clarke, Demers (Saint-Jean et Iberville), Fraser, Heyd, Hyman, Johnston (Lambton), Laurier (Sir Wilfrid), Monk, Russell, Scott et Wade, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (8) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte des expropriations ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (49) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des pensions du Service Civil ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (2) intitulé : " Acte modifiant le chapitre 8 des Statuts de 1900, autorisant des subventions à des chemins de fer ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (9) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (10) intitulé : " Acte ayant pour objet de modifier l'Acte concernant la garde des jeunes délinquants dans la province du Nouveau-Brunswick ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (11) intitulé : " Acte ayant pour objet de modifier l'Acte concernant la publication des Statuts ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (12) intitulé : " Acte ayant pour objet de modifier le Code criminel, 1892 ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (27) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit:—

MINTO.

Honorables messieurs du Sénat,

Je vous remercie de l'adresse que vous avez adoptée en réponse à mon discours d'ouverture de la session du Parlement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 11 avril 1903.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à William Allen" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à William Francis Schooley" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à James Reid Steele" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état indiquant les noms et les salaires de tous ceux qui ont été nommés ou qui ont eu des promotions dans le service civil, pendant l'année 1902, en conformité du paragraphe 2 de l'article 58 de l'Acts du service civil.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 30.*)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport annuel en vertu du chapitre 131 des Statuts Revisés du Canada, intitulé: "Acte concernant les unions commerciales," et a soumis au Parlement, conformément à l'article 23 du dit acte, les pièces démontrant que l'Association Protectrice des Mines et des Mineurs de la Colombie-Britannique, avait d'après l'article 17 du dit acte, fait enregistrer l'état annuel (1901-1902) au bureau du régistrateur général du Canada.

(*Voir Documents de la Session No 59.*)

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 16 avril 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (Windsor),
Coffey,
Dandurand,
Dever,
Dobson,
Drummond,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (Victoria),
MacKay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Reid,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibeaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Wark,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Dandurand :—De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ; de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest ; de la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord; et, de R. Bickerdike et autres.

Par l'honorable M. McMullen :—De J. G. Keiner et autres.

Par l'honorable M. Lougheed:—De la Compagnie du chemin de fer méridional de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. Kerr (Toronto):—De la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada (a responsabilité limitée) ; de Thomas Gibbs Blackstock, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; de la corporation permanente d'hypothèques du Canada et du Canada Occidental; de la *Winnipeg Western Land Corporation* (à responsabilité limitée ; et de la Compagnie des Terres d'Ontario et Qu'Appelle (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Sullivan :—De la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembrooke.

Par l'honorable M. Watson :—De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada; et, de T. A. Code et autres.

L'honorable M. Young a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 16 avril 1903.

Dans l'affaire de Stephen Wilson, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 du Sénat.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Young a présenté la pétition de Stephen Wilson, de Red Deer, dans le district d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec Rachel Wilson.

L'honorable M. Watson a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 16 avril 1903.

Dans l'affaire de Madame Florence Gough, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Watson a présenté la pétition de Florence Gough, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec Charles Archer Gough.

L'honorable Président a présenté au Sénat les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat, pour l'année expirée le 30 juin 1902.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
JEUDI, 16 avril 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Relativement au bill (A) intitulé : " Acte pour faire droit à William Allen," on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son cinquième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
JEUDI, 16 avril 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport.
Relativement au bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à William Francis Schooley," on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.
Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.
Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son sixième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
JEUDI, 16 avril 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport.
Relativement au bill (C) intitulé : " Acte pour faire droit à James Reid Steele," on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.
Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.
Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Que, le quatrième ordre du jour du lundi, vingtième jour d'avril, appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé: " Acte pour faire droit à William Francis Schooley," soit rayé de l'ordre de ce jour.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer a proposé:

Que le bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à William Francis Schooley," soit placé sur l'ordre du jour d'aujourdhui, et que le dit bill lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé: " Acte pour faire droit à William Francis Schooley " a alors été lu.

l'honorable M. Perley a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honeur le Président comme suit:

Je, Samuel Edmour Saint-Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, vingtième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à William Francis Schooley," a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingtième jour de mars A.D. 1903, et le quinzième jour d'avril A.D. 1903.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce quinzième jour d'avril, en l'an de Notre Seigneur mil neuf cent trois.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à William Francis Schooley, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Président a présenté au Sénat une communication des exécuteurs testamentaires de la succession de Sir John Bourinot.

Elle a alors été lue par le greffier et elle est comme suit :—

OTTAWA, 15 avril 1903.

MONSIEUR,—Feu Sir John Bourinot a formé, au cours de nombreuses années, une bibliothèque précieuse d'ouvrages historiques dont ses exécuteurs testamentaires désirent disposer au profit de sa famille.

Les volumes sont au nombre de plusieurs mille et ont une valeur particulière pour les recherches historiques.

Des personnes au fait de la valeur des livres et qui connaissent cette collection l'ont hautement appréciée.

L'objet de cette lettre est de vous prier, comme membre du comité mixte de la Bibliothèque, d'accueillir favorablement la demande des exécuteurs testamentaires de feu Sir John Bourinot, que la collection soit achetée pour l'utilité du public.

Les exécuteurs n'ignorent pas que le comité de la Bibliothèque n'a pas à sa disposition les ressources qu'il faudrait pour faire cet achat; mais ils sont convaincus que la recommandation du comité aurait un grand poids auprès de l'administration pour l'engager à consentir à cette acquisition.

Les exécuteurs montreront, avec plaisir, les volumes à un sous-comité qui serait nommé pour les examiner.

Espérant que cette demande faite au nom de la famille de feu Sir John Bourinot, qui fut pendant si longtemps un serviteur public d'un mérite reconnu de tous, recevra de vous un favorable accueil,

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

ISABELLE BOURINOT,
E. W. BOURINOT,
Exécuteurs.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la dite communication soit renvoyée au comité mixte de la Bibliothèque du Parlement.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 17 avril 1903.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (Windsor),
Coffey,
Dandurand,
Dever,
Dobson,
Ferguson,
Fiset,
Gibson,
Godbout,
King,
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Reid.
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Wark,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Young:—De Thomas Ahearn et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario; du Révérend J. M. Harrison et autres, de Roland.

Par l'honorable M. McHugh :—De Fulgence Préfontaine, de South Durham, et d'autres, de la province de Québec.

Par l'honorable M. Shehyn :—De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique.

Par l'honorable M. Gibson :—De Donald McGillivray, du village de Port-Colborne, dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Gibson a présenté au Sénat le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 17 avril 1903.

Dans l'affaire de Florence Lee Gray, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 du Sénat.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Gibson a présenté la pétition de Florence Lee Gray, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec George Reginal Gray.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Francis William Stobart et autres, de Winnipeg, province du Manitoba, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The North-west Bank of Canada* ;

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, demandant l'adoption d'une loi pour faire revivre et modifier sa charte ;

De J. H. E. Robinson, du village de Carmen, province du Manitoba, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Bank of Winnipeg* ;

De Berkley Powell et autres, demandant à être constitués en corporation, pour construire un barrage en travers de la décharge sud du lac Témiscamingue, et à autres fins ;

De l'honorable Sir Adolphe P. Caron, C.C.M.G., et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les autorise à construire un chemin de fer depuis Chicoutimi jusqu'à la baie Rigolet, sur Hamilton Inlet, ou jusquà un point sur le golfe Saint-Laurent, sur la côte de l'Atlantique ;

De Thomas E. Robson et autres, de la cité de London, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation pour exercer les opérations de compagnie d'assurance contre les accidents et la maladie, et de garantie ou de sûreté ;

De la Compagnie dite *Bruce Mines and Algoma Railway Company,* constituée en corporation par la législature de la province d'Ontario, demandant à être constituée en corporation par le Parlement du Canada ;

De Donald D. Mann et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse " (*The Quebec New Brunswick and Nova Scotia Railway Company*) ;

De Henry M. Pellatt et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation pour construire et exploiter une ligne de chemin de fer depuis la cité de Québec jusqu'à l'océan Pacifique, avec tous les pouvoirs nécessaires à cette fin ;

De C. H. Mackintosh et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Canadian Industrial Corporation,* à responsabilité limitée ;

De John Armstrong, du village de New-Liskeard, Territoires du Nord-Ouest, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Nipissingue et Pontiac " (*The Nipissing and Pontiac Railway Company*) ;

De George M. Depew, de la ville de Canandaigua, comté d'Ontario, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le commissaire des brevets à recevoir du pétitionnaire certains droits de brevet, et à lui accorder le brevet qu'il a demandé le 13 juin 1899 ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Rivière-Sainte-Marie, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de reviser et amender son acte corporatif, de lui accorder le pouvoir d'étendre sa voie ferrée, de changer son siège d'affaires, et à d'autres fins ;

De la Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux, l'autorise à changer son siège d'affaires, et à d'autres fins ;

De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acquérir la " Compagnie du chemin de fer de la rivière Sainte-Marie," ou à se fusionner avec elle, et à d'autres fins ;

De John W. Snow et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Digby et Sydney."

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 19 mars 1903, demandant copie de tous arrêtés du Conseil désavouant des lois adoptées par les diverses législatures, depuis les derniers rapports présentés au Parlement, aussi copie des rapports présentés au Conseil par le ministre de la Justice, donnant les raisons du désaveu.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session No* 66.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 20 mars 1903, demandant copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral, les gouvernements des différentes provinces et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, relativement au désaveu de lois adoptées par ces gouvernements, depuis la date du dernier rapport présenté au parlement.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Sesion No* 67.)

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son septième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
VENDREDI, 17 avril 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Florence Gough, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Charles Archer Gough, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la partie défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté le huitième rapport de ce comité.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
VENDREDI, 17 avril 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport :

Conformément à l'ordre de renvoi du jeudi, seizième jour d'avril courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à William Francis Schooley," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec les amendements suivants qui sont nécessaires pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 3, retranchez " vingt et un " et insérez " quatorze."
Page 1, ligne 14, retranchez " dix mai " et insérez " vingt-huit avril."
Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :
Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mardi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion, et
La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son second rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu.
Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
VENDREDI, 17 avril 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Banque des Townships de l'Est, demandant une loi qui l'autorise à faire une nouvelle division des actions de son capital social ;

De la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorisé à émettre certaines actions de garantie a quatre pour cent, et à d'autres fins;

De John Costigan, d'Ottawa, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Winding Ledges Power and Boom Company;*

De G. Michaelis et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Regina and Hudson's Bay Railway Company ;*

De la Compagnie de chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, constituée en corporation par la législature de la province de Québec, demandant d'être constituée en corporation par le Parlement fédéral ;

De la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire certaines lignes d'embranchements ;

De la Compagnie du Pont de la Grande-Ile de Niagara, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De Charles F. Law et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Edmonton and Peace River Railway Company;*

De la Banque de Montréal, demandant un acte qui l'autorise à fixer au montant de cent piastres la valeur au pair ou nominale de toutes les actions de son capital, à régler convenablement la subdivision de ses actions existantes, et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis,

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'Acte des Expropriations," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des pensions du Service Civil," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (2) intitulé: " Acte modifiant le chapitre 8, des Statuts de 1900, autorisant des subventions à des chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte du Territoire du Yukon," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (27) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada," ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (D) intitulé : " Acte concernant les étiquettes des Unions Ouvrières."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 20 avril 1903.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorable messieurs

Baird,	Fiset,	McHugh,	Robertson,
Bernier,	Frost,	McKay (Truro),	Scott,
Bolduc,	Godbout,	McLaren,	Shehyn,
Boucherville, de (C.M.G.),	Kerr (Cobourg),	McMillan,	Sullivan,
Casgrain (de Lanaudière),	Kirchhoffer,	McMullen,	Templeman,
Casgrain (Windsor),	King,	McSweeney,	Tessier,
Church,	Landerkin,	Merner,	Thibaudeau (Rigaud),
Coffey,	Landry,	Miller,	Thompson,
Dever,	Lougheed,	Monplaisir,	Vidal,
Dobson,	Lovitt,	Owens,	Wark,
Domville,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier (Sir Alphonse),	Watson,
Ellis,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Yeo,
Ferguson,	MacKeen,	Poirier,	Young.
	McDonald (Cap-Breton),	Reid,	

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du Secrétaire d'Etat, pour informer cette Chambre que M. James Domville, écuier, avait été appelé au Sénat.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le journal, et il est comme suit:

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 20 avril 1903.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence, le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau en date du vingtième jour d'avril A.D., mil neuf cent trois, James Domville, de Rothesay, dans la province du Nouveau-Brunswick, et de le nommer au Sénat et sénateur, pour la province du Nouveau-Brunswick.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable James Domville a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Ellis.

L'honorable M. Domville a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:

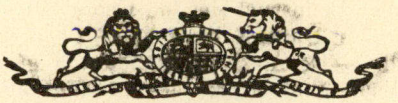

CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques par delà les mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé James Domville, écuier, de Rothesay, de Notre province du Nouveau-Brunswick, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouvereur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingtième jour d'avril, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent trois, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Domville s'est aproché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Domville, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Young:—De la chambre de commerce de la cité de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick; et, de George McKean et autres, des cités de Saint-Jean et Frédéricton, et d'autres, de la vallée de la rivière Saint-Jean.

Par l'honorable M. Ellis:—De A. H. F. Randolp et autres, de la cité de Saint-Jean, et d'autres d'autres lieux, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Lougheed:—De la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes-Rocheuses.

Par l'honorable M. Miller:—De R. A. Zimmerman, de la cité de Scranton, dans l'Etat de Pennsylvanie, un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, et d'autres du Canada.

Par l'honorable M. Templeman:—De la Compagnie du chemin de fer Central du Canada.

De l'honorable M. Watson:—De la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord.

Par l'honorable M. Kirchhoffer:—Du très révérend Jervois Arthur Newnman, D.D., évque du diocèce de Moosonee.

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier:—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 18 avril 1903.

Dans l'affaire d'Ellen McDermid, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Watson a présenté la pétition d'Ellen McDermid, du village de Gilbert Plains, dans la province du Manitoba, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec Alexander McDermid.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De J. G. Reiner et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer *Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron.*

De Fulgence Préfontaine, de Durham-Sud, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Richmond and Drummond Fire Insurance Company.*

De Thomas Ahearn et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Ontario and Quebec Power Company.*

De Donald D. Mann, de la cité de Toronto, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Erie-Ontario Power Company.*

De la Compagnie permanente d'hypothèques du Canada et du Canada Occidental, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de reviser et modifier son acte corporatif.

De R. Bickerdike, de la cité de Montréal, province de Québec, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Mount Royal Savings Bank.*

De Thomas Gibbs Blackstock, de la cité de Toronto, province d'Ontario, en son nom et en celui de la Compagnie du chemin de fer *Ontario Central,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'autoriser la vente du dit chemin de fer, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de modifier l'Acte 51 Victoria, chapitre 51, intitulé: "Acte concernant les obligations sur les lignes d'embranchement de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," en insérant le mot "consolidées" après le mot "actions-débentures" partout où il se recontre dans le dit acte, et à d'autres fins;

De T. A. Code et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les autorise à construire un chemin de fer allant de Fort-Churchill au lac Athabasca et de là, à travers la passe de la rivière La Paix, jusqu'à Fort-Simpson.

Du révérend J. M. Harrison et autres, de Roland, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prohiber la fabrication et l'importation des cigarettes.

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire des lignes d'embranchement et à émettre des obligations pour aider à leur construcation et à leur équipement.

De la Compagnie du chemin de fer Meridional de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement de certaines de ses voies projetées, l'autorise à changer la direction de certains de ses embranchements, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et de ses embranchements.

De la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins.

De la Compagnie de Terres d'Ontario et Qu'Appelle (a responsabilité limitée), demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'établir la méthode de constater les profits de la compagnie et de rembourser le capital à ses actionnaires.

De la Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de l'autoriser à rembourser le capital à ses actionnaires; à appliquer le fonds de réserve aux objets indiqués dans son act corporatif, et à d'autres fins.

De la *Winnipeg Western Land Corporation* (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'une loi à l'effet de l'autoriser à rembourser le capital à ses actionnaires, et à d'autres fins.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Tessier, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat, un état indiquant tous les changements apportés dans la classification des matières postales, ainsi qu'au tarif de transport de ces matières, au Canada, et du Canada à l'étranger, depuis 1896, spécifiant dans autant de colonnes distinctes:

1. Chaque matière postale qui a subi un changement de classification ou de tarif;
2. La classe qu'elle occupait en 1896;
3. Celle qu'elle occupe aujourd'hui;
4. Le tarif de transport qu'elle payait en 1896;
5. Celui qu'elle paye aujourd'hui;
6. La date de chaque changement;
7. L'autorité en vertu de laquelle chaque changement a eu lieu.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera demain, mardi, il reste ajourné jusqu'au jeudi, à trois heures de l'après-midi, par respect pour la mémoire de feu le lieutenant-gouverneur d'Ontario, et pour permettre aux sénateurs d'assister à ses funérailles.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (10) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier l'Acte concernant la garde des jeunes délinquants dans la province du Nouveau-Brunswick," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (11) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier l'Acte concernant la publication des Statuts," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à William Allen," ayant été lu

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, vingtième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à William Allen" a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingtième jour de mars A.D. 1903 et le quinzième jour d'avril A.D. 1903.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce quinzième jour d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent trois.

SAMUEL E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à William Allen soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à James Reid Steele," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (2) intitulé: "Acte modifiant le chapitre 8, des Statuts de 1900, autorisant des subventions à des chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Watson a présenté à la Chambre un bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Florence Gough."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois le mardi, cinquième jour de mai prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (9) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 21 avril 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Coffey,
Dever,
Dobson,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
King,
Kirchhoffer,
Landerkin,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Reid,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Wark,
Watson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table:—

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria):—De la Corporation de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Frost:—De C. F. Holm, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, d'autres lieux; et, de W. H. Comstock, de la ville de Brockville, et d'autres, d'autres lieux.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a présenté au Sénat un bill (F) intitulé : "Acte constituant en corporation la *Home Savings Bank of Canada.*"

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MARDI, 21 avril 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la Compagnie d'assurance Mutuelle du Canada sur la vie, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à réduire le nombre de ses auditeurs, à nommer un actuaire, et à d'autres fins;

De l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde, demandant un acte qui autorise la compagnie à faire des paiements pour le secours des membres malades et pour les frais funéraires des membres décédés de l'ordre; qui fixe la date de l'assemblée générale annuelle, et pour d'autres objets ;

De Robert Kelly et autres, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Coast-Yukon Railway Company.*

De L. F. McKinnon et autres, directeurs provisoire de la Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada, demandant une prolongation du temps dans lequel elle doit commencer et compléter son chemin de fer ;

De la Compagnie du chemin de fer *Vancouver and Coast-Kootenay,* constituée en corporation en vertu des Statuts de la Colombie-Britannique, demandant à être constituée en corporation avec les pouvoirs ordinaires accordés aux compagnies de chemin de fer, par le Parlement du Canada ;

De Edouard Turgeon et autres, de Saint-Jean de Matha, province de Québec, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company* " ;

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, demandant l'adoption d'une loi pour faire revivre et modifier sa charte ;

De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acquérir la " Compagnie du chemin de fer de la rivière Sainte-Marie," ou à se fusionner avec elle, et à d'autres fins ;

De John Armstrong, du village de New-Liskeard, Territoires du Nord-Ouest, demandant à être contitué en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Nipissingue et Pontiac " (*The Nipissing and Pontiac Railway Company*) ;

De Henry M. Pellatt et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation pour construire et exploiter une ligne de chemin de fer depuis la cité de Québec jusqu'à l'océan Pacifique, avec tous les pouvoirs nécessaires à cette fin ;

De la *Winnipeg Western Land Corporation* (à responsabilité limité), demandant l'adoption d'une loi à l'effet de l'autoriser à rembourser le capital à ses actionnaires. et à d'autres fins ;

De la Compagnie permanente d'hypothèques du Canada et du Canada Occidental, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de reviser et modifier son acte corporatif ;

De Thomas Gibbs Blackstock, de la cité de Toronto, province d'Ontario, en son nom et en celui de la Compagnie du chemin de fer de l'*Ontario Central,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'autoriser la vente du dit chemin de fer, et à d'autres fins;

De la Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de l'autoriser à rembourser le capital à ses actionnaires; à appliquer le fonds de réserve aux objets indiqués dans son acte corporatif, et à d'autres fins ;

De la Compagnie des Terres d'Ontario et Qu'Appelle (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'établir la méthode de constater les profits de la compagnie et de rembourser le capital à ses actionnaires ;

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et de ses embranchements ;

De la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement de certaines de ses voies projetées, l'autorise à changer la direction de certains de ses embranchements, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de modifier l'Acte 51 Victoria, chapitre 51, intitulé: " Acte concernant les obligations sur les lignes d'embranchements de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," en insérant le mot " consolidées " après le mot " actions-débentures " partout où il se rencontre dans le dit acte, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire des lignes d'embranchement, et à émettre des obligations pour aider à leur construction et à leur équipement ;

De la Compagnie du chemin de fer méridional de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De Thomas Ahearn et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporatin sous le nom de *Ontario and Quebec Power Company*..

De Eugène O'Keefe et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Home Savings Bank of Canada ";

De la Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux, l'autorise à changer son siège social, et à d'autres fins ;

Le tout respectueusement soumis.

A. A. MACDONALD,
Président intérimaire.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 2,
MARDI, 21 avril 1903.

Le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

1. Votre comité a constaté que, dans le choix de la papeterie et autres articles de bureau, on a eu égard à l'utilité et à l'économie.

2. Votre comité recommande que la papeterie soit achetée d'après la liste dressée par votre comité et déposée entre les mains du commis de la papeterie, et que la distribution en soit faite de la même manière qu'aux sessions passées.

3. Votre comité recommande que les petits coffres ordinaires de papeterie soient fournis aux sénateurs à la prochaine session du Parlement.

4. Votre comité recommande que, en considération de ses longs et fidèles services (quarante-trois ans), les appointements de M. J. C. Young, greffier des affaires de routine et procès-verbaux et commis de la papeterie, soient portés à $2,400 par année.

5. Votre comité recommande que, s'il survient une dissolution du Parlement avant qu'une autre session ait lieu, le commis de la papeterie soit autorisé à prendre

des arrangements, durant la vacance, pour fournir des grandes valises en cuir aux sénateurs au commencement de la session prochaine.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, vendredi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a appelé l'attention du gouvernement sur l'insuffisance du traitement du lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, et du traitement des juges de la Cour Suprême de cette province, et a demandé si le gouvernement a l'intention de prendre, cette année, en considération la question d'augmenter ces traitements.

Débat.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MARDI, 21 avril 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Florence Lee Gray, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec George Reginal Gray, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit:—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la partie défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Gibson a présenté à la Chambre un bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Florence Lee Gray."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois, le mercredi, sixième jour de mai prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier le Code Criminel, 1892," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à William Francis Schooley," ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois, jeudi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (8) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte des expropriations," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (49) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des pensions du service civil."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à James Reid Steele," ayant été lu,

L'honorable M. Landerkin a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, vingtième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à James Reid Steele" a été, conformément à la règle 112, affiché sur les

portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingtième jour de mars A.D. 1903 et le quinzième jour d'avril A.D. 1903.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce quinzième jour d'avril, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent trois.

SAMUEL E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à James Reid Steele soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier le Code Criminel, 1902, en ce qui concerne les infractions en matière de commerce et de violation de contrats."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant jusqu'à jeudi prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle à été résolue unanimement, dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné à jeudi prochain, à huit heures du soir.

Jeudi, 23 avril 1903.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (sir Mackenzie),
Casgrain (Windsor),
Church,
Coffey,
Dandurand,
Dever,
Dobson,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Gibson,
Gowan (C.M.G.),
Kerr (Cobourg),
King,
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier, (sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Reid,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de la Vallière),
Thibaudeau (Rigaud)
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McMullen :—De la *Crown Bank of Canada* et de ses directeurs provisoires.

Par l'honorable M. Dandurand :—De la Compagnie de télégraphe dite *Marconi Wireless Telegraph Company of Canada.*

Pour l'honorable M. Gibson :—De la Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Erié.

Par l'honorable M. McHugh :—De la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Par l'honorable M. Templeman :—De C. Hangerford Pollen et autres, de la ville de Fort-Steele, dans la province de la Colombie-Britannique ; et, de la Compagnie du chemin de fer Central de Koutenay.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues.

De C. F. Holm, de la cité de New-York, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et autres, acquéreurs du chemin de fer de Brockville, Westport et Sault Sainte-Marie, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de *Brockville and Sault Saint Marie Railway Company* et qui prolonge le délai pour l'achèvement de cette voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer Central du Canada, demandant un acte à l'effet d'amender son acte constitutif en l'autorisant à construire certains embranchemens, à prolonger sa voie principale, et pour d'autres objets se rattachant à ses travaux ;

De la corporation de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui l'autorise à acheter certaines propriétés riveraines ou littorales sur la grève de False-Creek et pour d'autres objets relatifs à cette acquisition ;

De la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes-Rocheuses, demandant l'adoption d'un acte qui remette en viguer en l'amendant son acte constitutif;

De R. A. Zimmerman, de la cité de Scranton, Etat de Pennsylvanie, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et autres du Canada, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Canadian Telephone and Telegraph Company;*

De George McKean et autres, des cités de Saint-Jean et Frédéricton, et d'autres, d'ailleurs, le long de la vallée de la rivière Saint-Jean, demandant que le bill No 26, maintenant devant le Parlement, intitulé: " Acte constituant en corporation la *Winding Ledges Power and Boom Company,*" ne devienne pas loi;

De A. F. Randolf et autres, de la cité de Saint-Jean, et d'autres, d'ailleurs, dans la province du Nouveau-Brunswick, demandant que le bill No 26, maintenant devant le Parlément, intitulé: " Acte constituant en corporation la *Winding Ledges Power and Boom Company,*" ne devienne pas loi ;

De la chambre de commerce de la cité de Saint-Jean, province du Nouveau-Brunswick, demandant que le bill (No 26), maintenant devant le Parlement, intitulé : " Acte constituant en corporation la *Winding Ledges Powed and Boom Company,*" ne devienne pas loi ;

De W. H. Comstock, de la ville de Brockville, province d'Ontario, demandant à être constitué en corporation sous le nom de *Brockville and Western Railway Company ;*

De la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

Du très révérend Jervois Arthur Newnham, D.D., lord évêque lu diocèce de Moosonee, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de libérer certains fonds du diocèse, de certaines dispositions d'un certain acte passé le 13 décembre 1882, et pour d'autres objets relatifs aux dits fonds.

L'honorable Président du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la Bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

A l'honorable Chambre du Sénat,

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement présente son rapport.

Le comité s'est réuni pour la première fois dans les appartements du Président du Sénat, le 17 avril.

Le rapport des bibliothècaires pour l'année 1902 a été lu et adopté.

Il a été nommé un sous-comité chargé de l'audition des comptes, composé des honorables MM. Béique et Baker et de M. Hyman.

Un sous-comité composé du Président du Sénat, des honorables MM. Ferguson, Poirier, Béique et de MM. Fraser, Walter Scott et Demers a été nommé pour examiner et faire rapport sur certaines demandes d'achats de livres.

Le comité s'est ensuite ajourné.

L. G. POWER,
Président.

Chambres du Président du Sénat,
17 avril 1903.

Alors sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à William Francis Schooley," ayant été lu,

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé :

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à William Francis Schooley," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: "Acte concernant les étiquettes des Unions Ouvrières," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (10) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier l'Acte concernant la garde des jeunes délinquants dans la province du Nouveau-Brunswick," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (11) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier l'Acte concernant la publication des Statuts."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (9) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: "Acte constituant en corporation la "*Home Savings Bank of Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier le Code Criminel, 1892, en ce qui concerne les infractions en matière de commerce et de violation de contrats," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 24 avril 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Ellis,	Mackay (Alma),	Reid,
Béique,	Ferguson,	MacKeen,	Robertson,
Bernier,	Fiset,	McDonald	Scott,
Bolduc,	Frost,	(Cap-Breton),	Shehyn,
Boucherville, de	Gibson,	McHugh,	Sullivan,
(C.M.G.),	Gowan (C.M.G.),	McKay (Truro),	Templeman,
Bowell	Kerr (Cobourg),	McMillan,	Tessier,
(sir Mackenzie),	King,	McMullen,	Thibaudeau
Casgrain	Kirchhoffer,	McSweeney,	(de la Vallière),
(de Lanaudière),	Landerkin,	Merner,	Thibaudeau (Rigaud)
Casgrain (Windsor),	Landry,	Miller,	Thompson,
Church,	Legris,	Montplaisir,	Vidal,
Coffey,	Lougheed,	Owens,	Wark,
Dandurand,	Lovitt,	Pelletier	Watson,
Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	(sir Alphonse),	Wood,
Dobson,	Macdonald	Perley,	Yeo,
Edwards,	(Victoria),	Poirier,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Béique:—De James Clarke et autres, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres du Canada; et, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Edwards:—De la Compagnie dite *Standard Car Truck Company* ; et, de la Compagnie dite *Woolf Valve Gear Company*.

Par l'honorable M. Watson:—De A. Stewart, de la cité de Guelph, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Lougheed:—De J. E. Woods et autres, du village de Frank, dans les Territoires du Nord-Ouest, et autres, d'autres lieux.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du second rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération article par article.

Les articles un, deux et trois ont été lus et agréés.

Sur motion pour l'adoption de l'article quatre,

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Young, a proposé en amendement :

" Que le rapport soit renvoyé au comité, avec instructions d'augmenter le salaire du dit Charles Young de $200 par année pendant trois ans, jusqu'à ce qu'il atteigne la somme de $2,400 par année, ce qui sera le salaire maximum du dit commis."

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé en amendement à l'amendement :

" Que tous les mots dans l'amendement après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants : le quatrième article du dit rapport soit amendé en substituant $2,000 à $2,4000.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement à l'amendement la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris cmme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird,	Church,	McMullen,	Scott,
Béique,	Ellis,	McSweeney,	Shehyn,
Boucherville, de (C.M.G.),	Legris,	Merner,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,	Wark,
	McKay (Truro),	Power (Président),	Wood.—19.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Kerr (Cobourg),	McHugh,	Robertson,
Casgrain (Windsor),	Kirchhoffer,	Miller,	Sullivan,
Coffey,	Landerkin,	Pelletier (Sir Alphonse),	Tessier,
Dever,	Lougheed,	Perley,	Vidal,
Dobson,	Macdonald (Victoria),	Poirier,	Watson,
Ferguson,	MacKeen,	Reid,	Yeo,
Frost,	McDonald (Cap-Breton),		Young.—29.
Gibson,			
Gowan,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant alors été posée sur l'amendement à la motion principale, elle a été sur la même division, exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le quatrième article, tel qu'amendé, soit adopté.

L'article cinq ayant été lu,

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Que le dit article soit rayé du rapport.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit rapport, tel qu'amendé, soit adopté.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (H) intitulé: " Acte à l'effet de modifier le Code Criminel, 1892, en ce qui concerne les infractions en matière de commerce et de violation de contrats," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif à la Bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 27 avril 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorable messieurs

Baird,	Dobson,	MacKeen,	Scott,
Béique,	Edwards,	McDonald (Cap-Breton),	Shehyn,
Bernier,	Ellis,	McKay (Truro),	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	Merner,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	Miller,	Tessier,
Casgrain (de Lanaudière),	Gowan (C.M.G.),	Montplaisir,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Kerr (Toronto),	Owens,	Thompson,
Church,	King,	Pelletier (Sir Alphonse),	Vidal,
Coffey,	Landerkin,	Perley,	Wark,
Dandurand,	Landry,	Poirier,	Watson,
Dever,	Lougheed,	Reid,	Wood,
	Lovitt,	Robertson,	Yeo,
	Macdonald (P.E.I.),		Young,
	Macdonald (Victoria),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Kerr (Toronto):—De J. E. Murphy, de Meaford, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux; et de la Compagnie dite *Mexican Light and Power Company.*

Par l'honorable M. Watson:—De W. C. Perkins, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Lougheed:—De la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta-Occidental.

Par l'honorable M. Wood:—De la Compagnie du chemin de fer d'Elgin à Havelock.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:—

De la Compagnie de force motrice de Hamilton et du lac Erié, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer son nom en celui de *Jordan Light, Heat and Power Company*, et de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux;

De la Compagnie dite *Marconi Wireless Telegraph Company of Canada*, constituée en corporation par lettres patentes de la province d'Ontario, demandant à être constituée en corporation par le Parlement fédéral;

De Joseph E. Woods, et autres, du village de Frank, Territoires du Nord-Ouest, demandant à être constituées en corporation sous le nom de Compagnie dite *The Cardiff Railway Company ;*

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la cité de Montreal, constituée en corporation par la ci-devant province du Canada et plus tard par la législature de la province de Québec, demandant à être constituée en corporation par le Parlement fédéral, et à changer son nom en celui de " Compagnie Montréal-Québec d'assurance contre l'incendie " ;

De A. Stewart, de la cité de Guelph, province d'Ontario, demandant à être constitué en corporation sous le nom de " Compagnie de chemin de fer *Guelph and Georgian Bay* " ;

De Hungerford Pollen, et autres, de la ville de Fort-Steele, province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer *Kootenay, Cariboo and Pacific* " ;

De la Compagnie du chemin de fer Central de Koutenay, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De la " Woolf Valve Gear Company ", demandant l'adoption d'une loi à l'effet de remettre en vigueur certaines lettres patentes d'invention ;

De la " Standard Car Truck Company ", demandant l'adoption d'une loi à l'effet de remettre en vigueur certaines lettres patentes d'invention ;

De James Clarke et autres, de la cité de New-York, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, du Canada, demandant à être constitués en corporation aux fins de construire et exploiter une ligne de chemin de fer allant de la Baie des Sept-Iles jusqu'à la cité de Québec, et à d'autres fins ;

De la " Crown Bank of Canada " et des directeurs provisoires de cette banque, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge d'une année à compter du 14 mai 1903 le délai fixé pour obtenir certains certificats de la trésorerie, et à d'autres fins.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la correspondance échangée entre les gouvernements du Canada, de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, durant les derniers douze mois, relativement à une convention ou à un projet de convention entre l'Australie et la *Eastern Extension Cable Company,* ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Aussi, un état des affaires depuis la pose du câble, faisant connaître le nombre de mots transmis chaque mois :

1. Pour dépêches ordinaires.
2. Pour dépêches du gouvernement.
3. Pour dépêches à la presse.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambres qui sont membres du Conseil privé.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé :

Que l'amendement proposé par l'honorable M. Miller, et secondé par l'honorable M. Young, au quatrième article du second rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, adopté par le Sénat le vingt-quatre courant, soit rescindé et remplacé par le suivant:

" Que le salaire de Charles Young, commis de la papeterie, soit augmenté de $200 par année, jusqu'à ce qu'il ait atteint $2,400, montant qui sera le maximum du salaire du dit employé ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 28 avril 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorable messieurs

Baird,	Edwards,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Baker,	Ellis,	McHugh,	Scott,
Bernier,	Ferguson,	McKay (Truro),	Shehyn,
Bolduc,	Fiset,	McMillan,	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	Gibson,	McMullen,	Templeman,
	Godbout,	McSweeney,	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gowan (C.M.G.),	Merner,	Thibaudeau (Rigaud),
	Kerr (Toronto),	Miller,	
Casgrain (de Lanaudière),	Landerkin,	Montplaisir,	Thompson,
	Landry,	Owens,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Lougheed,	Pelletier (Sir Alphonse),	Wark,
Church,	Lovitt,		Watson,
Coffey,	Macdonald (I.P.-E.),		Wood,
Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Yeo,
Dever,		Poirier,	Young,
Dobson,	MacKeen,	Reid,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Landerkin :—De la Corporation de la cité de Guelph (2 pétitions).

Par l'honorable M. Gibson :—De J. H. Walker, de la ville de Walkerville, dans la province d'Ontario, et d'autres; et, de la Compagnie du chemin de fer de la rivière Détroit.

Par l'honorable M. Young :—De R. G. Mathew et autres, de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Kerr (Toronto) :—De la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James.

Par l'honorable M. Watson :—De James White et autres, de Toronto, dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DF GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 28 avril 1903.

Dans l'affaire de Harford Ashley, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Perley a présenté la pétition de Harford Ashley, du township de Thurlow, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte de divorce pour dissoudre son mariage avec Sabra Maud Ashley.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MARDI, 28 avril 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Relativement au bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Florence Gough," on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Gibson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

62. Commission Royale sur le commerce du tabac en Canada.—Rapport du commissaire.

63. Réponse à adresse du 23 mars 1903.—Copie de toute correspondance, décrets du conseil ou demandes concernant l'octroi ou la concession à A. N. C. Treadgold ou à *l'Hydraulic Mining Syndicate,* ou à l'un des deux ou aux deux ensemble, de droits ou privilèges d'exploitation minière sur les creeks Bonanza, Bear et Hunker ou leurs tributaires, ou ailleurs dans le territoire du Yukon.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

37. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement, à compte de l'exercice 1902-1903.

38. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1902.

39. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1902.

40. Etat des recettes et dépenses de la Compagnie d'amélioration de l'Ottawa pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1902.

41. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er juillet 1902 au 12 mars 1903.

42. Rejet par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre le commencement de la session de 1902 et la session de 1903.

43. Etat des affaires de la Compagnie de prêts et de placements britannique canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1902.

44. Ordonnances du Yukon pour 1902.

45. Etat donnant les Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1902, aux termes de la clause 52 de l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, chapitre 35, 61 Victoria.

46. Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1902, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chapitre 54 des Statuts Revisés du Canada, et ses amendements.

47. Etat donnant les Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie Anglaise,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1902, aux termes du paragraphe (*d*) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie Anglaise.

48. Etat donnant la correspondance, Ordres en Conseil, plans et papiers, etc., concernant les affaires de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien en autant que le département de l'Intérieur est concerné depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882.

49. Réponse à ordre du 23 mars 1903.—Etat indiquant le coût total des recensements de 1871, 1881 et 1891, ainsi que le montant payé jusqu'au 1er mars 1903 pour le recensement de 1901.

51. Réponse à adresse du 16 mars 1903.—Copie de toutes pétitions, décrets du conseil, correspondance, documents et papiers concernant la condamnation et l'emprisonnement du nommé Arthur Brunet, de la cité de Montréal, pour délits contre l'Acte des élections fédérales, 1900, et le pardon, la suspension de la sentence ou l'élargissement du dit Brunet.

51*a*. Réponse supplémentaire à adresse du 16 mars 1903.—Copie de toutes pétitions, décrets du conseil, correspondance, documents et papiers concernant la condamnation et l'emprisonnement du nommé Arthur Brunet, de la cité de Montréal, pour délits contre l'Acte des élections fédérales, 1900, et le pardon, la suspension de la sentence ou l'élargissement du dit Brunet.

52. Réponse à adresse du 16 mars 1903.—Copie de tous contrats, conventions, actes, correspondance, documents et papiers concernant l'établissement, dans la cité de Québec, d'une fabrique de carabines, par Sir Charles Ross ou par Sir Charles Ross et autres personnes.

53. Etat indiquant les remises d'intérêt faites aux termes de l'article 141, tel qu'ajouté à l'Acte des sauvages par l'article 8, chapitre 35, 58-59 Victoria, pour l'année expirée le 30 juin 1902.

55. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1901 jusqu'au 1e roctobre 1902.

56. Réponse à ordre du 23 mars 1903.—Etat indiquant,—

1. Les noms de tous les agents d'immigration employés par le gouvernement en pays étrangers ;

2. Les pays où chacun de ces agents accomplit son travail ;
3. Le lieu d'habitation de chacun de ces agents ;
4. Le traitement payé à chacun d'eux ;
5. Les frais de voyage payés par chacun d'eux ;
6. Les dépenses de bureau et autres dépenses faites ou encourues par chacun de ces agents pendant la dernière année de leur travail.

57. Réponse à ordre du 30 mars 1903.—Relevé de toutes sommes d'argent payés par le gouvernement, ou en son nom, à tous journaux dans le district du Yukon depuis le 30 juin dernier, donnant les noms des journaux.

58. Réponse à ordre du 16 mars 1903.—Copie de tous documents, lettres, correspondance et papiers concernant la création, à Londres, d'une bibliothèque d'ouvrages de droit pour l'usage des avocats appelés à plaider devant le comité judiciaire du Conseil privé.

59. Rapport annuel, aux termes du chapitre 131 des Statuts Revisés du Canada, intitulé: " Acte concernant les unions ouvrières."

60. Relevé des noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans les divers départements du service civil du Canada pendant l'année 1902 .

61. Etat en détail de toutes les obligations et les cautionnements enregistrés au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier état (19 février 1902) soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts Revisés du Canada.

Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Président.

Alors sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, jeudi prochain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MARDI, 28 avril 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de faire son quatrième rapport :—

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée d'Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire une ligne d'embranchement jusqu'à Saint-Côme, à étendre sa voie ferrée jusqu'à Montréal et à la relier avec le chemin de fer Canada Atlantique ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, demandant l'adoption d'une loi fixant le délai pour l'achèvement de sa ligne, et à d'autres fins relatives à sa voie ferrée ;

De la Compagnie du pont de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à changer la localisation de son pont, et prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux ;

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à étendre sa ligne de chemin de fer depuis Whitney jusqu'au Sault Sainte-Marie, qui augmente son pouvoir d'émettre des obligations, qui l'autorise à élever son capital et à émettre des débentures ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De la corporation de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui l'autorise à acheter certaines propriétés riveraines ou littorales sur la grève de False-Creek et pour d'autres objets relatifs à cette acquisition ;

De W. H. Comstock, de la ville de Brockville, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Brockville et du Nord-Ouest " ;

De la Compagnie du chemin de fer des Montagnes Rocheuses, demandant l'adoption d'un acte qui remette en vigueur, en l'amendant, son acte constitutif ;

De la " Standard Car Truck Company ", constituée en corporation en vertu des lois de l'Etat de New-Jersey, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur certaines lettres patentes d'invention ;

De la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer Central de Koutenay, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De Hungerford Pollen, et autres, de la ville de Fort-Steele, province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compa-*Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company.*

Le tout respectueusement soumis.

FINDLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MARDI, 28 avril 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la réception de pétitions en obtention de bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, vingt-neuvième jour de mai prochain ; que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat soit prolongé jusqu'au vendredi, douzième jour de juin prochain ; et que le délai fixé pour la réception de rapports relativement aux bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, troisième jour de juillet prochain.

Le tout respectueusement soumis.

FINDLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (I) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes-Rocheuses.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (37) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (41) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Koutenay," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (57) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande-Ile de Niagara," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (60) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (75) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (84) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (50) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer méridional de la Colombie-Britannique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (8) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte des expropriations."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

L'article premier a été lu et agréé.

L'article deux ayant été lu et la question posée, le comité s'est divisé :—

Pour:—23.

Contre:—21.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Les autres articles du bill ont été lus séparément et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: "Acte concernant les étiquettes des Unions Ouvrières," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, septième jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (10) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier l'Acte concernant la garde des jeunes délinquants dans la province du Nouveau-Brunswick."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (9) intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill, comme article 2:—

" 2. L'article 4 du chapitre 35 des Statuts de 1902 est par le présent amendé en insérant après le mot " Territoriale ", dans la seconde ligne du dit article, les mots " in banco ".

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (H) intitulé: " Acte à l'effet de modifier le Code Criminel, 1892, en ce qui concerne les infractions en matière de commerce et de violation d contrats," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 29 avril 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorable messieurs

Baird,	Dobson,	Mackay (Alma),	Reid,
Baker,	Edwards,	MacKeen,	Robertson,
Béique,	Ellis,	McDonald (Cap-Breton),	Scott,
Bernier,	Ferguson,	McHugh,	Shehyn,
Bolduc,	Fiset,	McKay (Truro),	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	Gibson,	McMullen,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Godbout,	McSweeney,	Tessier,
Casgrain (de Lanaudière),	Gowan (C.M.G.),	Merner,	Thibaudeau (de la Vallière),
Casgrain (Windsor).	Kerr (Toronto),	Miller,	Vidal,
Church,	Landerkin,	Montplaisir,	Wark,
Coffey,	Landry,	Owens,	Watson,
Dandurand,	Lougheed.	Pelletier (Sir Alphonse),	Wood,
Dever,	Lovitt,	Perley,	Yeo,
	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,	Young,
	Macdonald (Victoria),		

PRIÈRES

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Kerr (Toronto) :—Du lord évêque de Toronto et autres, dans la province d'Ontario, demandant un acte les constituant en corporation sous le nom de " Société des Missions de l'Eglise Anglicane en Canada."

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que la dite pétition soit lue et reçue, et

La dite pétition a alors été lu par le greffier.

Par l'honorable M. Templeman :—De J. D. Maclennan, de la cité de Cleveland, dans l'Etat de l'Ohio, un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres d'Ontario; et, de William Postle et autres, de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Watson :—De la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique; et, de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer d'Elgin à Havelock, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à étendre sa voie ferrée et à construire des lignes d'embranchement séparées ;

De J. E. Murphy, de Meaford, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom " *The Consolidated Trusts Company* ";

De la Compagnie dite *Mexican Light and Power Company*, constituée en corporation par lettres patentes en vertu de l'Acte des compagnies, 1902, demandant l'adoption

d'une loi qui l'autorise à acquérir et exploiter des voies ferrées, tramways, télégraphes et téléphones, en dehors du Dominion du Canada, et à d'autres fins ;

De W. C. Perkins, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant à être constitué en corporation sous le nom de *Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company;*

De la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta-Occidental, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de reviser et amender son acte corporatif.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté le onzième rapport de ce comité :—

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MARDI, 28 avril 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième raport:—

Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, vingt et unième jour d'avril courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (C) intitulé: " Acte pour faire droit à James Reid Steele," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendements suivant, qui est nécessaire pour que le préamble soit conforme à la preuve apporté devant votre comité.

Dans le préambule:

Page 1, ligne 13.—Retranchez depuis " a " jusqu'à " avec," ligne 14, et insérez: " cessé de résider ou cohabiter."

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté le douzième rapport de ce comité :—

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MARDI, 28 avril 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport:—

Conformément à l'ordre de renvoi du lundi, vingtième jour d'avril courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (A) inti-

tulé: " Acte pour faire droit à William Allen," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule:

Page 1, ligne 3.—Retranchez " vingt-six " et insérez " vingt-sept ".

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, il a été

Ordonné, que le droit de deux cents dollars, versé entre les mains du greffier du Sénat, pendant la session de 1901, par MM. les avocats Murphy et Fisher, relativement à la pétition de James Stovell en obtention d'un bill de divorce, soit remboursé, moins les frais d'impression et de traduction.

L'honorable M. Landry a appelé l'attention du Sénat sur les faits suivants:—

1. Le 12 juillet 1895, à la Chambres des Communes, l'ordre du jour portant que la Chambre des Communes se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu;

M. Foster propose, secondé par Sir Charles Hibbert Tupper,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Mills (Bothwell) propose comme amendement, secondé par M. Laurier,—Que tous les mots après " Que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants:—" cette Chambre considère que l'article 59 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, qui empêche la révocation du lieutenant-gouverneur d'une province dans les cinq ans qui suivront la date de sa nomination, à moins qu'il n'y ait cause et que cette cause ne soit communiquée par message au Sénat et à la Chambre des Communes, a été fait en vue de prévenir l'influence abusive des ministres fédéraux, dans les affaires provinciales, et que la pratique qui prévaut actuellement de permettre aux lieutenants-gouverneurs de rester en charge longtemps après l'expiration de leurs commissions, ce qui permet de les révoquer en aucun temps sans en donner de cause, est un abus d'autorité bien fait pour déprécier le gouvernement responsable dans les provinces de ce pays."

Cet amendement mis au voix a rallié en faveur de son adoption soixante et six députés de la Chambre des Communes ;

Parmi ces députés les journaux de la Chambre des Communes mentionnent les noms de MM. Bernier, Borden, Carroll, Cartwright (Sir Richard), Laurier, Mulock et Sutherland, aujourd'hui tous membres de l'administration actuelle.

2. L'honorable Sir Louis Amable Jetté, le présent lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a été nommé à cet emploi dans les premiers jours de l'année 1898,

tel qu'il apparaît par l'extrait suivant de la *Gazette du Canada* du samedi, 22 janvier 1898, contenant sous le titre de " Nominations " le paragraphe que voici :—

SECRÉTARIAT D'ETAT DU CANADA.

" Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire les nominations suivantes, savoir :—

OTTAWA, 20 janvier 1898.

" Louis Amable Jetté, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, écuier: lieutenant-gouverneur de la province de Québec."

3. Le 20e jour du présent mois, répondant à une question posée au gouvernement, l'honorable Secrétaire d'Etat a donné à cette Chambre l'assurance que l'honorable Sir Louis A. Jetté, bien que son terme d'office fût expiré continuait et continuerait à remplir la position de lieutenant-gouverneur de la province de Québec jusqu'à la nomination de son successeur.

Et il a demandé au gouvernement:

Les membres de l'administration actuelle, ceux du moins qui en font partie et qui, le 12 juillet 1895, votaient en faveur de la proposition Mills-Laurier, ont-ils l'intention de nommer sans retard un nouveau lieutenant-gouverneur pour la province de Québec ou vont-ils s'exposer à l'accusation de recourir " à cette influence abusive de ministres fédéraux dans les affaires provinciales " qu'ils ont eux-mêmes dénoncée et qu'ils ont fortement caractérisée comme un abus d'autorité bien fait pour déprécier le gouvernement responsable dans les provinces de ce pays " ?

Quand le gouvernement se propose-t-il de mettre un terme à un état de choses que ses membres ont solennellement dénoncé et publiquement flétri ?

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (28) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Koutenay," a été lu seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer méridional de la Colombie-Britannique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier le Code Criminel, 1892, en ce qui concerne les infractions en matière de commerce et de violation de contrats," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un appendice au rapport du ministre de l'Agriculture relatif aux Fermes Expérimentales, 1902.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 16.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 30 avril 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Coffey,
Dandurand,
Dever,
Dobson,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Gibson
Godbout,
Gowan (C.M.G.),
Kerr (Cobourg),
Landerkin,
Landry,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Reid,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de la Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Vidal,
Wark,
Watson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Gibson:—De F. Denton, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, et d'autres; et, de J. N. McKendry et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Young:—De J. A. Christie, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, et d'autres.

Par l'honorable M. McHugh:—De Charles A. Barkley et autres, du village de Broughton, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Dandurand:—De Joseph Tancrède Remus, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et d'autres.

Par l'honorable Sir Alphonse Pelletier:—De G. T. Smith, de la cité de Québec, dans la province de Québec, et d'autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De James White, de Toronto, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "*Columbia River Improvement Company*, à responsabilité limitée" ;

De R. Gorden Mathews, de la ville de Macleod, Territoire du Nord-Ouest, et l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De R. Gorden Mathews, de la ville de Macleod, Territoires du Nord-Ouest, et d'autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation pour construire un chemin de fer partant de la ville de Macleod, Territoires du Nord-Ouest, et se dirigeant par Stand-Off et Cardston, vers le sud jusqu'à la frontière internatio-

nale, avec pouvoir de relier leur voie ferrée au système de chemins de fer des Etats-Unis, et à d'autres fins relatives à ces objets;

De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié et de la rivière Détroit et de James Harrington Walker, de Walkerville, province d'Ontario, et d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui les autorise à construire des lignes d'embranchement et qui constitue en corporation la Compagnie de chemin de fer *Huron, Lake Erie and Buffalo ;*

De James Harrington Walker, de Walkerville, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *" The Père Marquette International Bridge Company ".*

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le nom de l'honorable M. Domville soit ajouté aux comités permanents suivants: Le comité mixte des Impressions, le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, et le comité des Bills Privés.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la correspondance et des communications échangées entre les diverses organisations ouvrières, ou toute personne en leur nom, et le département du Travail, relativemnt aux grèves qui se sont produites ou qui ont menacé de se produire en Canada au cours de l'année dernière.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera, le vendredi, 1er mai prochain, il reste ajourné au mardi, vingt-sixième jour de mai prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baird,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,
Béique,	Fiset,	McHugh,	Reid,
Bolduc,	Godbout,	McSweeney,	Shehyn,
Casgrain (de Lanaudière),	Kerr (Cobourg),	Montplaisir,	Thibaudeau (Rigaud),
Dandurand,	Landerkin,	Owens,	Thibaudeau (de la Vallière),
Dever,	Landry,	Pelletier (Sir Alphonse),	Yeo.—27.
Dobson,	Lougheed,		
	Mackay (Alma),		

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baker,	Church,	McKay (Truro),	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	Coffey,	McMillan,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gibson,	McMullen,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Gowan (C.M.G.),	Miller,	Wark,
	Macdonald (I.P.-E.),	Power (Président),	Watson,
	Macdonald (Victoria),	Robertson,	Wood.—23.
		Scott,	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (25) intitulé: "Acte concernant la Banque des Townships de l'Est," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois le mercredi, vingt-septième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (31) intitulé: "Acte concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde," auquel elle demande le coucours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois le jeudi, vingt-huitième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (68) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite "*The Lumberman's Fire Insurance Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois le jeudi, vingt-huitième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (72) intitulé: "Acte concernant la Banque de Montréal," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mackay (Alma), secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois le jeudi, vingt-huitième jour de mai prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (79) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite "*The Bank of Winnipeg*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois le jeudi, vingt-huitième jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte des expropriations," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes-Rocheuses,' 'a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de la Grande-Ile de Niagara," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (60) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 1er mai 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorable messieurs

Baird,	Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	Reid,
Baker,	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Béique,	Drummond,	McHugh,	Scott,
Bernier,	Edwards,	McKay (Truro),	Shehyn,
Bolduc,	Ellis,	McLaren,	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McMillan,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Frost,	McMullen,	Tessier,
Casgrain (de Lanaudière),	Gibson,	McSweeney,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Godbout,	Miller,	Vidal,
Church,	Gowan (C.M.G.),	Montplaisir,	Watson,
Coffey,	Kerr (Cobourg),	Pelletier (Sir Alphonse),	Wood,
Dandurand,	Kirchhoffer,	Perley,	Yeo,
	Landerkin,	Poirier,	Young,
	Landry,		
	Lougheed,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Baird :—De Madame Jennie Davison Moore, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant la permission de présenter une pétition demandant un bill pour dissoudre son marriage avec Henry Tiffany Moore, nonobstant l'insuffisance du délai requis pour la publication des avis.

Par l'honorable M. Coffey :—De l'Union topographique de Toronto, No 91.

Par l'honorable M. Gibson :—De John C. Handebeck et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De W. Posthwaite, de la cité de Toronto, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "*The Pacific Bank of Canada*" ;

De la Compagnie du chemin de fer Edmonton, Yukon et Pacifique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire des lignes d'embranchement, qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, qui l'autorise à se fusionner avec ou à acheter la Compagnie dite "*The Western Extension Railway Company,*" et à d'autres fins en rapport avec ces objets ;

De J. D. Maclennan, de la cité de Cleveland, Etat d'Ohio, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, du Canada, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "*The Southern Central Pacific Railway Company.*"

L'honorable M. Gibson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,
OTTAWA, 1er mai 1903.

Le comité mixte des Impressions a l'honneur de présenter son deuxième rapport:—

Votre comité recommande :—

1. Que, en considération de ses fidèles services, couvrant une période de quarante-huit ans, et pour des raisons de santé, M. Edward Botterell, premier commis du département de la distribution des documents imprimés du Parlement à la Chambre des Communes, reçoive un congé d'absence de six mois, à compter du 1er jour de juillet prochain, et que, à l'expiration de ce congé, il soit, à sa propre demande, contenue dans une lettre du 19 mars 1903, placé sur la liste de retraite.

2. Que M. Robert B. Davidson soit promu à la situation de distributeur des documents imprimés du Parlement et de premier commis, devant être laissée vacante par M. Botterell, aux appointements de $1,800 par année.

3. Que Albert Beauchesne, soit nommé assistant-distributeur des documents imprimés du Parlement et commis de seconde classe, aux appointements de $1,200 par année.

4. Que Thomas Wardrope Alexander, second assistant-distributeur des documents imprimés du Parlement soit promu au rang de commis de seconde classe, aux appointements de $1,100 par année, à compter du 1er juillet prochain.

5. Que le salaire d'Auguste Lemay, messager du bureau de distribution, soit porté à $700 par année, à partir du 1er juillet prochain.

Votre comité désire exprimer ici son appréciation des longs, fidèles et précieux services qu'a rendus M. Edward Botterell pendant les cinquante et une dernières sessions du Parlement, ainsi que de l'efficacité marquée avec laquelle il s'est acquitté de la charge de gardien des documents publics, et a surveillé leur distribution; le comité se plaît aussi à signaler l'obligeance et la courtoisie constantes avec lesquelles il en a agi envers les membres des deux Chambres dans l'exécution de ses devoirs.

Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le mardi, vingt-sixième jour de mai courant.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8.
VENDREDI, 1er mai 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la Compagnie de Garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à changer son nom en celui de *The Dominion Guarantee Company, Limited*, et à d'autres fins.

De James Cooper, de la cité de Montréal, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Brockville and Western Railway Company.*

De la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter son pouvoir d'émettre des obligations, et à d'autres fins.

De la Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Erié, demandant l'adoption d'un loi à l'effet de changer son nom en celui de *Jordan Light, Heat and Power Company,* et de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Gibson, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
VENDREDI, 1er mai 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné la pétition du très révérend Lord Evêque de Toronto, et d'autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Société des Missions de l'Eglise Anglicane en Canada," et a constaté que la pétition ne nécessite pas la publication des avis prescrits par la règle quarante-neuf de votre honorable Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (27) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mardi, vingt-sixième jour de mai courant.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (75) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mardi, vingt-sixième jour de mai courant.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (41) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Koutenay," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mardi, vingt-sixième jour de mai courant.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (84) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mardi, vingt-sixième jour de mai courant.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (50) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer méridional de la Colombie-Britannique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mardi, vingt-sixième jour de mai prochain.

L'honorable M. Ellis a présenté au Sénat un bill (J) intitulé: " Acte constituant en corporation la Société de missions de l'Eglise Anglicane en Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois le mardi, vingt-sixième jour de mai courant.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat:

Copie de tous documents quelconques relatifs à la commutation de la piene de mort prononcée contre Jos. A. Mathurin, y compris le rapport du juge qui a présidé à l'enquête, la permission du juge pour la production de tel rapport ayant été préalablement obtenue.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:
Que le Sénat s'ajourne maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné au mardi, vingt-sixième jour de mai courant, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 26 mai 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand	Macdonald (I.P.-E.),	Scott,
Baker,	Dever,	Macdonald (Victoria),	Shehyn,
Bernier,	Dobson,	McGregor,	Templeman,
Bolduc,	Edwards,	McHugh,	Tessier,
Boucherville, de (C.M.G.),	Fiset,	McKay (Truro),	Thibaudeau (de La Vallière),
Bowell (Sir Mackenzie),	Gibson,	McMillan,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Godbout,	Miller,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Kerr (Cobourg),	Owens,	Vidal,
Church,	Landerkin,	Pelletier, (Sir Alphonse),	Wark,
Coffey,	Landry,	Poirier,	Yeo,
	Legris,	Robertson,	Young.
	Lovitt,		

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du Secrétaire d'Etat, pour informer cette Chambre que James D. McGregor, écuier, avait été appelé au Sénat.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le journal, et il est comme suit:

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 27 avril 1903.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence, le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau en date du vingt-septième jour d'avril A.D., mil neuf cent trois, James D. McGregor, de Glasgow, province de la Nouvelle-Ecosse, écuier, et de le nommer au Sénat et sénateur, pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

[L.S.]

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable James D. McGregor a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Lovitt.

L'honorable M. McGregor a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:

CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà les mers, Defenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé James D. McGregor, écuier, C.R., de la cité de New-Glasgow, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada:

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-quatrième jour d'avril, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent trois, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. McGregor s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. McGregor, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria):—De la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*.

Par l'honorable M. Coffey:—De l'Union des compagnons-tailleurs, No 132, et du Conseil des métiers et du travail de Chatham.

Par l'honorable M. Landerkin:—De la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De l'Union typographique No 91, de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption de la loi actuellement devant le Parlement et intitulée : " Acte concernant les étiquettes des Unions Ouvrières " ;

De J. N. McKendrey, de la cité de Toronto, province d'Ontario, et d'autres, d'ailleurs, demandant à être contstitués en corporation sous le nom de *The Chatham, Wallaceburg and Lake Erie Railway Company ;*

De Jos. R. Laurendeau, de la cité de Montréal, et d'autres, d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie de Transport de Saint-Joseph " ;

De John C. Hardebeck et autres, de la cité de Toronto, directeurs provisoires de la Compagnie d'aciérie canadienne, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de remettre en vigeur le chapitre 94, Victoria 63-64, de prolonger le délai fixé pour le commencement des travaux de la compagnie, et de réduire son capital-actions.

De Charles A. Barkley, du village de Broughton, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Algonquin Lumber and Power Company,* à responsabilité limité ;

De G. T. Smith, de la province de Québec, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Gaspé and Western Railway Company" ;*

De J. A. Christie et autres, de la cité d'Ottawa, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Canadian Yukon Western Railway Company ;*

De J. A. Christie et autres, de la cité d'Ottawa, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Stewart River Development Company ;*

De Frank Denton, de la cité de Toronto, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Niagara, Queenston and St. Catharines Railway Company.*

L'honorable M. Scott a présenté au Sénat un bill (K) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies, 1902."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. Scott a présenté au Sénat un bill (L) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la naturalisation et les aubains."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Koutenay," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer méridional de la Colombie-Britannique," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à James Reid Steele," ainsi que les témoignages déposés devant le dit comité, ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé:

Que la considération du dit rapport soit remis à demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative; et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel avait été renvoyé le bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à William Allen," avec les témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu,

L'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé:

Que la considération du dit rapport soit remise à demain.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (F) intitulé: "Acte pour faire droit à Florence Gough," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (12) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier le Code Criminel, 1892," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (G) intitulé: " Acte pour faire droit à Florence Lee Gray " ayant été lu,

L'honorable M. Gibson a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mardi, vingt-unième jour d'avril dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (G) intitulé: " Acte pour faire droit à Florence Lee Gray " a été, conformément à la règle 112 affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit 21e jour d'avril A.D. 1903 et le 6e jour de mai A.D. 1903.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce sixième jour de mai, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent trois.

SAMUEL E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé:

Que le seconde lecture du dit bill soit remise à jeudi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle à été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: " Acte concernant les étiquettes des Unions Ouvrières," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité mixte des deux Chambres, relativement aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: " Acte constituant en corporation la Société des Missions de l'Eglise Anglicane en Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (13) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des élections fédérales contestées," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (24) intitulé: " Acte à l'effet d'étendre les pouvoirs des compagnies de prêts," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (29) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (35) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Coast Yukon Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (33) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (30) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Federal Oil Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (38) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Owens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (40) intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *International Railway Appliance Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. DeBoucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (51) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque dite *The Northern Bank,*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (52) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company,*" auquel elle demande les concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (54) intitulé: " Acte concernant la Compagnie permanente d'hypothèques du Canada et du Canada Occidental, et changeant son nom en celui de *Canada Permanent Mortgage Corporation,*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (56) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Quebec, Saguenay and Gulf of St. Lawrence Railway Company,*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (61) intitulé : " Acte concernant la *Winnipeg Western Land Corporation* (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des Terres d'Ontario et Qu'Appelle (à résponsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (65) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'assurance Mutuelle du Canada sur la vie," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (69) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The North-west Coal and Coke Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (78) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte des pensions de la Milice, de 1901," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (80) intitulé: " Acte concernant la Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (82) intitulé: " Acte concernant l'immigration chinoise et visant à la restreindre," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (93) intitulé: "Acte constituant en corporation l'association dite *The Shipping Federation of Canada*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (100) intitulé: " Acte constituant en corporation la Banque dite *The Colonial Bank of Canada*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (103) intitulé: " Acte concernant la Compagnie dite *Royal Trust Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (105) intitulé: " Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *Standard Car Truck Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (109) intitulé: "Acte à l'effet de corriger une erreur d'écriture dans l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (129) intitulé: "Acte concernant la Banque dite *Crown Bank of Canada,*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à William Francis Schooley," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 18 mai 1903.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat, pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent des divorces actuel a été référé le bill (No 128, lettre B, du Sénat), intitulé: "Acte pour faire droit à William Francis Schooley."

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (9) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon," et informer cette Chambre que la Chambres des Communes a acquiescé à l'amendment fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 27 mai 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Baker,	Domville,	Mackay (Alma),	Scott,
Béique,	Edwards,	McGregor,	Shehyn,
Bernier,	Ferguson,	McHugh,	Templeman,
Bolduc,	Frost,	McKay (Truro),	Tessier,
Boucherville, de (C.M.G.),	Fulford,	McMillan,	Thibaudeau (de La Vallière),
Bowell (Sir Mackenzie),	Gibson,	McMullen,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Godbout,	McSweeney,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Kerr (Cobourg),	Miller,	Vidal,
Church,	Kerr (Toronto),	Montplaisir,	Wark,
Coffey,	Landerkin,	Owens,	Watson,
Dandurand	Landry,	Pelletier, (Sir Alphonse),	Yeo,
Dever,	Legris,	Poirier,	Young.
	Lougheed,		
	Lovitt,		
	Macdonald (I.P.-E.),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Gibson:—De James Sinclair Macdougal, de la cité de Montréal, province de Québec, et de Frederick Nichols et autres, de Toronto, et d'autres lieux.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—De J. Roberts Allen et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario; et de S. Maclure et de 384 autres résidents de la province de la Colombie-Britannique.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que la dite pétition de S. Maclure et autres, demandant qu'il ne soit passé aucune nouvelle loi pour restriendre l'immigration des Chinois au Canada soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a été alors lue et reçue.

Par l'honorable M. Watson:—De la corporation de la cité de Winnipeg, province du Manitoba; de la United Garment Workers Union No 134; de la Montreal Trades and Labour Union; de la Montreal Glass Bottle Blowers Union; de la Iron Moulders Union No 21; de la Journeymen Barbers International Union of America, No 455 ; de la Bakers and Confectioners International Union, No 85; de la Painters Union, No 34a; de la Printing Pressmen's Union, No 52; de la Glass Makers Union; de la Carriage and Wagon Workers Union; de la Building Labourers International Protective Union, No 1; de la Amalgamated Sheet Metal Workers, No 11; de la Journeymen Plumbers and Steam Fitters Union; de la Hebrew Bakers Union; de la Bartenders Union; de la Aramic Mosaic and Encaustic Tile Layers and Helpers Union; de la

Theatrical Protective Union, No 56; de la Piano and Organ Workers Union, local No 46; de la Montreal Wood Carvers Association; de la Brotherhood of Carpenters and Joiners; de la 1084 Cabinet Union; du local 1127 des opérateurs de machines à bois; de la Upholsterers International Union; de la Wholesale Clothing Cutters and Trimmers Association; de la Wholesale Employees Federal Union; de la International Brotherhood of Bookbinders Union; de la Boot and Shoe Workers Union, No 249, No 251, No 6, No 267; de la Rubbers Workers Union, No 8, No 9; de la Longshoremen's Union; de la Ship Liners Union; de la Journeymen Horse Shoers Union; de la Team Drivers Union, No 594; de la International Brotherhood of Electrical Workers; de la Journeymen Butchers and Meat Cutters Union; de la Shirt Waist and Laundry Workers Union; de la Trunk and Bag Workers Union; de la Railway Freight and Baggage Handlers Union, de l'Amérique; de la Marble Workers Union; de la Bricklayers Union; de la Stone Cutters Union; de la Stone Masons Union. tous de la cité de Montréal, province de Québec; du Windsor Trades and Labour Council; du Woodstock Trades and Labour Council; de la Ottawa Typographical Union; de la Ottawa Allied Trades and Labour Association; du Twin City Trades and Labour Council; de la Berlin Trades and Labour Council; de la Stratford Trades and Labour Council; de la Guelph Journeymen Barbers Union; de la Guelph Wine Clerks Union; de la Guelph Iron Moulders Union; de la Guelph Piano and Organ Workers Union; de la Guelph Typographical Union; de la Guelph Amalgamated Wood Workers International Union of America; de la Guelph Stone Cutters Union; de la Guelph Machinist Union; de la Textile Works Union, No 340; de la St. John Typographical Union. No 85; de la Victoria Trades and Labour Council; de la Greenwood Typographical Union; de la Winnipeg Cigar Makers Union; de la Winnipeg Typographical Union, No 191.

Par l'honorable M. Landerkin:—De James Curry et autres; et de H. A. Wiley et autres, de la ville de Port-Arthur, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Kerr (Toronto):—Du conseil municipal de la corporation de la cité de Winnipeg; et de C. L. Denison et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MERCREDI, 27 mai 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De H. A. Allan et autres, de Montréal, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Shipping Federation of Canada*";

De la Compagnie de force motrice dite *The Niagara-Welland Power Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux, change le nom de la compagnie, et à d'autres fins ;

De Robert Bickerdike et autres, de la cité de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *Sault St. Louis Light and Power Company ;*

De la Compagnie dite *International Railway Appliance Company,* demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à recevoir les droits sur les brevets Nos 47,961 et 48,391, et à remettre ces brevets en vigeur ;

De la corporation de la cité de London et de la Compagnie du chemin de fer du Port-Stanley, demandant l'adoption d'une loi qui les autorise à retirer de la circula-

tion certaines obligations hypothécaires ou débentures, à les racheter au moyen d'une nouvelle émission d'effets de même nature, et à d'autres fins relatives au dit chemin de fer ;

De Edward J. Tisdale, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, et d'autres, d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le now de *The Hamilton, Berlin and Collingwood Railway Company* ;

De George M. Depew, de la ville de Canandaigua, comté d'Ontario, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à recevoir du pétitionnaire certains droits, et à lui accorder le brevet qu'il a demandé le 13 juin 1899 ;

De la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario, demandant une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De Donald D. Mann et autres, de la cité de Toronto, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie dite *Quebec, New Brunswick and Nova Scotia Railway Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer dite *The Bruce Mines and Algoma Railway Company*, constituée en corporation par la législature de la province d'Ontario, demandant à être constituée en corporation par le Parlement du Canada ;

De T. A. Code et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les autorise à construire un chemin de fer allant de Port-Churchill au lac Athabasca et de là, à travers la passe de la rivière La Paix, au Port-Simpson ;

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la cité de Montréal, constituée en corporation par la ci-devant province du Canada, et plus tard par la législature de la province de Québec, demandant à être constituée en corporation par le Parlement fédéral, et à changer son nom en celui de " Compagnie Montréal-Québec d'assurance contre l'incendie " ;

De James Clarke et autres, de la cité de New-York, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, du Canada, demandant à être constitués en corporation aux fins de construire et exploiter une ligne de chemin de fer allant de la Baie des Sept-Iles à la cité de Québec, et à d'autres fins y relatives ;

De J. G. Keiner et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron Railway Company* ;

De Joseph E. Wood et autres, du village de Frank, Territoires du Nord-Ouest, et autres, d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Cardiff Railway Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Elgin à Havelock, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à étendre sa voie ferrée et à construire des lignes d'embranchement séparées ;

De W. C. Perkins, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit, et de James Harrington Walker, de Walkerville, province d'Ontario, et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les autorise à construire des lignes d'embranchement et qui constitue en corporation la Compagnie de chemin de fer Huron-Erié et Buffalo ;

De R. Gordon Mathews, de la ville de McLeod, Territoires du Nord-Ouest, et autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation pour construire un chemin de fer partant de la ville de McLeod, Territoires du Nord-Ouest, et se dirigeant par Stand-Off et Cardston, vers le sud jusqu'à la frontière internationale, avec pouvoir de relier leur voie ferrée au système de chemins de fer des Etats-Unis, et à d'autres fins relatives à ces objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie James, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire des lignes d'embranchement, qui prolonge le délai

fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée, qui l'autorise à se fusionner avec la Compagnie dite *The Western Extension Railway Company*, et à acheter son entreprise, et à d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (60 intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (60) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendment.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (37) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa du Nord et de l'Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendment.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec des amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 27.—Après " règlement ", ajoutez ce qui suit comme paragraphe (1) :

"(1) La compagnie pourra aussi avoir un bureau à Londres, Angleterre, où pourront aussi se tenir les assemblées de la compagnie et de ses directeurs ".

Page 3, ligne 34.—Après " dépendent ", retranchez l'article 11 (onze).

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération demain.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat : Copie de toute la correspondance échangée entre le département de la Milice ou le gouvernement du Dominion et le gouvernement de la province de Québec et le conseil de ville de Québec

au sujet des améliorations à faire au manège militaire de Québec et de son agrandissement projeté.

La question de concours ayant été proposée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé : "Acte concernant la banque des Townships de l'Est," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à James Reid Steele," avec les témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu,

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé

Que la considération du dit rapport soit remise à demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé : "Acte pour faire droit à William Allen," avec les témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu,

L'honorable M. Owens a proposé, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer,

Que la considération du dit rapport soit remise à demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Florence Gough," ayant été lu,

L'honorable M. Watson a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le lundi, vingtième jour d'avril dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Florence Gough" a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit 20e jour d'avril A.D. 1903 et le 5e jour de mai A.D. 1903.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce cinquième jour de mai, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent trois.

SAMUEL E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Fulford, a proposé :

Que le bill pour faire droit à Florence Gough soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Fulford, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question du concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 28 mai 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand	Legris,	Montplaisir,
Baker,	Dever,	Lougheed,	Owens,
Béique,	Dobson,	Lovitt,	Poirier,
Bernier,	Domville,	Macdonald (I.P.-E.),	Robertson,
Bolduc,	Drummond,	Macdonald	Scott,
Boucherville, de	Edwards,	(Victoria),	Shehyn,
(C.M.G.),	Ferguson,	Mackay (Alma),	Sullivan,
Bowell	Foget,	McGregor,	Templeman,
(Sir Mackenzie),	Gibson,	McHugh,	Tessier,
Carling (Sir John),	Godbout,	McKay (Truro),	Thompson,
Casgrain	Kerr (Cobourg),	McMillan,	Vidal,
(de Lanaudière),	Kerr (Toronto),	McMullen,	Wark,
Casgrain (Windsor),	Kirchhoffer,	McSweeney,	Watson,
Church,	Landerkin,	Merner,	Yeo,
Coffey,	Landry,	Miller,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Scott:—Du révérend G. D. Bayne, modérateur; et du révérend J. K. MacLeod, greffier du Synode de Montréal et d'Ottawa, de l'église presbytérienne en Canada.

Par l'honorable M. Béique:—De S. T. Willett et autres.

Par l'honorable M. Coffey:—De E. Seybold et autres, directeurs provisoires de la Limited Empire Life Insurance Company.

Par l'honorable M. Poirier:—De Henry C. Read, de Sackville, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la Compagnie d'Assurance sur la vie *The Century*, demandant l'adoption d'une loi pour étendre le temps limité pour obtenir une licence sous la section 24 de l'Acte des assurances ;

De la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le temps limité pour commencer le dit chemin ;

De la Journeymen Tailors Union, No 132, de Toronto; et de la Trade and Labour Council, de Chatham, demandant séparément que le bill maintenant devant le Parlement, bill (D) intitulé: "Acte concernant les étiquettes des Unions Ouvrier" devienne loi.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT.
CHAMBRE DU COMITÉ No 8.
JEUDI, 28 mai 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la *Crown Bank of Canada* et des directeurs provisoires de cette banque, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge d'une année, à compter du 14 mai 1903, le délai fixé pour obtenir de la Trésorerie le certificat nécessaire, et à d'autres fins;

De R. A. Zimmerman et autres, de la cité de Scranton, Etat de Pennsylvanie, l'un des Etats-Unis d'Amérique; et de John Thompson et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant à être constituées en corporation sous le nom de *The Canadian Telephone and Telegraph Company*.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
JEUDI, 28 mai 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la "Royal Trust Company," constituée en corporation par la législature de la province de Québec, demandant à être constituée par une loi fédérale, et a constaté que la règle 49e n'a pas été pleinement observée, mais les pétitionnaires ayant représenté à votre comité qu'ils sont déjà revêtus d'à peu près les mêmes pouvoirs par la législature provinciale, et que la loi qu'ils demandent est à l'effet de faire cesser des doutes et de confirmer leurs pouvoirs dans tout le Dominion, votre comité recommande de suspendre dans ce cas la règle 49e, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que la règle 49, du Sénat, soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la Royal Trust Company, tel que recommandé dans le dixième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 10 mai 1902, demandant un état indiquant:—

1. Les noms de toutes les personnes qui ont été nommées ou qui ont été recommandées à la position de colonels honoraires ou de lieutenants-colonels honoraires dans

la force volontaire, avec désignation des régiments auxquels ils sont ou devaient être attachés, et mention de la date de chaque nomination;

2. Les états de service de chacune des personnes ainsi nommées ou recommandées;

3. Les noms de toutes les personnes qui ont recommandé telles nominations avec toute la correspondance échangée à ce sujet;

4. Les noms des personnes recommandées qui n'ont pas été nommées, distinguant les personnes dont la nomination a été refusée des personnes dont la nomination n'a pas encore été l'objet d'une décision et donnant pour chacune de ces personnes, la cause du refus ou du délai de sa nomination.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir Documents de la Session No 99.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 30 avril 1903, demandant copie de la correspondance et des communications échangées entre les diverses organisations ouvrières, ou toute personne en leur nom, et le département du Travail, relativement aux grèves qui se sont produites ou qui ont menacé de se produire en Canada au cours de l'année dernière.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir Documents de la Session No 100.*)

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
JEUDI, 28 mai 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Relativement au bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Florence Lee Gray," on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signfiication a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président-intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
JEUDI, 28 mai 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, votre comité a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, le bill proposé, la preuve de la publication et de la signification d'une copie du dit avis à la personne contre laquelle on demande le divorce, et tous les autres papiers renvoyés à votre comité avec la pétition de Harford Ashley, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec Sabra Maud Vandewater.

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité que les règles de votre honorable Chambre ont été observées quant à la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la partie défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
JEUDI, 28 mai 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Au sujet de la pétition de Jennie Davidson Moore, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province d'Ontario, épouse de Henry Tiffany Moore, du village de Bridgewater, comté de Hastings, province d'Ontario, demandant qu'il plaise à votre honorable Chambre de suspendre les prescriptions de la règle 104 du Sénat, et de lui permettre de présenter une pétition pour l'obtention d'un bill de divorce, nonobstant le fait que les avis de son intention de demander l'adoption d'un bill de divorce n'aient pas été publiés durant une période de six mois dans deux journaux publiés en la cité d'Ottawa ;

Après sérieuse considération des faits allégués et des circonstances du cas et, spécialement, vu que les avis maintenant en voie de publication dans les journaux de la cité d'Otawa permettront à la pétitionnaire de procéder, durant la prochaine session du Parlement, à l'obtention d'un bill de divorce; votre comité est d'avis que les prescriptions de la règle 104 doivent être observées.

Il recommande en conséquence que la demande de la pétitionnaire ne soit pas accordée.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président-intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:
Que le dit rapport soit adopté.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé: "Acte constituant en corporation la 'Home Savings Bank of Canada,'" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.
Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—
Ligne 10.—Retranchez "Savings".
Ligne 15.—Retranchez "William. Thomas Murray".
Ligne 16.—Après "Wood" insérez "tous de la cité de Toronto, comté d'York, province d'Ontario".
Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.
Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (71) intitulé: "Acte constituant en corporation le Compagnie dite *Imperial Agency,*" auquel elle demande les concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu une seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (107) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Empire Accident and Surety Company,*" auquelle elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (115) intitule: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company,*" auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable M. Dobson a présenté au Sénat un bill (M) intitulé: "Acte pour faire droit à Harford Ashley."
Le dit bill a été lu la première fois.
L'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:
Que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.
Objection ayant été faite à la dite motion,
La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Conformement à l'ordre du jour, le bill (60) intitulé: " Acte concernant la Huron et Ontario Railway Company," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa du Nord et de l'Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (31) intitulé: " Acte concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (68) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Lumbermen's Fire Insurance Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (72) intitulé: " Acte concernant la Banque de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mackay (Alma), secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (79) intitulé: " Acte constituant en corporation la Banque dite *The Bank of Winnipeg*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (12) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier le Code criminel, 1892."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le second article a été lu et amendé comme il suit:—

Dans l'annexe :

Page 1, ligne 9.—Retranchez " propriétaire, locateur ".

Page 1, ligne 10.—Retranchez " directeur " et insérez " agent ou ayant la charge ou la direction ".

Page 1, ligne 13.—Après " divertissement " insérez " immoral, indécent, ou ".

Page 1, ligne 23.—Après " divertissement " insérez " immoral, indécent, ou ".

Page 2, ligne 1.—Retranchez tous les mots depuis " comprend " jusqu'à " ouvert " ligne 2 et insérez " tout lieu ".

Page 2, ligne 4.—Après " musicaux " insérez " acrobatiques ".

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le bill soit imprimé tel qu'amendé et lu la troisième fois, jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (G) intitulé: " Acte pour faire droit à Florence Lee Gray, ayant été lu,

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à Florence Lee Gray, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies, 1902," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la naturalisation et les aubains," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Coast Yukon Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (30) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Federal Oil Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mardi, le neuvième jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: "Acte concernant la Corporation permanente d'hypothèques du Canada et du Canada Occidental, et changeant son nom en celui de *Canada Permanent Mortgage Corporation*." a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance Mutuelle du Canada, sur la vie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à James Reid Steele, ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé: " Acte pour faire droit à William Allen," ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que la résolution relative au remboursement de l'honoraire dans l'affaire de James Stovel, pétitionnaire pour un bill de divorce, passée le 29e jour d'avril dernier, soit amendée en ajoutant les mots " pendant la session de 1901 " après le mot " Sénat " dans la 2e ligne.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (28) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que le bill (109) intitulé: " Acte à l'effet de corriger une erreur d'écriture dans l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer dEdmonton au lac des Esclaves " soit placé sur l'ordre du jour pour la seconde lecture, demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 29 mai 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Dobson,	Lovitt,	Robertson,
Bernier,	Edwards,	Macdonald (I.P.-E.),	Scott,
Bolduc,	Ellis,	Macdonald (Victoria),	Shehyn,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McGregor,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Frost,	McHugh,	Templeman,
Carling (Sir John),	Gibson,	McKay (Truro),	Tessier,
Casgrain (de Lanaudière),	Godbout,	McMillan,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Gowan (C.M.G.),	McMullen,	Thompson,
Church,	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Vidal,
Coffey,	Kerr (Toronto),	Merner,	Wark,
Dandurand	Landerkin,	Miller,	Watson,
Dever,	Landry,	Montplaisir,	Yeo,
	Legris,	Poirier,	Young.
	Lougheed,		

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Scott a proposé, secondé par l'honorable M. Templeman,

Que lorsque le Sénat s'ajournera cet après-midi, il reste ajourné jusqu'à lundi prochain à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Dandurand:—De R. Chévrier, président, et F. A. Gendron, secrétaire de la Compagnie de chemin de fer Interprovinciale et de la Baie de James.

Par l'honorable M. Coffey:—De James Pearson et autres, de la cité de Toronto, et autres, d'autres lieux, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue à Ottawa.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De James Sinclair McDougall, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'autoriser le Commissaire des brevets à recevoir certains droits et à remettre en vigueur les brevets No 39,203 et No 39,999 ;

De Frederic Nichols, de la cité de Toronto, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " The Canadian Transportation and Storage Company ";

De James Robert Allan et autres, de la cité d'Ottawa, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " The City and County Bank of Canada ";

De James Curry et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " The Citizens' Bank of Canada " ;

De H. A. Wiley et autres, de la ville de Port-Arthur, demandant à être constitués en corporation aux fins de construire un chemin de fer des rives du lac Supérieur, dans la baie Nepigon, jusqu'à un point sur le lac Nepigon, et pour d'autres objets y relatifs;

De D. J. McDougall, de la cité d'Ottawa, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Dominion Gas Improvement Company

De Charles L. Denison, de la cité de Toronto, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " The Toronto and Hamilton Railway Company ";

De la corporation de la cité de Winnipeg, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à rendre utilisable et à exploiter la force hydraulique de la rivière Assiniboine, à construire des travaux et à les exploiter.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le bill (No 107) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Empire Accident and Surety Company,*" soit placé sur l'ordre du jour et qu'il soit lu une seconde fois, mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill (100) intitulé: " Acte constituant en corporation la Banque dite *Colonial Bank of Canada,*" soit renvoyé au comité des Ordres Permanents, en conformité avec la règle 59e du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé : " Acte constituant en corporation la *Home Savings Bank of Canada,*" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été Résolu que le bill passe, et que son titre soit " Acte constituant en corporation la *Home* Bank of Canada."

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: " Acte concernant les étiquettes des Unions Ouvrières," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (56) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Quebec, Saguenay and Gulf of St. Lawrence Railway Company,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: "Acte concernant la Winnipeg Western Land Corporation (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé : "Acte concernant la Compagnie des Terres d'Ontario et Qu'Appelle (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (69) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The North-west Coal and Coke Railway Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (80) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (82) intitulé: "Acte concernant l'immigration chinoise et visant à la restreindre," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (105) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *Standard Car Truck Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (109) intitulé: "Acte à l'effet de corriger une erreur d'écriture dans l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu au long à la table.

Le dit bill a été alors lu au long par le greffier.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (129) intitulé: "Acte concernant la Crown Bank of Canada," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable Président a déclaré le Sénat continué à lundi prochain, à huit heures du soir.

Lundi, 1er juin 1903.

Le Sénat s'est r?uni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Domville,	Lovitt,	Robertson,
Bernier,	Drummond,	Macdonald (I.P.-E.),	Scott,
Bolduc,	Edwards,	Macdonald (Victoria),	Shehyn,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	MacKeen,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Templeman,
Casgrain (de Lanaudière),	Fiset,	McGregor,	Tessier,
Casgrain (Windsor),	Frost,	McMullen,	Thibaudeau (Rigaud),
Church,	Hingston, (Sir William),	McSweeney,	Thompson,
Coffey,	Kerr (Cobourg),	Merner,	Vidal,
Dandurand	Landerkin,	Miller,	Wood,
Dever,	Landry,	Montplaisir,	Yeo,
Dobson,	Legris,	Poirier,	Young.
	Lougheed,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De Robert Wood et Ralph Smailes, représentants de la Compagnie dite la *Midway and Vernon Railway Company.*

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que la pétition de Robert Wood et de Ralph Smailes, représentants de la Compagnie dite la *Midway and Vernon Railway Company,* constituée en corporation par la législature de la Colombie-Britannique, demandant la permission de présenter une pétition pour l'adoption d'un acte d'incorporation par le Parlement fédéral, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier.

Par l'honorable M. Sullivan :—Du Queen's College de Kingston.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend G. D. Bayne, *moderator,* et du révérend J. R. MacLeod, *clerk,* du synode de Montréal et d'Ottawa, de l'Eglise Presbytérienne, en Canada, demandant que le droit proposé de $500 sur chaque Chinois entrant en Canada ne soit pas imposé ;

De S. T. Willett et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie dite *The Montreal-Longueil Bridge Company ;*

De E. Seybold et autres, directeurs provisoires de la Compagnie d'assurances sur la vie l'Empire-Uni, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai dans lequel il peut être accordé et délivré une licence sous l'Acte des Assurances ;

De H. C. Read et autres, de Sackville, province du Nouveau-Brunswick, demandant à être constitué en corporation sous le nom de *Prince Edward Island Ferry Company.*

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat la correspondance relative aux steamers d'hiver, 1902-03.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 98.*)

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Qu'un humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :

Etat indiquant année par année les quantités de chaque espèce de bois enregistrées au port d'Ottawa pour l'exportation, depuis 1892 jusqu'à date.

Semblable état pour le port de Montréal.

Semblable état pour le port de Trois-Rivières.

Semblable état pour le port de Québec.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :

Etat indiquant année par année, depuis 1896 jusqu'à date, le nombre de billots de sciage et d'autres pièces de bois qui ont passé par les glissoires du Saint-Maurice, distinguant le nombre de morceaux arrêtés respectivement aux Grandes-Piles, à Grand'-Mère et aux chutes Shawinigan, (pour être employés à chacun de ces endroits ou expédiés de chacun de ces endroits), du nombre de morceaux descendus jusqu'aux Trois-Rivières.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :

Etat indiquant la quantité et la valeur du bois à pulpe exporté du port de Trois-Rivières depuis 1896 jusqu'à date, cette état indiquant la quantité et la valeur du bois exporté année par année ; et dans le cas où les exportateurs n'auraient pas déclaré les quantités à l'officier des douanes, indiquer la valeur par corde sur laquelle a été basée la valeur totale, telle que déclarée par les exportateurs.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (15) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des élections fédérales, 1900 ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (17) intitulé : " Acte à l'effet de faciliter l'accommodement des différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (43) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company,*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (88) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance Mutuelle contre le feu, de la cité de Montréal, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie Montréal-Québec d'assurance contre le l'incendie," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Shehyn, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (90) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de *The Niagara-Welland Power Company,*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (92) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de Garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de *The Dominion Guarantee Company, Limited,*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (108) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (113) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Sault St. Louis Light and Power Company,*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (118) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique-Canadien," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (146) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (42) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (83) intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *The New Canadian Company, Limited,*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (126) intitulé : " Acte concernant la Compagnie dite *The Mexican Light and Power Company, Limited,*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, en conformité de la règle cinquante-neuf du Sénat.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (28) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental," tel qu'amendé, ayant été lu.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé en amendement :

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, pour reconsidération et pour être amendé, en retranchant dans la section 4, sous-section première, paragraphe *b*, tous les mots après " Bassin de Gaspé," et en les remplaçant par ce qui suit :

" Cette ligne sera établie dans les limites des paroisses riveraines, et aussi près que possible du rivage de la Baie des Chaleurs et du golfe Saint-Laurent."

2. En retranchant, dans la sous-section 2 de la section 4, les mots " definie à l'alinéa (*b*)" pour les remplacer par les suivants : " se dirigeant de Paspébiac vers Port-Daniel."

Après débat,

L'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé :

Que le débat soit ajourné maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Montplaisir,
Bolduc,	Landry,	Merner,	Sullivan,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I.P.-E.),	Miller,	Thibaudeau (Rigaud).—14.
Dobson,	McDonald (Victoria),		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Dandurand,	Kerr (Cobourg),	Scott,
Boucherville, de	Domville,	Landerkin,	Shehyn,
Casgrain (de Lanaudière),	Edwards,	Lovitt,	Templeman,
	Ellis,	McMullen,	Tessier,
Church,	Fiset,	Power (Président),	Yeo,
Coffey,	Frost,	Robertson,	Young.—23.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, la Chambre s'est divisée de nouveau, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Domville,	Landerkin,	Shehyn,
Casgrain (de Lanaudière),	Edwards,	Lovitt,	Templeman,
	Ellis,	McMullen,	Tessier,
Church,	Fiset,	Power (Président),	Yeo,
Coffey,	Frost,	Robertson,	Young.—22.
Dandurand,	Kerr (Cobourg),	Scott,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bolduc,	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Montplaisir,
Boucherville, de	Landry,	Merner,	Sullivan,
Casgrain (Windsor),	Macdonald (I.P.-E.),	Miller,	Thibaudeau (Rigaud).—13.
Dobson,			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (109) intitulé: " Acte à l'effet de corriger une erreur d'écriture dans l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des élections fédérales contestées," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: " Acte à l'effet d'étendre les pouvoirs des compagnies de prêts," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (40) intitulé: " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *International Railway Appliance Company,*" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria) il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (51) intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la banque dite *The Northern Bank,*" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (78) intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte des pensions de la Milice, de 1901," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (93) intitulé : " Acte constituant en corporation l'association dite *The Shipping Federation of Canada,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill (103) intitulé : " Acte concernant la Compagnie dite *Royal Trust Company,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au le bill (L) intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la naturalisation et les aubains," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 2 juin 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Coffey,
Dandurand
Dever,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Fulford,
Gibson,
Godbout,
Hingston, (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McDonald, (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Pelletier, (Sir Alphonse),
Poirier,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Wark,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De John Harold Senklen et autres, de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De James Pearson, de la cité d'Ottawa, et d'autres, d'ailleurs, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer Nipissingue à Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui modifie leur acte constitutif en leur accordant le pouvoir d'étendre leur ligne de chemin de fer ;

De R. Chevrier, président, et F. A. Gendron, secrétaire, de la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement de leur voie ferrée.

L'honorable M. Gibson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
OTTAWA, 2 juin 1903.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

65. Rapport conjoint de W. F. King, astronome en chef du Canada, et d'Edward A. Bond, ingénieur et arpenteur de l'Etat de New-York, E.-U.A., sur l'exploration de la frontière internationale entre Québec et New-York et la mise en place de nouvelles bornes. (*Documents de la Session*).

66. Réponse à adresse du Sénat du 19 mars 1903.—Copie de tous arrêtés du Conseil désavouant des lois adoptées par les diverses législatures, depuis les derniers rapports présentés au Parlement, aussi copie des rapports présentés au Conseil par le ministre de la Justice, donnant les raisons du désaveu. (*Doc. Sess.*)

67. Réponse à adresse du Sénat du 20 mars 1903.—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral, les gouvernements des différentes provinces et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, relativement au désaveu de lois adoptées par ces gouvernements, depuis la date du dernier rapport présenté au parlement.

68. Réponse à adresse du 30 mars 1903.—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les différentes législatures provinciales au sujet de l'augmentation des subventions payées aux provinces en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. (*Doc. Sess.*)

74. Réponse à ordre du 9 avril 1902.—Etat indiquant,—

1. Combien de bestiaux, moutons et chevaux ont été tués par les locomotives sur tous les chemins de fer canadiens, chaque année, depuis 1890,

(*a*) aux points de croisement avec les grandes routes ;

(*b*) à d'autres points sur les lignes.

2. Combien de locomotives et de wagons, s'il en est, ont déraillé ou ont été endommagés, chacune des dites années, pour avoir frappé des bestiaux, moutons et chevaux,

(*a*) aux points de croisement avec les grandes routes ;

(*b*) à d'autres points sur les lignes.

3. Combien d'employés de chemins de fer et de voyageurs, s'il en est, ont été tués ou blessés, chacune des dites années, par suite de collisions de locomotives avec des bestiaux, moutons ou chevaux,

(*a*) aux points de croisement avec les grandes routes ;

(*b*) à d'autres points sur les lignes.

4. Quelle est la valeur totale estimative des dits animaux tués sur les dits chemins de fer, chacune des dites années, pour avoir été frappés par des locomotives.

5. Quel est le montant total estimatif des avaries causées au matériel roulant et autres propriétés de chemins de fer sur toutes les lignes canadiennes, chacune des dites années, par suite de collisions avec les dits animaux.

6. Combien de trains ont déraillé en tout ou en partie sur toutes les dites lignes, chacune des dites années, par suite de l'action de la gelée sur la voie aux points où se trouvaient les anciennes fosses garde-bestiaux. (*Doc. Sess.*)

79. Réponse à Adresse du 2 avril 1903.—Copie de tous jugements ou opinions de la Cour Suprême du Manitoba concernant le prétendu droit d'exemption de taxe réclamé par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour les terres de la dite compagnie dans les Territoires du Nord-Ouest ou dans le Manitoba. (*Doc. Sess.*)

89. Correspondance faisant suite à celle déjà soumise au sujet de la convention entre l'Australie et l'*Eastern Extension Company* concernant le câble du Pacifique. (*Doc. Sess., et distribution.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

64. Réponse à ordre du 6 avril 1903.—Etat indiquant,—

1. la quantité de légumes déclarée en douane à Montréal comme étant importée des Etats-Unis depuis le 1er février 1902 jusqu'au 1er mars 1903 ;

2. la quantité de légumes déclarée en douane à Toronto comme étant importée des Etats-Unis depuis le 1er février 1902 jusqu'au 1er mars 1903 ; et

3. le montant des droits imposés et perçus dans chaque cas, respectivement.

69. Réponse à ordre du 23 mars 1903.—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou aucun de ses membres et W. W. Fitzgerald, de Grenfell, Assiniboïa, ou quelqu'un en son nom, au sujet de la cancellation de son inscription pour un homestead et une préemption.

70. Réponse à ordre du 23 mars 1903.—Copie de toute correspondance, lettres, documents, etc., se rapportant aux difficultés au sujet de la réserve indienne de Doncaster, dans le comté de Terrebonne.

71. Réponse à ordre du 23 mars 1903.—Copie de toute correspondance, lettres et documents se rapportant à la demande faite au gouvernement fédéral au sujet de la construction d'un bureau de poste dans la ville de Terrebonne, comté de Terrbonne.

72. Réponse à ordre du 30 mars 1903.—Etat indiquant, en détail, les sommes d'argent payées à des journaux, compagnies de journaux et propriétaires ou agents de publications dans le Royaume-Uni, en France ou aux Etats-Unis, depuis le 30 juin dernier.

72*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 30 mars 1903.—Etat indiquant, en détail, les sommes d'argent payées à des journaux, compagnies de journaux et propriétaires ou agents de publications dans le Royaume-Uni, en France ou aux Etats-Unis depuis le 30 juin dernier.

73. Réponse à ordre du 30 mars 1903.—Etat indiquant,—

1. Le montant total payé jusqu'à date par le gouvernement à la Compagnie du Grand Tronc pour affermage de la ligne entre Sainte-Rosalie et Montréal ;

2. Le montant total payé jusqu'à date par le gouvernement au Grand Tronc pour droit de passage sur le pont de Victoria ;

3. Le montant total payé par le gouvernement au Grand Tronc pour sa quote-part des facilités terminales à la gare Bonaventure.

75. Réponse à adresse du 30 mars 1903.—Copie de tous plans et devis soumis par la Compagnie du chemin souterrain de Montréal pour approbation, de tous décrets du conseil, s'il en est, approuvant ces plans, et de tout rapport sur le progrès des travaux. Aussi, état indiquant le montant d'argent dépensé pour l'entreprise, et le montant du dépôt fait par la compagnie. Aussi, copie de tous papiers ou correspondance concernant l'entreprise.

76. Réponse à adresse du 6 avril 1903.—Copie de tous papiers, documents et correspondance entre le département des Chemins de fer et Canaux, le département de la Justice, le Bureau de la Trésorerie et l'Auditeur général, ou entre aucun d'entre eux au sujet de la promotion de M. F. A. Dixon, au grade de commis principal, avec salaire annuel de $1,800, à dater du 1er juillet 1902 et au sujet du paiement du dit salaire ; les dits papiers devant inclure le rapport du sous-chef du département des Chemins de fer et Canaux, tel que requis par le paragraphe (*a*) de l'article 15 de l'Acte du service civil, la minute ou le mémoire du ministre des Chemins de fer approuvant le dit rapport, copie du décret du conseil créant la position de commis principal, conformément à l'article 15 du dit acte, et du décret du conseil à ce sujet en date du 20 mai 1902, ainsi que tous papiers, documents, lettres et procédures en cette affaire mentionnés aux pages 49 à 55 du rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1902.

77. Réponse à ordre du 6 avril 1903.—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, photographies et correspondance quelconques entre le département de l'Agriculture et toutes personne ou personnes au sujet du choléra qui sévit sur les porcs dans le township de Yarmouth, Ontario.

80. Réponse à ordre du 2 avril 1903.—Copie de toute correspondance,—

1. entre le département du Revenu de l'Intérieur et les manufacturiers de pèse-grains automatiques attachés aux batteuses mécaniques dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest ;

2. entre le département du Revenu de l'Intérieur et les inventeurs de pèse-grains automatiques attachés aux batteuses mécaniques; et

3. entre le département du Revenu de l'Intérieur et les propriétaires de batteuses mécaniques qui se servent de pèse-grains automatiques dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. Aussi, copie du rapport de l'inspecteur en chef et de l'architecte qui a fait le modèle de l'appareil de pesage dit *Standard Grain Weigher* fabriqué par la "Globe Manufacturing Company," de Winnipeg.

81. Réponse à ordre du 11 avril 1903.—Copie du bail consenti par le surintendant général des Affaires des Sauvages en faveur de S. G. Holbrook et Adam S. Benn pour la moitié sud du lot No 12, 2e concession, township de Tuscarora, comté de Brant ; aussi, copie du bail consenti par le dit surintendant général des Affaires des Sauvages en faveur d'un sieur Gibson pour la moitié sud du lot No 5, dans le dit township,—(le locataire sauvage, Robert S. Sawyer, ayant la propriété ou la jouissance des dits deux demi-lots) ; aussi, copie du bail ou arrangement, se rapportant à un des dits demi-lots, conclu (avant les dits baux en faveur de Holbrook et Benn et Gibson) par le dit surintendant général ou par le ci-devant agent des sauvages, le capitaine Hugh Stewart, en faveur d'un sieur R. Brant; aussi, copie de toutes inscriptions faites au dos des dits baux ou d'aucun d'eux; aussi, copie de toutes conventions ou écrits entre le dit surintendant général ou l'agent des sauvages, Daniel J. Lynch et les dits Holbrook et Benn au sujet de leurs dits baux; aussi, copie de tous reçus ou reconnaissances adressés au département des Affaires des Sauvages ou au dit Lynch pour le loyer ou autres paiements faits par les dits Holbrook et Benn ou par l'un d'eux en rapport avec le dit bail ou avec les dits terrains y mentionnés; aussi, copie de toutes lettres ou correspondance entre le dit département ou agent des sauvages, le ci-devant capitaine Hugh Stewart, et Daniel J. Lynch, et les dits Holbrook et Benn et Gibson et Brant ou entre ces derniers au sujet des matières ou choses susmentionnées, ou au sujet d'un certain bon pour la somme de dix piastres, daté du 3 avril 1901, fait par le dit Sawyer et payable par Hugh Stewart, le ci-devant agent des sauvages, au dit Holbrook; aussi, copie de toutes lettres ou correspondance entre le dit département et le dit agent des sauvages, Daniel J. Lynch, au sujet des dites matières et choses; aussi, un état détaillé indiquant tous les deniers reçus par le dit département du dit agent des sauvages, Daniel J. Lynch, pour ou à compte des dites matières et choses susmentionnées, avec les dates, les item et les montants, et pourquoi payés; aussi, indiquant à qui, pourquoi et par qui ces deniers ont été payés; aussi, copie de toutes pétitions ou écrits ayant trait au dit agent des sauvages, Daniel J. Lynch, et les noms des signataires; aussi, copie de tous documents, papiers et écrits se rapportant en quelque manière aux matières susmentionnées ou à quelqu'une d'entre elles.

82. Réponse à ordre du 6 avril 1903.—Relevé détaillé des montants pour frais de voyage, se rapportant au recensement de 1891, payés à tout commissaire de recensement dans la province de Québec depuis le 30 juin 1902, avec les noms des officiers auxquels ces frais de voyage ont été payés, et des localités visitées par le dit commissaire.

83. Réponse à adresse du 15 avril 1903.—Copie du contrat passé entre le gouvernement et la Compagnie canadienne de construction pour l'agrandissement et l'amélioration du canal de la Pointe-Farran, et des profils, plans, dessins et devis s'y rapportant; aussi, copie de tous comptes et réclamations des dits entrepreneurs pour travaux supplémentaires ou dommages subis par suite du dit contrat, et plus particulièrement, des réclamations 8*b*, 9 et 10 présentées par les entrepreneurs; aussi, copie du décret du conseil du 5 février 1900 autorisant le paiement de $70,309.74 à la compagnie de construction; aussi, copie de tous papiers, documents, lettres, mémoires, décrets du conseil et décisions du Bureau de la Trésorerie, au sujet des item 8*b*: fondations d'écluse sur le roc, $9,588.50 et 9: travaux supplémentaires pour vider l'eau du canal, tel que mentionné aux pages A—24, A—36, inclusivement, du rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1902.

84. Réponse partielle à ordre du 16 mars 1903.—Copie du rapport complet et de chaque rapport partiel à la suite de chaque séance des commissaires sur les affaires des métis, depuis le 1er janvier 1900.

Aussi, liste de toutes demandes de *scrip*, des noms et domiciles des personnes dont les demandes ont été acceptées et de la catégorie de *scrip* émis dans chaque cas.

Aussi, liste de toutes demandes de *scrip*, des noms et domiciles des personnes dont les demandes n'ont pas été acceptées et le motif ou les motifs du refus.

85. Réponse à adresse du 25 mars 1903.—Copie de toute correspondance reçue par le gouvernement et de toute réponse faite par icelui en rapport avec le chemin de fer de la Vallée du Sud-Est et celui des Comtés-Unis; aussi, copie de tous rapports qui ont pu être faits sur l'état actuel de ces chemins de fer.

86. Réponse à ordre du 4 mai 1903.—Copie de tous rapports d'ingénieurs, devis, estimations et correspondance concernant les explorations faites entre le lac Rice et le lac Ontario en rapport avec le canal de la Vallée de la Trent.

87. Réponse à ordre du 4 mai 1903.—Etat donnant les taux actuellement demandés sur la ligne de l'Intercolonial pour le transport du bétail sur pied, le charbon, le bois et pour le fret compris dans les classes de 1 à 10 entre Stellarton et West-River, entre Stellarton et Antigonish et entre Stellarton et Pictou-Landing, et aussi les taux demandés en 1897 pour ces mêmes classes d'articles entre les mêmes points.

88. Réponse à ordre du 4 mai 1903.—Copie de toute correspondance, rapports et autres documents dans le département des Travaux publics, au sujet de la réclamation d'Amable Paradis, de Whitford, Alberta, pour services d'un bac passeur et pour transport par icelui.

90. Réponse à adresse du 16 mars 1903.—Copie de tous papiers, documents, lettres, correspondance, etc., concernant les mesures prises pour l'extradition des nommés John Francis Gaynor et Benjamin D. Greene.

Votre comité recommande que 300 exemplaires d'un ouvrage publié, en anglais et en français, intitulé: "Décisions des Orateurs de la Chambre des Communes du Canada, de 1867 à 1900," par L. G. Desjardins, soient achetés au prix de $3 chacun pour l'usage des membres de la Chambre des Communes et de ceux des sénateurs qui n'en ont pas encore reçu un exemplaire.

Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son seizième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MARDI, 2 juin 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Stephen Wilson, de Red Deer, dans le district d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Rachel Wilson, a examiné la dite péti-

tion et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MARDI, 2 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de faire son onzième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill suivant (100) de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte constituant en corporation la banque dite *The Colonial Bank of Canada*, lequel lui a été renvoyé sous la règle 59e, et a constaté que les règles 49 et 50 ont été observées ; et comme il lui a été donné des raisons suffisantes de la non-présentation d'une pétition, votre comité recommande de suspendre les règles 53 et 54 relativement au dit bill.

Le tout respectueusement soumis,

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que les cinquante-troisième et cinquante-quatrième règles du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au bill précédent, suivant la recommandation énoncée dans le onzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MARDI, 2 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de Alfred A. Thibaudeau et autres, de la cité de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Imperial Company*, et a constaté que les avis requis par la règle 49e du Sénat n'ont pas été publiés pendant tout le temps voulu.

Votre comité recommande cependant de suspendre la règle 49e relativement à la dite pétition, vu que le comité qui sera chargé de ce bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de ce défaut de publicité.

Le tout respectueusement soumis,

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Thibaudeau (Rigaud), secondé par l'honorable M. Kerr (Cobourg), il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de A. A. Thibaudeau et autres, de la cité de Montréal, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Imperial Company*, suivant la recommandation énoncée dans le douzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MARDI, 2 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante :—

De Robert Wood et Ralph Smailes, représentant *The Midway and Vernon Railway Company*, constituée en corporation par la législature de la Colombie-Britannique, demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition aux fins de l'adoption d'un acte constitutif par le Parlement fédéral, nonobstant l'expiration du temps fixé pour la présentation des pétitions en obtention de bills privés. Comme il a été donné à votre comité des raisons suffisantes de ce retard, il recommande de suspendre la 52e règle du Sénat, et de permettre aux pétitionnaires de présenter une pétition comme ils le demandent.

Le tout respectueusement soumis,

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que la cinquante-deuxième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de Robert Wood et autres, suivant la recommandation énoncée dans le treizième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MARDI, 2 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De Thomas E. Robson et autres, de la cité de London, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation pour exercer les opérations de compagnie d'assurance contre les accidents et la maladie, et de garantie ou de sûreté;

De Donald D. Mann et autres, de la cité de Toronto, et d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Erie Ontario Power Company ;*

De la Compagnie du chemin de fer Central du Canada, demandant un acte à l'effet d'amender son acte constitutif en l'autorisant à construire certains embranchements ;

De la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De A. Stewart et autres, de la cité de Guelph, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Guelph and Georgian Bay Railway Company ;*

De J. H. Walker et autres, de Walkerville, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Père Marquette International Bridge Company ;*

De J. D. Maclennan, de la cité de Cleveland, Etat d'Ohio, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, du Canada, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Southern Central Pacific Railway Company ;*

De la Compagnie du chemin de fer Edmonton, Yukon et Pacifique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De J. N. McKendry, de la cité de Toronto, et d'autres, d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Chatham, Wallaceburg and Lake Erie Railway Company ;*

De G. E. Smith, de la cité de Québec, et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Gaspé and Western Railway Company ;*

De James Sinclair Macdougall, de la cité de Montréal, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'autoriser le Commissaire des brevets à recevoir des droits et à remettre en vigueur les brevets No 39,203 et No 39,999;

De H. C. Read, et autres, de Sackville, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Prince Edward Island Ferry Company ;*

De H. A. Wiley et autres, de la ville de Port-Arthur, demandant à être constitués en corporation aux fins de construire et exploiter un chemin de fer depuis le littoral du lac Supérieur, jusqu'à un point situé sur le lac Nepigon ;

De Charles L. Dennison, et autres, de la cité de Toronto, demandant à être constitués en corporation sous le nom *The Toronto and Hamilton Railway Company ;*

De Frank Denton, et autres, de la cité de Toronto, demandant à être constitués en corporation sous le nom *The Niagara, Queenston anr St. Catharines Railway Company ;*

De la *Mexican Light and Power Company, Limited,* constituée en corporation par lettres patentes sous l'Acte des Compagnies, 1902, demandant l'adoption d'une loi qui

l'autorise à acquérir et exploiter des voies ferrées, tramways, télégraphes et téléphones, en dehors du Dominion du Canada ;

De L. Ernest, et autres, de la ville de Nelson, province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation, avec pouvoir de construire et exploiter un chemin de fer allant de la rivière North-Fork à un point sur l'embranchement du Nid-de-Corbeau du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Le tout respectueusement soumis,

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Résolu, que l'acte du Sénat en date du dix-neuvième jour de mars dernier d'avoir reçu la pétition de L. Ernest, et autres, de Nelson, dans la Colombie-Britannique, demandant d'être constitués en compagnie incorporée, soit confirmé, nonobstant l'irrigularité de cette pétition.

L'honorable M. Young a présenté à la Chambre un bill (N) intitulé : " Acte pour faire droit à Stephen Wilson."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le mercredi, dix-septième jour de juin courant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a appelé l'attention sur les arrangements financiers convenus lors de l'union des colonies de l'Amérique du Nord, en 1867, sous la forme de fédération centrale, dite " Puissance du Canada ", devant comprendre les colonies qui joindraient ensuite cette fédération.—Que les provinces, par suite de leur développement, ne trouvent plus satisfaisants, actuellement, ces arrangements financiers, qui l'étaient il y a trente-six ans ;—et s'est enquis si le gouvernement a l'intention de donner effet cette année à la demande des gouvernements provinciaux pour obtenir une augmentation de leurs présentes subventions annuelles.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (111) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (114) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissing à la Baie de James ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (117) intitulé : " Acte constituant en corporation le Compagnie dite *The Hudson's Bay and Western Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (120) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (124) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (132) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Père Marquette International Bridge Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (162) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Erié, et, à l'effet d'en changer le nom en celui de *Jordan Light, Heat and Power Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (164) intitulé : " Acte constituant en corporation la banque dite *The Pacific Bank of Canada* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le bill (15) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des élections fédérales, 1900 ", soit placé sur l'ordre du jour pour se seconde lecture, jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le bill (100) intitulé : " Acte constituant en corporation la banque dite *The Colonial Bank of Canada* " soit placé sur l'ordre du jour pour la seconde lecture, jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (C) intitulé: " Acte pour faire droit à James Reid Steele," ayant été lu,

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: " Acte pour faire droit à James Reed Steele," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (A) intitulé: " Acte pour faire droit à William Allen," ayant été lu,

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé: " Acte pour faire droit à William Allen," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (12) intitulé : " Acte ayant pour objet de modifier le Code criminel, 1892 ", tel qu'amendé, ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (71) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Imperial Agency*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 3 juin 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Ellis,	Macdonald	Pelletier
Bernier,	Ferguson,	(Victoria),	(Sir Alphonse),
Bolduc,	Fiset,	Mackay (Alma),	Poirier,
Boucherville, de	Forget,	Mackeen,	Robertson,
(C.M.G.),	Frost,	McDonald,	Scott,
Bowell	Gibson,	(Cap-Breton),	Shehyn,
(Sir Mackenzie),	Godbout,	McGregor,	Templeman,
Carling (Sir John),	Kerr (Cobourg),	McHugh,	Thibaudeau
Casgrain (Windsor),	Kerr (Toronto),	McMillan,	(de La Vallière),
Church,	Landerkin,	McMullen,	Thompson,
Coffey,	Landry,	McSweeney,	Vidal,
Dandurand,	Legris,	Merner,	Wark,
Dever,	Lougheed,	Miller,	Wood,
Dobson,	Lovitt,	Montplaisir,	Yeo,
Domville,	Macdonald (I.P.-E.),		Young,

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

Du Queen's Collège, à Kingston, demandant un acte qui amende son acte d'incorporation en rendant sa constitution et son conseil d'administration non confessionnels, en constituant sa faculté de théologie une corporation séparée, et pour d'autres objets.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le bill (126) intitulé : " Acte concernant la Compagnie dite *The Mexican Light and Power Company, Limited,*" soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes-Rocheuses ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (56) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Quebec, Saguenay and Gulf of St. Lawrence Rail-*

way Company", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (35) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Coast Yukon Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (33) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (52) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (38) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (29) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (45) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (47) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Nipissing and Pontiac Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (70) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (110) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (119) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (148) intitulé: " Acte concernant certains fonds en fidéicommis du diocèse de Moosonee," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour conférer avec un comité semblable de la Chambre des Communes, en vue de reviser respectivement la règle 49 de cette honorable Chambre et la règle 51 de la Chambre des Communes, afin de les faire concorder; avec instruction de faire rapport.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le nom de l'honorable M. McGregor soit placé sur la liste du comité permanent des Bills Privés divers, à la place de celui de feu le sénateur Carmichael.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le rapport présenté par le greffier du Sénat le 16 mars dernier au sujet de l'absence de l'honorable M. Masson pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, et que le dit comité s'assemble demain à trois heures moins un quart de l'après-midi dans la salle du Sénat.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que l'ordre du Sénat d'hier renvoyant le bill (71) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Imperial Agency,*" au comité permanent des Bills Privés divers soit rescindé, et que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (12) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier le Code criminel, 1892," tel qu'amendé, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: "Acte concernant les etiquettes des Unions Ouvrières," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, onzième jour de juin courant.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (82) intitulé: "Acte concernant l'immigration chinoise et visant à la restreindre," ayant été lu,

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le débat soit ajourné à demain, et qu'il soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Conformément à l'ordre du jour le bill (40) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *International Railway Appliance Company,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (115) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company,*" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (68) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Lumberman's Fire Insurance Company,*" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (79) intitulé: " Acte constituant en corporation la Banque dite *The Bank of Winnipeg,*" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (K) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies, 1902," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (107) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Empire Accident and Surety Company,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (69) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The North-west Coal and Coke Railway Company,*" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (129) intitulé: " Acte concernant la Banque dite *Crown Bank of Canada,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (88) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la cité de Montréal, et à l'effet de changer son nom en celui de ' Compagnie Montréal-Québec d'assurance contre l'incendie ' " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de *The Niagara-Welland Power Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de *The Dominion Guarantee Company, Limited*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (108) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Sault St. Louis Light and Power Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (146) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool," a été lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (42) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (13) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des élections fédérales contestées."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (78) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte des pensions de la milice, de 1901."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (24) intitulé: "Acte à l'effet d'étendre les pouvoirs des compagnies de prêts."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article du bill a été lu et agréé.

Les articles restants ont été séparément lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et amendé de manière à se lire comme il suit: "Acte concernant certaines compagnies de prêts."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 4 juin 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Coffey,
Dandurand,
Dever,
Dobson,
Domville,
Drummond,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Kerr (Toronto),
Kerr (Toronto),
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
Mackeen,
McDonald, (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Pelletier (Sir Alphonse),
Poirier,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Vidal,
Wark,
Wood,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De John Harold Senkler et autres, de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui déclare le chemin de fer et les travaux de chemin de fer de la Compagnie dite *The Midway and Vernon Railway Company*, compagnie incorporée par la législature de la Colombie-Britannique, d'utilité publique pour le Canada, et pour d'autres objets.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité nommé pour prendre en considération les règles et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, a présenté le rapport suivant:—

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

COMITÉ DES RÈGLES ET COUTUMES DU SÉNAT ET DES PRIVILÈGES DU PARLEMENT,
SALLE DU SÉNAT,
JEUDI, 4 juin 1903.

Le comité nommé pour prendre en considération les règles et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, a l'honneur de faire rapport qu'il s'est réuni aujourd'hui. Après que votre comité eut pris connaissance du rapport du greffier du Sénat, daté du 16 mars dernier, relatif à l'absence de l'honorable M. Masson, et qui lui avait été renvoyé pour être pris en considération, il a été

Ordonné, que le dit rapport du greffier soit pris en considération par le comité, le onze courant, à trois heures moins un quart de l'après-midi; et que pendant ce temps

le greffier écrive à l'honorable M. Masson, pour l'informer du contenu du dit rapport et de la décision prise par le comité aujourd'hui, a ce sujet.

Le tout respectueusement soumis,

C. A. P. PELLETIER,
Président du comité.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (61) intitulé: "Acte concernant la Winnipeg Western Land Corporation (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (62) intitulé : "Acte concernant la Compagnie des Terres d'Ontario et Qu'Appelle (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (65) intitulé : "Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada sur la vie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (72) intitulé: "Acte concernant la Banque de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (93) intitulé: "Acte constituant en corporation l'association dite *The Shipping Federation of Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendment.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (103) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *Royal Trust Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Qu'un comité spécial soit nommé pour conférer avec un comité semblable de la Chambre des Communes, en vue de reviser la règle 49 du Sénat et la règle 51 de la Chambre des Communes; ce comité devant se composer de l'honorable Sir John Carling, de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, de l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), et du proposant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, pour lui demander de nmmer un comité spécial pour conférer avec le comité semblable de l'honorable le Sénat, en vue de reviser la règle 49 du Sénat et la règle 51 de la Chambre des Communes, et de les faire concorder.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Quebec, Saguenay and Gulf of St. Lawrence Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The êootenay, Cariboo and Pacific Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes Rocheuses," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des élections fédérales contestées," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte des pensions de la milice, de 1901," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Acte à l'effet d'étendre les pouvoirs des compagnies de prêts," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la seconde lecture du bill (82) intitulé: "Acte concernant l'immigration chinoise et visant à la restreindre," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (17) intitulé: "Acte à l'effet de faciliter l'accommodement des différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (83) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *The New Canadian Company, Limited,*" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (51) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque dite *The Northern Bank,*" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (L) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la naturalisation et les aubains," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (111) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (117) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Hudson's Bay and Western Railway Company,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (120) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (124) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (132) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Père Marquette International Bridge Company,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (162) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Erié, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *Jordan Light, Heat and Power Company,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (164) intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque dite *The Pacific Bank of Canada,*" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (100) intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque dite *The Colonial Bank of Canada,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des élections fédérales, 1900," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Nipissing and Pontiac Railway Company,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (110) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (126) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Mexican Light and Power Company, Limited,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 5 juin 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Dobson,	Lovitt,	Pelletier
Béique,	Domville,	Macdonald (I.P.-E.),	(Sir Alphonse),
Bernier,	Edwards,	Macdonald	Poirier,
Boucherville, de	Ellis,	(Victoria),	Robertson,
(C.M.G.),	Ferguson,	Mackay (Alma),	Scott,
Bowell	Fiset,	Mackeen,	Shehyn,
(Sir Mackenzie),	Frost,	McDonald,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Gibson,	(Cap-Breton),	Templeman,
Casgrain	Godbout,	McGregor,	Tessier,
(de Lanaudière),	Kerr (Cobourg),	McHugh,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Kerr (Toronto),	McMullen,	Vidal,
Church,	Landerkin,	McSweeney,	Wark,
Coffey,	Legris,	Merner,	Yeo,
Dandurand,	Lougheed,	Montplaisir,	Young,
Dever,			

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné au mardi le 9 courant, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Résolu, que depuis vendredi prochain, le douze juin, à la fin de la session, à moins qu'il en ait été autrement ordonné, lorsque le Sénat s'ajournera le vendredi, il restera ajourné au lundi suivant à huit heures du soir au lieu de trois heures de l'apres-midi, conformément à la règle trois du Sénat.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Coffey:—Du conseil du commerce et du travail de Brantfort.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat copie des soumissions reçues par le gouvernement pour un service de steamers entre la Grande-Bretagne et le Canada.

16 mai 1903.

En préparant nos estimations, nous avons calculé qu'en fixant un prix de passage maximum pour les immigrants se rendant au Canada sous des arrangements avec le

gouvernement canadien, ce prix maximum permettra au steamer de recevoir cinq livres (£5) par adulte, pour le transport de ces passagers.

Nous avons en outre calculé que le gouvernement impérial et le gouvernement canadien paieraient le taux postal maritime ordinaire pour le transport des malles postales expédiées par la voie de ces steamers.

Il est aussi entré dans nos prévisions que le gouvernement canadien nous aiderait à faire et que nous pourrions faire des arrangements satisfaisants avec les chemins de fer canadiens, pour obtenir et expédier des marchandises et des voyageurs d'un port canadien à un autre; et que ces arrangements assureraient à notre service un traitement non moins favorable que celui de tous autres paquebots les plus favorisés fréquentant ces ports.

Si dans nos prévisions nous nous sommes trompés, et si nous ne réussissons pas à faire les arraugements satisfaisants mentionnés dans le dernier alinéa, il nous faudra revoir les chiffres de notre soumission.

Espérant que nos offres seront accueillies par le gouvernement canadien,

Nous nous souscrivons, messieurs,

Vos obéissants serviteurs,

"THE BRITISH AND NORTH ATLANTIC STEAM NAVIGATION CO., LTD."

(Signé) J. G. WILDING,

Président.

A M. W. G. PARMELEE,
Député du ministre du Commerce,
Ottawa.

K.
Copie.

DOMINION LINE ROYAL MAIL STEAMERS,
HARVY BUILDINGS, 24 JAMES STREET,
LIVERPOOL, 16 mai 1903.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous adresser les propositions ci-dessous pour un service à vapeur entre la Grande-Bretagne et le Canada en réponse à l'appel de soumissions du gouvernement du Canada en date du 9 mars 1903.

Nous sommes disposés à passer contrat pour établir pas plus tard que le 1er mai 1905, et maintenir pendant dix (10) ans, un service semi-mensuel de steamers de vingt et un (21) nœuds de vitesse sur mer et un service semi-mensuel de steamers de seize (16) nœuds de vitesse sur mer.

Les steamers devront pouvoir atteindre ces vitesses en moyenne dans leurs meilleures traversées de l'Atlantique.

Les steamers seront parfaitement équipés sous tous les rapports et de la meilleure manière pour le transport des passagers, des malles et du fret sur l'Atlantique, et se conformeront aux prescriptions de l'Amirauté en ce qui concerne le service naval auxiliaire.

Les routes seront celles mentionnées dans la formule de soumissions envoyée par le gouvernement canadien, sauf les modifications qui pourraient se faire du consentement du gouvernement canadien.

Nous mettons sous ce pli un chèque de banque certifié au chiffre de dix mille livres (£10,000) comme l'exige la demande de soumissions.

Le montant de la subvention annuelle payable semestriellement, requis pour l'exécution du service est de deux cent mille livres (£200,000).

K.
Copie.

ALLAN LINES OF ROYAL MAIL STEAMSHIPS,
MONTRÉAL, 29 mai 1903.

MONSIEUR,—Relativement à l'appel de soumissions fait par vous le 9 mars 1903, pour un service de steamers entre la Grande-Bretagne et le Canada, nous avons main-

tenant l'honneur d'offrir de fournir le service spécifié dans cet appel, pendant une période de dix années à compter du 1er mai 1905, pour et moyennant une subvention annuelle de trois cent mille livres sterling (£300,000), payable semi-annuellement.

Les routes devront être celles spécifiées, sauf que nous nous réservons le choix de diriger les steamers de 21 nœuds de marche sur Halifax pendant toute l'année, au lieu de les conduire à Québec pendant l'été. Des mesures seront prises pour les inspections annuelles des steamers-poste.

Ci-inclus un chèque accepté pour $48,666.66.

Vos, etc., etc.,

(Signé) JAS. ET ALEX. ALLAN,
(Signé) H. ET A. ALLAN.

M. W. G. PARMELEE,
Sous-ministre du Commerce,
Ottawa.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table,

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier le Code criminel, 1892," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: " Acte concernant la Winnipeg Western Land Corporation (à responsabilité limitée)," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé: " Acte concernant la Compagnie des Terres d'Ontario et Qu'Appelle (à responsabilité limitée)," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada sur la vie," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (72) intitulé: " Acte concernant la Banque de Montréal," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé: " Acte constituant en corporation l'association dite *TheShipping Federation of Canada,*" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (103) intitulé: " Acte concernant la Compagnie dite *Royal Trust Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (45) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (119) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (148) intitulé: " Acte concernant certains fonds en fidéicommis du diocèse de Moosonee," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: " Acte à l'effet de faciliter l'accommodement des différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (15) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des élections fédérales, 1900."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable Président a déclaré le Sénat continué à mardi, le neuf courant, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 9 juin 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Bernier,	Ellis,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Bolduc,	Ferguson,	Mackeen,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McDonald, (Cap-Breton),	Shehyn,
Carling (Sir John),	Frost,	McGregor,	Sullivan,
Casgrain (de Lanaudière),	Gibson,	McHugh,	Templeman,
Casgrain (Windsor),	Kerr (Cobourg),	McKay (Truro),	Tessier,
Church,	Kerr (Toronto),	Merner,	Thibaudeau (Rigaud),
Coffey,	Landerkin,	Montplaisir,	Vidal,
Dandurand,	Landry,	Owens,	Wark,
Dever,	Legris,	Pelletier (Sir Alphonse),	Yeo,
Edwards,	Lougheed,		Young,
	Lovitt,		
	Macdonald (I.P.-E.),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—De Charles S. Birch, et d'autres, de Sidney; et, de madame H. P. Bell, tous dans la province de la Colombie-Britannique.

L'honorable M. Young, du comité permanents des Ordres Permanents, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MARDI, 9 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De Frederick William Stobart et autres, de Winnipeg, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "La Banque du Nord-Ouest du Canada" (*The North-west Bank of Canada* ;

De C. H. Mackintosh et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Canada Industrials, Limited.*"

De la Compagnie de chemin de fer de l'Alberta Occidental, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de remettre en vigueur et amender son acte corporatif ;

De James Whyte, de Toronto, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Columbia River Improvement Company* ;

De J. A. Christie et autres, d'Ottawa, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Canadian Yukon Western Railway Company;*

De Jos. R. Laurendeau, de la cité de Montréal, et d'autres, d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de transport de Saint-Joseph" ;

De la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James, demandant l'adoption d'un acte à l'effet d'étendre le délai fixé pour le commencement de ses travaux;

De James Pearson et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui leur donne le pouvoir d'étendre leur ligne de chemin de fer ;

De la Compagnie de chemin de fer *Midway and Vernon*, constituée en corporation par la législature de la Colombie-Britannique, demandant à être autorisée par le Parlement fédéral.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MARDI, 9 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie dite *The New Canadian Company*, (à responsabilité limitée), constituée en corporation en vertu de l'Acte des compagnies, 1862-1900, de la Grande-Bretagne, demandant à être constituée en corporation par le Parlement du Canada, et a constaté que la règle 49*c* n'a pas été tout à fait observée en ce que l'avis de demande de constitution en corporation n'a été publié que dans la province de Québec; mais comme votre comité a eu l'assurance que le bill maintenant sous la considération du Sénat serait amendé de manière à limiter les opérations de la compagnie à cette province, il recommande la suspension de la règle 49*c* relativement à la dite pétition.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MARDI, 9 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de Joseph Arthur Tate et autres, de la ville de Sherbrooke, province de Québec, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Federal Oil Company*, et a constaté que les avis exigés par les règles 50 et 49*c*, n'ont pas eu toute la durée voulue; comme ils ont justifié du retard, votre comité recommande de suspendre les dites règles, vu ques le comité auquel le bill sera renvoyé

pourra veiller à ce que personne n'ait à souffrir de prejudice par suite de cette insuffisance de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MARDI, 9 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de James Curry et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Citizens' Bank of Canada ;* et de J. R. Allan et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The City and County Bank of Canada;* et a constaté dans les deux cas que les règles 49*c* et 50 n'ont pas été pleinement observées, les avis n'ayant pas eu toute la durée de publicité voulue. Votre comité, trouvant satisfaisantes les raisons qu'on en a données, recommande de suspendre les dites règles, vu que le comité auquel les dits bills seront renvoyés pourra veiller à ce que personne n'ait à souffrir de cette insuffisance de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que les quarante-neuvième et cinquantième règles du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de James Curry et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom *The Citizens' Bank of Canada,* suivant la recommandation énoncée dans le dix-huitième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que les quarante-neuvième et cinquantième règles du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de J. R. Allan et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom *The City and County Bank of Canada,* suivant la recommendation énoncée dans le dix-huitième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Landerkin a présenté au Sénat un bill (O) intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque dite *The Citizens' Bank of Canada.*

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MARDI, 9 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement de sa ligne de chemin de fer projeté, et a constaté que l'avis de demande n'a été publié que dans la *Gazette du Canada*. Bien qu'il soit d'opinion que cet avis eut dû être publié dans la territoire du Yukon, votre comité decommande de suspendre les règles 49 et 50, vu que le comité auquel sera renvoyé ce bill pourra veiller à ce que personne n'ait à souffrir de préjudice par suite de ce défaut de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que les quarante-neuvième et cinquantième règles du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike, suivant la recommandation énoncée dans le dix-neuvième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (P) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta-Occidental."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 27 mai 1903, demandant copie de toute la correspondance échangée entre le département de la Milice ou le gouvernement du Dominion et le gouvernement de la province de Québec et le conseil de ville de Québec au sujet des améliorations à faire au manège militaire de Québec et de son agrandissement projeté.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 109.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (187) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant l'inspection de la lumière électrique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (28) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (91) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *Dominion Gas Improvement Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (121) intitulé: "Acte constituant en corporation la Consolidated Trusts Corporation," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (134) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Erie Ontario Power Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (143) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest canadien," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (163) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie l'Empire-Uni," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (172) intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque dite *City and County Bank of Canada*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat:—

Copie des totaux, comté par comté, du recensement forestier de la province de Québec, indiquant toutes les espèces de bois et les quantités pour chaque espèce.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Kerr (Toronto), a présenté au Sénat un bill (Q) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue à Ottawa."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des élections fédérales, 1900," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (L) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la naturalisation et les aubains."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article ayant été lu, les paragraphes un et deux ont été agréés ;

Les paragraphes trois et quatre ont été remis ;

Les paragraphes restants ont été lus et agréés.

L'article deux a été lu et agréé.

L'article trois a été lu et agréé.

L'article quatre a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacKeen a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (30) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Federal Oil Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (115) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (68) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Lumberman's Fire Insurance Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé: " Acte constituant en corporation la Banque dite *The Bank of Winnipeg*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (K) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies, 1902," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The North-west Coal and Coke Railway Company*," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été
Ordonné que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été
Ordonné que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (82) intitulé: " Acte concernant l'immigration chinoise et visant à la restreindre," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain, et qu'il soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été
Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 10 juin 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Dever,	Macdonald (Victoria),	Poirier,
Béique,	Edwards,	Mackeen,	Robertson,
Bernier,	Ellis,	McDonald, (Cap-Breton),	Scott,
Bolduc,	Ferguson,	McGregor,	Shehyn,
Boucherville, de (C.M.G.),	Fiset,	McHugh,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Frost,	McKay (Truro),	Templeman,
Carling (Sir John),	Jones,	McMillan,	Tessier,
Casgrain (de Lanaudière),	Kerr (Cobourg),	McMullen,	Thibaudeau (de La Vallière),
Casgrain (Windsor),	Kerr (Toronto),	McSweeney,	Vidal,
Church,	Landerkin,	Merner,	Watson,
Coffey,	Landry,	Montplaisir,	Wood,
Dandurand,	Legris,	Owens,	Yeo,
	Lougheed,	Pelletier, (Sir Alphonse),	Young,
	Lovitt,		
	Macdonald (I.P.-E.),		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Kerr (Toronto):—De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (124) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (132) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Père Marquette International Bridge Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (43) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company*," a

fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (117) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Hudson's Bay and Western Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Retranchez " Western " et insérez " Occidental ".

Dans le titre :

Retranchez " Western " et insérez " Occidental ".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (114) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissing à la Baie de James," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (70) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (146) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Jones, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (111) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique," a fait rapport qu'il

avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (108) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (47) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Nipissing and Pontiac Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (45) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (110) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (119) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (162) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Erié, et à l'effet d'en changer le

nom en celui de *Jordan Light, Heat and Power Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (126) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Mexican Light and Power Company, Limited*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (120) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (112) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Canadian Industrial Corporation, Limited*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (182) intitulé: "Acte modifiant le chapitre 27 des Statuts Revisés concernant le département des Impressions et de la Papeterie publiques," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (183) intitulé: "Acte concernant le canal Desjardins," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (193) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des travaux publics," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été
Ordonné, que les quarante-neuvième et cinquantième règles du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la Federal Oil Company, suivant la recommandation énoncée dans le dix-septième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé :
Que la quarante-neuvième règle du Sénat soit suspendue relativement à la pétition de la Compagnie dite *The New Canadian Company, Limited,* suivant la recommandation énoncée dans le seizième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (83) intitulé: " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *The New Canadian Company, Limited,*" ayant été lu,
L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé :
Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Le dit bill a été lu la seconde fois, en conséquence.
Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (51) intitulé: " Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque dite *The Northern Bank,*" ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (164) intitulé: " Acte constituant en corporation la Banque dite *The Pacific Bank of Canada,*" ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 11 juin 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Drummond,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Béique,	Edwards,	Mackay (Alma),	Scott,
Bernier,	Ellis,	McDonald, (Cap-Breton),	Shehyn,
Bolduc,	Ferguson,	McGregor,	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	Fiset,	McHugh,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Frost,	McKay (Truro),	Thibaudeau (de La Vallière),
Carling (Sir John),	Fulford,	McMillan,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Gibson,	McMullen,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Jones,	McSweeney,	Vidal,
Church,	Kerr (Cobourg),	Merner,	Watson,
Coffey,	Kerr (Toronto),	Montplaisir,	Wood,
Dandurand,	Landerkin,	Owens,	Yeo,
Dever,	Landry,	Perley,	Young.
	Lougheed,	Poirier,	
	Lovitt,		
	Macdonald (I.P.-E.),		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

Du conseil du commerce et du travail de Brantford, demandant l'adoption du bill (D) maintenant devant le Parlement et intitulé: "Acte concernant les étiquettes des Unions Ouvrières."

L'honorable M. Yeo, du comité nommé pour prendre en considération les règles et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

COMITÉ DES RÈGLES ET COUTUMES DU SÉNAT ET DES PRIVILÈGES DU PARLEMENT,
SALLE DU SÉNAT,
JEUDI, 11 juin 1903.

Le comité nommé pour prendre en considération les règles et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, auquel a été renvoyé le rapport du greffier, sur l'absence de l'honorable Louis F. R. Masson, pendant deux sessions consécutives du présent Parlement, a l'honneur de présenter son second rapport.

Conformement aux instructions de votre comité, le greffier a adressé le 4 du courant, une communication à l'honorable M. Masson pour l'informer de la décision prise par votre comité sur le rapport de son absence prolongée du Sénat, et lui demander s'il avait quelques raisons à faire valoir pour que son siège ne soit pas en conséquence déclaré vacant ;

L'honorable M. Masson n'a pas accusé réception de la communication du greffier.

Après avoir pris connaissance de ces faits, votre comité en est arrivé à la conclusion suivante:—

L'honorable Louis F. R. Masson ayant manqué durant deux sessions consécutives du Parlement, de faire acte de présence aux séances du Sénat, son siège en cette Chambre est, par application du paragraphe 1 de l'article 31 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, devenu vacant.

Votre comité recommmande que le Sénat adopte une résolution à cet effet.

Le tout respectueusement soumis,

JOHN YEO,

Président du comité.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé:

Que l'honorable Louis F. R. Masson, sénateur pour la division des Milles-Isles, dans la province de Québec, ayant manqué durant deux sessions consécutives du Parlement, de faire acte de présence aux séances du Sénat, il soit déclaré que son siège, par application du premier paragraphe de l'article trente et un de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, est devenu vacant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé:

Qu'une humble adresse, basée sur cette résolution, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur génral.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que les membres du Sénat désirent présenter à leur ancien collègue, l'honorable Louis François Rodrigue Masson, l'expression du grand regret qu'ils éprouvent en voyant se rompre le lien qui l'unissait au Sénat. Les membres du Sénat profitent de l'occasion pour consigner ici leur appréciation des grands services tant civils que militaires qu'il a rendus à son pays dans les diverses et importantes positions qu'il a honorablement occupées.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que Son Honneur le Président soit prié de faire parvenir une copie de la dite résolution à l'honorable Louis F. R. Masson.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (80) intitulé: " Acte concernant la Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (54) intitulé: "Acte concernant la Corporation permanente d'hypothèques du Canada et du Canada Occidental, et changeant son nom en celui de *Canada Permanent Mortgage Corporation*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (25) intitulé: "Acte concernant la Banque des Townships de l'Est," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (31) intitulé: "Acte concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 32.—Retranchez le paragraphe (*b*) de l'article 3.

Page 2, ligne 8.—Après "Canada", insérez: "mais le Gouverneur en conseil pourra, de temps à autre, prolonger ce délai pour une période n'excédant pas en tout douze années."

Page 2, ligne 42.—Après "propos", ajoutez ce qui suit comme paragraphe 7:

"7. Nonobstant toute disposition contenue dans l'*Acte des assurances,* l'Ordre ne sera pas requis de faire de dépôt pour avoir droit de commencer et exercer les opérations d'assurance contre la maladie autorisées par le présent acte: Mais la Trésorerie pourra exiger qu'un dépôt n'excédant pas $10,000 soit fait à même le dit fonds, aussitôt que le montant nécessaire à cette fin sera disponible."

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé: "Acte constituant en corporation la Société des Missions de l'Eglise Anglicane en Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (113) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Sault St. Louis Light and Power Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (186) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du revenu de l'intérieur," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (188) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des poids et mesures," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (124) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (132) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Père Marquette International Bridge Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (117) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Hudson's Bay and Western Railway Company*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissing à la Baie de James," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (146) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (111) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (108) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Nipissing and Pontiac Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (45) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (110) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (119) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (162) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Erié, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *Jordan Light, Heat and Power Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (126) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Mexican Light and Power Company, Limited*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (120) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (91) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *Dominion Gas Improvement Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (121) intitulé: "Acte constituant en corporation la *Consolidated Trusts Corporation*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (134) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Erie Ontario Power Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (143) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest canadien," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O) intitulé: " Acte constituant en corporation la Banque dite *The Citizens Bank of Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (163) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie l'Empire-Uni," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (172) intitulé: " Acte constituant en corporation la Banque dite *The City and County Bank of Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill (Q) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer dite *The Nipissing and Ottawa Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (L) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la naturalisation et les aubains."

(*En comité.*)

Article premier; le paragraphe trois a été reconsidéré et amendé comme il suit:—

Page 1, ligne 13.—Retranchez depuis " comté " jusqu'à " l'aubain " et insérez " de la résidence de ".

Page 1, ligne 14.—Retranchez " de " et insérez " ayant jurisdiction dans ".

Le paragraphe quatre a été reconsidéré et amendé comme il suit:—

Page 1, ligne 15.—Retranchez depuis " Suprême " jusqu'à " en ", ligne 16.

Page 1, ligne 16.—Après " comté " insérez " ou à la Cour de Circuit du comté, suivant le cas, de la résidence de l'aubain ".

Page 1, ligne 17.—Retranchez " de " et insérez " ayant jurisdiction dans ".

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumetrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendments ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les dits amendments soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque dite *The Northern Bank*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, pour la seconde lecture du bill (82) intitulé: "Acte concernant l'immigration chinoise et visant à la restreindre."

Après un nouveau débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Le Sénat, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, pour la seconde lecture du bill (82) intitulé: "Acte concernant l'immigration chinoise et visant à la restreindre.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Casgrain (de Lanaudière),	Frost,	Mackay (Alma),	Templeman,
Coffey,	Gibson,	McGregor,	Thibaudeau (de la Vallière),
Dandurand,	Jones,	McHugh,	Watson,
Dever,	Kerr (Cobourg),	McSweeny,	Yeo,
Ellis,	Kerr (Toronto),	Poirier,	Young.—23.
Fiset,	Landerkin,	Scott,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Drummond,	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bowell (Sir Mackenzie),	Landry,		Vidal,
	Lovitt,		Wood.—14.
	Macdonald (I. P.-E.),		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 12 juin 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (Windsor),
Church,
Coffey,
Dandurand,
Dever,
Drummond,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Fulford,
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Landerkin,
Landry,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
Mackeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Montplaisir,
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wood
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte à l'effet de modifier son acte d'incorporation, nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés.

De Charles S. Birch et autres, de Lindsay, et, de M. H. P. Bell, demandant que la loi augmentant le droit de taxe imposée sur chaque chinois entrant en Canada ne soit pas adoptée.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (79) intitulé: " Acte constituant en corporation la Banque dite *The Bank of Winnipeg*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (92) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de *The Dominion Guarantee Company, Limited*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (107) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Empire Accident and Surety Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (129) intitulé: "Acte concernant la Banque dite *Crown Bank of Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (148) intitulé: "Acte concernant certains fonds en fidéicommis du diocèse de Moosonee," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (83) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *The New Canadian Company, Limited*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 3, ligne 3.—Retranchez depuis "et" jusqu'à premier "de", ligne 4.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (80) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada (à responsabilité limitée)," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: "Acte concernant la corporation permanente d'hypothèques du Canada et du Canada Occidental, et changeant son nom en celui de *Canada Permanent Mortgage Corporation*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: "Acte concernant la Banque des Townships de l'Est," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: "Acte concernant l'Ordre Canadien des Gens des bois du Monde," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: "Acte constituant en corporation la Société des Missions de l'Eglise Anglicane en Canada, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (113) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Sault St. Louis Light and Power Company*," ayant été lu,

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Fulford, a proposé

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Bolduc, a proposé en amendment

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la naturalisation et les aubains," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (M) intitulé: "Acte pour faire droit à Harford Ashley," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Federal Oil Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (112) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Canadian Industrial Corporation, Limited,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (182) intitulé: " Acte modifiant le chapitre 27 des Statuts Revisés concernant le département des Impressions et de la Papeterie publiques," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (183) intitulé: " Acte concernant le canal Desjardins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (193) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des travaux publics," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (187) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant l'inspection de la lumière électrique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (K) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies, 1902," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), a présenté au Sénat un bill (R) intitulé : " Acte concernant la Compagnie dite *The Midway and Vernon Railway Company.*"

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: " Acte concernant les étiquettes des Unions Ouvrières," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à huit heures du soir.

Lundi, 15 juin 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Dobson,	MacKeen,	Sullivan,
Béique,	Ellis,	McDonald,	Templeman,
Bernier,	Ferguson,	(Cap-Breton),	Thibaudeau
Bolduc,	Fiset,	McGregor,	(de La Vallière),
Boucherville, de	Godbout,	McKay (Truro),	Thibaudeau,
(C.M.G.),	Landerkin,	McMillan,	(Rigaud),
Casgrain	Landry,	McMullen,	Thompson,
(de Lanaudière),	Legris,	McSweeney,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Lougheed,	Perley,	Watson,
Church,	Lovitt,	Poirier,	Wood,
Coffey,	Macdonald (I.P.-E.),	Robertson,	Yeo,
Dandurand,	Macdonald	Scott,	Young,
Dever,	(Victoria),	Shehyn,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 1er juin 1903, demandant un état indiquant, année par année, la quantité et la valeur du bois à pulpe exporté du port de Trois-Rivières depuis 1896 jusqu'à date, cet état indiquant la quantité et la valeur du bois exporté année par année; et dans le cas où les exportateurs n'auraient pas déclaré les quantités à l'officier des douanes, l'état devant indiquer la valeur par corde sur laquelle a été bassée la valeur totale, telle que déclarée par les exportateurs.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 111.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 1er mai 1903, demandant copie de tous documents quelconques relatifs à la commutation de la peine de mort prononcée contre Jos. A. Mathurin, y compris le rapport du juge qui a présidé à l'enquête, la permission du juge ayant été préalablement obtenue.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 112.*)

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 11 juin 1903.

Résolu,—Qu'il soit nommé un comité spécial pour conférer avec un comité semblable du Sénat, en vue de reviser respectivement la règle 51 de la Chambre des Communes et la règle 49*a* du Sénat, afin de les faire concorder ; avec instruction de faire

rapport ;—et que le dit comité soit composé de MM. Demers (Saint-Jean et Iberville), Johnston (Cap-Breton), Lancaster, Turgeon et Wilson.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté la résolution ci-dessus.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, rapports et recommandations du commissaire des entrepôts, et de tous autres documents se rapportant d'une manière quelconque à l'*Acte des grains*, depuis janvier 1901.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite *The Bank of Winnipeg*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de *The Dominion Guarantee Company, Limited*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (107) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Empire Accident and Surety Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (129) intitulé: "Acte concernant la banque dite *Crown Bank of Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (148) intitulé: "Acte concernant certains fonds en fidéicommis du diocèse de Moosonee," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (83) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *The New Canadian Company, Limited,*" tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Bolduc, a proposé en amendement:

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé en amendement à l'amendment:

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, pour plus amples considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Coffey,	Macdonald (I.P.-E.),	McKay (Truro),
Bernier,	Dobson,	Macdonald (Victoria),	McMillan,
Bolduc,	Ellis,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McGregor,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Landry,		Wood.—20.
	Legris,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Fiset,	Robertson,	Thompson,
Casgrain (de Lanaudière),	Landerkin,	Scott,	Watson,
	Lovitt,	Templeman,	Yeo,
Church,	McSweeney,	Thibaudeau (de la Vallière),	Young.—17.
Dandurand,	Power (Prèsident),		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été.

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (183) intitulé: "Acte concernant le canal Desjardins."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (193) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des travaux publics."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (187) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant l'inspection de la lumière électrique."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (164) intitulé: " Acte constituant en corporation la banque dite *The Pacific Bank of Canada,*" été lu la séconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (186) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du revenu de l'intérieur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (188) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des poids et mesures," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 16 juin 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Ellis,	MacKeen,	Shehyn,
Béique,	Ferguson,	McDonald,	Sullivan,
Bernier,	Fiset,	(Cap-Breton),	Templeman,
Bolduc,	Godbout,	McGregor,	Tessier,
Boucherville, de	Hingston,	McKay (Truro),	Thibaudeau
(C.M.G.),	(Sir William),	McMillan,	(de la Vallière),
Bowell	Kerr (Cobourg),	McMullen,	Thibaudeau,
(Sir Mackenzie),	Landerkin,	McSweeney,	(Rigaud),
Casgrain	Landry,	Owens,	Thompson,
(de Lanaudière),	Legris,	Pelletier	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Lougheed,	(Sir Alphonse),	Wark,
Church,	Lovitt,	Perley,	Watson,
Coffey,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,	Wood,
Dandurand,	Macdonald,	Robertson,	Yeo,
Dever,	(Victoria),	Scott,	Young,
Dobson,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MARDI, 16 juin 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Relativement au bill (M) intitulé : " Acte pour faire droit à Harford Ashley ", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de Président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. MacKeen, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MARDI, 16 juin 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du jeudi, vingt-huitième jour de mai dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (G) intitulé : " Acte pour faire droit à Florence Lee Gray ", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionaire au redressement de griefs qu'elle demande.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de Président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (90) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de *The Niagara-Welland Power Company* ", a fait rapport qu'il a examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (118) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique-Canadien ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (17) intitulé : " Acte à l'effet de faciliter l'accommodement des différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés ", a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No. 8,
MARDI, 16 juin 1903.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (17) intitulé : " Acte à l'effet de faciliter l'accommodement des différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés ", a, conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, cinquième jour de juin courant, examiné le dit bill, et a l'honneur de faire rapport que ce bill ayant la nature d'un bill du gouvernement, il serait délibéré d'une manière plus satisfaisante s'il était renvoyé à un comité général, d'après la coutume en usage.

Le tout respectueusement soumis.

C. A. P. PELLETIER,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le bill (17) intitulé : " Acte à l'effet de faciliter l'accommodement des différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés ", soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (69) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The North-west Coal and Coke Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (42) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (134) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Erie Ontario Power Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (30) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Federal Oil Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 31.—Après " éliront ", insérez : " pas moins de ".

Page 2, ligne 32.—Après " cinq ", insérez : " et pas plus de onze ".

Page 2, ligne 33.—Retranchez " formera quorum ", et insérez : " devant être sujets britanniques ".

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (112) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Canadian Industrial Corporation, Limited* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No. 2,
MARDI, 16 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à prolonger sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Rivière-Sainte-Marie, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender son acte constitutif relativement à son pouvoir d'émettre des obligations et à son siège social, et à d'autres fins ;

De la *Woolf Valve Gear Company*, demandant un acte pour autoriser le commissaire des brevets à percevoir les droits et donner les certificats nécessaires demandés par elle ;

De John C. Hardebecke, et autres, de la cité de Toronto, directeurs provisoires de la Compagnie d'aciérie Canadienne, demandant un acte aux fins de remettre en vigueur le chapitre 94, 63-64 Victoria, et de proroger le délai fixé pour commencer et achever ses travaux ;

De E. Seybold et autres, directeurs provisoires de la Compagnie d'Assurance sur la vie l'Empire-Uni, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai dans lequel il peut leur être accordé une licence sous l'Acte des assurances.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No. 2,
MARDI, 16 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :—

De Fulgence Préfontaine, de South Durham, et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *Richmond and Drummond Fire Insurance Company* ;

De W. Posthwaite et autres, de Toronto, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Pacific Bank of Canada* ;

De J. E. Murphy, de Meaford, et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Consolidated Trusts Company* ;

De Charles A. Barclay, du village de Broughton, et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de la *Algonquin Lumber and Power Company, Limited* ;

De D. J. McDougall et autres, de la cité d'Ottawa, demandant à être constitués en corporation sous le nom de la *Dominion Gas Improvement Company,* et il a dans chaque cas constaté que les règles 49 et 50 n'ont pas été pleinement observées en ce qui concerne la publication des avis.

Mais votre comité, ayant trouvé satisfaisantes les raisons du retard données dans tous ces cas, recommande de suspendre les dites règles vu que les comités auxquels les bills seront renvoyés pourront veiller à ce que personne n'ait à souffrir de cette insuffisance de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé:

Que les quarante-neuvième et cinquantième règles du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la Compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company,* suivant la recommandation énoncée dans le vingt et unième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé :

Que les quarante-neuvième et cinquantième règles du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la Compagnie dite *The Algonquin Lumber and Power Company, Limited,* suivant la recommandation énoncée dans le vingt et unième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, a propsé:

Que les quarante-neuvième et cinquantième règles du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la *Consolidated Trusts Corporation,* suivant la recommendation énoncée dans le vingt et unième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé :

Que les quarante-neuvième et cinquantième règles du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la Compagnie dite *The Dominion Gas Improvement Company,* suivant la recommandation énoncée dans le vingt et unième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé :

Que les quarante-neuvième et cinquantième règles du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de la Compagnie dite *The Pacific Bank of Canada,* suivant la recommandation énoncée dans le vingt et unième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé :

Que la résolution du 15 courant autorizant la seconde lecture du bill (164) intitulé: " Acte constituant en corporation la Banque dite *The Pacific Bank of Canada,* soit rescindée pour irrégularité.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé :

Que le bill (164) intitulé: " Acte constituant en corporation la Banque dite *The Pacific Bank of Canada,* soit placé sur l'ordre du jour d'aujourd'hui pour être lu la seconde fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé :

Que la soixantième règle du Sénat soit suspendue relativement au dit bill, et qu'il soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No. 2,
MARDI, 16 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Votre comité a examiné la pétition

De la Compagnie du chemin de fer de *Toronto, Hamilton et Buffalo,* demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition en obtention d'un Acte modificatif de l'Acte qui la constitue en corporation, nonobstant l'expiration du délai pour la présentation des pétitions en obtention de bills privés.

Comme on a donné à votre comité des raisons suffisantes du retard apporté dans ce cas, il recommande de suspendre la règle 52 et de permettre à la pétitionnaire de présenter sa pétition ainsi qu'elle l'a demandé.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que la cinquante-deuxième règle du Sénat soit suspendue relativement à la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, suivant la recommandation énoncée dans le vingt-deuxième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Landerkin :—De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

L'honorable M. Béique a présenté au Sénat un bill (S) intitulé : " Acte à l'effet d'amender le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (183) intitulé : " Acte concernant le canal Desjardins ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (193) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des Travaux publics ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (187) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant l'inspection de la lumière électrique ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (68) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Lumberman's Fire Insurance Company* " ayant été lu

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *Dominion Gaz Improvement Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé: " Acte constituant en corporation la *Consolidated Trusts Corporation* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (163) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'Assurance sur la vie l'Empire-Uni ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (82) intitulé : " Acte concernant l'immigration chinoise et visant à la restreindre," ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

o

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (M) intitulé: " Acte pour faire droit à Harford Ashley," ayant été lu,

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le vingt-huitième jour de mai dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (M) intitulé: " Acte pour faire droit à Harford Ashley," a été, conformément à la règle 112 affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt-huitième jour de mai A.D. 1903 et le douzième jour de juin A.D. 1903.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce douzième jour de juin, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent trois.

SAMUEL E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Harford Ashley, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé: " Acte concernant *The Midway and Vernon Railway Company,* a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (182) intitulé: " Acte modifiant le chapitre 27 des Statuts Revisés concernant le département des Impressions et de la Papeterie publiques," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (K) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies, 1902."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Ordonné, que les articles suivants soient ajoutés au bill et placés avant l'article premier, comme articles A, B, C :

"A."

1.L'article 7 de l'*Acte des Compagnies,* 1902, chapitre 15 des Statuts de 1902, est modifiée par addition de ce que suit:

"Les requérants pourront aussi demander que la Compagnie reçoive le pouvoir, par les lettres patentes, d'acquérir toute exploitation de la nature ou genre de celle que la Compagnie sera autorisée à exercer, et aussi toute propriété, brevet d'invention, marque de commerce, susceptible d'être employé pour les objets de cette dite exploitation ; le tout sous telles conditions de paiement, soit par émission d'actions ou obligations de la Compagnie ou autrement, dont on pourra convenir ; pourvu, toutefois, qu'il ne soit pas émis d'actions de la Compagnie en paiement, soit total ou partiel, de semblable exploitation, propriété, brevet d'invention, ou marque de commerce, si ce n'est en vertu d'un contrat par écrit dûment passé avant l'émission des actions, duquel contrat il devra être consigné copie dans le registre tenu par le secrétaire dt la Compagnie où aura été insérée copie des lettres patentes, du mémorandum préliminaire de la convention et du règlement de la Compagnie.

"2. L'addition ci-dessus ne sera pas censée signifier que les lettres patentes données, sous l'autorité de l'*Acte des Compagnies,* 1902, antérieurement à cette addition, sont invalides par défaut d'autorisation en vertu de cet Acte, de prendre les mesures, d'insérer aux lettres patentes les dispositions, ou conférer par ces lettres les attributions que cette addition, pour plus grand clarté et pour écarter les doutes, déclare pouvoir être ou avoir pu être prises, insérées ou conférées sous l'autorité de l'Acte précité."

"B."

2. L'article 18 du dit Acte est abrogé, et le suivant lui est substitué :

"18. La Compagnie ne commencera point ses opérations et elle ne contractera d'obligations, avant que dix pour cent de son capital-actions autorisé aient été souscrits, et que la dite quotité de dix pour cent, ou un montant de son capital d'au moins vingt-cinq mille piastres ait été versé. Les directeurs qui permettraient soit expressément ou implicitement, que les opérations soient commencées ou des obligations contractées, seront conjointement et solidairement responsables avec la Compagnit pour le paiement de ces obligations."

"C."

3. L'article 25 du texte français du dit Acte est modifié par retranchement des mots "à responsabilité limitée", partout où ils se recontrent dans cet article, et par substitution à ceux-là du mot "limitée".

L'article première a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 10.—Après "piastres," insérez ce qui suit :—

"Ce règlement indiquera les règles d'après lesquelles seront traitées les actions fractionnaires, et la Compagnie pourra, pour les fins du présent article, acheter de ces actions ainsi créées ; pourvu, toutefois, que les actions formées d'actions fractionnaires ainsi acquises, soient vendues par la Compagnie dans les trois mois de leur achat."

L'article deux a été lu et agréé.

Ordonné, d'ajouter ce qui suit à la fin du bill comme article "D" :

"D."

L'article 69 du dit Acte est abrogé, et remplacé par le suivant :

"69. Les directeurs de la Compagnie ne déclareront ni ne paieront aucun dividende dans le cas où elle serait insolvable, ni aucun dividende dont le paiement la rendrait insolvable ou entamerait son capital; mais si quelque directeur présent, lorsqu'on déclarera le dividende, inscrit immédiatement, ou si quelque directeur alors absent inscrit, dans les vingt-quatre heures après qu'il aura appris la déclaration et qu'il sera capable de le faire, sa protestation contre le dividende, et insère cette protestation,

dans la huitaine suivante, dans au moins un des journaux du lieu où la Compagnie aura son siège ou bureau principal, ou s'il n'en existe aucun, dans l'un des journaux du lieu le plus voisin où il en existera, il pourra de la sorte, mais non autrement, se décharger de toute responsabilité à cet égard."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit réimprimé, tel que rapporté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (186) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du revenu de l'intérieur."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les premier, deuxième, troisième et quatrième articles ont été respectivement lus et agréés.

L'article cinq a été lu et remis.

L'article six a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (188) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des poids et mesures."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Béique a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 17 juin 1903.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Drummond,	Macdonald,	Poirier,
Béique,	Edwards,	(Victoria),	Robertson,
Bernier,	Ellis,	Mackay (Alma),	Scott,
Bolduc,	Ferguson,	MacKeen,	Shehyn,
Boucherville, de	Fiset,	McDonald,	Sullivan,
(C.M.G.),	Fulford,	(Cap-Breton),	Templeman,
Bowell	Godbout,	McMillan,	Tessier,
(Sir Mackenzie),	Kerr (Cobourg),	McMullen,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Landerkin,	McSweeney,	Vidal,
Church,	Landry,	Montplaisir,	Wark,
Coffey,	Legris,	Owens,	Watson,
Dandurand,	Lougheed,	Pelletier	Wood,
Dever,	Lovitt,	(Sir Alphonse),	Yeo,
Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Young,

PRIÈRES.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (88) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la cité de Montréal, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie Montréal-Québec d'assurance contre l'incendie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 2.—Retranchez " Québec " et insérez " Canada ".

Page 2, ligne 35.—Retranchez " ainsi de suite à raison d'un " et insérez " un ".

Dans le titre.

Retranchez " Québec " et insérez " Canada ".

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (100) intitulé : " Acte constituant en corporation la banque dite *The Colonial Bank of Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 10.—Retranchez " Colonial " et insérez " Sterling ".

Dans le titre.

Retranchez " Colonial " et insérez " Sterling ".

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (51) intitulé: " Acte à l'effet de constituer en corporation la banque dite *The Northern Bank*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (164) intitulé : " Acte constituant en corporation la banque dite " *The Pacific Bank of Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (172) intitulé: " Acte constituant en corporation la banque dite *The City and County Bank of Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Landerkin, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SALLE DE COMITÉ,
16 juin 1903.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité recommande que l'Imprimeur du Roi soit autorisé à réimprimer la partie de l'édition du rapport de la Ferme Expérimentale qui a été détruite lors de l'incendie récent de l'imprimerie Mortimer, d'Ottawa, savoir: 38,000 exemplaires qui y avaient été envoyés pour reliure, vû que l'Imprimerie de l'Etat n'était pas outillé suffisamment pour pouvoir exécuter ce travail considérable.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. LANDERKIN,
Pour le Président.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, vendredi prochain.

L'honorable M. Béique a présenté au Sénat un bill (T) intitulé: "Acte modifiant les dispositions du Code criminel, 1892, que punissent les débiteurs coupables de fraude."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de *The Niagara-Welland Power Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (118) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The North-west Coal and Coke Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (134) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Erie Ontario Power Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Federal Oil Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (112) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Canadian Industrial Corporation, Limited*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (188) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des poids et mesures," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (N) intitulé: " Acte pour faire droit à Stephen Wilson," ayant été lu,

L'honorable M. Young, a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mardi, deuxième jour de juin courant, relativement à la deuxième lecture du bill (N) intitulé: " Acte pour faire droit à Stephen Wilson," a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit deuxième jour de juin A.D. 1903, et le dix-septième jour de juin A.D. 1903.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce dix-septième jour de juin, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent trois.

SAMUEL E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que le dit bill (N) pour faire droit à Stephen Wilson soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: " Acte concernant les étiquettes des Unions Ouvrières," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (17) intitulé: " Acte à l'effet de faciliter l'accommodement des différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles un, deux, trois, quatre et cinq ont été lus et agréés.

L'article six a été lu et remis.

L'article sept a été lu et amendé comme suit:—

Page 3, ligne 31.—Après " Intercolonial " insérez " et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard ".

Les articles huit à treize inclusivement ont été lus et agréés.

L'article quatorze a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (117) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Hudson's Bay and Western Railway Company*," et informe le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (123) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Huron, Erie and Buffalo Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (125) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (139) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière-Sainte-Marie," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (140) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Cardiff Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (144) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (177) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (149) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Hamilton, Galt and Berlin Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 18 juin 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Coffey,
Dandurand,
Dever,
Dobson,
Drummond,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Fulford,
Gibson,
Godbout,
Hingston, (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald, (Victoria),
McDonald, (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de la Vallière),
Thibaudeau, (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Wark,
Watson,
Wood,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:—

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo," demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'augmenter ses pouvoirs d'emprunt, et à d'autres fins.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (143) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 46.—Retranchez " peut " et insérez " sauf les dispositions des articles 47 et 51 de l'Acte de l'irrigation du Nord-Ouest, 1898, pourra ".

Page 3, ligne 15.—Après " 1898 " insérez " et donné les avis nécessaires ".

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que les quarante et unième et soixante et dixième règles du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (P) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

A la fin du bill ajoutez ce qui suit comme article 2:—

" 2. L'article 4 du chapitre 90 des Statuts de 1898 est par le présent amendé par substitution du chiffre " 21 " au chiffre " 20 " dans la ligne 26 du dit acte."

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, seconé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, seconé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (83) intitulé: " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *The New Canadian Company, Limited*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

L'honorable M. Landry a appelé l'attention du gouvernement sur les faits suivants :—

Le 8 août 1902, le *London Gazette* (supplément) contenant le règlement suivant de l'*Imperial Service Order*s—

EDOUARD, R. et I.

EDOUARD VII, par la grâce du Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Brétagne et d'Irlande, et des Possessions Britanniques d'au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde,

A tous ceux qui ces présentes verront, Salut :—

Attendu que nous désirons reconnaître plus amplement qu'il n'a été possible de le faire jusqu'à présent les fidèles et méritoires services à Nous rendus par les membres des services civils des différentes parties de Notre Empire, Nous instituons et créons, pour Nous, Nos héritiers et successeus, un nouvel ordre civil de distinction qui sera désigné comme il est dit ci-après ; et c'est Notre plaisir de faire prescrire et établir les règles et ordonnances suivantes pour sa gouverne :

1° Il est ordonné que cet Ordre sera désigné à l'avenir sous le nom : *The Imperial Service Order.*

2° Il est ordonné que l'Ordre se composera du Souverain, du Prince du Galles, et des compagnons qui seront nommés par Nous, Nos héritiers ou successeurs.

3° Il est ordonné que Nous, Nos héritiers et successeurs, Rois et Reines régnant du Royaume-Uni de la Grande-Brétagne et d'Irlande et des Possessions Britanniques d'au delà des mers, Empereurs et Impératrices de l'Inde, sommes et serons toujours souverains de cet Ordre.

4° Il est ordonné que les membres des branches administratives ou *cléricales* de Nos services civils seront seuls éligibles au rang de compagnons de cet Ordre.

5° Il est ordonné que le nombre des compagnons de l'Ordre n'excédera pas quatre cent vingt-cinq, dont deux cent cinquant appartiendront au service civil du Royaume-Uni, et cent soixante et quinze aux services civils de Nos colonies et protectorats.

6° Il est ordonné que nul ne sera éligible comme compagnon de l'Ordre s'il ne Nous a été désigné, à Nous, Nos héritiers et successeurs, par un de Nos ou de leurs principaux secrétaires d'Etat, et si, au jour de sa nomination, il n'a accompli au moins vingt-cinq années de service méritants dans le Royaume-Uni. Dans une colonie ou un protectorat qui, d'après des actes ou règlements de pension applicable à cette colonie ou à ce protectorat, serait reconnu comme pays insalubre, la période minima de service sera de seize années ; en outre il Nous sera loisible en tout temps, à Nous, Nos héritiers et successeurs, de nommer à cet Ordre, *à titre spécial,* telles personnes qui, ne comptant pas le nombre d'années ci-dessus, auront rendu des services assez exceptionnels pour leur donner droit, dans Notre opinion, de recevoir cette distinction.

7° Il est ordonné que, l'orsqu'il Nous sera agréable, à Nous, Nos hériteurs et successeurs, de nommer quelqu'un compagnon de l'Ordre, cette nomination se fera par brevet sous Notre seing manuel et le contre-seing de l'un de Nos principaux secrétaires d'Etat.

8° Il est ordonné que la décoration qui sera portée par les compagnons de l'Ordre consistera en une plaque ou médallion or et émail, portant sur une face Notre chiffre impérial et royal, et sur le revers les mots : *" For Faithful Service " ;* les deux inscriptions en émail bleu foncé sur écussion d'or, entourées d'une couronne de laurier et surmontées de la couronne impériale.

9° Il est ordonné que la decoration se portera du côté gauche de la poitrine. suspendue par un ruban d'un pouce de largeur.

10° Il est ordonné que les noms de ceux à qui il Nous plaira de donner la décoration seront publiée dans la *London Gazette.*

11° Il est ordonné que les compagnons de l'Ordre aur[illegible] le privilège d'ajouter à leur nom les lettres *I. S. O.*

12° Il est ordonné ques les membres de tout Ordre de Chevalerie, s'ils y sont d'ailleurs qualifiés, pourront devenir compagnons de cet Ordre ; et que les compagnons de cet Ordre ne seront en aucune manière empêchés de devenir ci-après membres d'un Ordre de Chevalerie auquel leurs services pourraient leur donner des titres.

13° Il est ordonné qu'il sera nommé à l'Ordre un officier appelé secrétaire et registraire, et qui sera *ex-officio* compagnon de l'Ordre.

14° Il est ordonné que le secrétaire-registraire de cet Ordre sera nommé par Nous, Nos héritiers et successeurs, et qu'il aura la garde des archives de l'Ordre, lesquelles seront conservées dans le bureau du Secrétaire d'Etat du *Home Department.* Cet officier sera au service de l'Ordre et exécutera les instructions qu'il pourra recevoir de Nos principaux secrétaires d'Etat.

15° Il est ordonné que ceux des membres de Nos services civils qui ne pourraient être nommés compagnons de cet Ordre pourront toutefois—en se retirant de Nos dits services après au moins vingt-cinq années de service méritoire dans le Royaume-Uni, ou au moins seize années de semblable service dans une colonie ou un protectorat qui, sous les actes ou règlements de pensions applicables à la colonie ou au protectorat

est reconnue insalubre,—recevoir une médaille dite *The Imperial Service Medal* ; mais cette médaille ne pourra se donner que sur la recommendation de l'un de Nos principaux secrétaires d'Etat. En outre, il Nous sera loisible, et à Nos héritiers et successeurs, de donner cette médaille à des employés civils, au nombre de cinq au plus chaque année, qui se seront retirés du service après avoir fait moins de vingt-cinq années si, dans Notre opinion ou celle de Nos héritiers et successeurs, les circonstances spéciales justifient de le faire.

16° Il est ordonné que l'*Imperial Service Medal* sera d'argent et d'un modèle semblable à celui du medallion des compagnons de l'*Imperial Service Order* ci-dessus ; et que cette médaille se portera de la même manière.

17° Il est ordonné que les noms de ceux à qui l'*Imperial Service Medal* sera accordée se publieront dans la *London Gazette*.

Nous Nous réservons à Nous-mêmes, Nos héritiers et successeurs, tout pouvoir d'annuler, modifier, abroger, étendre, augmenter, interpréter et suspendre ces règles, en totalité ou en partie, par avis sous le seing manuel du Souverain de l'Ordre.

Donné en Notre Cour, à *Buckingham Palace,* ce huitième jour d'août, l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent deux, et de Notre Règne, le deuxième.

Par ordre de Sa Majesté,

CHARLES T. RITCHIE.

Que le 29 mai 1903, un second supplément de la *London Gazette* a publié les nominations suivantes :—

VENDREDI, 29 mai 1903,
HOME OFFICE, 28 mai 1903.

Il a plu au Roi de nommer les personnes suivantes dans l'*Imperial Service Order,* et d'approuver le décernement de l'*Imperial Service Medal* aux personnes nommées ci-après :—

Seront nommés compagnons :

1. George Mortimer Courtney, *Esq.,* C.M.G., sous-ministre des Finances de la Puissance du Canada.

2. William Grannis Parmelee, *Esq.,* sous-ministre du Commerce de la Puissance du Canada.

3. Charles Jerome Jones, *Esq.,* premier commis dans le bureau du secrétaire du Gouverneur général de la Puissance du Canada.

4. Le colonel Donald A. Macdonald, premier commis, et surintendant en chef des magasins, dans le ministère de la Milice et de la Défense du Canada.

5. Kivas Tully, *Esq.,* architecte consultant et ingénieur, ministre des Travaux publics, province d'Ontario.

6. Eugène Etienne Taché, *Esq.,* sous-ministre des terres, mines et pêcheries de la province de Québec.

7. Martin Murphy, *Esq.,* ingénieur provincial de la Nouvelle-Ecosse.

8. James Scott Beck, *Esq.,* auditeur général de la province du Nouveau-Brunswick.

9. Le lieutenant-colonel Richard Wolfenden, Imprimeur du Roi, province de la Colombie-Britannique.

10. Solon William McMichael, *Esq.,* inspecteur en chef des douanes, Toronto, Puissance du Canada.

11. Augustus Power, *Esq.,* B.C.L., C.R., premier commis au ministère de la Justice du Canada.

12. Frederick Montizambert, *Esq.,* M.D., directeur général de la salubrité publique, ministère de l'Agriculture du Canada.

Auront la médaille:

1. Robert Bruce Winton, gardien de phare, ministère de la Marine et des Pêcheries du Canada.

2. M. Jean Gauthier, gardien de phare, ministère de la Marine et des Pêcheries du Canada.

3. M. Robert Rivers, gardien de phare, ministère de la Marine et des Pêcheries du Canada.

4. M. James Barnes, facteur, ministère des Postes du Canada.

5. M. Patrick Denneney, éclusier, ministère des Chemins de fer et Canaux du Canada.

6. M. Alexandre Adams, journalier, ministère des Chemins de fer et Canaux du Canada.

Et il a demandé :

1. Le noms de douze personnes publiés dans la *London Gazette* du 29 mai 1903 comme devant être nommées compagnons de l'*Imperial Service Order* ont-ils été transmis au gouvernement impérial par le Secrétaire d'Etat du Canada ?

2. Les six noms additionnels, publiés par la *London Gazette* de la même date, de personnes ayant reçu la médaille de l'*Imperial Service* ont-ils été transmis au gouvernement impérial par le Secrétaire d'Etat du Canada ?

3. Quand ces recommendations ont-elles été faites ?

4. D'autres noms ont-ils été recommandés ?

5. Combien dans chaque distict et province du Dominion ?

6. Combien d'années de service chacun des titulaires a-t-il faites ?

7. D'après quel principe ces noms ont-ils été recommandés ?

Débat.

L'honorable M. Ferguson à présenté an Sénat un bill (U) intitulé : " Acte relatif à l'emploi des juges extrajudiciairement."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (12) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier le Code criminel, 1892," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (85) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (87) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (142) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Elgin à Havelock," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (154) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Niagara, Queenstown and St. Catharines Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (171) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Chatham, Wallaceburg and Lake Erie Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (174) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des douanes," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (145) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Québec et changeant son nom en celui de *The Quebec Bridge and Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité avec la règle 59 du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (88) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la cité de Montréal, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie Montréal-Québec d'assurance contre l'incendie," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (100) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite *The Colonial Bank of Canada,*" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (172) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite *The City and County Bank of Canada,*" a ete lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la banque dite *The Northern Bank,*" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (164) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite *The Pacific Bank of Canada,*" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (17) intitulé: "Acte à l'effet de faciliter l'accommodement des différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés."

(*En comité.*)

L'article six a été reconsidéré et amendé comme suit :

Page 3, ligne 23, après "délai" retranchez "n'excédant pas dix jours," et insérez : "dont le ministre pourra fixer la durée."

L'article quatorze a été reconsidéré et amendé comme suit :

Page 4, ligne 42, retranchez depuis "assignations" jusqu'à "tant," ligne 43, et insérez "à telles personnes que le président du bureau jugera nécéssaire d'appeler pour rendre témoignage en l'affaire" ;

Page 4, ligne 44, retranchez depuis "droit" jusqu'à "sur," ligne 45, et insérez "a la taxe des témoins, ainsi qu'à son transport gratuit."

Les articles quinze à vingt inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'article vignt et un a été lu et amendé comme suit :

Page 6, ligne 2, après "par" retranchez "quelques-uns" et insérez : "un nombre limité."

Les articles restants du bill ont été lus et agréés.

Le préambule a été lu et agréé.

Le titre a été lu et agrée.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumetrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (182) intitulé: "Acte modifiant le chapitre 27 des Statuts Revisés concernant le département des Impressions et de la Papeterie publiques," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (82) intitulé: " Acte concernant l'immigration chinoise et visant à la restreindre."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à cinq inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'article six ayant été lu, et la question posée sur icelui,, il a été proposé qu'il soit amendé comme suit :—

Page 1, lignes 21 et 22, retranchez " quelle que soit son allégiance " et insérez " n'étant pas sujet britannique."

Objection ayant été faite à la dite motion,

Le comité s'est divisé :—

Pour 10—Contre 19.

Ainsi elle a été rejetée.

La question étant posée de nouveau sur la dit article,

Il a été proposé qu'il soit amendé comme suit :

Page 2, ligne 22, retranchez " au Canada," et insérez " dans la Colombie-Britannique."

La dite motion a été résolue dans la négative.

Il a été proposé que le dit article soit amendé comme suit :

Page 2, ligne 41, après " sujets " insérez ce qui suit comme paragraphe (*d*) :—

" (d) Dans le cas d'une personne d'origine chinoise qui sera le domestique ou serviteur d'un sujet britannique voyageant en Canada, le droit exigible d'après le première paragraphe de présent article, pourra être remboursé à celui qui l'aura payé sur preuve satisfaisante, fournie par ce dernier, que ce domestique ou serviteur chinois va se rembarquer au port d'entrée avec son maître pour retourner en Chine, si cela a lieu dans les douze mois de son arrivée en Canada, et sur remise au contrôleur à ce port du certificat delivré en vertu de l'article 13."

La question ayant été posée sur cette motion, celle-ci a été résolu dans l'affirmative.

Le dit article tel qu'amendé a été agréé.

L'article sept a été lu et agréé.

L'article huit a été lu et amendé comme suit :—

Retranchez le paragraphe deux et remplacez-le par le suivant :—

" 2. Lorsque le présent Acte mentionne le débarquement d'un individu d'origine chinoise, cette mention sera censée ne pas s'appliquer au débarquement de cette individu sur le quai, et à son envoi dans un local convenable pour y demeurer jusqu'à ce que les prescriptions du présent Acte aient été exécutées, et que le contrôleur lui ait donné l'autorisation d'en partir ; ou si au débarquement temporaire d'un matelôt chi-

nois pour être employé au chargement ou au débarquement du navire auquel il appartient, ou pour être transféré sur un autre navire ; et cet individu, ou ce matelôt, tant qu'il restera dans le dit local, ou tant qu'il sera ainsi employé ou qu'il attendra son transport sur un autre navire, sera, pour les fins du présent Acte, censé être encore à bord du navire sur lequel il est arrivé. Cette disposition, cependant, n'autorise pas à placer cet individu dans le dit local avant que toutes les mesures quarantenaires aient été observées."

Les articles restants du bill sont séparément lus et agrées.

Le titre a été lu et agrée.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumetrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième, mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (K) intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies, 1902," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (186) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'intérieur," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 19 juin 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Edwards,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Béique,	Ellis,	McDonald (Cap-Breton),	Scott,
Bernier,	Ferguson,	McGregor,	Shehyn,
Boucherville, de (C.M.G.),	Fulford,	McHugh,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gibson,	McKay (Truro),	Templeman,
Casgrain (de Lanaudière),	Gillmor,	McMillan,	Tessier,
Casgrain (Windsor),	Jones,	McMullen,	Thibaudeau (de la Vallière),
Coffey,	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Thompson,
Dandurand,	Kerr (Toronto),	Montplaisir,	Vidal,
Dever,	King,	Owens,	Wark,
Dobson,	Landerkin,	Pelletier (Sir Alphonse),	Watson,
Drummond,	Landry,	Perley,	Wood,
	Lougheed,		Yeo,
	Lovitt,		Young.
	Macdonald (I.P.-E.),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (O) intitulé: " Acte constituant en corporation la *Citizens' Bank of Canada,*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendment.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (115) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company,*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (121) intitulé: " Acte constituant en corporation la *Consolidated Trusts Corporation,*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (163) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie l'Empire-Uni," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (71) intitulé: " Acte constituant en corporation la Comrance sur la vie l'Empire-Uni," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 13.—Retranchez " Imperial " et insérez " Canadian ".

Page 2, ligne 41.—Retranchez le paragraphe (*d*) de l'article 7.

Page 3, ligne 46.—Après " entrepreneurs " ajoutez " et dans le cas d'un chemin de fer ou d'une section de chemin de fer, les dispositions des articles 278, 279 et 280 de l'Acte des chemins de fer s'appliqueront ".

Dans le titre.

Retranchez " Imperial " et insérez " Canadian ".

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, mardi prochain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: " Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892, en ce qui concerne les infractions en matière de commerce et de violation de contrats," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 3.—Retranchez depuis 524*a* jusqu'à la fin de l'article, et insérez : " Est coupable d'un acte criminel, et passible de deux ans d'emprisonnement, tout individu qui, n'étant pas sujet britannique, ou qui, étant sujet britannique, mais n'ayant pas eu son domicile et sa résidence en Canada sans interruption pendant toute la durée de l'année immédiatement antérieure à l'acte dénoncé a conseillé, encouragé ou provoqué une grève ou un *lock-out,* ou la continuation d'une grève ou d'un *lock-out.*

" 2. Le présent article ne sera applicable à aucun individu qui, étant officier dûment accrédité d'une organisation internationale, vient en Canada pour chercher à règler une grève ou un *lock-out.*

" 3. Dans toutes procédures sous l'autorité du présent article, la preuve de la nationalité, du domicile et de la résidence sera à la charge de l'accusé."

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, mardi prochain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (105) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à

faire droit à la Compagnie dite *Standard Car Truck Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (40) intitulé : "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *International Railway Appliance Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 2,
VENDREDI, 19 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis donné dans ce cas-ci :—

De S. T. Willett et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Montreal-Longueuil Bridge Company.*

Le tout respectueusement soumis,

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 2,
VENDREDI, 19 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (145) venu de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte concernant la Compagnie du Pont de Québec et changeant son nom en celui de *The Quebec Bridge and Railway Company* ", lequel lui a été renvoyé en vertu de la règle 59.

Votre comité a constaté que les avis exigés par les règles 49 et 50 ont été donnés. Des raisons suffisantes ayant été fournies pour la non présentation d'une pétition, votre comité recommande de suspendre la règle 54, en autant qu'elle s'applique à ce bill.

Le tout respectueusement soumis,

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé :

Que la cinquante-quatrième règle du Sénat soit suspendue relativement au bill (145) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du Pont de Québec, et changeant son nom en celui de *The Quebec Bridge and Railway Company*" suivant la recommandation énoncée dans le vingt-quatrième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé :

Que le dit bill (145) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du Pont de Québec, et changeant son nom en celui de *The Quebec Bridge and Railway Company*," soit placé sur l'ordre du jour, pour sa seconde lecture, lundi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (63) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Wood, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (169) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à James Sinclair McDougall ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (185) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'aciérie Canadienne ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (199) intitulè : " Acte concernant la maison de réforme du Bon-Pasteur, de la ville de Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de l'Alberta-Occidental ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre, que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé : " Acte à l'effet de faciliter l'accommodement des différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (S) intitulé : "Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail ", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Lovitt, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Lumberman's Fire Insurance Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces, relatif au bill (G) intitulé: " Acte pour faire droit à Florence Lee Gray, ayant été lu.

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé :

Que la prise en considération du dit rapport soit remise à mercredi prchain.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Huron, Erie and Buffalo Railway Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (125) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (139) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Rivière-Sainte-Marie ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (140) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Cardiff Railway Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (144) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (177) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondyke ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (149) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Hamilton, Galt and Berlin Railway Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (N) intitulé : " Acte pour faire droit à Stephen Wilson ", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (87) intitulé : " Acts concernant la Compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company* ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (142) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Elgin à Havelock ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (154) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Niagara, Queenston and St. Catharines Railway Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (171) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Chatham, Wallaceburg and Lake Erie Railway Company* ", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (182) intitulé : " Acte modifiant le chapitre 27 des Statuts revisés concernant le département des impressions et de la papeterie publiques."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 21.—Après " quantités " insérez " pourvu que tous comptes d'impressions et achats faits sous l'autorité du présent acte, soient, avant d'être payés, examinés et certifiés par l'Imprimeur du Roi, conformément au présent acte ".

Le second article a été lu et agréé.

Le troisième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 29.—Retranchez " du ministre " et insérez " de l'Imprimeur du Roi ".

Page 1, ligne 31.—Retranchez " la même approbation " et insérez " l'approbation du ministre ".

Le quatrième article a été lu et amendé comme il suit :

Page 2, ligne 2.—Retranchez " comme elles le sont à présent " et insérez " suivant l'échelle actuelle des salaires ".

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (186) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur ".

(*En comité.*)

L'article cinq a été reconsidérée ; le premier paragraphe en a été unanimement agréé ; le second paragraphe en a été agréé sur division.

L'article six a été reconsidéré et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à huit heures du soir.

Lundi, 22 juin 1903.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Coffey,
David,
Dever,
Dobson,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Frost,
Kerr (Cobourg),
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de la Vallière),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du greffier de la Couronne en Chancellerie pour informer cette Chambre que l'honorable Laurent Olivier David avait été appelé au Sénat, et

Il a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le journal, et il est comme suit :—

DÉPARTEMENT DU SECRÉTARIAT D'ETAT,
OTTAWA, 22 juin 1903.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du dix-neuvième jour de juin mil neuf cent trois (1903), Laurent Olivier David, de la cité de Montréal, écuier, et de le nommer sénateur pour la division électorale des Mille-Isles, dans la province de Québec.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Laurent Olivier David a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Béique.

L'honorable M. David a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:—

CANADA.

H. G. TASCHEREAU,
Député du Gouverneur général.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Laurent Olivier David, écuier, de la cité de Montréal, dans Notre Province de Québec, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale des Mille-Isles, de Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunment y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, l'honorable Sir Henri Elzéar Taschereau, Chevalier, député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce dix-neuvième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent trois, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,
R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. David s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. David, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—
Par l'honorable M. Gibson :—Du conseil municipal de la ville de Williams.
Par l'honorable M. Coffey :—Du conseil du commerce et du travail de London.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (96) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, en conformité avec la règle 59 du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (97) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive-Nord ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (194) intitulé : " Acte concernant les maladies infectieuses ou contagieuses chez les bestiauz," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (30) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Federal Oil Company* ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (31) intitulé : " Acte concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (88) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la cité de Montréal, et à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie Montréal-Québec d'assurance contre l'incendie ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (A) intitulé: " Acte pour faire droit à William Allen," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 22 juin 1903.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été renvoyé le bill (A) No 196, intitulé: "Acte pour faire droit à William Allen."

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à James Reid Steele," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 22 juin 1903.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été renvoyé le bill (C) No 195, intitulé: "Acte pour faire droit à James Reid Steele."

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O) intitulé: "Acte constituant en corporation la *Citizens' Bank of Canada,*" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company,*" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (163) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie l'Empire-Uni," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformement à l'ordre du jour, le bill (105) intitulé : "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *Standard Car Truck Company,*" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *International Railway Appliance Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (182) intitulé: " Acte modifiant le chapitre 27 des Statuts Revisés concernant le département des impressions et de la papeterie publiques," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (186) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du Revenu de l'Intérieur," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (145) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du pont de Québec et changeant son nom en celui de *The Quebec Bridge and Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (T) intitulé: " Acte modifiant les dispositions du Code criminel, 1892, qui punissent les débiteurs coupables de fraude," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (185) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'aciérie Canadienne," a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (199) intitulé: " Acte concernant la maison de réforme du Bon-Pasteur de la ville de Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (S) intitulé : " Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé : " Acte concernant la Compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (171) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Chatham, Wallaceburg and Lake Erie Railway Company,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 23 juin 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell, (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Frost,
Gibson,
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McDonald (Cape Preton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de la Vallière),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (Q) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue à Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (123) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Huron, Erie and Buffalo Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (125) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—
Page 3, ligne 5.—Après " fer " insérez " Radial ".
Page 3, line 12.—Après " fer " insérez " Radial ".
Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.
Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (139) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière-Sainte-Marie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (140) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Cardiff Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (144) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (177) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (149) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Hamilton, Galt and Berlin Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (142) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Elgin à Havelock," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MARDI, 23 juin 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Relativement au bill (N) intitulé: "Acte pour faire droit à Stephen Wilson," on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MARDI, 23 juin 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition d'Ellen McDermid, du village de Gilbert-Plains, dans le comté de Marquette, dans la province du Manitoba, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Alexander McDermid, autrefois du township d'Elderslie, comté de Bruce, Ontario, fermier, maintenant demeurant dans la ville d'Elliston, dans l'Etat du Montana, un des Etats-Unis d'Amérique, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la partie défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président-intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (185) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'aciérie Canadienne," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), a proposé :

Que les dix-septième et soixante et dixième règles du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (122) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Rathbun," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité avec la règle 59 du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (143) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (100) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite *The Colonal Bank of Canada*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé: " Acte constituant en corporation la *Consolidated Trusts Corporation*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformémnt à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *The New Canadian Company, Limited*," a été tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec un amendment auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé: " Acte concernant l'immigration chinoise et visant à la restreindre," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre desCommunes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: " Acte concernant les étiquettes des Unions Ouvrières," ayant été lu.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (174) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des douanes," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (K) intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies, 1902," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (169) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à James Sinclair McDougall," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (71) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Imperial Agency.*"

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (H) intitulé: " Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892, en ce qui concerne les infractions en matière de commerce et de violation de contrats," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (206) intitulé : " Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir à certaines dépenses du service public pour l'exercice expirant 30 juin 1903," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 24 juin 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell, (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (Windsor),
Church,
Coffey,
Dandurand,
Dever,
Dobson,
Drummond,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Godbout,
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
McDonald, (Cap-Breton),
McHugh,
McGregor,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau, (de La Vallière),
Thompson,
Vidal,
Wark,
Watson,
Wood,
Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera vendredi prochain, il reste ajourné au mardi, le 7 juillet prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

Du conseil municipal de la ville de Welland, demandant l'adoption du bill maintenant devant le Parlement intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'aciérie Canadienne"; et

Du Conseil du commerce et du travail de London, demandant l'adoption du bill (D) intitulé : "Acte concernant les étiquettes des Unions Ouvrières."

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (68) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Lumberman's Fire Insurance Company*," a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 juin 1903.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (68) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Lumberman's Fire Insurance Company*", a, conformément à l'ordre du renvoi du vendredi, dix-neuvième jour de juin courant, examiné le dit bill, et a l'honneur d'en faire rapport, sans amendement.

Votre comité en plus expose, que le comité des Ordres Permanents n'ayant pas fait de rapport relativement à l'avis donné du dit bill, il ne peut se conformer aux prescriptions de la règle 65 du Sénat, qui exige la dénonciation de toute disposition d'un bill que ne comporte pas cet avis.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. A. DRUMMOND,
Président.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport des Archives du Canada, 1902.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 18.*)

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été lue par Son Honneur le Président, et elle est comme suit:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 24 juin 1903.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Sir Henri E. Taschereau, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, jeudi, le 25 courant, à 4 heures de l'après-midi, pour donner la sanction royale à certains bills qui ont été passés par le Sénat et la Chambre des Communes, au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. S. MAUDE, Major,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue à Ottawa," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Huron, Erie and Buffalo Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (125) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (139) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rivière-Sainte-Marie," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (140) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Cardiff Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (144) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (177) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (149) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Hamilton, Galt and Berlin Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (142) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Elgin à Havelock," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (71) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Imperial Agency*," tel qu'amendé, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, huitième jour de juillet prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (206) intitulé: "Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir à certaines dépenses du service public pour l'exercice expirant le 30 juin 1903," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Florence Lee Gray," ainsi que des témoignages pris devant le dit comité, ayant été lu,

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise au mercredi, huitième jour de juillet prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (N) intitulé: "Acte pour faire droit à Stephen Wilson," ayant été lu,

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Lovitt, a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à Stephen Wilson, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Lovitt, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (97) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (194) intitulé: "Acte concernant les maladies infectieuses ou contagieuses chez les bestiaux," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (199) intitulé: "Acte concernant la maison de réforme du Bon-Pasteur, de la ville de Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois maintenant.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (174) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des douanes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (73) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Ontario and Quebec Power Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Perley a présenté au Sénat un bill (V) intitulé: "Acte pour faire droit à Ellen McDermid."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le jeudi, neuvième jour de juillet prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.
Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (96) de la Chambre des Communes, intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière," et aussi le bill (122) intitulé: " Acte concernant la Compagnie Rathbun," qui lui ont été renvoyés en vertu de la 59e règle du Sénat, et a constaté que les avis requis par les règles 49 et 50 sont suffisants.

Votre comité, ayant trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles il n'a pas été présenté de pétitions, recommande de suspendre la règle 54 en tant qu'elle s'applique à ces bills.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Lovitt, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-sixième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu.
Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'augmenter ses pouvoirs d'emprunt, et à d'autres fins, et a trouvé que les avis dont la règle 50 prescrit la publication, n'ont pas eu toute la durée voulue.

Néanmoins, votre comité recommande de suspendre la dite règle dans ce cas-ci, vu que le comité auquel sera renvoyé le dit bill pourra empêcher qu'aucune personne n'éprouve de préjudice par le fait de cette insuffisance d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Lovitt, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-septième rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 24 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante de N. Dyment et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de *The Lumberman's Fire Insurance Company,* avec tous les droits et pouvoirs accordés aux compagnies d'assurance contre le feu, et a constaté que les avis requis par les règles 49 et 50 n'ont pas eu toute la durée voulue.

Néanmoins, votre comité recommande de suspendre les dites règles dans ce cas-ci, vu que le comité auquel sera renvoyé le bill, pourra empêcher qu'aucune personne n'éprouve de préjudice par suite de cette insuffisance d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Lovitt, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 25 juin 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Fulford,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thompson,
Vidal,
Wark,
Watson,
Young.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De la Compagnie de chemin de fer et de houille dite *Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company.*

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (R) intitulé : " Acte concernant la *Midway and Vernon Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir .

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 24.—Retranchez " Greenwood " et insérez " Vancouver ".

Page 2, ligne 37.—Retranchez " trente-cinq " et insérez " trente ".

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (145) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du pont de Québec et changeant son nom en celui de *The Quebec Bridge and Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (87) intitulé: " Acte concernant la Compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Kerr (Toronto), du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (169) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à James Sinclair McDougall," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Kerr (Toronto), du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (91) intitulé: " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *Dominion Gas Improvement Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 21.—Retranchez depuis " compagnie " jusqu'à " 8 ", ligne 28.

Page 2, ligne 28.—Retranchez l'article 8, et remplacez-le par le suivant:—

" 8. Les directeurs de la Compagnie, à toute époque, après qu'il aura été souscrit quatre-vingt-dix pour cent du capital-actions qu'elle aura alors, et qu'il aura été versé soixante et quinze pour cent de ce capital, pourront faire des statuts à l'effet d'augmenter ce capital-actions jusqu'à concurrence d'un montant n'excédant pas trois millions de piastres.

2° Le statut indiquera le nombre des actions du nouveau capital, et pourra prescrire la manière de les répartir; et, s'il ne fixe pas le mode de répartition, les directeurs seront investis du contrôle absolu de cette répartition."

Page 2, ligne 38.—Retranchez depuis " répartition " jusqu'à " 10 ", page 3, ligne 5, c'est-à-dire tout l'article 9.

Page 3, ligne 5.—Retranchez les mots " ou réduction ".

Page 4, ligne 22.—Retranchez depuis " compagnie " jusqu'à " 14 ", ligne 26, c'est-à-dire tout l'article 13.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (F) intitulé: "Acte constituant en corporation la *Home Bank of Canada*," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Florence Lee Gray," ayant été lu,

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Jones, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Jones, a proposé:

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Florence Lee Gray," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (U) intitulé: "Acte relatif à l'emploi des juges extrajudiciairement," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, neuvième jour de juillet prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892, en ce qui concerne les infractions en matière de commerce et de violation de contrats," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, neuvième jour de juillet prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-cinquième rapport du comité permanent des Ordres Permanents, ayant été lu,

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que la cinquante-quatrième règle du Sénat soit suspendue relativement au bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière," suivant la recommandation énoncée dans le vingt-cinquième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance.

L'honorable Sir Henri E. Taschereau, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, étant assis aux pieds du trône,

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le désir* " *du député de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès* " *d'Elle, dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur :

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Acte modifiant le chapitre 8 des Statuts de 1900 autorisant des subventions à des chemins de fer.

Acte modifiant l'Acte des pensions du service civil.

Acte ayant pour objet de modifier l'Acte concernant la publication des Statuts.

Acte ayant pour objet de modifier l'Acte concernant la garde des jeunes délinquants dans la province du Nouveau-Brunswick.

Acte à l'effet de modifier l'Acte des expropriations.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Kootenay.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada.

Acte modifiant l'Acte du territoire du Yukon.

Acte pour faire droit à William Francis Schooley.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario.

Acte concernant la Compagnie du pont de la Grande-Ile de Niagara.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Acte à l'effet de corriger une erreur d'écriture dans l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Quebec, Saguenay and Gulf of St. Lawrence Railway Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Coast Yukon Railway Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Kootenay, Cariboo and Pacific Railway Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.

Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales contestées.

Acte à l'effet de modifier l'Acte des pensions de la milice, de 1901.

Acte concernant la Winnipeg Western Land Corporation (à responsabilité limitée).

Acte concernant la Compagnie des terres d'Ontario et Qu'Appelle (à responsabilité limitée).

Acte concernant la Compagnie d'assurance Mutuelle du Canada sur la vie.

Acte concernant la Banque de Montréal.

Acte constituant en corporation la *Shipping Federation of Canada.*

Acte concernant la Compagnie dite *Royal Trust Company.*

Acte modifiant l'Acte des élections fédérales, 1900.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson au Pacifique.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Père Marquette International Bridge Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Regina and Hudson's Bay Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissing à la Baie de James.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Macleod, Cardston and Montana Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton, Yukon et Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer électrique d'Ottawa.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Nipissing and Pontiac Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Acte concernant la Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Erié, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *Jordan Light, Heat and Power Company.*

Acte concernant la Compagnie dite *The Mexican Light and Power Company,* (à responsabilité limitée).

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit.

Acte concernant la Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada (à responsabilité limitée).

Acte concernant la corporation permanente d'hypothèques du Canada et du Canada Occidental, et changeant son nom en celui de *Canada Permanent Mortgage Corporation.*

Acte concernant la Banque des Townships de l'Est.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Sault St. Louis Light and Power Company.*

Acte constituant en corporation la Banque dite *The Bank of Winnipeg.*

Acte concernant la Compagnie de garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de *The Dominion Guarantee Company, Limited.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Empire Accident and Surety Company.*

Acte concernant la Banque dite *Crown Bank of Canada.*

Acte concernant certains fonds en fidéicommis du diocèse de Moosonee.

Acte concernant le canal Desjardins.

Acte modifiant l'Acte des travaux publics.

Acte modifiant l'Acte concernant l'inspection de la lumière électrique.

Acte concernant la Compagnie de force motrice Niagara-Welland (à responsabilité limitée), et à l'effet de changer son nom en celui de *The Niagara-Welland Power Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The North-west Coal and Coke Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Alberta.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Erie Ontario Power Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Canadian Industrial Corporation, Limited.*

Acte modifiant l'Acte des poids et mesures.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Hudson's Bay and Occidental Railway Company.*

Acte constituant en corporation la Banque dite *The City and County Bank of Canada.*

Acte à l'effet de constituer en corporation la Banque dite *The Northern Bank.*

Acte constituant en corporation la Banque dite *The Pacific Bank of Canada.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Richmond and Drummond Fire Insurance Company.*

Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie l'Empire-Uni.

Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *Standard Car Truck Company.*

Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *International Railway Appliance Company.*

Acte modifiant l'Acte du revenu de l'intérieur.

Acte concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Federal Oil Company.*

Acte concernant la Compagnie d'assurance Mutuelle contre le feu de la cité de Montréal, et à l'effet de changer son nom en celui de " Compagnie Montréal-Canada d'assurance contre l'incendie.

Acte pour faire droit à William Allen.

Acte pour faire droit à James Reid Steele.

Acte ayant pour objet de modifier le Code criminel, 1892.

Acte concernant la Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest canadien.

Acte concernant la Compagnie d'aciérie Canadienne.

Acte constituant en corporation la Banque dite *The Sterling Bank of Canada.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Huron, Erie and Buffalo Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la rivière Sainte-Marie.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Cardiff Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Hamilton, Galt and Berlin Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Elgin à Havelock.

Acte constituant en corporation la *Consolidated Trusts Corporation.*

Acte concernant la maison de réforme du Bon Pasteur de la cité de Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

" Au nom de Sa Majesté Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills:—

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Honneur le Député Gouverneur comme suit:—

" Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

" Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir à certaines dépenses du service public pour l'exercice expirant le 30 juin 1903," que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.

Le greffier de la Couronne en chancellerie ayant lu le titre du bill,

Le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Honneur, a dit:—

"Au nom de Sa Majesté Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plu au Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Frost, a proposé :

Que la cinquante-quatrième règle du Sénat soit suspendue relativement au bill (122) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Rathbun," suivant la recommandation énoncée dans le vingt-cinquième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Frost, a proposé:

Que le bill (122) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Rathbun," soit placé sur l'ordre du jour, pour sa seconde lecture, demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le vingt-sixième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Edwards, a proposé :

Que la cinquantième règle du Sénat soit suspendue relativement à la pétition de la "Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo," suivant la recommandation énoncée dans le vingt-sixième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le vingt-septième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :

Que la résolution du Sénat, passée le 19 du courant, ordonnant la deuxième lecture du bill (68) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Lumberman's Fire Insurance Company*," soit maintenant rescindée, et que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour, pour sa seconde lecture, demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T) intitulé : "Acte modifiant les dispositions du Code criminel, 1892, qui punissent les débiteurs coupables de fraude," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général le mercredi, huitième jour de juillet prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général le jeudi, neuvième jour de juillet prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Banques et du Commerce, relatif au bill (68) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Lumberman's Fire Insurance Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Jones, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé des ordres du jour.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (174) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des douanes," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 26 juin 1903.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorable messieurs

Baker,	Dever,	Legris,	Scott,
Béique,	Dobson,	Macdonald	Shehyn,
Bernier,	Edwards,	(Victoria),	Sullivan,
Boucherville, de	Ferguson,	McHugh,	Templeman,
(C.M.G.),	Frost,	McMillan,	Tessier,
Bowell	Fulford,	McSweeney,	Thompson,
(Sir Mackenzie),	Godbout,	Merner,	Vidal,
Carling (Sir John),	Jones,	Owens,	Wark,
Casgrain (Windsor),	Kerr (Cobourg),	Perley,	Watson,
David,	Kerr (Toronto),	Poirier,	Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 26 juin 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis donné :—

De la Compagnie dite *The Marconi Wireless Telegraph Company of Canada*, constituée en corporation par lettres patentes de la province d'Ontario, demandant à être contituée en corporation par le Parlement fédéral.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Président du Sénat, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la Bibliothèque du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

COMITE MIXTE DE LA BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT.

(2e rapport.)

Le comité mixte s'est réuni pour la deuxième fois dans l'appartement du Président du Sénat, vendredi, le 26 juin, à heures p.m. Le Prséident du Sénat au fauteuil.

Le rapport du sous-comité chargé de faire l'audition des comptes a été lu et adopté. Une copie de ce rapport se trouve ci-jointe.

Le rapport du sous-comité chargé de prendre en considération l'opportunité de recommander l'achat de la bibliothèque de feu Sir John Bourinot, a été lu.

Il a été Résolu,—Que le comité mixte approuve condialement le rapport du sous-comité sur la proposition d'acheter la bibliothèque de feu Sir John Bourinot, et qu'il recommande ce rapport à la considération favorable du gouvernement pour que celui-ci en fasse l'acquisition en vue de l'ajouter à la Bibliothèque du Parlement; et que l'honorable Président du Sénat et l'honorable Président de la Chambre des Communes soient un sous-comité chargé de présenter le dit rapport au gouvernement.

Le comité s'est ensuite ajourné.

L. G. POWER,
Président.

Chambre du Président,
26 juin 1903.

AU COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

Le sous-comité nommé pour prendre en considération la proposition des exécuteurs testamentaires de Sir John Bourinot que le gouvernement fasse l'acquisition de sa bibliothèque, ainsi que la demande de M. Byron Nicholson, pour que le comité recommande l'achat d'un certain nombre d'exemplaires de son ouvrage intitulé : "*The French Canadian*", fait rapport comme suit :—

Quant à l'ouvrage de M. Nicholson, le comité ne fait aucune recommandation.

Votre sous-comité reconnaît l'exactitude des faits énoncées en ce qui concerne la bibliothèque de Sir John Bourinot, dans une communication des exécuteurs testamentaires, en date du quinze avril dernier, dans celle du bibliothécaire du Parlement, en date du dix-neuf décembre de la même année, et dans le mémorandum de l'Imprimeur du Roi.—Copie de ces communications sont ci-annexées.

Le comité désire attirer votre attention d'une manière spéciale sur la lettre de M. Griffin, et sur le premier et le dernier paragraphes du mémorandum du Dr Dawson.

Votre sous-comité recommande que, vu la valeur intrinsèque de cette bibliothèque et son caractère, qui en fait une collection unique d'ouvrages dont on ne pourrait, pour plusieurs, se procurer des doubles, le comité mixte émette l'avis que le Parlement en fasse l'acquisition.

Tout en étant d'opinion que la recommandation ci-dessus est en elle-même prudente et justifiable, votre sous-comité pense que la situation qu'occupait le défunt propriétaire de la bibliothèque fournit de nouvelles raisons pour l'adoption de cette recommandation.

Feu Sir John Bourinot a été un fonctionnaire public du Canada, aussi zélé que capable, depuis la confédération des provinces, en 1867, jusqu'à sa mort prématurée. Il faut aussi se rappeler que tout le temps qu'il ne donna pas à ses importantes fonctions officielles, il le consacra au service du public; il en a employé une grande partie à élaborer des ouvrages de procédure parlementaire et à traiter des questions constitutionnelles; ouvrages regardés aujourd'hui comme des traités de valeur sur les sujets auxquels ils se rapportent. L'un d'eux, son Traité de procédure parlementaire fait autorité non seulement au Canada, mais dans toutes les parties de l'Empire qui jouissent du gouvernement responsable. Il a donné, outre ces ouvrages, qui ont un cachet semi-officiel, des travaux suivis et volumineux sur l'histoire du Canada. En sa qualité de secrétaire de la *Société royale du Canada*, il a rendu des services nombreux et précieux. Il ne faut pas perdre de vue que tous ses ouvrages, qui lui ont coûté beaucoup de temps et de travail, ont été très utiles au pays, mais ne lui ont rapporté aucun profit; au point de vue pécuniaire, il aurait pu employer son temps et son talent de

façon bien plus profitable pour lui s'il les eût consacrés à des productions littéraires d'un caractère plus populaire. Le résultat a été de laisser, à sa fort, sa veuve et ses jeunes enfants presque sans ressources pour l'avenir. Bien qu'il ait figuré sur la liste de retraite pendant des années, la loi est telle que sa famille, relativement dans le besoin, ne peut retirer aucun avantage des contributions qu'il a versées au fonds de retraite du service civil.

Votre comité est d'avis qu'il ne serait pas à l'honneur du pays de laisser subsister un pareil état de choses sans y porter remède; d'autant plus qu'il est possible de le faire sans frais directs, à proprement parler. Si le gouvernement achète la bibliothèque de Sir John, le pays deviendra possesseur de livres précieux, tout en rendant un service dont elle a besoin à la famille d'un serviteur zélé, fidèle et distingué du pays.

L. G. POWER,
Pour le sous-comité.

Chambres du Président, Sénat,
20 juin 1903.

OTTAWA, 15 avril 1903.

MONSIEUR,—Feu Sir John Bourinot a formé, au cours de nombreuses années, une bibliothèque précieuse d'ouvrages historiques, dont ses exécuteurs testamentaires désirent disposer au profit de sa famille.

Les volumes sont au nombre de plusieurs mille et ont une valeur particulière pour les recherches historiques.

Des personnes au fait de la valeur des livres et qui connaissent cette collection l'ont hautement appréciée.

L'objet de cette lettre est de vous prier, comme membre du comité mixte de la Bibliothèque, d'accueillir favorablement la demande, faite par les exécuteurs tertamentaires de feu Sir John Bourinot, que la collection soit achetée pour l'usage du public.

Les exécuteurs testamentaires n'ignorent point que le comité de la Bibliothèque n'a pas à sa disposition les ressources qu'il faudrait pour faire cet achat ; mais il sont convaincus que la recommandation du comité aurait un grand poids auprès de l'administration pour l'engager à consentir à cette acquisition.

Les exécuteurs testamentaires montreront, avec plaisir, les volumes à un sous-comité qui serait nommé pour les examiner.

Espérant que cette demande faite au nom de la famille de feu Sir John Bourinot, qui fut pendant si longtemps un serviteur public d'un mérite reconnu de tous, recevra de vous un favorable accueil,

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

ISABELLE BOURINOT,
E. W. BOURINOT,
Exécuteurs testamentaires.

MÉMORANDUM CONCERNANT LA BIBLIOTHÈQUE DE FEU SIR JOHN BOURINOT.

Cette bibliothèque est celle d'un homme qui s'était adonné à l'étude de l'histoire du Canada spécialement, et à celle des colonies anglo-américaines, avant et depuis la Révolution. Elle comprend aussi des ouvrages sur l'histoire des Etats limitrophes de ce pays ayant trait aux affaires canadiennes. C'est une bibliothèque choisie, achetée, livre par livre, par quelqu'un qui connaissait la valeur de ces achats et qui n'avait pas d'argent à gaspiller pour acheter des livres inutiles. Les ouvrages et articles de Sir John sur l'histoire américaine ont été écrits à l'aide de sa propre collection. Il n'avait que faire d'emprunter ailleurs. Ses livres n'ont pas été achetés en lots à l'encan. Il tenait

de Quaritch la plupart des volumes les plus rares ; il y a plusieurs dons d'auteurs, et tous les ouvrages d'autre provenance avaient été achetés à des marchands en renom, en sorte que toute la collection est parfaite et se compose des meilleures éditions.

Détails:—En ce qui est de l'histoire de la Nouvelle-France, on trouve là toutes les autorités anciennes: *Creuxius, Historia Canadensis; Thévet, Singularitez, etc; Le Clercq, Gaspésie ; Denys, Description des Côtes de l'Amérique Septentrionale ; Crespel, Voyages; Charlevoix; Champlain; Relations des Jésuites; Journal des Jésuites; Le Mercure François;* et *L'Histoire Naturelle de la Nouvelle-France,* de Boucher, *1654,* ouvrage dont il n'existe probablement que deux ou trois exemplaires en Canada; *Dièreville, Relation; Sir Hovenden Walker's Expedition in 1712.*

Ouvrages relatifs à la guerre de Sept ans, 1751-1760 :—Cette partie comprend *Knox, Historical Journal ; Pouchot, Mémoires ; Mante's History ; Plans des forts en Amérique,* qui sont rarissimes. Tous les ouvrages importants se trouvent dans la collection. Elle est très complète sur l'histoire du Cap-Breton et sur la prise de Louisbourg et de Québec. Il faudrait bien des années de recherches pour se procurer les doubles de ces ouvrages et brochures.

Epoque de la cession à l'Angleterre:—Ouvrages du Baron Masères; Jeffrey's French Dominions in America ; Smith History (imprimée à Québec en 1815) ; *Traités de Cugnet ;* un grand nombre de volumes et de brochures concernant l'état du pays, les lois, etc.

Baie d'Hudson:—Hearne; Dobson; Mackenzie; Long's Fur Trading. Ouvrages maintenant rares.

Labrador:—Major Cartwright's Sixteen Years Residence.

Terre-Neuve:—Whitbourne's Discourse, and *Vaughan's Golden Fleece.* Très rares.

Guerre de 1812 :—David Thompson History, publiée à Niagara en 1832; *Richardson' War of 1812.* Ouvrages très rares.

Découverte de l'Amérique:—Tous les ouvrages de Henry Harrisse; les ouvrages de Justin Winsor; *Ramusio's Navigations; Hakluyt's Principal Navigations; Collection de voyages de Navarette; Munoz, Historia; Torfaeu, Historia Vinlandia; Rafn's Antiquitates Americanae.*

Indiens:—McKenny and Hall, History of Indian Tribes, in folio; *Morgan, League of the Iroquois; Colden, Five Nation Indians.*

Histoire du Canada:—Strachan's Visit to Upper Canada, publiée en 1819; *Hawkin's Pncture of Quebec; Bourne's Picture of Quebec, 1831*; plusieurs monographies et brochures rares.

Traités et contestations de frontière:—Plusieurs volumes rares et des brochures reliées, publiés avant et après la Révolution, ayant rapport aux différends avec la France et les Etats-Unis. Brochures traitant de l'importance des différentes colonies pendant le règlement des traités. Cette collection a une grande valeur et ne pourrait être refaite sans beaucoup de temps et de frais.

Etats limitrophes du Canada:—Williamson's Maine ; Belknap's New Hampshire; Smith's New-York ; Hutchinson's Massachusetts ; Mather's Magnalia ; Thomas, Collection of Original Papers.

Cartes et atlas:—Jomard, Monuments de la Géographie; Smith's Map of Upper Canada (pour le gouverneur Simcoe) en 1799; *Nordenskiold's Facsimiles; Santa Cruz's Map; Jeffrey's American Atlas; The Atlantic Neptune* (exemplaire magnifique, reliure pleine en marocain).

Les ouvrages mentionnés ci-dessus ne comprennent qu'un petit nombre de ceux contenus dans la bibliothèque qui traitent de ces questions. Il s'y trouve encore, entre autres: une collection complète des ouvrages d'Haliburton (*Sam Slick*), éditions originaires ; le *Historical Magazine,* le *Magazine of American History,* tous deux complets; un mémoire imprimé privément par le lieutenant-gouverneur DesBarres; *Yule's Marco Polo.*

Parmi les curiosités il y a une almanach de 1840, publié à Rochester par M. Lyon Mackenzie, avec gravures de la pendaison de Lount et Matthews, et du cadavre de Amos Durfee, sur le quai, à Schlossus ; *Emily Montagu*—le plus ancien roman canadien, 1768.

La collection a ce mérite que, tout en contenant des volumes rares, elle compte aussi les ouvrages plus récents, nécessaires pour l'étude de l'histoire de l'Amérique. On ne pourrait aujourd'hui se procurer tels de ces volumes que difficilement. Tous sont en bon état. Plusieurs sont bien reliés et portent un autographe de l'auteur. La bibliothèque est remarquable non seulement par ce qu'elle contient, mais aussi parce que tous les volumes en sont utiles ; les livres rares le sont également.

S. E. DAWSON.

Le mémorandum ci-dessus du docteur Dawson contient un exposé exact de la valeur de la bibliothèque de feu Sir John Bourinot, C.C.M.G., au point de vue du chercheur d'autorités originales. Je ne saurais rien dire qui ajoute à la valeur de l'opinion du docteur Dawson.

Je puis cependant ajouter que la bibliothèque comprend plusiers mille volumes. Outre les éditions rares et précieuses qu'il mentionne, on y trouve une collection considérable de rapports de sociétés savantes, de livres d'histoire écrits de nos jours, de livres de consultation, de séries d'ouvrages classiques, et d'ouvrages divers ayant chacun une valeur propre.

Peu de livres n'ont qu'une simple utilité passagère. Tous ces ouvrages seront vraisemblablement en demande pendant bien des années. Quelques-uns augmentent constamment de valeur.

Je n'hésite pas à dire que peu de bibliothèques publiques ou privées contiennent autant d'ouvrages d'un utilité durable ; il n'existe nulle part aujourd'hui une autre collection semblable à vendre.

Si cette collection était achetée pour le département des Archives, elle ajouterait grandement à la réputation déjà très répandue de ce département, parmi ceux qui se livrent aux études et aux recherches historiques chez nous et à l'étranger.

MARTIN J. GRIFFIN.

Bibliothèque du Parlement,
19 décembre 1902.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé par le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, pour la session de 1903, de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la Bibliothèque, depuis le 30 avril 1902 (date de la dernière audition), présente le rapport suivant :—

Les sous-comité a examiné les relevés, pièces justificatives, livres de comptes, qui lui ont été soumis par le comptable, les dites pièces numérotées de 7231 à 7721 (inclusivement)), ainsi que les pièces relatives aux lettres de change, et marquées A, B, C et D, de 1902-03, respectivement, et a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres.

Le sous-comité annexe au présent rapport, pour l'information du Parlement, un relevé du compte courant de la Bibliothèque, depuis le 1er mai 1902 jusqu'au 30 avril 1903, ainsi que d'autres états secondaires fournis par le comptable, y compris un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets) pour la même période.

F. L. BEIQUE,
GEORGE B. BAKER,
CHS S. HYMAN.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 30 avril 1903.

ETAT de la dépense mensuelle, classée sous ses différents titres, du 1er avril 1902 au 30 avril 1903.

	Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure.			Livres sur l'histoire d'Amérique.	Dépenses casuelles.	Totaux.
	Anglais.	Français.	Reliure.			
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Sur les crédits de 1901-1902—						
En mai 1902	71 75	881 79	277 31	.....	248 54	1,479 39
juin 1902	429 88	203 95	.....	.....	443 98	1,077 81
	501 63	1,085 74	277 31	.....	692 52	2,557 20
Sur les crédits de 1902-1903—						
En juillet 1902	2,146 94	892 81	316 53	200 47	743 46	4,300 21
août 1902	1,293 57	64 70	661 41	22 58	156 87	2,199 13
septembre 1902	123 19	8 00	66 70	92 19	90 91	380 99
octobre 1902	88 42	312 67	113 74	239 55	199 40	953 78
novembre 1902	745 78	158 32	99 92	100 68	177 67	1,282 37
décembre 1902	865 97	1,038 83	.....	29 82	115 36	2,049 98
janvier 1903	461 01	60 80	.....	113 53	280 52	915 86
février 1903	162 64	361 83	467 52	83 20	128 24	1,203 43
mars 1903	132 91	17 00	.....	35 32	173 85	359 08
avril 1903	92 50	32 00	179 45	52 40	351 70	708 05
Totaux	7,700 30	2,946 96	2,182 58	969 74	3,110 50	16,910 08
A déduire remboursement sur chèques 7443 et 7486	4 00	0 12	.....	.....	.....	4 12
	7,696 30	2,946 84	2,182 58	969 74	3,110 50	16,905 96

JOHN SMITH, *comptable.*

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 30 avril 1903.

RELEVÉ—classé par sujet—des dépenses pour livres et reliure, du 1er mai 1902 au 30 avril 1903.

	$ c.
Religion, Philosophie et Education	457 53
Histoire et Biographie	2,235 02
Géographie et Voyages	474 45
Sciences	862 91
Arts utiles	360 33
Beaux-Arts	382 65
Jeux et Amusements	19 04
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie	312 46
Belles-lettres	1,040 42
Encyclopédies et Revues	1,081 29
Droit, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc	3,018 23
Economie politique, Science sociale, Commerce, Statistique, etc.	804 23
Indicateurs d'adresses	179 79
Reliure	2,182 58
Assurance, commission, frais de port, etc	384 53
Total	13,795 46

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 30 avril 1903.

LISTE des chèques non soldés tirés sur la Banque de Montréal, Ottawa.

Date.	Nom de la personne ou compagnie en faveur de laquelle le chèque a été souscrit.	Numéro.	Montant.
1903.			$ c.
28 avril	Editeurs *Catholic World Magazine*	7709	3 00
28 "	Compagnie " Out West"	7710	8 00
29 "	H. W. Bryant	7711	10 00
29 "	George N. Morang et Cie	7712	6 00
29 "	The Macmillan Co	7713	2 50
29 "	W. P. Buchanan	7714	6 00
30 "	B. Ambrose	7715	15 00
30 "	Rose-Alma Roy	7716	15 00
30 "	C. A. Armstrong	7717	15 00
30 "	E. Gagné	7718	15 00
30 "	D. Roy	7719	2 00
30 "	Thomas Lynton	7720	12 50
30 "	J. O. Filteau	7721	12 00
			122 00

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

COMPTE COURANT des sommes reçues et déboursées pour livres et reliure, du 1er mai 1902 au 30 avril 1903.

1902.		$ c.	$ c.	1902.	*Dépenses—Solde des crédits de 1901-1902.*	$ c.	$ c.
30 avril.....	Solde des crédits pour 1901-1902 non dépensé à date.....	1,864 48		30 juin.....	Payé pour livres anglais, jusqu'à date.....	501 63	
	Ajouter—Montant remboursé sur chèque n° 7143...	0 20			" " français, jusqu'à date...	1,085 74	
			1,864 68		" reliure, jusqu'à date.....	277 31	
							1,864 68
2 juillet.....	Montant des crédits pour 1902-1903—				*Dépenses—Crédits de 1902-1903.*		
	Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure..	12,000 00		1903.	Payé pour livres anglais, jusqu'à date...	6,108 93	
	Livres sur l'histoire d'Amérique.....	1,000 00			" " français "	2,946 84	
			13,000 00	30 avril.....	" reliure, jusqu'à date.....	1,905 27	
					" " sur l'histoire d'Amérique, jusqu'à date.....	969 74	
							11,930 78
					Dépense totale pour livres et reliure, depuis le 1er mai 1902.....	.....	13,795 46
					Solde des crédits de 1902-1903, non encore dépensés.....	.....	1,069 22
			14,864 68				14,864 68

ÉTAT DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES INDIQUANT LE SOLDE À LA BANQUE DE MONTRÉAL.

1903.		$ c.	$ c.
30 avril.....	Lettres de crédit sur la Banque de Montréal et lettres de change sur Londres, Ang., reçues à date à compte sur les crédits de 1902-1903.....	.....	16,116 56
	A déduire, dépenses pour livres et reliure à date, sur crédits de 1902-1903.....	11,930 78	
	A déduire, dépenses casuelles à date, sur crédits de 1902-1903.....	2,417 98	14,348 76
			1,767 80
	A déduire, remb. sur chèques Nos 7443-7486.....		4 12
	Balance effective.....	.....	1,763 68
	Ajouter, le montant de chèques non soldés (*voir* liste).....	.....	122 00
	Solde en banque.....	.....	1,885 68

RÉCAPITULATION DE LA DÉPENSE.

1903.		$ c.	$ c.
30 avril....	Montant total dépensé depuis le 1er mai 1902 pour livres anglais.....	501 63 6,108 93	6,610 56
	Montant total dépensé depuis le 1er mai 1902 pour livres français.....	1,085 74 2,946 84	4,032 58
	Montant total dépensé depuis le 1er mai 1902 pour reliure.....	277 31 1,905 27	2,182 58
	Montant total dépensé depuis le 1er mai 1902 pour liv. sur l'histoire d'Amérique	.....	969 74
	Total.....	.....	13,795 46

JOHN SMITH, *Comptable.*

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le mercredi, huitième jour de juillet prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (63) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

L'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé: " Acte concernant la *Midway and Vernon Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (145) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du pont de Québec et changeant son nom en celui de *The Quebec Bridge and Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé: " Acte concernant la Compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (169) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à James Sinclair McDougall," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise au mercredi, huitième jour de juillet prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Ontario and Quebec Power Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (194) intitulé: "Acte concernant les maladies infectieuses ou contagieuses chez les bestiaux," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général le jeudi, neuvième jour de juillet prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (174) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des douanes."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mercredi, huitième jour de juillet prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des Bills privés divers, au bill (91) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *Dominion Gas Improvement Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, huitième jour de juillet prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (122) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Rathbun," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Lumberman's Fire Insurance Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Jones, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné au mardi, le septième jour de juillet prochain, à huit heures du soir.

Mardi, 7 juillet 1903.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Legris,	Perley,
Béique,	Dobson,	Lovitt,	Poirier,
Bernier,	Domville,	Macdonald (I.P.-E.),	Scott,
Bolduc,	Drummond,	Macdonald (Victoria),	Templeman,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	Mackay (Alma),	Tessier,
Bowell (sir Mackenzie),	Ferguson,	McGregor,	Thibaudeau (de La Vallière),
Carling (Sir John),	Forget,	McHugh,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Frost,	McLaren,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Gibson,	McMillan,	Watson,
Cloran,	Godbout,	McMullen,	Yeo,
Dandurand,	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Young.
	Kerr (Toronto),	Miller,	
	Kirchhoffer,	Owens,	
	Landerkin,		

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du greffier de la Couronne en Chancellerie pour informer cette Chambre que l'honorable Henry Joseph Cloran avait été appelé au Sénat.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le journal, et il est comme suit :—

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT,
OTTAWA, 30 juin 1903.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du trentième jour de juin mil neuf cent trois, Henry Joseph Cloran, de la cité de Montréal, écuier, et de le nommer sénateur pour la division électorale de Victoria, dans la province de Québec.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Henry Joseph Cloran a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Béique.

L'honorable M. Cloran a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—

CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Henry Joseph Cloran, écuier, de la cité de Montréal, dans Notre Province de Québec, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électoralet de Victoria de Notre Province de Québec ; et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance; et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce trentième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trois, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Cloran s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Cloran, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Gibson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
20 juin 1903.

Le comité mixte des Impressions a l'honneur de présenter son cinquième rapport:—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils ne soient pas imprimés, savoir:—

63*a*. Copie des instructions données au commissaire chargé de faire une enquête publique au sujet de l'octroi ou concession à A. N. C. Treadgold ou autres dans le territoire du Yukon.

91. Réponse à ordre du 2 avril 1903.—Relevé de tous articles quelconques entrés en franchise par l'Intercolonial pour son propre usage.

92. Réponse à adresse du 30 mars 1903.—Copie de toute correspondance, décrets du conseil et autres papiers relatifs à la poursuite intentée par le département des Douanes au sujet du schooner *Euxin*, qui a été coulé au large de l'île Margaree, au cours d'une expédition de contrebande partie de Saint-Pierre et Miquelon.

93. Réponse à adresse du 25 février 1901.—Copie du rapport du comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par le Gouverneur général le 19 mai 1903, au sujet de la nomination d'une commission composée de Sir William Van Horne, John Bertram et Harold Kennedy, aux fins de faire rapport sur des questions concernant le transport des produits du Canada aux marchés étrangers, par voie des ports canadiens, etc.

94. Réponse à ordre du 25 février 1901.—Copie de la correspondance, lettres et rapport suivants, échangés entre le général Hutton et le lieutenant-colonel Sam. Hughes, ou concernant l'action de ce dernier en offrant de lever un corps pour le service de l'Empire britannique dans la guerre de l'Afrique du Sud:—

1. Communication officielle du major général Hutton aux officiers commandants de districts et commandants de régiments, lors de sa première tournée d'inspection en 1898.

2. Lettre du général Hutton au colonel Hughes, demandant son appréciation et ses observations à ce sujet.

3. Réponse officielle du colonel Hughes.

4. Lettres du colonel Hughes au général Hutton, *sur demande*, au sujet,

(*a*) des Canadiens, pendant les guerres de 1812, 1837, 1866, 1870 et 1885, et l'offre de lever un corps pour le service de l'Empire.

(*b*) Copie de demandes précédentes faites aux autorités impériales et canadiennes offrant l'aide de corps coloniaux dans les guerres de l'Empire, et renouvellement de ces offres de service.

(*c*) Plans de formation d'une brigade coloniale pour le service de l'Empire, et renouvellement de l'offre de lever un corps.

5. Lettre du général Hutton au colonel Hughes, lui demandant de décliner ses qualifications et ses états de service, et de démontrer pourquoi un officier appartenant à un corps permanent ne devrait pas être préféré.

6. Lettre circulaire du général Hutton à l'honorable colonel Gibson et au conseil de l'Association des carabiniers de la Puissance.

7. Réponse de l'honorable colonel Gibson au général Hutton.

8. Réponse du conseil de l'Association des carabiniers de la Puissance.

9. Plan proposé dans le principe par le général Hutton, de réunir les districts militaires 3 et 4 en camp d'exercices annuels en septembre, et les districts 1, 2, 5 et 6, en juin.

10. Rapport ou communication du général Hutton à la presse canadienne, immédiatement avant l'ouverture de la session du Parlement en 1899, déclarant qu'il ne serait permis à aucun membre du Parlement, qui serait aussi officier de milice, de parler sur des questions militaires dans la Chambre des Communes, sans la permission du général Hutton.

11. Rapports ou documents sur le même sujet adressés au ministre de la Milice et de la Défense.

12. Projets du général Hutton de modifier la loi ou les règlements et ordres de manière à empêcher les officiers de milice de garder leur commission s'ils étaient membres du Parlement.

13. Rapport fait, sur demande, par le colonel Hughes au général Hutton au sujet de l'état-major.

14. L'autorité légale en vertu de laquelle la demande adressée par le colonel Hughes, en date du 24 juillet 1899, au ministre de la Milice, était " irrégulière et contraire à la discipline militaire." Voir lettre du général Hutton au ministre de la Milice, 31 juillet 1899.

15. Demande adressée par le colonel Hughes au général Hutton (par l'entremise de l'officier commandant le district) pour lever un corps pour servir dans le Transvaal, le 24 juillet 1899.

16. Rapports au général Hutton par deux officiers de milice de Toronto et autres, déclarant que peu d'hommes ou d'officiers pourraient être enregimentés en Canada pour un service semblable.

17. (*a*) Demande adressée par le colonel Hughes au ministre de la Milice, le 24 juillet, pour lever un corps pour service dans le Transvaal.

(*b*) Réponse du ministre.

(*c*) Rapports et papiers en rapport avec cette demande, soumis au Conseil privé du Canada.

(*d*) Réprimande du général Hutton adressée au colonel Hughes pour s'être adressé au ministre de la Milice.

(*e*) Lettre du général Hutton, du 31 juillet 1899, au ministre de la Milice sur ce sujet.

(*f*) L'autorité sur laquelle s'est basé le colonel Foster en disant dans sa lettre au colonel Hughes, du 19 septembre 1899: " après quoi, vous l'avez retirée."

18. (*a*) Demande adressée par le colonel Hughes au très honorable Joseph Chamberlain pour lever un corps en Canada pour servir dans le Transvaal.

(*b*) Accusé de réception par M. Chamberlain.

(*c*) Lettre du secrétaire militaire de Son Excellence au général Hutton sur le même sujet.

(*d*) Lettre du général Hutton (C.S.O.) au colonel Hughes, en date du 24 août 1899, le réprimandant pour avoir écrit à M. Chamberlain au sujet de la levée d'un corps.

(*e*) Réponse du colonel Hughes au général Hutton (C.S.O.) en date du 2 septembre 1899.

(*f*) Colonel Foster (C.S.O.), au général Hutton, au colonel Hughes, 19 septembre, lui demandant de retirer la lettre du 2 septembre 1899.

(*g*) Lettre intégrale (non un extrait) du colonel Hughes au colonel Foster (C.S.O.), au général Hutton, 22 septembre 1899, refusant de retirer la lettre du 2 septembre.

(*h*) Lettre du colonel Foster (C.S.O.), au général Hutton, au colonel Montizambert (D.O.C.), districts militaires 3 et 4, 9 octobre, *re* lettre de Hughes du 2 septembre, pour la faire retirer.

(*i*) Lettre du colonel Montizambert transmettant la dite lettre au colonel Hughes, et insistant sur le retrait de la lettre.

(*j*) Lettre du colonel Hughes au colonel Montizambert refusant de retirer la lettre et donnant les raisons de son refus.

(*k*) Lettre du colonel Montizambert au colonel Foster (C.S.O.), au général Hutton, sur le même sujet.

19. (*a*) Lettre du colonel Hughes à la presse canadienne au sujet de troupes du Canada pour service dans le Transvaal, de septembre 1899, mentionnée dans la lettre du colonel Foster (C.S.O.), au général Hutton, au colonel Hughes, 25 septembre 1899.

(*b*) Télégramme du général Hutton (C.S.O.), au colonel Hughes, 25 septembre 1899, au sujet de la lettre ci-dessus et de la clause 98 de l'*Army Act*.

(*c*) Lettre du général Hutton (C.S.O.), au colonel Hughes, sur le même sujet.

(*d*) Preuve sur laquelle le général Hutton a adressé le télégramme et la lettre du 25 septembre 1899.

(*e*) L'autorité légale permettant au général Hutton d'adresser cette lettre et ce télégramme.

(*f*) Dépêche dictée par le général Hutton et publiée dans le *Times*, de Londres, Angleterre, énonçant que dans sa lettre à la presse canadienne le colonel Hughes *usurpait les attributions du gouvernement du Canada*, 25 septembre 1899.

(*g*) Dépêche du général Hutton à la presse canadienne, sur le même sujet, 25 septembre 1899.

(*h*) Dépêche du général Hutton à la presse canadienne, 28 septembre 1899, énonçant que le colonel Hughes était passible d'amende ou d'emprisonnement aux termes de la clause 98.

(*i*) Télégramme du colonel Hughes en réponse au général Hutton (C.S.O.), 25 septembre 1899.

(*j*) Lettre du colonel Hughes, du 30 septembre, au général Hutton (C.S.O.) ; lettre du 25 septembre au sujet de la clause 98. Officielle.

(*k*) Lettre du général Hutton au colonel Foster, du 11 octobre 1899, au sujet de la lettre du colonel Hughes du 30 septembre 1899.

(*l*) Lettre du colonel Foster (C.S.O.), au général Hutton, au colonel Montizambert, 16 octobre 1899, menaçant de suspendre le colonel Hughes du commandement de son bataillon, pour avoir écrit la lettre du 30 septembre 1899.

(*m*) L'autorité légale permettant au général Hutton de faire une telle menace.

(*n*) Lettre du colonel Montizambert, 17 octobre 1899, au colonel Hughes, sur le sujet ci-dessus.

20. (*a*) Lettre du colonel Hughes au général Hutton, 10 octobre, au sujet de rapports de la presse contre le colonel Hughes, dictés par le général Hutton.

(*b*) Lettre du général Hutton (C.S.O.), au colonel Hughes et au ministre de la Milice, 25 et 26 octobre, respectivement, sur le sujet ci-dessus.

21. (*a*) Lettre du colonel Hughes au général Hutton, 18 août 1899, sur demande, au sujet de qualification.

(*b*) Réponse du général Hutton, 26 août 1899.

(*c*) Lettre du colonel Hughes au général Hutton, 28 août 1899, en réponse à la lettre ci-dessus et aux expressions suivantes du général Hutton: "Vous, Canadiens, pourriez aussi bien tenter de grimper jusqu'à la lune que de faire campagne avec des réguliers anglais, à moins que vous n'eussiez un entraînement d'une durée de trois ans, et encore à condition d'être commandés par des officiers impériaux."

22. Lettre du colonel Hughes retirant certaines questions de controverse lors de la réception de sa nomination dans le corps destiné au service dans le Transvaal.

23. Lettre du colonel Hughes au général Hutton, 23 octobre 1899,—le quittant amicalement.

24. Lettre du colonel Hughes au très honorable Sir Wilfrid Laurier au sujet du refus, par le général Hutton, d'accepter ses avances amicales, et demandant le rappel du général, 27 ou 28 octobre 1899.

25. Rapport du discours du général Hutton aux officiers du contingent canadien au château Frontenac, le dimanche, 29 octobre 1899, contre le colonel Hughes.

26. Lettre du général Hutton aux généraux anglais dans le Sud-Africain, contre le colonel Hughes.

27. Copie des rapports fournis à la presse du Canada, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Afrique du Sud, contre le colonel Hughes, par l'entremise du général Hutton, en novembre et décembre 1899, et janvier et février 1900.

28. L'autorité légale permettant au général Hutton d'écrire officiellement aux généraux servant dans le Sud-Africain, contre le colonel Hughes, sans la sanction du ministre de la Milice.

29. Lettre du colonel Hughes, datée de Upington, Gordonia, dans le Sud-Africain, vers le 30 mars 1900, adressée à l'honorable Dr Borden, ministre de la Milice, Canada, corrigeant des erreurs, omissions et fausses déclarations dans le factum soumis par le général Hutton au Parlement lors de la dernière session.

30. L'autorité légale permettant au général Hutton et au colonel Foster de citer des communications personnelles, confidentielles et privées dans des rapports officiels.

31. L'autorité légale permettant à l'officier général commandant, général Hutton, de recevoir une correspondance officielle de la part de Son Excellence le Gouverneur général par l'entremise du secrétaire militaire.

32. Copie de l'avis au colonel Hughes que " ses lettres privées seraient ainsi insérées " par le général Hutton, mentionné dans la lettre du colonel Pinault, du 16 mars 1900.

33. L'autorit élégale empêchant un Canadien, qui, tout en étant officier de milice, ne fait pas cependant partie d'un corps permanent, d'offrir ses services à la Grande-Bretagne pour aller dans le Sud-Africain.

34. L'autorité légale permettant au général Hutton ou à l'officier général commandant de réprimander un officier de la milice canadienne, qui n'est pas en service, d'offrir au ministre de la Milice du Canada de lever un corps pour le service de la Grande-Bretagne.

35. L'autorité légale permettant au général Hutton, par l'entremise du colonel Foster (voir la lettre du 19 septembre au colonel Hughes) de se servir des expressions qui suivent:—

" Mais en votre qualité d'officier commandant un bataillon, il serait, je crois, presque impossible pour un général de ne pas remarquer le caractère de votre lettre (12 septembre), qui ne peut être considérée, au point de vue militaire, que tout à fait contraire à la discipline."

36. L'autorité légale permettant au général Hutton de déclarer (9 octobre 1899): " Nul officier n'a le droit de contester l'autorité du major général commandant comme son supérieur, ou de discuter ses actes, encore moins quand il s'agit du Gouverneur général qui représente Sa Majesté en Canada."

37. Rapports ou recommandations du général Hutton pour faire des changements dans le commandement des Fusiliers Royaux Canadiens, en 1899.

38. Rapport du colonel Herchmer, démontrant que le général Hutton a refusé de considérer comme officiels ou publics un télégramme et une lettre adressés en sa qualité de major général au colonel Herchmer, en prétextant qu'il avait le droit de les considérer comme étant de nature privée et non officielle, et qu'ils ne le liaient en aucune manière.

39. L' " autorité " mentionnée dans la lettre du colonel Hughes au général Hutton du 12 septembre 1900, aux paragraphes (*a*)—(*g*).

40. Les lettres et pièces suivantes:—

(*a*) Général Hutton au ministre de la Milice, 26 octobre 1899.

(*b*) Colonel Hughes au général Hutton, 27 octobre 1899.

(*c*) Général Hutton au colonel Hughes, 28 octobre 1899.

(*d*) Général Hutton au colonel Otter, *re* colonel Hughes se rendant dans le Sud-africain, octobre 1899, et 29 octobre 1899, et 30 octobre 1899.

(*e*) Général Hutton au député du ministre de la Milice, 14 novembre 1899.

(*f*) Télégramme, 31 janvier, C.S.O., au colonel Hughes, Capetown, *re* Strathcona Horse.

(*g*) Général Hutton au ministre de la Milice, 2 février 1900.

95. Réponse à ordre du 18 mai 1903.—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes ou autres documents concernant l'achat d'un emplacement pour une salle d'exercices militaires dans la ville de Woodstock, N.-B. ; et aussi, copie de tous papiers, lettres, télégrammes ou autres documents au sujet de la construction d'une salle d'exercices sur le dit emplacement.

96. Réponse à adresse du 29 mai 1903.—Copie du rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur un accident arrivé sur la ligne de l'Intercolonial, près de la jonction de Windsor, à 23 heures, le 11 avril 1903.

97. Réponse à ordre du 18 mai 1903.—Etat faisant connaître,—

1. La quantité de sucre raffiné importé au Canada du 1er janvier au 31 décembre 1902.

2. La quantité de sucre brut importé pendant la même période, et indiquant le nom du pays d'où ce sucre a été importé.

98. Correspondance relative aux steamers d'hiver, 1902-03.

99. Réponse à adresse du Sénat, en date du 10 mai.—Etat indiquant,—

1. Les noms de toutes les personnes qui ont été nommées ou qui ont été recommandées à la position de colonels honoraires ou de lieutenants-colonels honoraires dans la force volontaire, avec désignation des régiments auxquels ils sont ou devaient être attachés, et mention de la date de chaque nomination.

2. Les états de service de chacune des personnes ainsi nommées ou recommandées.

3. Les noms de toutes les personnes qui ont recommandé telles nominations avec toute la correspondance échangée à ce sujet.

4. Les noms des personnes recommandées qui n'ont pas été nommées, distinguant les personnes dont la nomination a été refusée des personnes dont la nomination n'a pas encore été l'objet d'une décision, et donnant pour chacune de ces personnes, la cause du refus ou du délai de sa nomination.

100. Réponse à adresse du Sénat en date du 30 avril 1903.—Copie de la correspondance et des communications échangées entre les diverses organisations ouvrières, ou toute personne en leur nom, et le département du Travail, relativement aux grèves qui se sont produites ou qui ont menacé de se produire en Canada au cours de l'année dernière.

101. Copie des soumissions reçues pour un service de steamers rapides entre la Grande-Bretagne et le Canada.

102. Réponse à ordre du 1er juin 1903.—

1. Quelle est la valeur des fruits expédiés en Europe dans des compartiments frigorifiques dans chacune des années 1897, 1898, 1899, 1900, 1901 et 1902.

2. Quelle est la valeur des fruits expédiés en Europe dans des compartiments à température modérée pendant les saisons respectives de 1901 et 1902.

3. Dans quels autres navires des appareils frigorifiques ont été installés pendant la saison de 1902 (s'il en est).

4. Dans quels autres navires des appareils de ventilation mécanique ont été installés pendant la saison de 1902 (s'il en est).

5. Combien d'argent le gouvernement a avancé, depuis 1896, comme boni ou subventions à des compagnies de steamers, pour les induire à installer des appareils de ventilation leur permettant de transporter des articles périssables.

6. Combien d'argent il a avancé depuis 1896 pour les induire à installer des appareils de nature à abaisser la température.

7. Combien d'argent il a avancé, depuis 1896, pour les induire à installer des compartiments frigorifiques.

8. Les constatations de températures indiquées par les thermographes placés sur les steamers océaniques, et prises en note par des officiers du gouvernement :

(*a*) dans les compartiments frigorifiques;

(*b*) dans les compartiments à température fraîche;

(*c*) dans les compartiments ventilés (s'il en est);

(*d*) dans d'autres parties des steamers (s'il en est), indiquant dans quelles parties.

103. Réponse à adresse du 30 mars 1903.—Copie des soumissions demandées et reçues depuis les derniers dix mois pour les améliorations à faire au port de Québec, des rapports au conseil, de la correspondance et des plans préparés par le département des Travaux publics au sujet de ces travaux.

104. Réponse à adresse du 30 mars 1903.—Copie de tous ordres en conseil et tout autre document ou correspondance se rapportant à la nomination d'une commission chargée de s'enquérir du choix d'un site pour une cale sèche, dans le port de Montréal, ainsi que les instructions données à ce sujet, les rapports qui ont pu être faits, etc.

105. Réponse à ordre du 26 mars 1903.—Etat donnant le nombre d'édifices ou parties d'édifices loués ou occupés par le gouvernement comme bureaux, ou à d'autres fins, à Ottawa, en dehors des édifices des départements, les noms des locateurs, les conditions du bail ou des baux, et le chiffre du loyer payé dans chaque cas.

106. Réponse à ordre du 15 avril 1903.—Copie de tout rapport d'ingénieurs, plans, devis, estimations et correspondance au sujet des explorations faites à la rivière des Français et au lac Nipissingue. Aussi, copie de tous rapports et explorations faites récemment sur les rivières Ottawa et Culbute.

107. Réponse à ordre du 23 mars 1903.—Copie de toute correspondance, lettres, documents, estimés, plans, au sujet du creusage de la rivière Jésus, depuis le bout de l'île, jusqu'au pont du Pacifique,, sur la dite rivière, de manière à permettre la navigation de bateaux tirant cinq pieds d'eau.

108. Réponse à ordre du 30 mars 1903.—Copie du contrat passé avec Poupore et Malone, pour la construction d'un quai au Pied-du-Courant, dans le port de Montréal, et de toutes conventions modifiant les termes originaires du dit contrat.

109. Réponse à adresse du Sénat du 27 mai 1903.—Copie de toute la correspondance échangée entre le département de la Milice ou le gouvernement du Dominion et le gouvernement de la province de Québec et le conseil de ville de Québec, au sujet des améliorations à faire au manège militaire de Québec et de son agrandissement projeté.

110. Réponse à ordre du 4 mai 1903.—Liste de tous les employés permanents et temporaires dans les diverses branches du département de l'Intérieur, avec la date de leur nomination et le chiffre de leur salaire, au 1er juillet 1902.

Aussi liste des employés permanents et temporaires dans la division des Sauvages, département de l'Intérieur, à la date du 1er juillet 1896 et du 1er juillet 1902, respectivement, ainsi que la date de leur nomination et le chiffre de leur salaire.

Le tout respectueusement soumis.

WM GIBSON, *Président.*

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (K) intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte des Compagnies, 1902 ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (46) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (99) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (81) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, en conformité de la 59e règle du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (131) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Marconi Wireless Telegraph Company of Canada,* à responsabilité limitée ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (150) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Columbia River Improvement Company,* à responsabilité limitée ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (156) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Montreal-Longueuil Bridge Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (161) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *Woolf Valve Gear Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (165) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Algonquin Lumber and Power Company,* à responsabilité limitée ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (178) intitulé : " Acte à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (184) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des Brevets ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (201) intitulé : " Acte pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Montréal," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (207) intitulé: " Acte prohibant l'importation, la fabrication et la vente de beurre falsifié, de beurre refait, de l'oléomargarine, de la butterine ou autre prétendu succédané du beurre, et à l'effet de prévenir le marquage frauduleux de ce dernier produit," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (209) intitulé: "Acte concernant certaine aide à donner pour le prolongement du chemin de fer Canadien du Nord," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (I) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes Rocheuses," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (83) intitulé: " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *The New Canadian Company, Limited*";

Aussi, le bill (182) intitulé: " Acte modifiant le chapitre 27 des Statuts Revisés concernant le département des Impressions et de la Papeterie publiques ";

Aussi, le bill (82) intitulé: " Acte concernant l'immigration chinoise et visant à la restreindre," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (17) intitulé: "Acte à l'effet de faciliter l'accommodement des différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés," dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 29 juin 1903.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, informant Leurs Honneurs que cette Chambre a acquiescé aux 1er, 2e et 5e amendements faits par Leurs Honneurs au bill (No 17) "Acte à l'effet de faciliter l'accommodement des différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés";

Et qu'elle a modifié le 3e amendement en retranchant les mots "le président du bureau", dans le dit amendement, parce qu'il n'est pas opportun de laisser à la discrétion d'aucun membre du bureau de décider qui peut être assigné comme témoin, mais que la question devrait être déterminée par le bureau ou une majorité du bureau;

Et qu'elle n'a pas acquiescé au 4e amendement pour la raison suivante:—

Parce que plusieurs des témoins peuvent être convenablement rémunérés pour leur présence comme témoins autrement qu'en étant payés par le bureau; et il serait inopportun de rendre possible la rémunération exagérée des témoins pour leur présence comme tels; et, par conséquent, il est plus dans l'intérêt public de laisser à la discrétion du bureau le soin de déterminer dans quels cas des personnes devraient être payées pour leur présence comme témoins.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été Ordonné, que le dit message soit pris en considération par le Sénat demain

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 8 juillet 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Dobson,	Lovitt,	Perley,
Béique,	Domville,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,
Bernier,	Drummond,	Macdonald (Victoria),	Scott,
Bolduc,	Edwards,	Mackay (Alma),	Templeman,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	McGregor,	Tessier,
Bowell (sir Mackenzie),	Ferguson,	McHugh,	Thibaudeau (de La Vallière),
Carling (Sir John),	Forget,	McLaren,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Fulford,	McMillan,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Gibson,	McMullen,	Vidal,
Cloran,	Godbout,	McSweeney,	Watson,
Dandurand,	Kerr (Cobourg),	Miller,	Yeo,
David,	Kerr (Toronto),	Owens,	Young.
	Kirchhoffer,	Pelletier (sir Alphonse),	
	Landerkin,		
	Legris,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (68) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Lumberman's Fire Insurance Company*," a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 8 juillet 1903.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (68) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Lumberman's Fire Insurance Company*," a, conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, vingt-sixième jour de juin dernier, examiné le dit bill, et a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Votre comité, conformément à la règle 65, attire l'attention du Sénat spécialement sur le fait que les dispositions du bill permettent à la compagnie d'exercer ses opérations dans toute l'étendue du Canada, bien que les avis à cet effet d'après le rapport du comité des Ordres Permanents, n'aient été publiés que dans les provinces d'Ontario, de Québec et du Manitoba, au lieu de l'avoir été dans chacune des provinces de la Puissance, comme l'exige la paragraphe (*c*) de la règle 49.

Néanmoins, votre comité est d'avis que personne n'en éprouvera de préjudice; et vu l'ordre rendu par le Sénat, le 25 juin dernier, sur la recommandation du comité permanent des Ordres Permanents, ordre qui suspend l'application du paragraphe (*c*)

de la règle 49, en ce qui concerne la bill précité, il recommande son adoption sans aucun amendement.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. A. DRUMMOND,
Président.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MERCREDI, 8 juillet 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Relativement au bill (V) intitulé: "Acte pour faire droit à Ellen McDermid," on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Perley a attiré l'attention du gouvernement sur la question de la transportation, et il a demandé :

Une commission a-t-elle été nommée, ou sera-t-elle nommée, pour considérer la question et faire un rapport ?

Dans l'affirmative, qui ont été nommés commissaires et quel est leur genre d'affaires respectif ?

Le gouvernement sait-il que les perspectives de la récolte dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest sont, cette année, exceptionnellement favorables, et prendra-t-il des mesures pour prévenir, dans l'expédition du grain, un encombrement comme celui qui s'est produit durant les deux dernières saisons de 1901 et 1902 ?

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (71) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Imperial Agency*," tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Edwards, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à quatre inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cinq a été lu et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 3.—Retranchez " vingt-cinq " et insérez " cinquante ".

Les articles six et sept ont été lus et agréés.

L'article huit a été lu et amendé comme suit:—

Page 3, ligne 32.—Retranchez " des chemins de fer ".

Page 3, ligne 33.—Après " docks " insérez " et ".

Page 3, ligne 34.—Après " entrepôts " retranchez " ou autres ouvrages ".

Page 3, ligne 43.—Après " continuer " insérez " et "; après " parachever " retranchez " et mettre en œuvre ".

Page 4, ligne 17.—Après " liquidations " insérez ce qui suit comme articles A, B, C, D :—

A.

Les capitaux et valeurs de toute telle personne ou corporation pour laquelle agira la Compagnie, devront toujours être tenus séparément de ceux de la Compagnie, et faire le sujet de compte distincts, sous des rubriques séparées pour chaque personne ou corporation, de façon à permettre de les distinguer les uns des autres, dans les registres et autres écritures de la Compagnie, et à ne permettre en aucun temps que les dits capitaux et valeurs forment partie de l'actif général de la Compagnie ou se confondent avec cet actif ; et ces capitaux et valeurs ne seront pas sujets aux dettes et obligations de la Compagnie.

B.

Aucun terrain, aucun intérêt dans un terrain, que la Compagnie aura acquis à une époque quelconque, et dont elle n'aura pas besoin pour son usage et occupation, ou qui sera en la possession d'un *trustee* pour elle, ne sera gardé par elle, ou par le *trustee* pour elle, pendant plus de sept années à compter du jour où elle l'aura acquis ; mais devra absolument être vendu et aliéné, en sorte que la Compagnie n'y conserve plus d'intérêt, si ce n'est à titre de garantie. Et tout semblable terrain ou intérêt, ne rentrant pas dans les exceptions mentionnées ci-après, que la Compagnie aura gardé pendant plus de sept années sans en avoir disposé, sera confisqué au profit de Sa Majesté. Mais le Gouverneur en conseil pourra prolonger cette durée d'époque en époque, pourvu qu'elle n'excède pas en totalité l'espace de douze années; et, en outre, la confiscation ne sera pas effectuée ou appliquée avant qu'il se soit écoulé au moins six mois de calendrier après que la Compagnie aura eu avis par écrit que Sa Majesté a l'intention de réclamer cette confiscation. Et la Compagnie devra fournir au ministre des Finances et Receveur général, lorsque la demande lui en sera faite, un relevé complet et exact des terrains possédés par elle à la date de ce relevé, ou possédés en *trust* pour elle, et soumis à l'effet des présentes dispositions.

C.

L'article 45 de l'*Acte des compagnies de prêt,* 1899, s'appliquera à la Compagnie.

D.

La compagnie n'exercera pas la fonction d'agent ou mandataire ni n'opérera autrement, avant d'avoir obtenu du ministre des Finances un certificat l'y autorisant ; et la demande de ce certificat ne pourra être faite, et ce certificat ne pourra être accordé, avant que le conseil des directeurs ait été élu conformément à l'article 5, ni avant qu'il ait été prouvé à la satisfaction du ministre des Finances et Receveur général, que les prescriptions de cet article ont été observées. Et ce certificat ne pourra être délivré à moins que demande n'en soit dûment faite dans le cours d'une année à compter du présent Acte.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, qu'ils soient pris en considération par le Sénat, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (174) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des douanes," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (T) intitulé: " Acte modifiant les dispositions du Code criminel, 1892, qui punissent les débiteurs coupables de fraude."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Gibson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté, à l'exception du dernier article qui recommande l'achat du livre intitulé: "Décisions des Orateurs de la Chambre des Communes."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills Privés divers au bill (91) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *Dominion Gas Improvement Company.*"

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la Bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (201) intitulé: "Acte pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (209) intitulé: "Acte concernant certaine aide à donner pour le prolongement du chemin de fer Canadien du Nord," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (K) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies, 1902," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes acquiesçant aux 1er, 2e et 5e amendements faits par le Sénat au bill (17) intitulé: "Acte à l'effet de faciliter l'accommodement des différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés," modifiant le 3e amendement, et n'acquiesçant pas au 4e amendement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (208) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte des postes," auquelle elle edmande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), a proposé :

Que l'honoraire de deux cents piastres payé pour le bill (J) intitulé: "Acte constituant en corporation la Société des Missions de l'Eglise Anglicane en Canada," soit remboursé aux promoteurs du bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 9 juillet 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Kirchhoffer,	Montplaisir,
Béique,	Dobson,	Landerkin,	Owens,
Bernier,	Domville,	Legris,	Pelletier
Bolduc,	Edwards,	Lovitt,	(Sir Alphonse),
Boucherville, de	Ellis,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,
(C.M.G.),	Ferguson,	Macdonald	Poirier,
Bowell	Forget,	(Victoria),	Scott,
(Sir Mackenzie),	Frost,	Mackay (Alma),	Templeman,
Carling (Sir John),	Fulford,	McGregor,	Tessier,
Casgrain	Gibson,	McHugh,	Thibaudeau
(de Lanaudière),	Godbout,	McLaren,	(Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Hingston,	McMillan,	Thompson,
Cloran,	(Sir William),	McMullen,	Vidal,
Coffey,	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Yeo,
Dandurand,	Kerr (Toronto),	Miller,	

PRIÈRES.

Un message da la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (218) intitulé : " Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes de deniers pour le service public, des exercices expirant respectivement le 30 juin 1903 et le 30 juin 1904," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (L) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la naturalisation et les aubains," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, lignes 10 et 11.—Retranchez le mot " circuit " où il se trouve pour la seconde fois, et insérez le mot " district ".

Page 1, ligne 23.—Retranchez après " électoral " à la ligne 23 jusqu'au mot " comté " à la fin de la ligne 27, et insérez: " Dans le Manitoba, à la cour du Banc du " Roi en session dans le district judiciaire où réside l'aubain, ou si l'aubain réside dans " le district judiciaire de l'est, à un juge de la cour du Banc du Roi siégeant à la cour " d'assises et de *nisi prius* en session dans le district judiciaire dans la circonscription " duquel réside l'aubain; ou à la cour de comté de la division de cour de comté dans " laquelle réside l'aubain."

Page 1, ligne 31.—Retranchez tous les mots après le mot " comté ", à la fin de la ligne 31, jusqu'au mot " aubain ", à la ligne 34, inclusivement; et insérez: " Dans les " Territoires du Nord-Ouest, à un juge en chambre de la Cour Suprême des Territoires " du Nord-Ouest ou district judiciaire où réside l'aubain."

Page 2, ligne 32.—Après " 1902 ", insérez ce qui suit comme paragraphe 5 de l'article 11*a* :

" 5. Dans les Territoires du Nord-Ouest les dispositions ci-dessus du présent " article ne s'appliquent pas, mais la procédure à suivre sera celle ci-après énoncée :

" (*a*) Sur présentation du certificat, le juge ordonne que copie en soit affichée " pendant au moins deux semaines dans un endroit en vue, dans le palais de justice où " il siège.

" (*b*) En tout temps après que la dite copie a été affichée, toute personne peut re- " mettre au greffier de la cour où a été affichée le dite copie, un avis par écrit d'objec- " tion à ce que le certificat de naturalisation soit accordé, énonçant les raisons de cette " objection. Le mercredi qui suit l'expiration des deux semaines pendant lesquelles la " copie doit rester affichée, le juge siège en chambre; et là, et alors, s'il n'a pas été sou- " levé d'objection, il ordonne l'émission d'un certificat à qui en fait la demande; et s'il " a été soulevé quelque objection, il en dispose d'une manière sommaire. Le juge a le " pouvoir d'ajourner au besoin la dite audition."

Page 2, ligne 35.—Après le mot " et ", insérez ce qui suit comme paragraphe 3A et 3B :

" 3A. L'article 18 de l'*Acte de la naturalisation* est par le présent modifié par l'in- " sertion après le mot ' naturalisation " à la troisième ligne, des mots ' (sauf qu'il suf- " fira de trois mois au moins de résidence en Canada).' "

" 3B. La formule F, à l'annexe de l'*Acte de naturalisation*, est par le présent mo- " difiée par la suppression des mots ' trois (ou, selon le cas, cinq) années ', aux sixième et " septième lignes, et la substitution en leur lieu et place des mots " au moins trois " mois.' "

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Lumberman's Fire Insurance Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Senat :

Le vingt et unième article de l'ordre du jour a été appelé.

Conformément à cet ordre, le Sénat a pris en considération le message de la Chambre des Communes acquiesçant aux 1er, 2e 5e amendements faits par le Sénat au bill (17) intitulé: " Acte à l'effet de faciliter l'accommodement des différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés," modifiant le 3e amendement, et n'acquiesçant pas au 4e amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le Sénat acquiesce à l'amendement fait par la Chambre des Communes à son troisième amendement, et qu'il n'insiste pas sur son quatrième amendement que la Chambre des Communes n'a pas agréé.

Ordonné,—Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a acquiecsé à l'amendement fait par la Chambre des Communes au troisième amendement du Sénat au bill (17) intitulé: " Acte à l'effet de faciliter l'accommodement entre les compagnies

de chemin de fer et leurs employés ", et n'insiste pas sur son quatrième amendement au dit bill.

Avec la permission du Sénat, le dix-neuvième article de l'ordre du jour a été appelé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat en conséquence s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (209) intitulé: "Acte concernant certaine aide à donner pour le prolongement du chemin de fer Canadien du Nord."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Tessier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat, le dix-huitième article de l'ordre du jour a été appelé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat en conséquence s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (201) intitulé: "Acte pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Montréal."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable Sir Alphonse Pelletier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (V) intitulé: " Acte pour faire droit à Ellen McDermid," ayant été lu,

L'honorable M. Perley a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:—

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mercredi, vingt-quatrième jour de juin dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (V) intitulé: " Acte pour faire droit à Ellen McDermid, a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt-quatrième jour de juin A. D. 1903, et le neuvième jour de juillet A.D. 1903.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce neuvième jour de juillet, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent trois.

SAMUEL E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Ellen McDermid, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle; elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (U) intitulé: "Acte relatif à l'emploi des juges extrajudiciairement," ayant été lu;

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (141) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (166) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Gaspe and Western Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (S) intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Coffey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892, en ce qui concerne les infractions en matière de commerce et de violation de contrats," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Avec la permission du Sénat :

Le huitième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Le bill (46) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (99) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (131) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Marconi Wireless Telegraph Company of Canada,* à responsabilité limitée," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (150) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Columbia River Improvement Company,* à responsabilité limitée," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (156) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Montreal-Longueuil Bridge Company,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (161) intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie *Woolf Valve Gear Company,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (165) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Algonquin Lumber and Power Company,* à responsabilité limitée," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 10 juillet 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Kirchhoffer,	Miller,
Bernier,	Dever,	Landerkin,	Montplaisir,
Bolduc,	Dobson,	Lovitt,	Pelletier
Boucherville, de (C.M.G.),	Domville,	Macdonald (I.P.-E.),	(Sir Alphonse),
Bowell (sir Mackenzie),	Edwards,	Macdonald (Victoria),	Perley,
Carling (Sir John),	Ellis,	McGregor,	Poirier,
Casgrain (Windsor),	Ferguson,	McHugh,	Scott,
Church,	Frost,	McLaren,	Templeman,
Cloran,	Gibson,	McMillan,	Tessier,
Coffey,	Godbout,	McMullen,	Thompson,
	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Vidal,
	Kerr (Toronto),		Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Ferguson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (122) intitulé: " Acte concernant la Compagnie Rathbun," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 18.—Après "(*c*)", insérez " aux fins de ses entreprises, et sauf à elle d'avoir le consentement de tout gouvernement provincial ou propriétaire riverain intéressé."

Page 2, ligne 39.—Après "(*g*)" insérez " aux fins de ses entreprises ".

Page 2, ligne 41.—Retranchez tous les mots depuis " entretenir " jusqu'à la fin de l'article, et insérez " telles voies ferrées et têtes de lignes qui sont nécessaires ou désirables pour avoir des moyens d'accès et de communication à ses exploitations, mines et autres propriétés."

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, mardi prochain.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été lue par Son Honneur le Président, et elle est comme suit:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 9 juillet 1903.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, vendredi, le 10 courant, à 5 heures de l'après-midi,

pour donner la sanction royale à certains bills qui ont été passés par le Sénat et la Chambre des Communes, au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. S. MAUDE, Major,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

Avec la permission du Sénat :

La Chambre a passé au second article de l'ordre du jour, et a pris en considération le cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (178) intitulé: "Acte à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Avec la permission du Sénat :

La Chambre a passé au huitième article de l'ordre du jour, et le bill (218) intitulé: "Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes de deniers pour le service public des exercices expirant respectivement le 30 juin 1903 et le 30 juin 1904," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (125) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (102) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée-du-Daim," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (157) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company,*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (159) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company,*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (176) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Transportation and Storage Company,*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité de la règle 59 du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (194) intitulé: "Acte concernant les maladies infectieuses ou contagieuses chez les bestiaux."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à vingt et un inclusivement ont été lus et agréés.

L'article vingt-deux a été lu et remis.

Les articles vingt-trois à vingt-huit inclusivement ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Béique a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de

Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le plai-* " *sir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle,* " *dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur :

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte constituant en corporation la *Home Bank of Canada.*

Acte concernant la Compagnie du pont de Québec et changeant son nom en celui de *The Quebec Bridge and Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie dite *The Vancouver and Coast-Kootenay Railway Company.*

Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à James Sinclair McDougall.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage des Montagnes-Rocheuses.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *The New Canadian Company, Limited.*

Acte modifiant le chapitre 27 des Statuts Revisés concernant le département des Impressions et de la Papeterie publiques.

Acte concernant l'immigration chinoise et visant à la restreindre.

Acte modifiant l'Acte des Douanes.

Acte pourvoyant à de nouvelles avances aux commissaires du havre de Montréal.

Acte concernant certaine aide à donner pour le prolongement du chemin de fer Canadien du Nord.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Lumberman's Fire Insurance Company.*

Acte à l'effet de faciliter l'accommodement des différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants :—

" Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit :—

" QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

" Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Excellence le bill suivant :—

" Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes de deniers pour le service public des exercices expirant respectivement le 30 juin 1903 et le 30 juin 1904 ", que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

Le greffier de la Couronne en chancellerie ayant lu le titre du bill.

Le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Excellence, a dit :—

"Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (194) intitulé: " Acte concernant les maladies infectieuses ou contageuses chez les bestiaux."

(*En comité.*)

L'article vingt-neuf a été lu et agréé, à l'exception du paragraphe (*k*) dont la considération a été remise.

Les articles trente à quarante inclusivement ont été lus et agréés.

L'article quarante et un a été lu et amendé comme suit :

Page 10, ligne 39.—Retranchez " du conseil " et insérez " pris sous l'autorité du présent Acte."

Les articles restant du bill ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Béique a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (184) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des brevets ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (207) intitulé : " Acte prohibant l'importation, la fabrication et la vente de beurre falsifié, de beurre refait, de l'oléomargarine, de la butterine ou autre prétendu succédané du beurre, et à l'effet de prévenir le marquage frauduleux de ce dernier produit ", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (208) intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte des Postes ", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (K) intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies, 1902 ", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (L) intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la naturalisation et les aubains ", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (S) intitulé : " Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail ", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à huit heures du soir.

Lundi, 13 juillet 1903.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorable messieurs

Béique,	Dever,	MacKay (Alma),	Pelletier (sir Alphonse),
Bernier,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McGregor,	Scott,
Carling (Sir John),	Ellis,	McHugh,	Templeman,
Casgrain (de Lanaudière),	Ferguson,	McKay (Truro),	Thibaudeau (de la Vallière),
Casgrain (Windsor),	Fiset,	McLaren,	Thibaudeau, (Rigaud),
Church,	Frost,	McMillan,	Thompson,
Cloran,	Kirchhoffer,	McMullen,	Vidal,
Coffey,	Landerkin,	McSweeney,	Wood,
Dandurand,	Lougheed,	Merner,	Yeo,
David,	Lovitt,	Miller,	
	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	
	Macdonald (Victoria),	Owens,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Perley a appelé l'attention du gouvernement sur la question de la transportation et il a demandé :

Une commission a-t-elle été nommée, ou sera-t-elle nommée, pour considérer la question et faire un rapport ?

Dans l'affirmative, qui ont été nommés commissaires et quel est leur genre d'affaires respectif ?

Le gouvernement sait-il que les perspectives de la récolte dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest sont, cette année, exceptionnellement favorables, et prendra-t-il des mesures pour prévenir, dans l'expédition du grain, un encombrement comme celui qui s'est produit durant les deux dernières saisons de 1901 et 1902 ?

Débat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (141) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (166) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Gaspé and Western Railway Company*," a été élu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Fiset, secondé par l'honorable M. Lovitt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (G) intitulé: " Acte pour faire droit à Florence Lee Gray," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 13 juillet 1903.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été renvoyé le bill No 214 (G du Sénat) intitulé: " Acte pour faire droit à Florence Lee Gray."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (127) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à George M. Depew," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (175) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (203) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (178) intitulé: " Acte à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Mackay (Alma) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 14 juillet 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Dever,	Mackay (Alma),	Perley,
Béique,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Bernier,	Domville,	McGregor,	Robertson,
Bolduc,	Edwards,	McHugh,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	McKay (Truro),	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McLaren,	Templeman,
Carling (Sir John),	Fiset,	McMillan,	Tessier,
Casgrain (de Lanaudière),	Frost,	McMullen,	Thibaudeau (de La Vallière),
Casgrain (Windsor),	Godbout,	McSweeney,	Thibaudeau (Rigaud),
Church,	Kerr (Cobourg),	Merner,	Thompson,
Cloran,	Kirchhoffer,	Miller,	Vidal,
Coffey,	Landerkin,	Montplaisir,	Wood,
Dandurand,	Lougheed,	Owens,	Yeo.
David,	Lovitt,	Pelletier (Sir Alphonse),	
	Macdonald (I.P.-E.),		
	Macdonald (Victoria),		

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (46) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (131) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Marconi Wireless Telegraph Company of Canada*, à responsabilité limitée," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (150) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Columbia River Improvement Company*, à responsabilité limitée," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 4, ligne 25,—Après " exploitez " insérez " dans l'étendue des eaux mentionnées en l'article sept du présent Acte."

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (165) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Algonquin Lumber and Power Company*, à responsabilité limitée," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MARDI, 14 juillet 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi, le vingt-quatrième jour de juin dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (N) intitulé: " Acte pour faire droit à Stephen Wilson," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill, sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits en comité général au bill (71) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Imperial Agency*."

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (122) intitulé: " Acte concernant la Compagnie Rathbun."

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé de nouveau au comité permanent des Banques et du Commerce, pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (157) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (194) intitulé: " Acte concernant les maladies infectieuses ou contagieuses chez les bestiaux."

(*En comité.*)

L'article vingt-deux a été reconsidéré et agréé.

L'article vingt-neuf, paragraphe (*k*) a été reconsidéré et agréé.

L'article trente-trois a été reconsidéré et amendé comme suit:—

Page 9, ligne 15.—Retranchez " concluante " et insérez " *primâ facie* ".

Page 9, ligne 17.—Après " de " retranchez " la maladie " et insérez " maladie ou de soupçon de maladie.'

L'article douze a été reconsidéré et il a été proposé de l'amender comme suit:—

Page 4, ligne 2.—Retranchez depuis " abattu " jusqu'à " et ", ligne 5, et insérez " par erreur ".

Ce qui a été rejeté.

L'article dix-huit a été reconsidéré et il a été proposé de l'amender comme suit:—

Page 5, ligne 10.—Retranchez " ou soupçonne ".

Ce qui a été rejeté.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Béique a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (207) intitulé: " Acte prohibant l'importation, la fabrication et la vente de beurre falsifié, de beurre refait, de l'oléomargarine, de la butterine ou autre prétendu succédané du beurre, et à l'effet de prévenir le marquage frauduleux de ce dernier produit," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (208) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte des postes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 15 juillet 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, **Président.**

Les honorable messieurs

Baker,	Dever,	Lougheed,	Miller,
Béique,	Dobson,	Lovitt,	Montplaisir,
Bernier,	Domville,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier
Bolduc,	Edwards,	Macdonald	(Sir Alphonse),
Boucherville, de	Ferguson,	(Victoria),	Perley,
(C.M.G.),	Fiset,	Mackay (Alma),	Poirier,
Bowell	Forget,	McDonald	Robertson,
(Sir Mackenzie),	Frost,	(Cap-Breton),	Scott,
Carling (Sir John),	Fulford,	McGregor,	Sullivan,
Casgrain	Godbout,	McHugh,	Templeman,
(de Lanaudière),	Kerr (Cobourg),	McKay (Truro),	Tessier,
Casgrain (Windsor),	Kirchhoffer,	McLaren,	Thompson,
Church,	Landerkin,	McMillan,	Vidal,
Cloran,	Landry,	McMullen,	Wood,
Dandurand,	Legris,	Merner,	Yeo.
David,			

PRIÈRES.

L'honorable Sir John Carling, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 15 juillet 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants l'avis donné de chacune d'elles:—

De la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai dans lequel elle peut obtenir le permis requis en vertu de l'article 24 de l'*Acte des assurances* ;

De la corporation de la cité de Winnipeg, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à utiliser et rendre exploitables les forces hydrauliques de la rivière Assiniboine.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN CARLING,
Faisant fonction de président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Sir John Carling, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trentième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 15 juillet 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trentième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de Frederick Nichols et autres, de la cité de Toronto, demandant à être constitués en corporation sous le nom de la *Canadian Transportation and Storage Company*, et a constaté que l'avis de demande exigé par la règle 49 n'a été publié que dans la *Gazette du Canada*, et un journal de la province d'Ontario.

Votre comité recommande que le comité auquel le bill constitutif sera renvoyé restreigne les opérations de la compagnie au territoire de la province d'Ontario.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN CARLING,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir John Carling, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trente et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 15 juillet 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trente et unième rapport.

Votre comité a examiné le bill (81) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest," et a constaté que les avis requis par les règles 49 et 50 sont suffisants.

Votre comité ayant trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles il n'a pas été présenté de pétition, recommande de suspendre la règle 54 en tant qu'elle s'applique à ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN CARLING,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé :

Que la cinquante-quatrième règle du Sénat soit suspendue relativement au bill (81) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest," suivant la recommandation énoncée dans le trente et unième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé :

Que le bill (81) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son vingt-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
MERCREDI, 15 juillet 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du jeudi, neuvième jour de juillet courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (V) intitulé: "Acte pour faire droit à Ellen McDermid," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill, sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant le montant des droits de douane et d'accise perçus aux différents ports d'entrée des Territoires du Nord-Ouest, pendant l'année expirée le 30 juin dernier.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (161) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *Woolf Valve Gear Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le nom de l'honorable M. Cloran soit ajouté au comité permanent des Bills Privés divers, à la place de l'honorable M. O'Brien, décédé.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du premier juin 1903, demandant un état indiquant année par année les quantités de chaque espèce de bois enregistrées au port d'Ottawa pour l'exportation, depuis 1892 jusqu'à date.

Semblable état pour le port de Montréal.

Semblable état pour le port de Trois-Rivières.

Semblable état pour le port de Québec.

Ordonné, qu'elle soit déposé sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir documents de la Session No 129.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du premier juin 1903, demandant un état indiquant année par année, depuis 1896 jusqu'à date, le nombre de billots de sciage et d'autres pièces de bois qui ont passé par les glissoires du Saint-Maurice, distinguant le nombre de morceaux arrêtés respectivement aux Grandes-Piles, à Grand'Mère et aux chutes Shawinigan, (pour être employés à chacun de ces endroits ou expédiés de chacun de ces endroits), du nombre de morceaux descendus jusqu'aux Trois-Rivières.

Ordonné, qu'elle soit déposé sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 170.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (96) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (131) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Marconi Wireless Telegraph Company of Canada*, à responsabilité limitée," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (150) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Columbia River Improvement Company*, à responsabilité limitée," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (165) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Algonquin Lumber and Power Company*, à responsabilité limitée," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (194) intitulé: " Acte concernant les maladies infectieuses ou contagieuses chez les bestiaux," tel qu'amendé, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (K) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies, 1902."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baker a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (S) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail," ayant été lu,

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé :

Qu'il soit rayé de l'ordre du jour d'aujourd'hui et placé sur celui de jeudi prochain, et qu'il y soit le premier article après les troisièmes lectures.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (127) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à George M. Depew," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (U) intitulé: " Acte relatif à l'emploi des juges extrajudiciairement," ayant été lu,

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Kerr (Cobourg), a proposé :

Que le débat sur la dite motion, soit remis à demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (135) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Quebec, New Brunswick and Nova Scotia Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (211) intitulé : " Acte concernant la Compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, en conformité de la 59e règle du Sénat.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Edwards, a proposé :

Que l'ordre du 10 courant, renvoyant le bill (176) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Transportation and Storage Company*," au comité permanent des Ordres Permanents, soit rescindé, et que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour, pour la seconde lecture, demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 16 juillet 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorable messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Fulford,
Godbout,
Hingston, (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Wood,
Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (97) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de Manitoulin et de la Rive-Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (156) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Montreal-Longueuil Bridge Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 28.—Retranchez l'article 9.

Page 2, ligne 33.—Retranchez l'article 10, et insérez le suivant comme article 9:—

"9. La compagnie ne construira point le dit pont avant que l'emplacement et les plans en aient été approuvés par le Gouverneur en conseil; par la ville de Montréal,

pour ce qui est du tracé de la partie des ouvrages de la compagnie qui doit passer par des rues ou au-dessus de rues de la ville ; et par les commissaires du havre de Montréal, pour tout ce qui intéressera le port : pourvu, d'ailleurs, que la compagnie ne se serve d'aucune de ces rues qu'autant et après que la ville aura adopté un règlement établissant les conditions sous lesquelles il sera permis à la compagnie de s'en servir ainsi."

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (99) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (161) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *Woolf Valve Gear Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (194) intitulé: " Acte concernant les maladies infectieuses ou contagieuses chez les bestiaux," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (S) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé en supprimant le paragraphe 4 et en le remplaçant par le suivant:—

" 4. Si, en quelque temps que ce soit, pendant le cours d'une grève, trois individus ou un plus grand nombre se rassemblent dans un but quelconque, qui peut être raisonnablement considéré comme relatif ou favorable à cette grève, et si, pendant qu'ils sont ainsi rassemblés, un ou plusieurs de ces individus commettent des actes illicites de violence ou d'intimidation, ou profèrent des menaces illicites, le tout dirigé d'une façon quelconque contre la liberté d'action d'ouvriers ou contre le patron attient par la grève, les membres de sa famille, ses employés, ou contre ses propriétés ou les personnes en ayant l'usage, le dit rassemblement sera censé être un attroupement illégal ;

et chacun des individus qui en faisaient partie an moment où les actes illicites ou les menaces ont eu lieu, sera considéré comme ayant pris part à un attroupement illégal, et sera punissable en conséquence (hors le cas prévu ci-après où il le serait comme émeutier), encore que cet individu n'ait en rien participé aux actes ou aux menaces illicites: à moins, toutefois, que l'accusé ne prouve d'une façon satisfaisante pour la cour ou le juge, qu'il n'a point commis ni encouragé aucun de ces actes ou menaces illicites."

L'article deux a été lu et agréé.

Le titre a été lu et amendé en substituant aux mots "le libre exercice" les mots "la liberté".

Il a été proposé que le comité lève sa séance ;

Objection ayant été faite à cette motion, le comité s'est divisé :

Pour 13 ; contre 30.

Ainsi, elle a été rejetée.

Après un nouveau débat, le comité s'est levé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion pour la seconde lecture du bill (U) intitulé: "Acte relatif à l'emploi des juges extrajudiciairement," ayant été lu,

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'il soit remis à mardi prochain, et qu'il soit le premier article de l'ordre du jour, après les troisièmes lectures.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (184) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des brevets," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (L) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la naturalisation et les aubains."

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (203) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (207) intitulé: " Acte prohibant l'importation, la fabrication et la vente de beurre falsifié, de beurre refait, de l'oléomargarine, de la butterine ou autre prétendu succédané du beurre, et à l'effet de prévenir le marquage frauduleux de ce dernier produit."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le deuxième article a été lu et amendé comme il suit:—

Page 1, ligne 9.—Après " plus " insérez " dans un local garni des appareils convenables ".

Les articles un à huit, inclusivement, ont été lus et agréés.

Quelque temps, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau ce soir.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Avec la permission du Sénat :

Le dixième article de l'ordre du jour a été pris en considération, et

Cet ordre appelant la seconde lecture du bill (102) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée-du-Daim," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (159) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Lovitt, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (175) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'Assurance sur la vie *The Century*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (176) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Transportation and Storage Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (K) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte des compagnies, 1902."

(*En comité.*)

Le bill, tel qu'amendé, a été reconsidéré et amendé de nouveau de manière à se lire comme suit:—

ACTE À L'EFFET DE MODIFIER L'ACTE DES COMPAGNIES, 1902.

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète :—

I. L'article 37 de l'*Acte des Compagnies*, 1902, chapitre 15 des Statuts de 1902, est modifié par addition à sa teneur de ce qui suit comme paragraphe 2 :

" 2. Après le premier jour de novembre 1903, aucune émission d'actions ne pourra se faire en paiement, intégral ou partiel, d'exploitations, brevets d'invention, propriétés ou marques de commerce susmentionnées, ou de services, quels qu'ils soient, si ce n'est en vertu d'un contrat dûment passé par écrit avant l'émission des actions; et il sera consigné copie de ce contrat dans le registre tenu par le secrétaire de la compagnie, contenant copie des lettres patentes, du mémorandum préliminaire de la convention, et des règlements de la compagnie."

II. L'article 18 du dit acte est abrogé, et il est remplacé par le suivant :—

" 18. La compagnie ne commencera point ses opérations, et ne contractera aucune obligation, avant qu'il ait été souscrit et versé, soit dix pour cent de son capital autorisé, si ce capital n'excède pas deux cent cinquante mille piastres, soit au moins vingt-cinq mille piastres, si le capital autorisé excède deux cent cinquante mille piastres.

" 2. Tous les directeurs qui autoriseront, expressément ou implicitement, à commencer les opérations ou à contracter des obligations, en contravention du présent article, seront conjointement et solidairement responsables avec la compagnie, pour le paiement de toutes obligations de la compagnie nées de ce fait."

III. L'article 25, dans le texte français du dit acte, est modifié par retranchement des mots " à responsabilité limitée," partout où il s'y trouve, et par substitution à leur place du mot " limitée ".

IV. L'article suivant est ajouté au dit Acte comme article 45*a*:—

45A. Les directeurs de la compagnie pourront, à toute époque, lorsque les actions existantes vaudront au pair moins de cent piastres chacune, faire un règlement pour les consolider en actions d'un chiffre plus élevé; mais aucune de ces actions consolidées ne devra excéder au pair la valeur de cent piastres. Le règlement indiquera les règles d'après lesquelles seront traitées les actions fractionnaires; et la compagnie pourra, pour l'application du présent article, acheter des actions fractionnaires ainsi créées ; mais les actions formées d'actions fractionnaires ainsi acquises, devront être vendues par la compagnie dans les six mois de leur achat."

V. L'article 57 du même Acte est modifie par addition à sa teneur du paragraphe 2 ci-après, lequel sera censé avoir fait partie de cet article dès le jour où le dit Acte est devenu loi:—

"2. Les limitations et restrictions apportées aux pouvoirs d'emprunt de la compagnie qui sont énumérés dans le présent article, ne concerneront ni ne comprendront les deniers empruntés par elle sur lettres de change ou billets promissoires faits, tirés, acceptés ou endossés par la compagnie ou en son nom."

VI. L'article 69 du dit Acte est abrogé, et il est remplacé par le suivant :—

"69. Les directeurs de la compagnie ne doivent déclarer ou payer aucun dividende lorsqu'elle est insolvable, ni aucun dividende dont le paiement la rendrait insolvable, ou entamerait son capital. Si quelque directeur présent à la déclaration d'un semblable dividende, produit immédiatement, ou si quelque directeur absent alors, produit dans les vingt-quatre heures après qu'il aura appris cette déclaration et qu'il le pourra faire, sa protestation par écrit contre le dividende, et publie dans la huitaine suivante, cette protestation dans au moins un des journaux du lieu où la compagnie aura son siège ou bureau principal, ou, s'il n'en existe aucun, dans un des journaux du lieu le plus voisin où il en existera,—il pourra de la sorte, mais non autrement, se décharger de la responsabilité résultant de la déclaration ou du paiement."

Quelque temps, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landerkin a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (207) intitulé: "Acte prohibant l'importation, la fabrication et la vente de beurre falsifié, de beurre refait, de l'oléomargarine, de la butterine ou autre prétendu succédané du beurre, et à l'effet de prévenir le marquage frauduleux de ce dernier produit."

(*En comité.*)

L'article neuf a été lu et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 27.—Après "l'exportation" insérez "pourvu que ce beurre soit fabriqué dans un local garni des appareils en usage dans les crémeries."

Les articles restant du bill ont été lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (H) intitulé : " Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892, en ce qui concerne les infractions en matières de commerce et de violation de contrats."

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que le premier paragraphe soit adopté.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, a proposé en amendement :

Que le premier paragraphe ne soit pas adopté, mais que les mots suivants soient ajoutés après le mot *lock-out,* à la fin du premier paragraphe de l'article proposé à l'adoption par le comité:—

" ou une action tendant à forcer la hausse ou la baisse des salaires, ou l'imposition de conditions d'emploi différentes ou nouvelles, ou à porter atteinte au libre exercice de quelque industrie, emploi ou travail."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que le deuxième paragraphe soit adopté.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, a proposé en amendement:

Que le dit paragraphe soit retranché.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le troisième paragraphe soit agréé.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit réimprimé et lu la troisième fois mercredi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (208) intitulé : Acte à l'effet de modifier l'Acte des postes," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 17 juillet 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,
Béique,	Domville,	Macdonald (Victoria),	Poirier,
Bernier,	Edwards,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bolduc,	Ellis,	McGregor,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McHugh,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McKay (Truro),	Templeman,
Carling (Sir John),	Frost,	McLaren,	Tessier,
Casgrain (de Lanaudière),	Fulford,	McMillan,	Thibaudeau (de La Vallière),
Casgrain (Windsor),	Godbout,	McMullen,	Thibaudeau (Rigaud),
Church,	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Thompson,
Cloran,	Kerr (Toronto),	Merner,	Vidal,
Coffey,	Kirchhoffer,	Miller,	Wood,
David,	Landerkin,	Montplaisir,	Yeo.
Dever,	Landry,	Pelletier (Sir Alphonse),	
	Legris,		
	Lougheed,		
	Lovitt,		

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Vidal a soulevé une question de privilège, et a lu une déclaration et les lettres suivantes pour que le Sénat en prenne connaissance, et donne son jugement :—

Mémoire de l'honorable sénateur Vidal.

HONORABLES MESSIEURS :

Mon attention a été appelée sur le fait que, dans le rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1902, je suis mentionné comme ayant reçu des deniers publics, par l'entremise du ministère de la Milice, a titre pour une partie de l'immeuble appelé " The Boys' Brigade Hall," situé en la ville de Sarnia, et employé comme salle d'armes. On semble faire entendre par là que j'ai enfreint l'*Acte de l'indépendance du Parlement.*

Je suis convaincu que je n'ai pas, en quoi que ce soit, violé l'esprit de la loi; mais on peut penser que j'en ai, sans intention, transgressé la lettre. Je désire en conséquence exposer tous les faits au comité des privilèges du Sénat, afin qu'il soit en état de déclarer si, oui ou non, j'ai violé la loi.

Le terrain et les constructions loués au ministère de la Milice appartiennent à M. Thomas W. Nisbet, de la ville de Sarnia. Ils n'ont jamais été ma propriété, et je n'y ai jamais eu aucun intérêt pécuniaire quelconque. Je les ai eus seulement en fidécommis pour le dit T. W. Nisbet, qui, dans son intérêt personnel, et hors de ma

connaissance ou sans mon consentement, avait acheté cette propriété de ses propres deniers, sans aide de ma part, mais avait fait passer l'acte d'acquisition en mon nom, en m'instituant son fidécommissaire.

Je n'ai rien su de cette transaction que longtemps après l'achat de la propriété, alors que j'ai signé, en sa faveur, une procuration lui donnant pleins pouvoirs pour administrer cette propriété et en disposer généralement sans avoir à conférer avec moi sur ce qu'il en pourrait faire.

Dans l'exercice de ces pouvoirs, il a consenti un bail au ministère de la Milice, le signant de mon nom comme mon procureur, hors ma connaissance. Je n'ai jamais reçu un centin du loyer, bien que les chèques officiels pour le paiement de ce loyer aient pu être fait payables à moi; il se peut même que j'aie endossé ces chèques et les lui aient remis ; ou encore, il peut les avoir signés comme mon procureur et avoir touché l'argent, tout à fait à mon insu ; attendu que je n'avais aucun intérêt personnel en l'affaire, et que je n'ai jamais reçu moi-même aucun partie de cet argent.

Pour corroborer ma déclaration, j'annexe une copie d'une lettre de M. T. W. Nisbet au colonel Peters, *D.C.O.*, London, Ont., dans laquelle il explique au colonel pourquoi mon nom apparaît au sujet du loyer de la salle d'armes. Cette lettre m't été remise pâr M. Nisbet, à ma demande, et est écrite entièrement de sa main.

(Signé) A. VIDAL.

27TH REGIMENT ARMOURY,
SARNIA, ONT., 3 juillet 1903.

Colonel PETERS, *D.O.C.*,
London.

MONSIEUR,—Votre lettre, adressée à l'honorable M. A. Vidal, en date du 2 courant, m'a été transmise; je vous envoie copie de mon compte du 1er octobre 1902, en double, dûment acquitté ;

Aussi, un reçu, en double, pour la somme additionnelle de $50, tranmise par le ministère, avant demande faite pour le loyer des mois d'octobre et novembre 1902, J'espère que vous trouvez le tout à votre satisfaction.

Je crois devoir vous expliquer pourquoi le nom de M. Vidal a paru dans cette transaction, et pourquoi il apparaît pas maintenant. Lorsque la propriété a été louée au ministère, le titre était à son nom, en fidéicommis pour moi, et j'en avais l'administration en vertu d'une procuration de sa part. Le bail a été signé par moi, en vertu de cette procuration. M. Vidal n'a jamais rien eu à voir personnellement en cette affaire, et les chèques signés à son ordre m'ont été remis par lui aussitôt reçus ; les deniers n'ont jamais réellement passé par ses mains, et il n'en a jamais bénéficié d'aucune manière.

La propriété n'est pas à son nom depuis un certain temps, et dorénavant, pour toute transaction ou communication à ce sujet, il faudra s'adresser à moi.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
T. W. NISBETT.

Ordonné, qu'ils soient déposées sur la table.

L'honorable M. Scott, secondé par Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que la prise en considération de la déclaration lue au Sénat par l'honorable M. Vidal, soit renvoyée au comité nommé pour prendre en considération les usages et les coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et que le dit comité soit autorisé à interroger des témoins assermentés, s'il le juge nécessaire, et à faire rapport sur son enquête au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre précédent, l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant à loisir, et se forme en comité pour prendre en considération les usages et les coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, afin de se conformer à l'ordre qui précède.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Son Honneur le Président a en conséquence déclaré le Sénat ajourné à loisir.

Quelques temps après le Sénat a repris sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (97) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (156) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Montreal-Longueuil Bridge Company*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (207) intitulé: "Acte prohibant l'importa- l'Acte des compagnies, 1902," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (207) intitulé: "Acte prohibant l'importation, la fabrication et la vente de beurre falsifié, de beurre refait, de l'oléomargarine, de la butterine ou autre prétendu succédané du beurre, et à l'effet de prévenir le marquage frauduleux de ce dernier produit," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (N) intitulé: " Acte pour faire droit à Stephen Wilson," avec les témoignages qui l'accompagnent, ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dtie motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (135) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Quebec, New Brunswick and Nova Scotia Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits en comité général au bill (S) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (208) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte des Postes."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Tessier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (91) intitulé: " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *Dominion Gas Improvement Company*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (P) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de l'Alberta Occidental," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (R) intitulé: " Acte concernant la *Midway and Vernon Railway Company*," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, lignes 4-26.—Retranchez les paragraphes 1, 2, 3 et 4 de l'article 6 et insérez ce qui suit:—

La compagnie peut construire et exploiter sur son chemin de fer des lignes de télégraphe et de téléphone, et, pour les fins de leur exploitation ou pour la transmission de

dépêches télégraphiques et l'échange de communications téléphoniques, peut traiter avec toutes compagnies revêtues des pouvoirs nécessaires à la construction et à l'exploitation de télégraphes et de téléphones et peut relier ses propres lignes aux lignes de ces compagnies ou louer ses propres lignes.

2. La compagnie peut transmettre des dépêches télégraphiques et échanger des communications téléphoniques pour le public, et percevoir des taxes et rémunérations pour ces services, mais il ne sera pas demandé ni perçu de taxes ou rémunérations pour la transmission de dépêches télégraphiques et l'échange de communications téléphoniques ou pour la location ou l'usage des télégraphes ou des téléphones de la compagnie, tant que ces taxes et rémunérations n'auront pas été approuvées par le Gouverneur en conseil, lequel peut en tout temps reviser ces taxes et rémunérations.

3. L'Acte des compagnies de télégraphe électrique s'applique aux opérations télégraphiques de la compagnie.

Page 2, ligne 36.—Retranchez " cinq " et insérez " sept ".

Page 2, ligne 45.—Retranchez depuis " entreprise " jusqu'à " accessoire " à la ligne suivante inclusivement.

Page 3, ligne 1.—Retranchez l'article 11.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, lundi prochain.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le bill (N) intitulé: " Acte pour faire droit à Stephen Wilson," soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à huit heures du soir.

Lundi, 20 juillet 1903.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Kerr (Cobourg),
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Pelletier, (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Vidal,
Wood,
Yeo.

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (V) intitulé: "Acte pour faire droit à Ellen McDermid, avec les témoignages l'accompagnant ayant été lu,

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité

permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (V) intitulé: "Acte pour faire droit à Ellen McDermid," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (R) intitulé: "Acte concernant la *Midway and Vernon Railway Company*."

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 21 juillet 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorable messieurs

Baker,	Domville,	Mackay (Alma),	Perley,
Bernier,	Edwards,	MacKeen,	Poirier,
Bolduc,	Ellis,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McGregor,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McHugh,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Frost,	McKay (Truro),	Templeman,
Casgrain (de Lanaudière),	Gibson,	McLaren,	Tessier,
Church,	Godbout,	McMillan,	Thibaudeau (de La Vallière),
Cloran,	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Thibaudeau (Rigaud),
Coffey,	Kerr (Toronto),	Merner,	Thompson,
Dandurand,	Landerkin,	Miller,	Vidal,
David,	Landry,	Montplaisir,	Wood,
Dever,	Legris,	Owens,	Yeo.
Dobson,	Lougheed,	Pelletier (Sir Alphonse),	
	Lovitt,		
	Macdonald (I.P.-E.),		
	Macdonald (Victoria),		

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (203) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (159) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (81) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (N) intitulé: " Acte pour faire droit à Stephen Wilson," ayant été lu,

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (N) intitulé: " Acte pour faire droit à Stephen Wilson," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion pour la seconde lecture du bill (U) intitulé: " Acte relatif à l'emploi des juges extra-judiciairement."

Après débat.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat.

Avec la permission du Sénat :

Le dit bill a été retiré.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 20 juillet 1903.

Résolu,—Qu'un message soit adressé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a modifié leur amendement au bill (No 150) Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Columbia River Improvement Company*, à responsabilité limitée, en retranchant les mots " l'article sept " dans le dit amendement et en les remplaçant par les mots " les articles sept et huit ", pour la raison suivante:—

Parce qu'il est insuffisant d'inclure l'article sept dans le dit bill si l'article huit n'y est aussi inclus, vu que ce dernier article mentionne des eaux qui ne sont pas comprises dans l'article sept.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé :

Que le Sénat acquiesce à l'amendement fait par la Chambre des Communes à l'amendement du Sénat au bill (150) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Columbia River Improvement Company*, à responsabilité limitée," sans aucun amendement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait par la Chambre des Communes à l'amendement du Sénat, sans aucun amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (J) intitulé: " Acte constituant en corporation la Société des Missions de l'Eglise Anglicane en Canada," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (179) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant la sûreté des navires," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (192) intitulé: " Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (220) intitulé: " Acte concernant les caisses d'épargne de l'Etat et les caisses d'épargne postales," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (222) intitulé: "Acte concernant les billets du Canada," auquelle elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (223) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de 1899 concernant la ville d'Ottawa," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (224) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des pêcheries," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (225) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1898," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (226) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 22 juillet 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Domville,	Lovitt,	Miller,
Bolduc,	Drummond,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	Macdonald (Victoria),	Owens,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	Mackay (Alma),	Pelletier (Sir Alphonse),
Carling (Sir John),	Ferguson,	MacKeen,	Perley,
Casgrain (de Lanaudière),	Fiset,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Church,	Frost,	McGregor,	Robertson,
Cloran,	Fulford,	McHugh,	Scott,
Coffey,	Gibson,	McKay (Truro),	Sullivan,
Dandurand,	Godbout,	McLaren,	Templeman,
David,	Kerr (Cobourg),	McMillan,	Tessier,
Dever,	Kerr (Toronto),	McMullen,	Thompson,
Dobson,	King,	McSweeney,	Vidal,
	Landerkin,	Merner,	Wood,
	Landry,		Yeo,
	Lougheed,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Drummond, du comité des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé de nouveau par un ordre du Sénat du quatorze juillet courant pour plus ample considération, le bill (122) intitulé: " Acte concernant la Compagnie Rathbun," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 18.—Retranchez le paragraphe (*c*).

Page 2, ligne 39.—Après (*g*) insérez " pour les fins de ses entreprises ".

Page 2, ligne 41.—Retranchez tous les mots depuis " entretenir " jusqu'à la fin de l'article, et insérez " telles voies ferrées et têtes de lignes qui sont nécessaires ou désirables pour avoir des moyens d'accès et de communication à ses exploitations, mines et autres propriétés."

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (175) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'Assurance sur la vie *The Century*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait

chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1.—Retranchez l'article II et insérez :

" II. Les articles 4 et 5 de l'Acte constituant en corporation la compagnie, chapitre 93 des Statuts de 1901, sont modifiés par retranchement des mots ' vingt-cinq ' dans les deuxième et huitième lignes du dit article 4 et dans la douzième ligne du dit article 5, et par substitution du mot ' dix ' ".

Page 2, ligne 23.—Après " époque " insérez " avant de commencer à faire des opérations ".

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat le rapport du comité nommé pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

COMITÉ DES ORDRES ET USAGES DU SÉNAT ET DES PRIVILÈGES DU PARLEMENT.

SÉNAT,

MERCREDI, 22 juillet 1903.

Le comité des Règles et Usages du Sénat et des Privilèges du Parlement, auquel a été renvoyée la déclaration, avec la lettre l'accompagnant, lue par l'honorable Alexander Vidal, sénateur, dans le Sénat, le 17 du courant, appelant l'attention sur un *item* contenu dans le rapport de l'Auditeur général pour l'exercice expiré le 30 juin 1902, et portant que le dit sénateur Vidal avait reçu $300 pour " loyer d'un local à usage de salle d'exercice pour le 27e régiment—une année au 1er octobre 1901," a l'honneur le faire le rapport suivant:—

1. Après enquête, il a constaté que,bien que l'immeuble ait été loué au ministère de la Milice et de la Défense au nom de l'honorable A. Vidal, sénateur, lequel l'avait en fidéicommis pour T. W. Nisbet, le dit sénateur Vidal n'a aujourd'hui et n'a jamais eu aucun intérêt pécuniaire, directement ni indirectement, dans cette propriété, celle-ci ayant été achetée et étant actuellement possédée par un nommé T. W. Nisbet qui, en vertu d'une procuration du dit sénateur Vidal, en a passé bail au ministère de la Milice et de la Défense au nom du dit sénateur Vidal, à son insu ou sans son consentement; et, quoique les chèques en paiement du loyer aient été émis à son ordre et endossés par lui, qu'il n'a jamais reçu ni ne doit recevoir un *cent* de la somme ainsi payée, cette somme appartenant au dit T. W. Nisbet.

2. D'après les preuves apportées, votre comité trouve qu'il n'y a eu, dans le présent cas, aucune violation de la loi concernant l'indépendance du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (203) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (159) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (194) intitulé: "Acte concernant les maladies infectieuses ou contagieuses chez les bestiaux," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (H) intitulé: "Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892, en ce qui concerne les infractions en matière de commerce et de violation de contrats" ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Ferguson,	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,
Bolduc,	Frost,	MacKeen,	Owens,
Boucherville, de	Fulford,	McDonald (C.-B.),	Pelletier (Sir Alphonse),
Bowell (Sir Mackenzie),	Gibson,	McKay (Truro),	Perley,
Carling (Sir John),	Godbout,	McLaren	Power (l'Orateur),
Casgrain (de Lanaudière),	Kerr (Cobourg),	McMillan,	Robertson,
Church,	Kerr (Toronto),	McMullen,	Tessier,
Dever,	Landry,	Merner,	Vidal,
Dobson,	Lougheed,	Miller,	Wood.—38.
	Lovitt,		
	Macdonald (I. P.-E.),		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Coffey,	Ellis,	McHugh,	Sullivan,
Cloran,	Fiset,	McSweeney,	Templeman,
Domville,	McGregor,	Scott,	Yeo.—13.
David,			

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (208) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte des postes," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (184) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des brevets," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits en comité général au bill (S) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (179) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant la sûreté des navires," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (220) intitulé: " Acte concernant les caisses d'épargne de l'Etat et les caisses d'épargne postales," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (222) intitulé: " Acte concernant les billets du Canada," à été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (223) intitulé: " Acte modifiant l'Acte de 1899 concernant la ville d'Ottawa," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (224) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des pêcheries," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (225) intitulé: " Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1898," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (226) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant les certificats de captaines et de seconds de navires," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 23 juillet 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Church,
Coffey,
Dandurand
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Fulford,
Gibson,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landerkin,
Landry,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier, (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Wood,
Yeo,

PRIÈRES.

L'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'au jeudi, six août prochain.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé en amendement :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mercredi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté le vingt-quatrième rapport de ce comité :—

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
JEUDI, 23 juillet 1903.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du mardi, seizième jour de juin dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (M) inti-

tulé: " Acte pour faire droit à Harford Ashley," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec les amendements suivants, qui sont nécessaires pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 8.—Retranchez " 1890 " et insérez " 1889 ".

Page 1, ligne 13.—Retranchez depuis " que " jusqu'à " que ", ligne 18, et insérez " en l'année 1888, elle a commis l'adultère ".

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (122) intitulé: " Acte concernant la Compagnie Rathbun," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (175) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'Assurance sur la vie *The Century,*" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (102) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée-du-Daim," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (192) intitulé: " Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport du comité nommé pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, auquel a été renvoyé une déclaration de l'honorable M. Vidal.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (208) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte des postes."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacKeen a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (184) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des brevets," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits en comité général au bill (S) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (179) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant la sûreté des navires."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (220) intitulé: "Acte concernant les caisses d'épargne de l'Etat et les caisses d'épargne postales."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (222) intitulé: "Acte concernant les billets du Canada."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (223) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de 1899 concernant la ville d'Ottawa."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dti comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (224) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des pêcheries."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

L'article 1 a été lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 7.—Retranchez les mots "le phoque ou le loup marin".

Les articles restants ont été lus et adoptés.

Le titre a été lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dandurand a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (225) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant l'inspection des bateaux à vapeur, 1898," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à mercredi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 29 juillet 1903.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Gibson,
Godbout,
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (Victoria),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
Merner,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Robertson,
Scott,
Templeman,
Tessier,
Thompson,
Vidal,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (226) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (184) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des brevets."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

L'article premier a été lu et agréé.

L'article deux a été lu et remis.

Les articles trois à douze, inclusivement, ont été lus et agréés.

L'article treize ayant été lu, il a été proposé d'ajouter ce qui suit à la fin du dit article :—

" Et aucun brevet, relativement auquel une pareille demande a été faite ou sera ultérieurement faite suivant les dispositions du présent article, ne sera considéré en aucun temps comme ayant pris fin parce que le breveté aura manqué de construire ou fabriquer l'article avant la date en dernier lieu mentionnée."

Le dit article, avec l'amendement proposé, a été remis.

L'article quatorze a été lu et remis.

Il a été proposé que les articles suivants soient ajoutés au bill comme articles A et B :—

A.

" 15. Attendu que les modèles et les spécimens de composition de matières et de leurs ingrédients, déposés avec les demandes de brevets d'invention, n'ont plus de valeur après avoir servi pour leur objet immédiat; et que les frais de leur emmagasinage et conservation sont très considérables, il est par le présent acte décrété que le commissaire pourra détruire, vendre tous ces modèles ou spécimens, ou en disposer autrement, ainsi qu'il le croira à propos dans l'intérêt public; et que les deniers produits par la vente ou disposition de ces modèles ou spécimens seront employés comme le veut la loi par rapport aux deniers publics."

B.

" 16. Rien au présent acte ne portera atteinte aux droits acquis par une partie à un procès dans une des cours de Sa Majesté, par le jugement final rendu dans ce procès."

La prise en considération des dits articles proposés a été remise.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Tessier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits en comité général au bill (S) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail."

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé :

Que le paragraphe 4 de l'article premier du dit bill soit modifié de manière à se lire comme suit :—

" Si, en quelque temps que ce soit, pendant le cours d'une grève, trois individus, ou un plus grand nombre, se rassemblent dans un but quelconque, qui peut être raisonnablement considéré comme relatif ou favorable à cette grève, et si, pendant qu'ils sont ainsi rassemblés, un ou plusieurs de ces individus commettent des actes de violence ou d'intimidation, ou profèrent des menaces, le tout dirigé d'une façon quelconque contre la liberté d'action d'ouvriers, ou contre le patron attient par la grève, les membres de sa famille, ses employés, ou contre ses propriétés ou les personnes en ayant l'usage, le dit rassemblement sera censé être un attroupement illégal; et chacun des individus qui en faisaient partie au moment où ces actes ou ces menaces ont eu lieu, sera considéré comme ayant pris part à un attroupement illégal, et sera punissable en conséquence (hors le cas prévu ci-après où il le serait comme émeutier), encore que cet individu n'ait en rien participé aux actes ou aux menaces: à moins, toutefois, que l'accusé ne prouve, d'une façon satisfaisante pour la cour ou le juge, qu'il n'a commis ni encouragé aucun de ces actes ou menaces."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. McHugh, a proposé :

Que le dit bill soit de nouveau amendé par insertion du mot " illégal " après le mot " but ", ligne 7.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du vingt-quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (M) intitulé: Acte pour faire droit à Harford Ashley," ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (M) intitulé: " Acte pour faire droit à Harford Ashley," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (225) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant l'inspection des bateaux à vapeur, 1898."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (160) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Stewart River Development Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (212) intitulé: " Acte constituant en corporation la Banque dite *The Alliance Bank of Canada*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois, et renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité de la règle 59 du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (O) intitulé : "Acte constituant en corporation la *Citizens' Bank of Canada*," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill, avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 16.—Après le mot "Black" insérez les mots "tous de la cité de Toronto."

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (122) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Rathbun";

Aussi, le bill (175) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*";

Aussi, le bill (156) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Montreal-Longueuil Bridge Company*";

Aussi, le bill (194) intitulé: "Acte concernant les maladies infectieuses ou contagieuses chez les bestiaux";

Aussi, le bill (207) intitulé: "Acte prohibant l'importation, la fabrication et la vente de beurre falsifié, de beurre refait, de l'oléomargarine, de la butterine ou autre prétendu succédané du beurre, et à l'effet de prévenir le marquage frauduleux de ce dernier produit"; et

Aussi, le bill (224) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des pêcheries," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 30 juillet 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Fulford,
Gibson,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Landerkin,
Landry,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (Victoria),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Robertson,
Scott,
Templeman,
Tessier,
Thompson,
Vidal,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable Sir John Carling, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera demain, il reste ajourné jusqu'au mercredi, douzième jour du mois d'août, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le bill (160) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Stewart River Development Company*," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

L'honorable M. Scott a présenté au Sénat un bill (W) intitulé: " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1898."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (S) intitulé: " Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (226) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, douzième jour d'août prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (184) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des brevets."

(*En comité.*)

L'article deux a été reconsidéré et amendé comme il suit:—

Page 1, ligne 18.—Après " présent " insérez " sauf le cas prévu en l'article 16 ci-après ".

L'article 13 avec l'addition proposée à la fin de sa teneur, a été reconsidéré et agréé.

L'article 14 a été reconsidéré et amendé en y ajoutant ce qui suit :—

" A moins que la personne ayant ainsi traité avec le propriétaire, ne puisse prouver que, dans l'intervalle, a cause et sur la foi de la dite invalidité ou déchéance, elle a matériellement changé sa situation par rapport à la dite invention, et que la remise en vigueur du traité lui serait préjudiciable."

Les articles A et B, qu'il a été proposé d'ajouter au bill, ont été reconsidérés et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (189) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Telephone and Telegraph Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Kerr (Cobourg), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois le mercredi, douzième jour du mois d'août prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat **s'est ajourné.**

Vendredi, 31 juillet 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs.

Baker,	Dobson,	Lovitt,	Pelletier,
Béique,	Domville,	Macdonald (I.P.-E.),	(Sir Alphonse),
Boucherville, de	Edwards,	Macdonald	Perley,
(C.M.G.,),	Ellis,	(Victoria),	Scott,
Bowell	Fulford,	McHugh,	Templeman,
(Sir Mackenzie),	Gibson,	McLaren,	Tessier,
Casgrain	Godbout,	McMillan,	Thibaudeau
(de Lanaudière),	Kerr (Cobourg),	McMullen,	(de La Vallière),
Casgrain (Windsor),	Kerr (Toronto),	MsSweeney,	Thompson,
Church,	King,	Merner,	Vidal,
Cloran,	Landerkin,	Montplaisir,	Watson,
Dandurand	Landry,	Owens,	Yeo,
David,	Lougheed,		Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Landry, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (127) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à George M. Depew," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé :

Que la règle soixante et dix du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (154) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Niagara, Queenston and St. Catharines Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mercredi, douzième jour d'août prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (171) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Chatham, Wallaceburg and Lake Erie Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mercredi, douzième jour d'août prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (85) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Kerr (Cobourg), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mercredi, douzième jour d'août prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (141) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mercredi, douzième jour d'août prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (157) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mercredi, douzième jour d'août prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (102) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée-du-Daim," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois le mercredi, douzième jour d'août prochain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trente-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 31 juillet 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De l'honorable Sir Adolphe P. Caron, C.C.M.G., et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les autorise à construire un chemin de fer depuis Chicoutimi jusqu'à la Baie Rigolet, sur *Hamilton Inlet*, ou jusqu'à un point sur le golfe Saint-Laurent ;

De C. F. Holm et autres, de la cité de New-York, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi concernant la Compagnie dite *The Brockville, Westport and Sault Ste. Marie Railway Company*, changeant le nom de la dite compagnie en celui de *The Brockville and Sault Ste. Marie Railway*, et prolongeant le délai pour l'achèvement de cette voie ferrée ;

De J. A. Christie et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Stewart River Development Company of Canada*.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trente-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 31 juillet 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (211) intitulé : " Acte concernant la Compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*," qui lui a été renvoyé en vertu de la cinquante-neuvième règle du Sénat, et trouve que les avis requis par les règles 49 et 50 sont suffisants.

Votre comité, satisfait des raisons données pour lesquelles il n'a pas été présenté de pétition au Sénat, recommande que la règle cinquante-quatre soit suspendue dans le cas présent, vu que le comité qui sera chargé de ce bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la cinquante-quatrième règle du Sénat soit suspendue relativement au bill (211) intitulé : " Acte concernant la Compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*," suivant la recommandation énoncée dans le trente-troisième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trente-quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 31 juillet 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trente-quatrième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (212) intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque dite *The Alliance Bank of Canada*," qui lui a été renvoyé en vertu de la cinquante-neuvième règle du Sénat, et a constaté que les avis requis par les règles 49 et 50 n'ont pas eu toute la durée voulue, et aussi que la pétition requise par la règle 54 n'a pas été présentée au Sénat.

Votre comité, satisfait des raisons pour lesquelles il n'a pas été donné d'avis suffisants, ni présenté de pétition au Sénat, recommande que les règles 49, 50 et 54 du Sénat soient suspendues, vu que le comité qui sera chargé de ce bill pourra veiller à ce que personne ne souffre de préjudice par suite de ces irrégularités.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Thompson, il a

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 15 juillet 1903, demandant un état indiquant le montant des droits de douane et d'accise perçus aux différents ports d'entrée des Territoires du Nord-Ouest, pendant l'année expirée le 30 juin dernier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 137*).

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que l'honoraire payé sur le bill (Q) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue à Ottawa," soit remboursé, moins les frais d'impression et de traduction.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (S) intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, treizième jour d'août prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (184) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des brevets," a été, tel qu'amendé, lu la troisime fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (160) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Stewart River Development Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1898," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat continué au mercredi, douzième jour d'août prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 12 août 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Cox,	Mackay (Alma),	Templeman,
Béique,	Dandurand,	McGregor,	Tessier,
Bolduc,	David,	McHugh,	Thibaudeau (de La Vallière),
Boucherville, de (C.M.G.),	Dobson,	McLaren,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McMillan,	Thompson,
Casgrain (de Lanaudière),	Fiset,	McMullen,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Frost,	Merner,	Watson,
Cloran,	Godbout,	Montplaisir,	Yeo,
Coffey,	Kerr (Toronto),	Owens,	Young.
	Landerkin,	Robertson,	
	Landry,	Scott,	
	Legris,	Sullivan,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—
Par l'honorable M. McMullen:—De A. E. Dell et autres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (154) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Niagara, Queenston and St. Catharines Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (171) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Chatham, Wallaceburg and Lake Erie Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné. que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (141) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (157) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (102) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée-du-Daim," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (226) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (189) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Telephone and Telegraph Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (104) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (152) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (168) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Chicoutimi and North-Eastern Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (184) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des brevets," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (221) intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les prisons publiques et de réforme," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (158) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *St. Chrysostôme Railway Company,*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois, et renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, conformément à la règle 59 du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (231) intitulé: " Acte autorisant le commissaire les brevets à faire droit à la Compagnie dite *Keller Heater Company of Canada,* à responsabilité limitée," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois, et renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, conformément à la règle 59 du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (233) intitulé: " Acte concernant la fabrication de la ficelle d'engerbage en Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (243) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier, l'Acte de la cour de l'Echiquier et l'Acte concernant les juges des cours provinciales," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (241) intitulé: "Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes pour servir à certaines dépenses du service public pourl'exercice expiré le 30 juin 1903," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 13 août 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Cox,	Legris,	Robertson,
Béique,	Dandurand,	Mackay (Alma),	Scott,
Bolduc,	David,	McGregor,	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	Dobson,	McHugh,	Templeman,
	Edwards,	McLaren,	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McMillan,	Thibaubeau (Rigaud),
	Frost,	McMullen,	
Casgrain (de Lanaudière),	Godbout,	Merner,	Thompson,
	Kerr (Toronto),	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Kirchhoffer,	Owens,	Watson,
Cloran,	Landerkin,	Pelletier (Sir Alphonse),	Yeo,
Coffey,	Landry,		Young,

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—De T. Burley Smith, agissant comme président de la section de Kent de la Société Lord's Day Alliance.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été lue par Son Honneur le Président, et elle est comme suit:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 12 août 1903.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, jeudi, le 13 courant, à 4 heures de l'après-midi, pour donner la sanction royale à certains bills qui ont été passés par le Sénat et la Chambre des Communes, au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. S. MAUDE, Major,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

Avec la permission du Sénat :

La Chambre a passé au second article de l'ordre du jour, et le bill (241) intitulé : " Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes pour servir à certaines dépenses du service public pour l'exercice expiré le 30 juin 1903," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le plai-*"*sir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle,*"*dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur :

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Guelph and Georgian Bay Railway Company.*

Acte à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub.

Acte pour faire droit à Florence Lee Gray.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Marconi Wireless Telegraph Company of Canada,* à responsabilité limitée.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Algonquin Lumber and Power Company,* à responsabilité limitée.

Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *Woolf Valve Gear Company.*

Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la naturalisation et les aubains.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central du Canada.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie dite *Dominion Gas Improvement Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental.

Acte concernant la *Midway and Vernon Railway Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Columbia River Improvement Company,* à responsabilité limitée.

Acte constituant en corporation la Société des Missions de l'Eglise Anglicane en Canada.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Yukon Western Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest.

Acte à l'effet de modifier l'Acte des postes.

Acte modifiant l'Acte concernant la sûreté des navires.
Acte concernant les caisses d'épargne de l'Etat et les caisses d'épargne postales.
Acte concernant les billets du Canada.
Acte modifiant l'Acte de 1899 concernant la ville d'Ottawa.
Acte modifiant l'Acte concernant l'inspection des bateaux à vapeur, 1898.
Acte constituant en corporation la *Citizens' Bank of Canada.*
Acte concernant la Compagnie Rathbun.
Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century.*
Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Montreal-Longueuil Bridge Company.*
Acte concernant les maladies infectieuses ou contagieuses chez les bestiaux.
Acte prohibant l'importation, la fabrication et la vente de beurre falsifié, de beurre refait, de l'oléomargarine, de la butterine ou autre prétendu succédané du beurre, et à l'effet de prévenir le marquage frauduleux de ce dernier produit.
Acte modifiant l'Acte des pêcheries.
Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à George M. Depew.
Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Niagara, Queenston and St. Catharines Railway Company.*
Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Chatham, Wallaceburg and Lake Erie Railway Company.*
Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron Railway Company.*
Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord.
Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay Railway Company.*
Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée-du-Daim.
Acte modifiant l'Acte des brevets.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:—

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Excellence le bill suivant:—

"'Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes pour servir à certaines dépenses du service public pour l'exercice expiré le 30 juin 1903,'" que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

Le greffier de la Couronne en chancellerie ayant lu le titre du bill.

Le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Excellence, a dit:—

"Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (S) intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail," ayant été lu,

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Après débat.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. David, a proposé en amendement :

Le débat soit remis a jeudi prochain, et que le bill soit réimprimé tel qu'amendé.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (64) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Grand Trunk Pacific Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (155) intitulé: " Acte concernant la juridiction de la Cour de l'Echiquier en matière de dettes de chemins de fer," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion d l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (180) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Maritime Railway and Transportation Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 14 août 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Dobson,	McLaren,	Tessier,
Bolduc,	Edwards,	McMillan,	Thibeaudeau (de La Vallière),
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	McMullen,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Frost,	Merner,	Thompson,
Casgrain (de Lanaudière),	Godbout,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Kerr (Toronto),	Pelletier (Sir Alphonse),	Watson,
Cloran,	Kirchhoffer,	Robertson,	Wood,
Coffey,	Landerkin,	Scott,	Yeo,
David,	Landry,	Sullivan,	Young,
	Legris,	Templeman,	
	McGregor,		
	McHugh,		

PRIÈRES.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McHugh, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné au mardi, le 18 août courant, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (104) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (152) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (168) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Chicoutimi and North-Eastern Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (221) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les prisons publiques et de réforme," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (233) intitulé: " Acte concernant la fabrication de la ficelle d'engerbage en Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (21) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné à mardi prochain, à huit heures du soir.

Mardi, 18 août 1903.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
McDonald, (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
Merner,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau, (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé :

Que le quorum du comité permanent des Ordres Permanents soit réduit à trois membres.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

l'honorable M. Beique a présenté au Sénat un bill (X) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la constitution en corporation des chambres de commerce."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (226) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le première article ayant été lu, il a été retranché du bill et remplacé par le suivant :—

I. Le chapitre 73 des Statuts revisés, intitulé: "Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires," est modifié par le présent Acte comme il suit:—

2. Les alinéas (*e*) et (*g*) de l'article premier du dit chapitre, tels que formulés dans l'article deux du chapitre 42 des Statuts de 1894, sont abrogés, et à ces alinéas sont substitués les suivants :—

" (*e*) L'expression " navire de long cours " comprend le navire employé à faire le commerce ou des voyages entre un port ou lieu situé en Canada et un port ou lieu situé hors du Canada qui n'est pas dans les limites mentionnées dans alinéa (*g*).

" (g) L'expression " navigation de cabotage " comprend le voyage entre un port ou lieu quelconque situé sur la côte orientale du Canada et un autre sur cette même côte, ou tout port ou lieu de Terreneuve, du Labrador, de Saint-Pierre-et-Miquelon, ou de la côte orientale des Etats-Unis jusqu'au cap Hatteras, en l'Etat de la Caroline du Nord, vers le sud ; elle comprend aussi le voyage entre tout port ou lieu quelconque de la côte occidentale des Etats-Unis, jusqu'au havre du Portland, en l'Etat d'Orégon, vers le sud, et jusqu'au cap Spencer, dans le territoire de l'Alaska, ou aux inlets ou baies ayant leur entrée sur la côté est du cap, vers le nord."

3. Les articles neuf, onze et quatorze de dit chapitre, tels que formulés respectivement aux articles cinq, six et sept du chapitre 42 des Statuts de 1894, sont modifiés de manière à concorder avec le paragraphe précédent du présent article.

4. L'article premier du dit chapitre 42 des Statuts de 1894 est abrogé.

Le second article ayant été lu, il a été retranché du bill et remplacé par le suivant :—

2. Rien dans le présent Acte n'aura pour effet de supprimer ou d'amoindrir aucun droit au privilège que les capitaines ou les seconds possèdent ou dont ils jouiront à l'époque où le présent Acte deviendra loi.

Le troisième article a été lu et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit réimprimé, tel qu'amendé, et lu la troisième fois vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (243) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier, l'Acte de la Cour de l'Echiquier et l'Acte concernant les juges des cours provinciales," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (155) intitulé: " Acte concernant la juridiction de la Cour de l'Echiquier en matière de dettes de chemins de fer," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (180) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Maritime Railway and Transportation Company,*" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (221) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les prisons publiques et de réforme."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (233) intitulé: "Acte concernant la fabrication de la ficelle d'engerbage en Canada."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Béique a présenté au Sénat un bill (Y) intitulé: "Acte concernant la constitution en corporations des compagnies de mines."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 19 août 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Landry,	Perley,
Béique,	Dever,	Legris,	Poirier,
Bernier,	Dobson,	Lougheed,	Robertson,
Bolduc,	Domville,	Lovitt,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McDonald, (Cap-Breton),	Sullivan,
	Ellis,	McGregor,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McHugh,	Tessier,
	Fiset,	McKay (Truro),	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Forget,	McLaren,	Thompson,
	Godbout,	McMullen,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Kerr (Cobourg),	Merner,	Watson,
Church,	Kerr (Toronto),	Owens,	Yeo,
Cloran,	King,	Pelletier (Sir Alphonse),	Young,
Coffey,	Kirchhoffer,		
Dandurand,	Landerkin,		

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (192) intitulé: " Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (160) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Stewart River Development Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat les témoignages reçus et le rapport présenté par la commission chargée de faire l'enquête sur les différends entre patrons et ouvriers dans la province de la Colombie-Britannique.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (64) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Grand Trunk Pacific Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (155) intitulé: "Acte concernant la juridiction de la Cour de l'Echiquier en matière de dettes de chemins de fer." ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (X) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la constitution des chambres de commerce," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 20 août 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Landry,	Perley,
Béique,	Dever,	Legris,	Poirier,
Bernier,	Dobson,	Lougheed,	Robertson,
Bolduc,	Domville,	Lovitt,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	Mackeen,	Sullivan,
	Ellis,	McDonald (Cap-Breton),	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McGregor,	Tessier,
Carling (Sir John),	Fiset,	McHugh,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Forget,	McKay (Truro),	Thompson,
	Frost,	McLaren,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Fulford,	McMillan,	Watson,
Church,	Godbout,	McMullen,	Wood,
Cloran,	Kerr (Cobourg),	Merner,	Yeo,
Coffey,	Kerr (Toronto),	Owens,	Young.
Cox,	King,	Pelletier (Sir Alphonse),	
Dandurand	Kirchhoffer,		
	Landerkin,		

PRIÈRES.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (212) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite *The Alliance Bank of Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trente-cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 20 août 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trente-cinquième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (158) intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite *St. Chrysostôme Railway Company*," qui lui a été renvoyé en vertu de la cinquante-neuvième règle du Sénat, et trouve que les avis requis par les règles 49 et 50 sont suffisants.

Votre comité, satisfait des raisons données pour lesquelles il n'a pas été présenté de pétition au Sénat recommande que la règle cinquante-quatre soit suspendue en autant qu'elle s'applique à ce bill, vû que le comité auquel il sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'ait à souffrir de préjudice, par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, il a été Ordonné, que la cinquante-quatrième règle du Sénat soit suspendue relativement au bill (158) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *St. Chrysostôme Railway Company*," suivant la recommandation énoncée dans le trente-cinquième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, il a été Ordonné, que le bill (158) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *St. Chrysostôme Railway Company*," soit placé sur l'ordre du jour, pour sa seconde lecture demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trente-sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 20 août 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trente-sixième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (231) intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *Keller Heater Company of Canada*, à responsabilité limitée," qui lui a été renvoyé en vertu de la cinquante-neuvième règle du Sénat, et a constaté qu'aucun avis n'a été publié et que la pétition exigée par la règle cinquante-quatre n'a pas été présentée.

Comme on a représenté à votre comité que la nécessité de la mesure demandée s'est produite tout récemment et que le bill ne semble pas devoir léser aucun des droits déjà existants, le comité recommande de suspendre les règles 49, 50 et 54, d'autant que le comité qui sera saisi du bill pourra voir à ce que personne ne puisse souffrir de préjudice par suite de cette absence d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que les quarante-neuvième, cinquantième et cinquante-quatrième règles du Sénat soient suspendues relativement au bill (231) intitulé: "Acte autorisant le Com-Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *Keller Heating Company of Canada,* à responsabilité limitée," suivant la recommandation énoncée dans le trente-sixième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité spécial de cette Chambre, chargé de conférer avec un comité semblable de la Chambre des Communes pour reviser la règle 49 du Sénat et la règle 51 de la Chambre des Communes, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, et il est comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 2,
VENDREDI, 14 août 1903.

Le comité spécial de cette Chambre, chargé de conférer avec un comité semblable de la Chambre des Communes pour reviser la règle 49 du Sénat et la règle 51 de la Chambre des Communes dans le but de les rendre concordantes, avec instruction de faire rapport, a l'honneur de présenter le rapport suivant :—

Votre comité a tenu conférence avec le comité de la Chambre des Communes, et tous deux recommandent de révoquer les présentes règles 49 et 50 du Sénat et la règle 51 de la Chambre des Communes, et de les remplacer par la suivante:—

"49. Toute pétition au Parlement, pour obtenir un bill privé, de quelque nature qu'il soit, doit être d'abord annoncée par avis inséré à la *Gazette du Canada*; cet avis devant indiquer d'une manière claire et précise le nature et l'objet de la pétition, être signé des pétitionaires ou de leurs agents, et contenir l'adresse des signatures ; et si elle a pour objet obtention d'un acte constitutif, il faut donner aussi dans l'avis le nom de la compagnié projetée.

"Outre l'avis à insérer dans la *Gazette du Canada* il doit en être publié un semblable dans quelqu'un des principaux journaux, comme il suit:—

"A. Lorsque la pétition a pour objet l'obtention d'un acte constituant en corporation,—

"1. *Une compagnie de chemin de fer ou de canal,*—dans la principale cité ou ville ou le principal village de chaque comté ou district par où passerait le chemin de fer ou le canal dont la construction est projetée ;

"2. *Une compagnie de télégraphe ou de téléphone,*—dans la principale cité ou ville de chaque province ou territoire où elle se propose d'opérer ;

"3. *Une compagnie pour la confection de travaux quelconques,* dont la confection ou l'exploitation intéresserait telle localité particulière; ou une compagnie tendant à obtenir des droits ou privilèges exclusifs, ou l'autorisation de faire une chose dont l'exécution ou l'effet pourrait porter atteinte aux droits ou à la propriété d'autrui,—dans la ou les localités particulières que l'acte demandé intéresse ;

4. Une *compagnie de banque*; une *compagnie d'assurance*; une *compagnie de crédit*; une *compagnie de prêt,* ou une *compagnie industrielle,* sans pouvoirs exclusifs,—dans la *Gazette du Canada* seulement ;

"B. Lorsque la pétition a pour objet de modifier un acte existant,—

"1. Afin de prolonger une ligne de chemin de fer ou un canal, ou de construire des embranchements s'en détachant,—dans la principale cité ou ville, ou le principal village de chaque comté ou district par où le prolongement ou l'embranchement doit passer ;

"2. Afin de proroger le délai fixé pour la confection ou l'achèvement d'une ligne de chemin de fer, d'un canal, d'une ligne télégraphique ou téléphonique, ou d'autres travaux quelconques déjà autorisés,—dans l'endroit où la compagnie a son siège ou est autorisé à avoir son siège ;

"3. Afin d'étendre les pouvoirs d'une compagnie (sans attribution de pouvoirs exclusifs); d'accroître ou de réduire le capital-actions d'une compagnie ; ou d'augmenter, diminuer ou modifier sa faculté d'émettre des obligations ou de faire des emprunts; ou d'effectuer des changements pouvant porter atteinte aux droits ou intérêts des actionnaires, obligataires ou créanciers de la compagnie,—dans le lieu de la situation de son siège.

"Dans tous ces cas, les avis insérés soit à la *Gazette du Canada* ou dans les journaux, doivent se publier au moins une fois par semaine pendant cinq semaines consécutives; et, lorsqu'ils se publient dans les provinces de Québec et du Manitoba, ils doivent être en langue anglaise et en langue française. Il faut envoyer au greffier du Sénat des exemplaires *marqués* de chaque numéro de tous les journaux contenant l'avis, avec, sur le pli de la feuille, les mots: "*Avis de bill privé*"; ou l'on peut transmettre, au lieu des journaux, une déclaration statuaire que l'avis a été dûment publié."

Les deux comités recommandent de plus que la règle suivante soit adoptée comme règle nouvelle et devienne la règle 50e du Sénat et la règle 52e de la Chambre des Communes:—

"50. Nulle pétition pour la constitution en corporation d'une compagnie de chemin de fer ou d'une compagnie de canal, ou pour l'extension de la ligne d'un chemin de fer ou d'un canal existant ou autorisé, n'est prise en considération par le comité des Ordres Permanents, à moins qu'il n'ait été déposé devant le comité une carte ou un plan indiquant le tracé proposé des travaux, ainsi que les comtés ou les districts par où doit passer le chemin de fer, le canal, l'embranchement ou le prolongement qu'on veut construire."

Le tout respectueusement soumis.

C. A. P. PELLETIER,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que l'honorable M. Landry soit nommé membre du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, à la place de l'honorable M. Cochrane, décédé.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la troisième lecture du bill (S) intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892, en ce qui concerne le libre exercice du travail," ayant été lu,

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Edwards,	Landry,	Merner,
Béique,	Ferguson,	Lougheed,	Owens,
Bolduc,	Forget,	Lovitt,	Power (Orateur),
Bowell (sir Mackenzie),	Frost,	MacKeen,	Pelletier (sir Alphonse),
	Fulford,	McKay (Truro),	

Carling (sir John),	Godbout,	McLaren,	Robertson,
Casgrain (Windsor),	Kerr (Toronto),	McMillan,	Vidal,
Dever,	Kerr (Cobourg),	McMullen,	Wood.—31.
Dobson,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Coffey,	Legris,	Poirier,
Boucherville, de	Dandurand,	McDonald (Cap-Breton),	Scott,
Casgrain (de Lanaudière),	Domville,	McGregor,	Templeman,
Church,	Ellis,	McHugh,	Watson,
Cloran,	Fiset,		Yeo.—20.
	Landerkin,		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (192) intitulé: " Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (160) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Stewart River Development Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant le seconde lecture du bill (243) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier, l'Acte de la cour de l'Echiquier et l'Acte concernant les juges des cours provinciales," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y) intitulé: " Acte concernant la constitution en corporations des compagnies de mines," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: "Acte ayant pour objet modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (155) intitulé: "Acte concernant la juridiction de la cour de l'Echiquier en matière de dettes de chemins de fer, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la constitution en corporation des chambres de commerce," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (V) intitulé: "Acte pour faire droit à Ellen McDermid," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 19 août 1903.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill V (No 229) intitulé : "Acte pour faire droit à Ellen McDermid."

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (N) intitulé: "Acte pour faire droit à Stephen Wilson," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 19 août 1903.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill N (No 228) intitulé : "Acte pour faire droit à Stephen Wilson."

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Fulford, a proposé :

Que le bill (231) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la compagnie dite *Keller Heater Company of Canada*, à responsabilité limitée," soit placé sur l'ordre du jour, pour sa seconde lecture demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 21 août 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Dever,	Landerkin,	Pelletier,
Béique,	Dobson,	Landry,	(Sir Alphonse),
Bernier,	Domville,	Legris,	Perley,
Bolduc,	Edwards,	Lougheed,	Poirier,
Boucherville, de	Ellis,	Lovitt,	Robertson,
(C.M.G.),	Ferguson,	Macdonald (I.P.-E.),	Scott,
Bowell	Fiset,	Mackay (Alma),	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Forget,	Mackeen,	Templeman,
Carling (Sir John),	Frost,	McDonald,	Tessier,
Casgrain	Fulford,	(Cap-Breton),	Thompson,
(de Lanaudière),	Godbout,	McGregor,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Hingston,	McHugh,	Watson,
Church,	(Sir William),	McKay (Truro),	Wood,
Cloran,	Kerr (Cobourg),	McMullen,	Yeo,
Coffey,	Kerr (Toronto),	Merner,	Young.
Dandurand	Kirchhoffer,	Owens,	

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (135) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Quebec, New Brunswick and Nova Scotia Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 13.—Retranchez " peut " et insérez " doit ".

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (189) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Telephone and Telegraph Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 45.—Retranchez " ou ailleurs ".

Page 3, ligne 6.—Retranchez " ou ailleurs ".

Page 3, ligne 38.—Après " téléphones " insérez " en Canada ou dans tout pays adjacent ".

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport de la Commission Royale chargée de faire une enquête sur les différends entre patrons et ouvriers dans la province de la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Void Documents de la Session No 36a.*)

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que l'ordre du Sénat du vingt courant plaçant sur l'ordre du jour de mardi, vingt-cinq courant, le bill (21) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer," soit rescindé, et que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour du lundi, vingt-quatre courant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (226) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (212) intitulé: " Acte constituant en corporation la Banque dite *The Alliance Bank of Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (158) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *St. Chrysostôme Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (231) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *Keller Heater Company of Canada*, à responsabilité limitée," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (155) intitulé: " Acte concernant la juridiction de la cour de l'Echiquier en matière de dettes de chemins de fer, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (à) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la constitution des chambres de commerce."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à huit heures du soir.

Lundi, 24 août 1903.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Frost,
Fulford,
Kerr (Cobourg),
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Merner,
Pelletier, (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (135) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Quebec, New Brunswick and Nova Scotia Railway Company,*" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (189) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Telephone and Telegraph Company,*" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (21) intitulé : " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le première article a été lu et agréé.

Le deuxième article a été lu et remis.

L'article trois ayant été lu, le premier paragraphe a été remis et les paragraphes deux et trois ont été agréés.

L'article quatre a été lu et agréé.

Les articles cinq, six et sept ont été lus et remis.

Les articles huit et neuf ont été lu et agréés.

L'article dix a été lu et remis.

L'article onze ayant été lu, le premier paragraphe en a été remis, et le second a été amendé comme suit:—

Retranchez depuis " Commission ,"dans la première ligne, jusqu'à " pour," ligne 2, et insérez " ne devra, directement ni indirectement, possèder, acheter, acquérir "; et après " ni," dans la ligne 4, insérez " devenir intéressé."

Les articles douze à quinze inclusivement ont été lus et agréés.

L'articles seize a été lu et remis.

Les articles dix,-sept à vingt-quatre inclusivement ont élé lus et agréés.

L'article vingt-cinq a été lu et amendé comme suit :—

Retranchez " quiconque," dans la troisième ligne du paragraphe trois, et insérez " toute compagnie ou personne qui." Ligne huit du paragraphe trois, retranchez " qui que ce soit " et insérez " quelque compagnie on personne."

Les articles vingt-six et vingt-sept ont été lus et agréés.

L'article vingt-huit a été lu et remis.

Les articles vingt-neuf à trente-trois inclusivement ont été lus et agréés.

L'article trente-quatre a été lu et remis.

Les articles trente-cinq à quarante-et-un inclusivement ont été lus et agréés.

Les articles quarante-deux, quarante-trois et quarante-quatre ont été lus et remis.

Les articles quarante-cinq à quarante-huit inclusivement ont été lus et agréés.

L'article quarante-neuf a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion de l'honorable M Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 25 août 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Legris,	Perley,
Béique,	Dever,	Lougheed,	Poirier,
Bernier,	Dobson,	Lovitt,	Robertson,
Bolduc,	Domville,	Macdonald (I.P.-E.),	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McDonald, (Cap-Breton),	Sullivan,
	Ellis,	McGregor,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McKay (Truro),	Thibaudeau (de La Vallière),
	Fiset,	McLaren,	
Carling (Sir John),	Frost,	McMillan,	Thibaudeau, (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Fulford,	McMullen,	Thompson,
	Godbout,	McSweeney,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Kerr (Cobourg),	Merner,	Watson,
Church,	Kerr (Toronto),	Owens,	Wood,
Cloran,	Kirchhoffer,	Pelletier (Sir Alphonse),	Yeo,
Coffey,	Landerkin,		Young,
Dandurand,	Landry,		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Wood :—De la Conférence de la Nouvelle-Ecosse de l'Eglise Méthodiste.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (21) intitulé : " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

(*En comité.*)

Les articles 50 et 51 ont été lus et agréés.

L'article 52 a été lu et amendé comme suit :

Dans la ligne 4, après " Canada ", insérez : " et avis en sera donné au secrétaire de la commission, lequel tiendra un registre à cet effet."

Les articles 53 à 72 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 73 a été lu et agréé sur division.

Les articles 74 à 110 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 111 ayant été lu, les paragraphes un, deux et trois en ont été agréés ; le quatrième en a été remis.

Les articles 112 à 121 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 122 ayant été lu, le paragraphe suivant a été ajouté comme paragraphe trois :—

" 3. Dans la province de Québec, la partie du chemin de fer comprise dans chaque municipalité sera indiquée sur le plan, et le livre de renvoi par un ou des numéros séparés."

Les articles 123 à 128 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 129 ayant été lu, le premier paragraphe en a été amendé comme suit :—

Dans la ligne six, après " ou " insérez " le vice-président ou le gérant général et aussi par."

Le second paragraphe de l'article a été agréé.

L'article 130 ayant été lu, le premier paragraphe en a été remis, et le second agréé."

Les articles 131 à 138 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 139 ayant été lu, les paragraphes un et deux en ont été agréés ; le troisième a été amendé comme suit :

Page 45, ligne première, retranchez les mots depuis " certifiés " jusqu'à " un ", ligne 3, et insérez " comme il est dit en l'article 129 du présent acte."

Les paragraphes quatre, cinq et six du dit article ont été agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

L'article 34 a été reconsidéré et agréé.

L'article 49 a été reconsidéré et agréé.

Les articles 140 à 148 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 149 a été lu et remis.

Les articles 150 à 162 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 163 ayant été lu, le premier paragraphe en a été agréé ; et le second amendé comme suit :—

Page 51, ligne 23, après le mot " Acte " où il se rencontre pour la première fois, insérez : " à l'exception de l'alinéa (c)."

Le paragraphe trois de l'article a été agréé.

Les articles 164 à 173 inclusivement ont été lus agréés.

L'article 174 ayant été lu, les paragraphes un et deux en ont été agréés ; le paragraphe trois, remis ; et les paragraphes quatre et cinq agréés.

L'article 175 ayant été lu, les paragraphes un, deux, trois, quatre, cinq en ont été agréés, et le sixième a été amendé en retranchant les mots " la Compagnie " dans la troisième et quatrième ligne, et insérant " l'embranchement ainsi autorisé."

Les paragraphes sept et huit de l'article ont été agréés.

Les articles 176 à 183 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 184 a été lu et remis.

L'article 185 a été lu et agréé.

L'article 186 ayant été lu, le premier paragraphe en a été agréé ; le deuxième amendé en retranchant les mots " au terrain " et en insérant " à tout terrain additionnel."

Les paragraphes trois et quatre de l'article ont été agréés.

Les articles 187 à 194 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 195 ayant été lu, les alinéas (*a*), (*b*), (*c*), (*d*), (*e*), (*f*), ont été agréés ; l'alinéa (*g*) a été remis ; et les alinéas (*h*), (*i*) (*j*) ont été agréés.

Le paragraphe deux de l'article a été remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 26 août 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Drummond,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Fulford,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Mackay (Alma),
McDonald, (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren.
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wood,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (152) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (166) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Gaspé and Western Railway Company*," a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 26 août 1903.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (166) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Gaspé and Western Railway Company*," a, conformément à l'ordre du lundi, treizième

jour de juillet dernier, examiné le dit bill et a l'honneur de faire rapport que le préambule n'en a pas été prouvé à la satisfaction de votre comité.

Le tout respectueusement soumis.

C. A. P. PELLETIER,
Président.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée, depuis le premier avril 1902, entre le gouvernement du Canada, quelque département ou fonctionnaire du gouvernement, et quelque compagnie de navires à vapeur, ou agent de cette compagnie, faisant le transport des produits du Canada, de quelque port canadien de l'Europe, relativement à la ventilation des espaces employés pour l'emmagasinage sur ces navires des produits périssables, comme les pommes et le fromage.

Aussi, copie de toutes les clauses contenues dans les contrats avec des compagnies, concernant la ventilation des cales, ou des espaces entre les ponts des dits navires à vapeur. Aussi, un état donnant les noms des navires qui ont été pourvus des moyens de produire du froid et de le distribuer dans leurs cales et entre leurs ponts, conformément aux termes du crédit accordé à cette fin pendant la session de 1901 du Parlement, ou subséquemment, avec indication de ce qu'a payé le gouvernement par chaque navire; le dit état devant aussi donner les noms des propriétaires des navires ;

Aussi, un état indiquant, pour chaque jour, la température minimum et maximum maintenue pendant chaque voyage dans la cale ou entre les ponts des navires aménagés conformément aux termes du dit crédit parlementaire ;

Aussi, un état montrant les résultats du transport des pommes, observés sur les steamers aménagés comme il est dit ci-dessus, par comparaion à ceux dépourvus de moyens spéciaux de ventilation ;

Et aussi, un état donnant les noms des propriétaires de navires que l'on se propose d'aménager ainsi durant la saison présente, de ceux déjà aménagés, et leur point de partance du Canada.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (21) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

(*En comité.*)

L'article 186 a été reconsidéré, tel qu'amendé, et remis.

L'article 196 a été lu et agréé.

Les articles 197 et 198 ont été lus et remis.

Les articles 199, 200 et 201 ont été lus et agréés.

L'article 202 ayant été lu, le premier paragraphe en a été remis; les paragraphes deux et trois ont été agréés, et le quatrième a été remis.

Les articles 203 à 210 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 211 ayant été lu, les alinéas (*a*), (*b*) et (*c*) ont été agréés; le paragraphe deux ayant été lu, l'alinéa (*a*) en a été remis; et l'alinéa (*b*) agréé; les paragraphes trois et quatre ont été agréés.

Les articles 212 et 213 ont été lus et agréés.

L'article 214 ayant été lu, il a été proposé de l'amender en insérant, ligne 10 de l'article, après " retard " le mot " déraisonnable "; objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé :—

Pour, 13. Contre, 20. Ainsi elle a été rejetée.

Le dit article a alors été agréé.

Les articles 215 à 220 inclusivement ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau présentement.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Fiset, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, relatif au bill (166) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Gaspé and Western Railway Company*," soit pris en considération par le Sénat demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (73) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Ontario and Quebec Power Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 28.—Retranchez depuis " 7 " jusqu'à "(*b*)", ligne 43, et insérez ce qui suit:—

" 7. La Compagnie peut, sauf les prescriptions des articles 9, 10 et 11 du présent acte,—

" (*a*) fabriquer, employer, et, au moyen de poteaux, fils, câbles, tuyaux, conduites, machines ou autres appareils, vendre et fournir de l'électricité, du gaz à l'eau, de l'eau, de la force hydraulique ou autre; et construire, entretenir et mettre en activité des usines pour leur production, leur vente et leur distribution; et, pour les fins susdites, construire, acquérir, utiliser, entretenir et exploiter des digues de barrage, canaux, cours d'eau, coursiers et chutes d'eau, à travers, dans et sur tous terrains que possède ou possédera la compagnie sur le bord des rapides de la Petite-Chaudière, dans la rivière Ottawa, en amont des baies connues sous les noms de baie de la Sauvagesse (Squaw or Benedict's Bay) et de baie du Cheval (Lazy Bay), et dans la rivière Ottawa, auprès des rapides de la Petite-Chaudière; pourvu que la compagnie, en exécutant et en entretenant les travaux autorisés par le présent acte, prenne, à ses frais, toutes les dispositions et donne les facilités nécessaires pour assurer le flottage, la descente ou le passage des billes, bois en grume et autre bois par et delà ses ouvrages."

Page 3, ligne 7.—Retranchez l'alinéa (*f*) de l'article 7, et insérez le suivant à son lieu et place :—

" (*f*) s'il y a nécessité, pour l'exécution, l'entretien ou l'exploitation de travaux autorisés par l'alinéea (*a*) du présent article;

" (*i*) submerger, temporairement ou permanemment, tous terrains en bordure de la rivière Ottawa, entre l'emplacement des ouvrages et la tête des rapides des Remous;

" (*ii*) entreprendre, d'une manière temporaire ou permanente, en quelque mesure que ce soit, sur des droits riverains et autres, dans ou sur le lit ou les bords de la rivière Ottawa, entre les dits points: sauf indemnisation pour tous dommages que l'exercice des pouvoirs conférés par le présent alinéa pourra occasionner alors ou ultérieurement.

" (2) Les dommages-intérêts en pareil cas devront se déterminer en une seule fois, en tout temps après que le Gouverneur en conseil aura approuvé les plans des travaux, comme il est dit dans l'article 8 du présent acte. L'indemnisation effectuée, la compagnie ne sera plus tenue d'aucuns dommages-intérêts de même nature par rapports aux mêmes terrains, droits riverains et autres droits.

" (3) Pour la détermination des dommages-intérêts et de l'indemnité, dans le cas de désaccord, on appliquera les dispositions de l'*Acte des chemins de fer*, sections 123 à 172 inclusivement, sauf les exceptions et les modifications suivantes:—

" (*i*) L'article 153 ne sera pas applicable. Les arbitres devront tenir compte de la valeur présente et prospective des propriétés, droits riverains et autres droits, ainsi que du préjudice que l'exercice des pouvoirs ci-dessus pourrait causer aux intéressés.

" (*ii*) Les plans approuvés que mentionne l'article 8 du présent acte, remplaceront la carte ou plan et le profil mentionnés dans l'*Acte des chemins de fer*.

" (4) La compagnie ne placera point sur les rives ou bords de la rivière Ottawa, de docks, quais, jetées, barrages flottants, billes, bois en grume ou autres choses, de manière à empêcher les propriétaires des terrains submergés par elle d'avoir libre et entière jouissance des eaux de la rivière qui couvriront ou borderont ces terrains."

Page 3, ligne 33.—Retranchez l'article 8 et insérez le suivant:—

" 8. La Compagnie déposera au ministère des Travaux publics, à Ottawa, des plans de tous les ouvrages à construire, construits ou exécutés dans la rivière Ottawa ou sur les bords de cette rivière dans l'exercice des pouvoirs conférés par le présent acte, les dits plans indiquant les dimensions et quantités de chacune des parties de ces ouvrages; et aussitôt la compagnie donnera avis de ce dépôt dans au moins un journal quotidien publié en langue anglaise en la ville d'Ottawa, pendant deux semaines consécutives, mentionnant la date, l'heure et l'endroit où demande sera faite au Gouverneur en conseil d'approuver ces plans; et le Gouverneur en conseil, après avoir entendu cette demande et déterminé toutes les choses s'y rapportant qu'aura pu lui soumettre toute personne intéressée, peut approuver ces plans, et tant qu'il ne l'aura pas fait, la compagnie ne sera pas autorisée à construire, exécuter ou faire les dits ouvrages ni aucun d'eux; mais l'approbation ainsi donnée ne protégera pas les ouvrages et n'en empêchera pas la démolition, si, en fait, il se trouve que la protection prévue par les articles 9, 10 et 11 du présent acte n'est pas assurée."

Page 3, ligne 49.—Retranchez l'article 9 et insérez le suivant:—

" 9. Nonobstant toutes dispositions contenues dans le présent acte, la compagnie ne construira, n'entretiendra ni n'exploitera aucun ouvrage pouvant de quelque manière gêner, embarrasser, retenir, intercepter, modifier ou altérer la masse des eaux, le courant ou le débit naturel de la rivière Ottawa, à l'entrée, au passage ou à la sortie des rapides des Chênes, ou la masse, le courant ou le débit naturel des eaux à l'entrée, au passage ou à la sortie des canaux, coursiers, cours ou chutes d'eau actuellement existants ou qui pourront être ultérieurement établis ou utilisés dans, à travers ou sur les terrains attenant aux rapides des Chênes, soit en la province de Québec, soit en celle d'Ontario."

Page 4, ligne 10.—Retranchez l'article 10 et insérez le suivant:—

" 10. La Compagnie ne construira, n'entretiendra, ni n'exploitera aucun ouvrage pouvant, d'une manière nuisible ou dommageable, gêner, embarrasser, retenir, intercepter, modifier ou altérer la masse des eaux, le courant ou le débit naturel de la rivière Ottawa, à l'entrée, au passage ou à la sortie des chutes de la Chaudière, ou la masse, le courant ou le débit naturel des eaux à l'entrée, au passage ou à la sortie des canaux,

coursiers, cours ou chutes d'eau actuellement existants ou qui pourront ultérieurement être établis ou utilisés dans, à travers ou sur les terrains situés aux chutes de la Chaudière ou près de ces chutes, soit en la province de Québec, soit en celle d'Ontario; ou pouvant nuire ou causer du dommage à des propriétés de forces hydrauliques situées aux chutes de la Chaudière ou près de ces chutes, en détournant l'eau d'un côté de la rivière à l'autre, ou en en changeant le cours, ou de toute autre manière."

Page 6, ligne 2.—Après " actif ", insérez ce qui suit comme paragraphe 3 de l'article 15:—

" 3. Les jugements ou décisions arbitrales contre la Compagnie, dans le cas de dommages-intérêts adjugés par application de l'alinéa (*f*) de l'article 7 du présent acte, constitueront des créances privilégiées contre elle, ses biens ou propriétés; ils primeront tous emprunts contractés en vertu des dispositions de cet acte, et auront la priorité sur les obligations, ou les débentures émises, et sur les mortgages, hypothèques ou gages donnés en vertu de ses dispositions."

Page 6, ligne 4.—Après l'article 16, insérez les suivants comme articles A et B:—

"*Article A.*

" Les travaux autorisés par le présent acte devront être commencés dans les deux ans et achevés dans les trois ans à compter de cet acte."

" *Article B.*

" Sans préjudice de la juridiction des cours des provinces, la Cour de l'Echiquier du Canada aura juridiction concurrente en toutes matières rentrant dans les prévisinos du présent acte ; et, sauf l'observation des dispositions de l'*Acte de la Cour de l'Echiquier* et des actes qui le modifient, il y aura appel de cette derniere à la Cour Suprême du Canada."

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, demain.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (21) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

(*En comité.*)

Les articles 221 à 223 inclusivement ont été lus et agréés.
L'article 224 a été lu et remis.
Les articles 225 à 229 inclusivement ont été lus et agréés.
L'article 230 a été lu et remis.
Les articles 231 à 236 inclusivement ont été lus et agréés.
L'article 237 a été lu et remis.
L'article 238 a été lu et amendé comme suit:—
Dans la première ligne, après le mot " arracher " insérez " et détruire."
L'article 239 a été lu et remis.
Les articles 240 et 241 ont été lus et agréés.

L'article 242 a été lu et remis.

Les articles 243 à 250 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 251 a été lu et remis.

L'article 252 a été lu et agréé.

L'article 253 a été lu et amendé comme suit:—

Page 91, ligne 12.—Après " d'un " insérez les mots " point sur un autre " ; et ligne 13 retranchez " peut se raccorder " et insérez " se raccorde ".

L'article 254 a été lu et agréé.

L'article 255 a été lu et remis.

Les articles 256 et 257 ont été lus et agréés.

L'article 258 a été lu et amendé comme suit:—

Dans la ligne 8.—Après " livres " insérez " et toute fraction au-dessus de cinq livres ", et dans la ligne 12 du dit article, retranchez le mot " supérieure à deux centins et demi " et insérez " de deux centins et demi ou plus."

L'article 259 a été lu et agréé.

L'article 260 ayant été lu, les paragraphes un et deux en ont été agréés, et le paragraphe trois en a été remis.

L'article 261 a été lu et agréé.

L'article 262 a été lu et modifié comme suit:—

Page 95, ligne 20.—Après le premier "droit" insérez "jusqu'à ce qu'il soit remplacé par quelque autre ou ".

Les articles 263 et 264 ont été lus et agréés.

L'article 265 a été lu et amendé comme suit:—

Page 96, ligne 27.—Après " soit " insérez " remplacé par quelque autre ou jusqu'à ce qu'il soit ".

L'article 266 a été lu et agréé.

L'article 267 ayant été lu, les paragraphes un, deux et trois en ont été agréés, et le paragraphe quatre en a été remis.

Les articles 268 à 272 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 273 a été lu et amendé comme suit:—

Page 98, ligne 39.—Après " soit " insérez " remplacé par quelque autre ou jusqu'à ce qu'il soit ".

L'article 274 a été lu et agréé.

L'article 275 ayant été lu, le premier paragraphe en a été demandé comme suit :—

Page 100, ligne 4.—Après " transports " insérez " auquels s'applique le présent acte ".

Le paragraphe deux du dit article a été lu et agréé.

Les paragraphes trois, quatre et cinq ont été lus et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (147) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 27 août 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Drummond,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Fulford,
Godbout,
Hingston, (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Mackay (Alma),
McDonald, (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wood,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue:—

De la Conférence de la Nouvelle-Ecosse de l'Eglise méthodiste, demandant l'amendement des lois électorales.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (158) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *St. Chrysostôme Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (64) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Grand Trunk Pacific Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 4, ligne 11.—Après "Fort-William" insérez "ou tout autre port canadien sur le lac Supérieur".

Page 5, ligne 6 —Retranchez le mot "et " où il se rencontre la seconde fois, et, après "Fort-William" insérez "ou tout autre port canadien sur le lac Supérieur".

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté le rapport suivant:—

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 27 août 1903.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, qui a eu sous sa considération les principes sur lesquels doit se fonder la déclaration que des travaux sont "à l'avantage général du Canada," a l'honneur de faire le rapport suivant:—

1. Que la règle 56 soit abrogée et remplacée par la suivante:—

"56. Le greffier en loi examine tous les bills privés et, avant leur deuxième lecture, appelle l'attention du Sénat sur ceux d'entre eux qui contiennent des dispositions exceptionnelles, ou qui contiennent, expressément ou implicitement, la déclaration mentionné en l'alinéa (*c*) du paragraphe 10 de l'article 92 de l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord,* ou qui, autrement peuvent soulever une question de compétence entre le Parlement du Canada et la législature de quelqu'une des provinces.

"Tous bills privés sur lesquels le greffier en loi appelle l'attention comme contenant la déclaration ci-dessus mentionnée ou pouvant autrement soulever une question de compétence sont par là même renvoyés, sans ordre spécial à cet effet, au comité de législation, pour que ce comité constate et fasse connaître par son rapport si la dite déclaration rentre dans l'intention et l'esprit de l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord,* ou décide autrement la question de compétence.

"Le renvoi peut aussi avoir lieu s'il est demandé par deux sénateurs à la première ou à la deuxième lecture du bill."

2. Que la règle 80 soit amendée en y ajoutant ce qui suit comme paragraphe 3A:—

"3A. Le comité de législation, composé de neuf sénateurs."

Le tout respectueusement soumis.

C. A. P. PELLETIER,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (71) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Imperial Agency,*" et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendments faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (189) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Telephone and Telegraph Company,*" et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé :

Que le bill (147) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company,*" soit placé sur l'ordre du jour, pour sa seconde lecture demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (152) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company,*" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

(*En comité.*)

L'article 276 a été lu et remis.

Les articles 277 à 283 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 284 a été lu et remis.

Les articles 285 à 309 ont été lus et agréés.

L'article 310 a été lu et remis.

L'article 311 a été lu et agréé.

La première annexe a été lue et agréée.

La seconde annexe a été lue et agréée.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (180) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Maritime Railway and Transportation Company,*" ayant été lu ;

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais que le débat sur le dit bill soit remis.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (189) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Telephone and Telegraph Company,*" et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé :

Que le bill (147) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company,*" soit placé sur l'ordre du jour, pour sa seconde lecture demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence,

Conformément à l'ordre du jour, le bill (152) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company,*" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

(*En comité.*)

L'article 276 a été lu et remis.

Les articles 277 à 283 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 284 a été lu et remis.

Les articles 285 à 309 ont été lus et agréés.

L'article 310 a été lu et remis.

L'article 311 a été lu et agréé.

La première annexe a été lue et agréée.

La seconde annexe a été lue et agréée.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (180) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Maritime Railway and Transportation Company,*" ayant été lu ;

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais que le débat sur le dit bill soit remis.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 28 août 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Landerkin,	Perley,
Béique,	Dever,	Landry,	Robertson,
Bernier,	Dobson,	Legris,	Scott,
Bolduc,	Domville,	Lougheed,	Sullivan,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	Lovitt,	Templeman,
	Ellis,	Macdonald (I.P.-E.),	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McDonald, (Cap-Breton),	Thibaudeau (de La Vallière),
	Fiset,		
Carling (Sir John),	Forget,	McGregor,	Thompson,
Casgrain (de Lanaudière),	Frost,	McKay (Truro),	Vidal,
	Fulford,	McLaren,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Godbout,	McMullen,	Wood,
Church,	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Yeo,
Cloran,	Kerr (Toronto),	Merner,	Young,
Coffey,	King,	Pelletier, (Sir Alphonse),	
Dandurand,	Kirchhoffer,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (231) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *Keller Heater Company of Canada*, à responsabilité limitée," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (158) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *St. Chrysostôme Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (64) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Grand Trunk Pacific Railway Company*," tel qu'amendé, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (21) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Temlpeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour, après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la deuxième lecture du bill (180) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Maritime Railway and Transportation Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité spécial du Sénat chargé de conférer avec un comité semblable de la Chambre des Communes, en vue de reviser respectivement la règle 49e du Sénat et la règle 51e de la Chambre des Communes, et de les rendre concordantes, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (Y) intitulé: " Acte concernant la constitution en corporations des compagnies de mines."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à six inclusivement ont été lus et agréés.

L'article suivant a été ajouté au bill comme article 7:—

" 7. Le présent acte ne s'appliquera qu'aux compagnies possédant et exploitant des propriétés minières dans plus d'une province du Canada."

Le titre a été relu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné qu'il soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à huit heures du soir.

Lundi, 31 août 1903.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Dandurand,	Landerkin,	Perley,
Béique,	David,	Lougheed,	Poirier,
Bernier,	Dever,	Lovitt,	Robertson,
Boucherville, de (C.M.G.),	Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),	Scott,
	Domville,	Mackay, (Alma),	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McDonald, (Cap-Breton),	Templeman,
	Ellis,		Thibaudeau (de La Vallière),
Carling (Sir John),	Ferguson,	McGregor,	
Casgrain (de Lanaudière),	Frost,	McKay (Truro),	Vidal,
	Fulford,	McLaren,	Watson,
Church,	Kerr (Toronto),	McMillan,	Wood,
Cloran,	King,	Pelletier, (Sir Alphonse),	Yeo,
Coffey,	Kirchhoffer,		Young,

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 15 juin 1903, demandant copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, rapports et recommandations du commissaire des entrepôts, et de tous autres documents se rapportant d'une manière quelconque à l'Acte des grains, depuis janvier 1901.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 151.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (231) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *Keller Heater Company of Canada*, à responsabilité limitée," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (Y) intitulé: "Acte concernant la constitution en corporations des compagnies de mines," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

(*En comité.*)

L'article deux a été reconsidéré et l'alinéa (*y*) en a été retranché.

Le dit article, tel qu'amendé, a été agréé.

L'article trois ayant été reconsidéré, il a été proposé de l'amender comme suit:—

Dans la 2e ligne du premier paragraphe retranchez les mots " autres que " et insérez " y compris ".

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé.

Pour, 15.—Contre, 26.

Ainsi, la motion a été rejetée.

Les articles cinq, six et sept ont été remis de nouveau.

L'article dix a été reconsidéré et agréé.

L'article onze a été reconsidéré et agréé.

L'article seize a été reconsidéré et agréé.

L'article vingt-huit a été reconsidéré et agréé.

Les articles quarante-deux, quarante-trois et quarante-quatre ont été remis de nouveau.

L'article cent onze ayant été reconsidéré, il a été proposé que le paragraphe 4 soit amendé par retranchement du mot " obligation " et insertion des mots " valeurs négociables " dans la ligne 1; et par retranchement, dans la ligne 4, de tous les mots après " autre " jusqu'à " mais ", ligne 6.

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé.

Pour, 20.—Contre, 10.

Ainsi, la motion a été résolue dans l'affirmative.

L'article cent trente a été reconsidéré et agréé.

L'article cent quarante-neuf a été reconsidéré et agréé.

Article cent soixante-quatorze.—Le paragraphe trois de cet article a été remis de nouveau.

L'article cent quatre-vingt-quatre a été reconsidéré et agréé.

Article cent quatre-vingt-six.—Le paragraphe deux de cet article a été reconsidéré et l'amendement qui avait été fait a été retranché.

L'article cent quatre-vingt-treize a été reconsidéré et amendé comme suit:—

Dans la ligne 1 de cet article retranchez le mot " ou " et après " corporation " insérez " ou compagnie constituée en corporation ", et dans la ligne 7 retranchez " ou " et après " corporation " insérez " ou compagnie constituée en corporation ".

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (135) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Quebec, New Brunswick and Nova Scotia Railway Company*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 1er septembre 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Drummond,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Fulford,
Godbout,
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landerkin,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Vidal,
Watson,
Yeo.
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MARDI, 1er septembre 1903.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son troisième rapport.

1. Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat pour l'exercice clos le 30 juin 1902, et il les a trouvés exacts.

2. Le greffier a rendu compte à la satisfaction du comité de la manière suivante:—

RECETTES.

Lettres de crédit	$209,500 00
Lettres de change	148 21
De sources diverses	4,765 80
Total	$214,414 01

DÉPENSES.

Traitement du président		$ 4,000 00
Indemnité payée aux sénateurs		126,284 60
Salaires et dépenses casuelles		76,153 88
Payé au compte du revenu		564 70
Honoraires sur bills privés, remboursement		1,362 45
Balance en banque		1,209 58
Dépôts au crédit du receveur général :—		
Recettes	$4,765 80	
Remboursements	73 00	
		4,838 80
Total		$214,414 01

3. Les livres sont tenus de manière à fournir un relevé de la moyenne des dépenses, sous les différents chefs, pour trois années.

Suit un relevé de la moyenne des prévisions et des dépenses :—

	Moyenne des prévisions.	Moyenne des dépenses.	Balance moyenne.
Traitement du président	$ 4,000 00	$ 4,000 00	
Indemnité	134,700 00	125,167 60	9,532 40
Dépenses casuelles	75,391 66	74,491 42	900 24
Totaux	$214,091 66	$203,659 02	$10,432 64

L'indemnité sessionnelle ayant été portée à $1,500 en 1901, la moyenne sous ce chef n'est donnée que pour deux sessions.

5. Votre comité recommande que Honoré Villeneuve, agissant temporairement comme page à la place de son frère qui s'est retiré volontairement, soit nommé page permanent.

6. Votre comité recommande que le greffier du Sénat soit autorisé à surveiller, conjointement avec le fonctionnaire nommé à cette fin par le ministère des Travaux publics, les réparations à faire durant les vacances dans la salle des séances, les cabinets de toilette et autres pièces du Sénat.

7. Votre comité recommande que la décision prise par le greffier du Sénat, de faire couvrir de tapis la salle des séances, le vestibule et le corridor du premier étage, soit confirmée; et aussi, vu que le prix en est tout à fait modéré, que les 200 verges de tapis du patron du centre, qui ont été envoyées à la place de 200 verges de bordure, soient gardées et employées dans quelques-unes des chambres dont les tapis ont le plus besoin d'être renouvelés.

8. Votre comité recommande que les étrangers ne soient pas admis à se servir du salon du coiffeur et de la chambre de bains.

9. Votre comité recommande que le traitement de M. Samuel E. St-O. Chapleau, greffier du Sénat, maître en chancellerie, caissier et comptable, soit porté de $3,400 à $3,800 par année.

10. Votre comité recommande que le traitement de M. J.-G.-A. Creighton, greffier en loi du Sénat, maître en chancellerie, greffier des comités et traducteur anglais, soit porté de $2,800 à $3,200 par année.

11. Votre comité recommande que le traitement de M. R.-W. Stephen, premier commis anglais, greffier des journaux anglais et second greffier assistant, soit porté de $1,800 à $2,000 par année.

12. Votre comité recommande que le traitement de M. J.-B. Myrand, maître de poste du Sénat, soit porté de $1,600 à $1,900 par année.

13. Votre comité recommande que le salaire de M. Arthur R. F. Ralph, messager permanent, soit porté de $700 à $750 par année.

14. Votre comité recommande que le salaire de J. Charles Carleton, messager permanent, soit porté de $600 à $650 par année.

15. Votre comité recommande que le président actuel du comité soit autorisé à faire les mêmes arrangements que les années dernières quant à l'emploi d'un sténographe et clavigraphe dans le bureau du greffier en loi.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mercredi, à huit heures du soir.

Après débat.

La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.

Avec la permission du Sénat :

La Chambre a passé au second article de l'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (Y) intitulé: " Acte concernant la constitution en corporations des compagnies de mines.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième maintenant, mais que l'article 7 ajouté au bill comme amendement soit modifié de manière à se lire comme suit:—

7. Le présent acte ne s'appliquera qu'aux compagnies ayant pour objet de posséder et d'exploiter des propriétés minières dans plus d'une province.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (21) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

(*En comité.*)

L'article onze a été reconsidéré, et amendé par insertion du paragraphe suivant comme troisième paragraphe:—

" 3. Tout membre de la commission qui acceptera, pour lui-même ou pour une autre personne, quelque don ou faveur, ou qui usera de son influence, auprès de quelque compagnie ou employé de chemin de fer pour quelqu'un, afin de lui obtenir une situation ou une faveur, encourra par ce fait la perte de son siège comme membre de la commission."

L'article cent soixante-quatorze a été reconsidéré et amendé par retranchement de son troisième paragraphe et substitution à sa place du suivant:—

" 3. Quaud le terrain est situé en la province de Québec, l'avis doit être publié de la manière prescrite dans les cas de ratification de titres ; et le certificat du régistrateur sera obtenu et produit comme dans ces cas."

Le paragraphe quatre a été reconsidéré et amendé par retranchement des mots " ou le jugement en ratification ", en la deuxième ligne.

Article cent quatre-vingt-quinze.—L'alinéa (*g*) en a été reconsidéré et remis de nouveau.

Le paragraphe suivant a été ajouté au dit article comme paragraphe trois:—

" 3. Rien dans la teneur du présent article ne sera censé autoriser la compagnie exerçant les pouvoirs qui y sont mentionnés, à vendre ou distribuer de la lumière, de la chaleur, de la force motrice ou de l'électricité, dans les cités, villes ou villages, sans qu'elle ait obtenu au préalable le consentement de la municipalité à cet effet par un règlement."

L'article deux cent deux a été reconsidéré et amendé comme suit:—

Après " changé ", en la ligne 4, insérez " dans le délai que prescrira la commission "; et retranchez " à l'avenir " et insérez " ensuite ".

Le paragraphe quatre du même article a été amendé par insertion dans la première ligne, après " compagnie ", des mots " ou le propriétaire ".

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au même bill.

(*En comité.*)

L'article deux cent vingt-quatre a été reconsidéré et amendé par insertion, après de nouveau en comité général relativement au bill précédent.

Article deux cent trente.—Le paragraphe trois a été reconsidéré et amendé comme suit:—

Page 80, ligne 38.—Retranchez " ces remplissages et garnitures " et insérez " le remplissage et la garniture mentionnés dans le présent article."

Article deux cent soixante-quinze.—Le paragraphe trois a été reconsidéré et amendé en retranchant les mots " venant de l'étranger ", ligne 27.

Il a été proposé que le paragraphe cinq du dit article soit amendé en insérant après " Communes " les mots " du Canada ; mais la compagnie ne sera responsable d'aucun dommage qu'une personne voyageant ainsi pourra éprouver en cours de voyage sur le dit chemin de fer."

La dite motion a été rejetée sur division.

Le dit paragraphe a été alors amendé par insertion après " Communes ", ligne 3, des mots " du Canada, avec leur bagage, et aussi ".

Les articles cinq, six et sept ayant été reconsidérés, il a été proposé de les retrancher et de leur substituer l'article suivant:—

"5. Tout chemin de fer, tout chemin de fer urbain ou tramway à vapeur ou électrique dont la construction ou l'exploitation est autorisée par acte spécial de la législature d'une des provinces, et qui se relie présentement ou se reliera ultérieurement à un chemin de fer, ou qui croise ou croisera un chemin de fer relevant, lors de ce raccordement ou de ce croisement, de l'autorité législative du Parlement du Canada, est par le présent acte déclaré être une entreprise à l'avantage général du Canada seulement quant à ce qui concerne ce raccordement ou ce croisement, ou le trafic d'entier parcours qui y passe, ou ce qui en dépend ; et le présent acte sera applicable à cet égard seulement."

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé:—
Pour, 9.—Contre, 12.
Ainsi, la motion a été résolue dans la négative.
Les dits articles cinq, six et sept ont été de nouveau remis.
Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.
Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (232) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900," auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (64) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Grand Trunk Pacific Railway Company*," tel qu'amendé, ayant été lu,
L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :
Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.
L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé en amendement :
Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau par insertion des mots "approuvés par le Gouverneur en conseil" après les mots "lac Supérieur", dans l'amendement fait par le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres; et aussi, par insertion des mots "outre les pouvoirs ci-dessus conférés" après le mot "peut", dans la première ligne de l'article 32, à la page 14 du dit bill.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.
La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :
Que le compte rendu sténographié du plaidoyer du conseil des compagnies de chemins de fer, et des témoignages des autres personnes, qui ont été entendus à la réunion des sénateurs tenue le 28 août 1903, pour la discussion de certains articles du bill de la Chambre des Communes (No 21) intitulé : "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer," soit imprimé pour l'usage du Sénat, et qu'à l'égard du nombre d'examplaires à en distribuer, on suive la règle adoptée pour les réponses aux adresses déposées devant le Parlement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 2 septembre 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Drummond,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Fulford,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Mackay (Alma),
Mackeen,
McDonald (Cap-Breton),
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Montplaisir,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de la Vallière),
Thibaudeau, (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Landry a appelé l'attention de cette Chambre sur les faits suivants :—

1. Les *Débats* du Sénat de lundi, 22 juin dernier contiennent ce qui suit:—

"REPRÉSENTATION FRANÇAISE AU SÉNAT.

"*Interpellation.*

"L'honorable M. LANDRY :

"Prenant en considération,—

"1° le fait que la province de Québec qui, d'après le dernier recensement, a une population de 1,648,898, sur la population totale de 5,371,316, a droit à une représentation de 24 membres au Sénat ;

"2° le fait que la population française de tout le Dominion est à peu près dans la même proportion comparée à celle du Canada, soit 1,649,371 comparée à la population totale de 5,371,316 ;

"3° le fait que la représentation française du Dominion à la Chambre du Sénat compte alphabétiquement les noms suivants: Honorables MM. Béique, Bernier, Bolduc, de Boucherville, Casgrain (Windsor), Casgrain (de Lanaudière), Dandurand, Fiset, Forget, Godbout, Landry, Legris, Montplaisir, Pelletier, Poirier, Shehyn, Tessier, Thibaureau (Rigaud), et Thibaudeau (de La Vallière), soit dix-neuf membres en tout :

"Est-ce l'intention du gouvernement, dans les nominations à faire pour remplir les sièges vacants ou ceux qui pourraient le devenir, de tenir compte des droits de la population française et d'augmenter sa proportion actuelle jusqu'à ce que cette proportion soit celle de 24 sénateurs sur les 81 que doit compter le Sénat ?

"L'honorable M. SCOTT: Il est peut-être désirable de rectifier la politique suivie à cet égard par l'administration qui a précédé le gouvernement actuel; mais l'occasion de s'occuper de cette question ne s'est pas encore présentée."

2. Le 13 août, l'honorable ministre dirigeant a annoncé aux membres de cette Chambre la mort, arrivée la veille, de l'honorable sénateur Cochrane.

3. La division Wellington, que le feu sénateur représentait en cette Chambre, est décrite comme suit au chapitre 2 du titre 1 des Statuts Revisés de la province de Québec, article 69:—

"24. *Wellington.*—Les cantons de Durham, Wickham, Simpson et Kingsey, moins la partie du canton de Simpson comprise dans la paroisse de Sainte-Clotilde de Horton, dans le comté de Drummond, le comté de Richmond, la cité de Sherbrooke et les comtés de Wolfe, Compton et Stanstead."

4. Les relevés du dernier recensement indiquent que la population de cette division se décompose comme suit:—

		Population totale.	D'origine française.	D'origine autre que française.
150	Compton	26,460	14,460	12,000
153*b*	Durham-sud	1,308	671	637
153*c*	Durham	457	59	395
153*e*	Kingsey	1,521	1,089	432
153*f*	Kingsey-Falls	866	517	349
153*n*	Simpson	2,247	2,195	52
153*o*	Wickham	468	405	63
153*p*	Wickham-ouest	1,119	1,038	81
187	Richmond et Wolfe	34,137	25,697	8,440
193	Sherbrooke	18,426	10,645	7,781
195	Stanstead	18,998	8,744	10,254
		106,604	65,520	40,484

Et il a demandé :

Si, en présence de ces faits, le gouvernement a l'intention de profiter de l'occasion qui se présente, pour tenir compte du droit de la population française à un plus grand nombre de représentants au Sénat, en augmentant le nombre de ceux qu'elle y a actuellement.

Débat.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que la cinquante-deuxième règle du Sénat soit suspendue relativement à son application à la présentation des bills privés, et que permission soit accordée de présenter le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Domville a présenté au Sénat un bill (Z) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

(*En comité.*)

Les articles cinq, six et sept ont été reconsidérés, retranchés et remplacés par le suivant:—

" 5. Tout chemin de fer, tout chemin de fer urbain ou tramway à vapeur ou électrique dont la construction ou l'exploitation est autorisée par acte spécial de la législature d'une des provinces, ou qui se relie présentement ou se reliera ultérieurement à un chemin de fer, ou qui se croise ou croisera un chemin de fer relevant, lors de ce raccordement ou de ce croisement, de l'autorité législative du Parlement du Canada, est par le présent acte déclaré être une entreprise à l'avantage général du Canada seulement quant à ce qui concerne ce raccordement ou ce croisement ou le trafic d'entier parcours qui y passe ou ce qui en dépend; et le présent acte sera applicable à cet égard seulement."

Le présent article n'aura pas d'application, relativement aux transports d'entier parcours sur les chemins de fer appartenant à un gouvernement provincial, à moins que ce gouvernement n'y consente."

L'article quarante-deux a été reconsidéré et agréé.

L'article quarante-trois a été reconsidéré et amendé en insérant après le mot " pourra ", ligne première, les mots " de son propre mouvement, ou "; et en ajoutant, à la fin du dit paragraphe, les mots suivants: " Un renvoi semblable pourra être fait à la demande du Gouverneur en conseil."

Article cent quatre-vingt-quinze.—L'alinéa (*g*) a été reconsidéré et retranché, et le suivant lui a été substitué:—

" (*g*) Pourvu, en outre, que, lorsqu'une cité, une ville ou un village incorporé voudra que les lignes télégraphiques, téléphoniques ou destinées à transmettre de la lumière, de la chaleur, de la force motrice ou de l'électricité, se placent sous terre, la commission puisse, sur la demande de cette cité ou ville ou de ce village incorporé, requérir la compagnie de placer ainsi sous terre ses lignes ou ses fils; et pourvu qu'elle puisse abroger le droit que le présent article donne ou que l'acte spécial aura donné de poser les lignes sur poteaux dans le territoire de la cité ou ville ou du village incorporé, le tout sous les conditions que la commission pourra prescrire."

L'article cent quatre-vingt-dix-sept ayant été reconsidéré, il a été proposé qu'il soit amendé comme suit:—

Après " approbation " à la fin du premier paragraphe, insérez: " et la quote-part des frais de ces ouvrages à la charge de la compagnie, sera déterminée par la commission."

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé.

Pour, 16.—Contre, 25.

Ainsi, la motion a été rejetée.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

L'article cent quatre-vingt-dix-huit a été reconsidéré, et ce qui suit ajouté à la fin du paragraphe deux:—

" La commission, tenant compte du point de savoir si le droit à un ou plusieurs chemins de passage, ou le droit de retirer ou refuser des droits de passage, rentrait dans la considération payée par la compagnie au propriétaire du terrain, ou dans le marché par lequel la compagnie a acquis le terrain."

Article deux cent onze.—L'alinéa (*a*) du paragraphe deux ayant été reconsidéré, il a été proposé de le retrancher, ce qui a été rejeté. Et le dit alinéa a été agréé.

L'article deux cent trente-sept a été reconsidéré, et les paragraphes un, deux et trois en ont été agréés.

Le paragraphe quatre a été retranché, et remplacé par le suivant:—

" 4. Quand un animal errant sur la voie publique ou autrement, pénètre sur la propriété de la compagnie et s'y fait tuer ou autrement blesser par un convoi, le propriétaire de l'animal ainsi tué ou bliessé aura droit de recouvrer les dommages-intérêts résultant de cette perte ou de ces blessures en poursuivant la compagnie devant tout tribunal de juridiction compétente, si, dans l'opinion du juge saisi de l'affaire l'animal était en liberté par suite de la négligence volontaire ou de la faute de son propriétaire ou de l'agent de ce dernier, ou de la personne qui avait la garde de cet animal ou de l'agent de cette personne, et est venu sur la voie parce que les clôtures, barrières et garde-bestiaux n'avaient pas été construits et entretenus par la compagnie conformément aux prescriptions du présent acte."

L'article deux cent trente-neuf a été reconsidéré; et le premier paragraphe en a été retranché, et remplacé par le suivant:—

" 239. La compagnie tiendra en tout temps l'emplacement de sa voie libre d'herbe sèche, de mauvaises herbes et de toutes autres matières, combustibles inutiles."

L'article deux cent quarante-deux ayant été reconsidéré, le paragraphe premier en a été agréé, et le deuxième amendé par retranchement, lignes 22 et 23, des mots " en sa qualité d'entrepreneur de transport " et insertion à leur place des mots suivants: " au cas de contrat exprès ou tacite ".

Le paragraphe trois du dit article a été agréé.

L'article deux cent cinquante et un a été reconsidéré et agréé.

L'article deux cent cinquante-cinq a été reconsidéré et les paragraphes un et deux en ont été agréés.

Le paragraphe trois a été amendé par retranchement, ligne 8, tous les mots depuis " donné " jusqu'à " que " ligne 9, et insertion à leur place des mots " dans la *Gazette du Canada,* tel avis ".

L'article deux cent soixante a été reconsidéré et agréé.

L'article deux cent soixante-sept ayant été reconsidéré, il a été proposé que le paragraphe suivant y soit ajouté comme paragraphe cinq:—

" Nonobstant toute disposition de l'article 3 de cet acte, le présent article et le précédent s'appliqueront au transport se faisant sur les chemins de fer de l'Etat et par les navires en liaison avec ces chemins."

Objection ayant été faite à cette motion, elle a été rejetée.

Le dit article a été alors agréé.

L'article deux cent soixante-quinze a été reconsidéré et amendé en insérant après le mot " presse " page 100, ligne 35, ce qui suit " ou à telles autres personnes à qui les compagnies pourront approuver ou permettre qu'ils soient accordés."

Page 100, ligne 44, après " général " insérez " étendus ".

L'article deux cent soixante-quinze a été reconsidéré et il a été proposé de l'amender en retranchant les mots " à ces bâtiments et ", ligne 7.

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé.

Pour, 16.—Contre, 13.

Ainsi, la motion a été adoptée.

L'article deux cent quatre-vingt-quatre a été reconsidéré et retranché; et le suivant lui a été substitué:—

" 284. Les directeurs peuvent en tout temps faire et conclure des conventions et des arrangements avec toute autre compagnie, soit en Canada, soit ailleurs, pour la réglementation et l'échange réciproque des transports par ces chemins de fer, respectivement, ou pour l'un de ces objets séparément, et pour le partage et la répartition des taux se rapportant à ces transports.

" (2) Les directeurs peuvent aussi faire et conclure des conventions et des arrangements, non incompatibles avec les dispositions du présent acte ou de l'acte spécial, pour la circulation des trains d'une compagnie sur les voies d'une autre compagnie et,

en général, pour l'administration et le fonctionnement des chemins de fer ou d'aucun d'eux, en tout ou en partie, et de tous chemins de fer qui s'y raccordent, pour un espace de temps n'excédant pas vingt et un ans,—et à l'effet de pourvoir, soit par l'entremise d'un procureur soit autrement, à la nomination d'un comité collectif revêtu, pour mieux mettre à exécution ces conventions ou arrangements, des pouvoirs et fonctions jugés nécessaires ou opportuns.

" Mais tout arrangement fait pour une période de plus d'une année sera sujet aux prescriptions de l'article 281 qui exige le consentement des actionnaires, la sanction du Gouverneur en conseil sur recommandation de la commission, la demande de cette recommandation, les avis et le dépôt de cette demande, comme s'il s'agissait de traités de fusion; sauf que la publication des avis dans la *Gazette du Canada* suffira, et que le double de cet acte de convention ou traité sera, immédiatement après avoir reçu sa sanction, déposé au bureau de la commission."

L'article trois cent dix a été remis de nouveau.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 3 septembre 1903.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Drummond,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Fulford,
Godbout,
Hingston, (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald, (Cap-Breton),
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wood,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg):—Du conseil de ville de la ville de Cobourg, dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (176) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Transportation and Storage Company*," a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 3 septembre 1903.

Le comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (No 176) de la Chambre des Communes, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Transportation and Storage Company*," a, conformément à l'ordre de renvoi du seize juillet dernier, examiné le dit bill et a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

1. Comme le font voir les procès-verbaux des séances du Sénat du Canada, les procédures suivantes ont été prises relativement au dit bill:—

(*a*) Le 10 juillet 1903,—

" Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (176) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Transportation and Storage Company*," auquel elle demande le concours du Sénat.

" Le dit bill a été lu la première fois.

" Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. David, il a été

" Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité de la règle 59 du Sénat."

(*b*) Le 15 juillet 1903,—

" L'honorable Sir John Carling, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trentième rapport.

" Ordonné, qu'il soit reçu.

" Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

" SÉNAT,
" CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
" MERCREDI, 15 juillet 1903.

" Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trentième rapport.

"Votre comité a pris en considération la pétition de Frederick Nichols et autres, de la cité de Toronto, demandant à être constitués en corporation sous le nom de la *Canadian Transportation and Storage Company*, et a constaté que l'avis de demande exigé par la règle 49 n'a été publié que dans la *Gazette du Canada*, et un journal de la province d'Ontario.

" Votre comité recommande que le comité auquel le bill constitutif sera renvoyé restreigne les opérations de la compagnie au territoire de la province d'Ontario.

" Le tout respectueusement soumis.

" JOHN CARLING,
" *Faisant fonction de président.*

" Sur motion de l'honorable Sir John Carling, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

" Ordonné, que le dit rapport soit adopté."

(*c*) Le 15 juillet 1903, à la fin de la séance de ce jour,—

" Avec la permission du Sénat :

" L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Edwards, a proposé :

" Que l'ordre du 10 courant, renvoyant le bill (176) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Transportation and Storage Company*," au comité permanent des Ordres Permanents, soit rescindé, et que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour, pour sa seconde lecture demain.

" La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

" Ordonné en conséquence."

(*d*) Le 16 juillet 1903,—

" Conformément à l'ordre du jour, le bill (176) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Transportation and Storage Company*," a été lu la seconde fois.

" Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

" Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce."

2. Votre comité a résolu de rapporter le bill avec les amendements suivants, savoir :—

Page 2, lignes 36 et 37, en retranchant les mots " du Canada " et les remplaçant par les mots " d'Ontario "—

et de soumettre à la décision du Sénat la question de savoir si les opérations de la compagnie devraient être restreintes à la province d'Ontario ou autorisées dans tout le Dominion.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. A. DRUMMOND,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, a proposé

Que Son Excellence le Gouverneur général soit respectueusement prié de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la convention mentionnée par l'honorable M. Roblin, au cours de son entrevue avec les membres de la délégation catholique, faite et signée par Sir Wilfrid Laurier, représentant le gouvernement fédéral, d'une part, et l'honorable M. Clifford Sifton, représentant la province du Manitoba, d'autre part ;

Aussi, copie de la réponse écrite donnée par le premier ministre, Sir Wilfrid Laurier, et par le ministre de la Justice, l'honorable M. Fitzpatrick, au mémoire présenté par les délégués ; et, au cas où aucune réponse écrite n'aurait été donnée par le premier ministre, toute information sur le caractère des demandes présentées par la dite délégation, la réponse donnée ou les mesures prises par le premier ministre ou le ministre de la Justice.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présente à Son Excellence de Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un mémoire sur la convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba pour le règlement de la question des écoles.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 35—*Vol. xxxl, No* 13, 1897.)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (21) intitulé : " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

(*En comité.*)

L'article quarante-quatre a été reconsidéré et le second alinéa du paragraphe trois de cet article a été retranché, et remplacé par le suivant :—

" Il y a aussi appel des décisions de la commission à cette cour sur toute question de droit, pourvu que la permission d'appeler ait été préalablement obtenue de la commission, ou, dans le cas où elle la refuserait, de deux juges de cette cour."

L'article deux cent deux a été reconsidéré et le paragprahe deux en a été retranché, et le suivant lui a été substitué :—

"Si, en quelque cas que ce soit, il est nécessaire d'exhausser, reconstruire ou modifier un pont, tunnel, ouvrage ou construction quelconque n'appartenant pas à la compagnie, la commission, sur requête de la compagnie et après notification à toutes les

parties intéressées, ou sans requête, peut donner un ordre permettant ou enjoignant de faire cet exhaussement, cette réfection ou cette modification, aux conditions qui lui paraîtront justes et convenables et dans l'intérêt public."

L'article deux cent vingt-quatre a été reconsidéré, et amendé en retranchant " et on sonnera la cloche ", dans la ligne 4 de cet article, et les mots " à de courts intervalles ", dans la sixième ligne, et en insérant à la place de ces derniers les mots " on sonnera alors la cloche continûment ".

L'article deux cent cinquante-deux a été reconsidéré et amendé par addition de ce qui suit à la fin du paragraphe quatre :—

" sans en avoir préalablement obtenu la permission de la commission. La commission n'accordera pas cette permission à moins d'être convaincue que ce n'est pas contre l'intérêt public."

L'article deux cent soixante-quinze a été reconsidéré, et l'amendement inséré après le mot " presse ", page 100, ligne 35, a été retranché, et remplacé par les mots suivants: " ou à telles autres personnes à qui la commission pourra approuver ou permettre qu'ils soient accordés."

L'article deux cent trente-sept a été reconsidéré, et l'amendement inséré comme paragraphe quatre de cet article a été retranché, et remplacé par le suivant:—

" 4. Sauf les dispositions des paragraphes précédents du présent article, quand un animal errant sur la voie publique ou autrement, pénètre sur la propriété de la compagnie, qu'il vienne ou non du terrain de son propriétaire, et y est tué ou blessé par un train, le propriétaire de l'animal aura droit de recouvrer les dommages-intérêts résultant de cette perte ou de ces blessures en poursuivant la compagnie devant tout tribunal compétent, si, dans l'opinion du juge saisi de l'affaire, l'animal errait ainsi sans fait volontaire, négligence ou omission du propriétaire ou de son agent, ou du gardien de l'animal, et est venu sur la voie parce que les clôtures, barrières et garde-bestiaux n'avaient pas été construits et entretenus par la compagnie conformément aux prescriptions du présent acte."

L'article trois cent dix a été lu et amendé comme suit:—

Ligne 3 de cet article, retranchez les mots " à l'exception de l'article 306 "; lignes 10 et 11, retranchez les mots " à l'exception de l'article 2."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (155) intitulé: " Acte concernant la juridiction de la Cour de l'Echiquier en matière de dettes de chemins de fer."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 10.—Après le premier " ou " insérez " avec l'approbation du comité des Chemins de fer du Conseil privé, à l'instance ".

Page 1, ligne 17.—Retranchez " dix " et insérez " trente ".

Page 1, ligne 36.—Retranchez " biens " et insérez " immeubles ".

Les articles deux à cinq inclusivement ont été lus et agréés.

L'article six a été lu et amendé par retranchement de tous les mots depuis " soixante ", ligne 11, jusqu'à la fin de l'article.

L'article sept a été lu et agréé.

L'article suivant a été ajouté au bill comme article huit:—

"Le présent acte ne s'appliquera pas aux procédures instituées et n'en autorisera aucune contre le *Central Ontario Railway*; ni n'aura d'effet sur aucune action ou procédure actuellement pendante devant quelque cour que ce soit, de la part de la dite compagnie ou contre elle, ni sur aucun jugement contre la compagnie, duquel un appel est actuellement pendant."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Yeo a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (243) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier, l'Acte de la cour de l'Echiquier et l'Acte concernant les juges des cours provinciales," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mardi vingt-deux courant.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (166) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Gaspé and Western Railway Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mardi vingt-deux courant.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (73) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Ontario and Quebec Power Company*.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (147) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la seconde lecture du bill (180) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Maritime Railway and Transportation Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi vingt-trois courant.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, qui a eu sous considération les principes sur lesquels doit se fonder la déclaration que des travaux sont "à l'avantage du Canada."

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité spécial du Sénat chargé de conférer avec un comité semblable de la Chambre des Communes, en vue de reviser respectivement la règle 49e du Sénat et la règle 51e de la Chambre des Communes, et de les rendre concordantes, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi vingt-trois courant.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi vingt-trois courant.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 4 septembre 1903.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Church,
Cloran,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Fulford,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Landerkin,
Landry,
Legris,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Thibaubeau (Rigaud),
Vidal,
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné jusqu'à mardi, le 22 septembre à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (155) intitulé: "Acte concernant la juridiction de la Cour de l'Echiquier en matière de dettes de chemins de fer," ayant été lu,

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau, comme suit:—

Page 1, ligne 22.—Après "un" insérez "premier".

Page 1, ligne 23.—Retranchez depuis "d'un" jusqu'à "hypothèque", et insérez "possesseur d'une première", et ligne 24, après "hypothèque" insérez "ou d'un premier".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Landerkin, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé de nouveau, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé de nouveau, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mardi vingt-deux courant.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (176) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Transportation and Storage Company.*"

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois le mardi vingt-deux courant.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (Z) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mardi vingt-deux courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (147) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company,*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que la ratification de l'erreur relevée par l'honorable M. Bernier, dans le procès-verbal de la séance du Sénat d'hier, soit publiée dans le procès-verbal d'aujourd'hui.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné au mardi, vingt-deuxième jour du mois courant, à huit heures du soir.

Mardi, 22 septembre 1903.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Dever,	McDonald,	Poirier,
Béique,	Dobson,	(Cap-Breton),	Robertson,
Bernier,	Domville,	McGregor,	Scott,
Bolduc,	Ellis,	McHugh,	Sullivan,
Boucherville, de	Frost,	McKay (Truro),	Templeman,
(C.M.G.),	Fulford,	McMillan,	Tessier,
Bowell	Godbout,	McMullen,	Thibaudeau
(sir Mackenzie),	Kerr (Toronto),	McSweeney,	(de La Vallière),
Casgrain	Landry,	Merner,	Thibaudeau
(de Lanaudière),	Legris,	Miller,	(Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Lougheed,	Montplaisir,	Vidal,
Church,	Lovitt,	Pelletier	Watson,
Coffey,	Macdonald (I.P.-E.),	(sir Alphonse),	Yeo,
Dandurand,	Mackay (Alma),	Perley,	Young.
David,			

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (176) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Transportation and Storage Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (21) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (232) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (243) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier, l'Acte de la cour de l'Echiquier et l'Acte concernant les juges des cours provinciales," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (166) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Gaspé and Western Railway Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du Bill (Z) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (198) intitulé: "Acte concernant les caisses de petite économie dites *Penny Banks*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (238) intitulé: "Acte modifiant le chapitre 8 des Statuts de 1899 concernant les primes sur l'acier et le fer, et pourvoyant au paiement de primes sur certains articles fabriqués avec l'acier," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (239) intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (240) intitulé: "Acte pour aider à l'établissement et à l'entretien d'un service indépendant et efficace de nouvelles télégraphiques de la Grande-Bretagne pour la presse canadienne," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (242) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la police à cheval, 1894," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (250) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (244) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance de l'Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois, et renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, en conformité de la règle cinquante-neuf du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (73) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Ontario and Quebec Power Company,*" et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (64) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Grand Trunk Pacific Railway Company,*" et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (226) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 23 septembre 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Frost,
Fulford,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Mackay (Alma),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Vidal,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (147) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (176) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Transportation and Storage Company*," tel qu'amendé, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

(*En comité.*)

L'article deux étant reconsidéré, il a été proposé que l'alinéa (*b*) retranché dans une séance antérieure soit rétabli.

Objection ayant été faite à cette motion, le comité s'est divisé.

Pour, 24.—Contre, 14.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

L'article substitué, comme article cinq, aux articles cinq, six et sept, étant reconsidéré, il a été amendé par addition après le mot " dépend ", dans la huitième ligne, les mots " et quant aux dispositions énoncées dans le présent acte relativement aux infractions et aux peines, aux eaux navigables, aux matières criminelles, aux matières de police et à la sûreté publique en général."

Article 11.—Le paragraphe trois ajouté à cet article a été reconsidéré et agréé.

L'article cent vingt-deux a été reconsidéré et remis.

Article 186.—Le paragraphe deux en a été reconsidéré et amendé par insertion après le mot " nécessaire " des mots " à l'exception de la traversée de la voie publique."

Article 236.—Le paragraphe deux en a été reconsidéré et amendé par addition à la fin de ce qui suit: " et sur ce rapport la commission pourra agir et pourra ordonner à la compagnie de suspendre ou de destituer ceux de ces employés à la négligence ou à la volonté desquels elle pourra juger l'accident est imputable.

Article 237.—Le paragraphe quatre tel qu'amendé en a été reconsidéré et remis.

Article 239.—Le paragraphe substitué au paragraphe un a été amendé par insertion, dans la première ligne, après le mot " herbe " des mots " morte ou ".

Article 242.—Le premier paragraphe en a été reconsidéré et amendé en insérant, dans la deuxième ligne, après le mot " cause " les mots " de la construction ou de l'exploitation ".

Article 258.—Le second amendement fait à cet article a été retranché et le suivant mis à sa place:—

Dans la ligne 37 de la page 93, après " demi " insérez " et va jusqu'à cinq centins ".

Article 299.—Le second paragraphe en a été reconsidéré et amendé par retranchement de tous les mots depuis " pour " dans la première ligne, jusqu'à " du " dans la ligne deux, et insertion en leur place des mots suivants " l'application d'une amende sous l'autorité de quelque disposition."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (104) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 32.—Retranchez " cinq cent mille " et insérez " deux millions de ".

Page 2, ligne 8.—Retranchez " cinq " et insérez " au moins sept et au plus onze ".

Page 2, ligne 23.—Après " trait " insérez ce qui suit: " et peut tracer, construire et exploiter un chemin de fer d'une largeur de voie de quatre pieds huit pouces et demi, depuis le terminus actuel du chemin de fer de la 'Brockville, Westport and Sault Ste. Marie Railway Company', en se dirigeant vers le nord et vers l'ouest, jusqu'au rivage de la baie Georgienne; de là au Sault Sainte-Marie, dans le district d'Algoma ; et d'un point situé sur la dite ligne à la ville de North-Bay; et peut tracer, construire et exploiter des embranchements, depuis sa ligne principale jusqu'à Barry's-Bay ou à quelque autre point du chemin de fer Atlantique Canadien."

Page 2, ligne 28.—Après " chemin de fer " insérez " ainsi acquis, et jusqu'à concurrence de vingt-cinq mille piastres par mille du chemin de fer construit sous l'autorité du présent acte et de tous embranchements."

Page 2, ligne 30.—Après " acquise " insérez " construite ou dont la construction est donnée à l'entreprise."

Page 2, ligne 38.—Ajoutez le paragraphe (*c*) et les articles dont la teneur suit:—

" (*c*) Acquérir des forces motrices hydrauliques pour produire de l'électricité ; exploiter des usines d'électricité pour l'utilisation et la transmission de l'énergie nécessaire aux services de son chemin de fer, de ses embranchements et de ses tramways ; et les utiliser pour chauffer et éclairer; la compagnie pouvant disposer de la force électrique dont elle n'aurait pas besoin pour sa propre exploitation.

" 11. La compagnie peut, en connexion avec son chemin de fer et pour les objets de ses opérations, construire, acquérir, exploiter et entretenir des quais, docks, élévateurs, entrepôts et hôtels, à tout point, sur la ligne de son chemin de fer ou de ses embranchements.

" 12. La compagnie peut conclure des conventions pour vendre ou louer tout ou partie de son chemin de fer ou de ses autres biens quelconques, à la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke ou la Compagnie du chemin de fer Irondale, Bancroft et Ottawa ; chacune desquelles est autorisée par le présent acte à en faire l'acquisition; ou la compagnie peut traiter avec toute autre autorisée à acquérir son entreprise; pourvu que la convention ait été préalablement approuvée par les deux tiers des votes exprimés à une assemblée générale spéciale des actionnaires régulièrement convoquée pour en délibérer, à laquelle assemblée auront été présents en personne ou représentés par fondés de pouvoirs des actionnaires représentant au moins les deux tiers en somme du capital-actions; et pourvu que la convention ait reçu aussi la sanction du Gouverneur en conseil.

" 2. Cette sanction ne sera signifiée que lorsqu'un avis de la demande qu'on se propose d'en faire, aura été publiée de la manière et pendant le temps énoncé dans l'article 239 de l'Acte des chemins de fer, et aussi pendant le même espace de temps dans un journal de chacun des comtés (ou circonscription électorale) par où doit passer le chemin de fer de la compagnie et où un journal sera publié.

" 3. Un double de chaque convention mentionnée adns le premier paragraphe du présent article sera, dans les trente jours à compter de celui de la signature de la convention, déposé au bureau du Secrétaire d'Etat du Canada; la compagnie donnera avis de ce dépôt dans la *Gazette du Canada;* après quoi, la convention sera censée être complète et efficace suivant sa teneur; et la production de la *Gazette du Canada* contenant l'avis ci-dessus fera foi *primâ facie* de l'accomplissement des formalités prescrites par le présent article.

" 13. Si le chemin de fer de la 'Brockville, Westport and Sault Ste. Marie Railway Company,' entre Brockville et Westport, n'est pas acquis, et achevé, dans le délai de deux années à compter du présent acte, conformément au 'standard' prescrit par une certaine convention conclue entre Sa Majesté la feue Reine Victoria et la 'Brockville, Westport and Sault Ste. Marie Raiway Company,' et portant le numéro 8235 et la date du seize juillet 1886, en ce cas, les pouvoirs donnés par le présent acte ou l'Acte des chemins de fer cesseront et seront nus et non avenus.

" 14. Si la construction du prolongement du chemin de fer autorisé par le présent acte n'est pas commencée, et la quotité de quinze pour cent du montant du capital-actions dépensée en travaux dans les deux ans à compter du présent acte; ou si le dit prolongement n'est pas achevé et mis en exploitation dans les cinq ans à compter de la même date, les pouvoirs conférés par cet acte ou par l'Acte des chemins de fer, cesseront et demeureront nuls et sans effet à l'egard de l'étendue de voie qui ne sera pas encore établie.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 24 septembre 1903.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorable messieurs

Baker,	Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier (sir Alphonse),
Béique,	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Perley,
Bernier,	Domville,	MacKay (Alma),	Poirier,
Bolduc,	Edwards,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	McGregor,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McHugh,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Frost,	McKay (Truro),	Templeman,
Casgrain (de Lanaudière),	Fulford,	McMillan,	Tessier,
Casgrain (Windsor),	Godbout,	McMullen,	Thibaudeau, (Rigaud),
Church,	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Vidal,
Cloran,	King,	Merner,	Watson,
Coffey,	Kirchhoffer,	Miller,	Yeo,
David,	Landry,	Montplaisir,	Young,
	Legris,	Owens,	
	Lougheed,		
	Lovitt,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son trente-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 24 septembre 1903.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son trente-sixième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (244) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance de l'Ouest," qui lui a été renvoyé en vertu de la 59e règle du Sénat.

Votre comité a constaté que les avis requis par les règles 49 et 50 n'ont pas été donnés, et que la pétition exigée par la règle 54 n'a pas été présentée. Mais votre comité, s'étant assuré que la mesure législative que l'on demande ne portera atteinte à aucun droit privé, recommande de suspendre les règles, 49, 50 et 54, vu que le comité qui sera chargé du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de la non exécution de ces formalités.

Le tout respectueusement soumis,

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que les quarante-neuvième, cinquantième et cinquante-quatrième règles du Sénat soient suspendues relativement au bill (244) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance de l'Ouest," suivant la recommandation énoncée dans le trent-sixième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le bill (244) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance de l'Ouest," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (147) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company,*" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

(*En comité.*)

L'article 122 a été reconsidéré. Il a été proposé qu'il soit amendé par insertion après "122", de ce qui suit :—

"La compagnie préparera une carte indiquant le tracé général de la ligne projetée du chemin de fer, les terminus, les principales villes et principaux endroits par où doit passer la voie, avec leurs noms, les chemins de fer, les rivières et celles à marée, s'il y en a, qui seraient traversés par la voie, ainsi que ceux qu'il peut y avoir dans un rayon de trente milles du chemin de fer projeté; et, généralement, les traits physiques du pays à travers lequel ce chemin doit être établi; et elle donnera toute information supplémentaire ou autre que demandera le ministre.

"2. La carte sera soumise en duplicata au ministre, et sera à l'échelle d'au moins six milles au pouce, ou à toute autre échelle appropriée que le ministre pourra déterminer; elle sera accompagnée d'une requête en duplicata, mentionnant l'acte spécial qui autorise la construction du chemin de fer, et demandant au ministre d'approuver le tracé général indiqué par la carte.

"3. Avant d'approuver cette carte et ce tracé, le ministre pourra, sauf les dispositions de l'acte spécial, y faire les modifications et changements qu'il jugera opportun; et lorsqu'il en sera satisfait, il marquera son approbation sur la carte et le double de la carte, après avoir été ainsi approuvée, la carte sera, avec la demande, déposée au ministère des Travaux publics et Canaux; et le double de l'une et de l'autre remis à la commission; aucune modification, aucun changement qui serait fait au tracé général

de la ligne du chemin de fer, tel qu'approuvé par le ministre, ne sera permis, à moins que la modification ou le changement n'ait eu au préalable l'approbation du ministre.

" 4. Les dispositions précédentes du présent article ne s'appliqueront qu'à la ligne principale et aux embranchements de plus de six milles de longueur.

" 5. Après s'être conformés aux dispositions précédentes de cet article ".

La question ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Article 239.—Le paragraphe deux en a été reconsidéré, et il a été proposé de l'amender de manière à se lire comme suit :—

" 2. En cas de dommages causés à des récoltes, terrains, clôtures, plantations, ou bâtiments et leur contenu, par un incendie allumé par une locomotive de chemin de fer, la compagnie qui se sert de cette locomotive, qu'elle soit ou non coupable de négligence, est responsable des dommages ainsi causés et peut être poursuivie devant toute cour compétente en recouvrement du montant de ces dommages.

" Pourvu que, s'il n'est pas établi que l'incendie est dû à la négligence de la compagnie, le montant total recouvrable en vertu du paragraphe 2 du présent article, à raison d'une ou plusieurs réclamations de dommages-intérêts par suite d'un ou de plusieurs incendies allumés par la même locomotive et dans le même temps, n'excède pas $5,000, ce montant sera réparti comme la cour l'ordonnera."

Objection ayant été faite à cette motion, le comité s'est divisé :—

Pour, 24.—Contre, 15.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le paragraphe suivant a été ajouté au dit article comme paragraphe trois :—

" 3. La compagnie aura un intérêt assurable dans toutes les propriétés sur sa route, pour lesquelles elle peut être ainsi tenue responsable, et pourra les assurer en son nom."

Quelque temps après,

Six heures ayant sonné, le président du comité a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Le comité a repris sa séance.

(*En comité.*)

Article 242.—Le paragraphe deux, tel qu'amendé, a été reconsidéré et amendé de nouveau de manière à se lire comme suit:—

" 2. Néanmoins le présent article ne s'appliquera à aucune action intentée contre la compagnie pour rupture d'un contrat, exprès ou tacite, relativement au transport de marchandises, ni à aucune action en dommages-intérêts intentée contre la compagnie en vertu de quelque article de la partie XI du présent acte concernant les tarifs de transport."

L'article 310 a été reconsidéré et les mots " à l'exception de l'article 2 " qui en avaient été retranchés, ont été rétablis.

Article 2.—L'alinéa (*y*), tel qu'amendé, en a été reconsidéré, et amendé de nouveau de manière à se lire comme suit:—

" (*y*) L'expression " règlement ", lorsqu'elle se rapporte à un acte de la compagnie, comprend une résolution."

L'article 8 a été reconsidéré, et il a été proposé de le retrancher et de le remplacer par le suivant :—

" 8. Le comité des Chemins de fer du Conseil privé est, par le présent acte, aboli et remplacé par une commission portant le nom de " Commission des chemins de fer pour le Canada " et se composant de trois membres qui seront nommés par le Gouverneur en conseil après que le présent acte aura été sanctionné, et à toute époque quand il se produira des vacances. Cette commission constituera une cour ayant ses archives et un sceau officiel d'une authenticité juridique.

" (2) Le terme d'office d'un commissaire sera de dix années; mais tout commissaire pourra être révoqué de ses fonctions, pour cause valable, par le Gouverneur en conseil, avant l'expiration de ce terme.

" Un commissaire pourra être réélu à l'expiration de son terme d'office. Il ne pourra continuer à occuper cette charge après avoir atteint l'âge de soixante et quinze ans.

" (3) L'un de ces commissaires sera un avocat d'au moins dix ans de pratique ; il sera nommé président de la commission par le Gouverneur en conseil, et aura droit de remplir cette charge tant qu'il sera membre de la commission. Un autre des commissaires sera un homme entendu en matières de trafic de chemins de fer. Le troisième sera un cultivateur, ou un commerçant. L'un des deux commissaires nommés en dernier lieu sera nommé vice-président de la commission par le Gouverneur en conseil.

" (4) Lorsque, par un acte ou document, le comité des Chemins de fer du Conseil privé est investi de quelque pouvoir ou autorité, ou chargé de devoirs, relativement à des compagnies de chemins de fer, matières ou choses quelconques, ces pouvoir, ou autorité ou devoir, selon le cas, pourront être exercés par la commission."

" Aussi, de substituer le mot " président " au mot " chef " de la commission, partout où ce dernier mot se rencontre dans les articles 10, 11 et suivants."

La question étant posée sur la dite motion, celle-ci a été rejetée.

Article 237.—Le paragraphe 4, tel qu'amendé, en a été reconsidéré, et il a été proposé de le rétablir tel qu'il était d'abord imprimé dans le bill.

Il a été proposé en amendement que le paragraphe suivant lui soit substitué :—

" 4. Sauf les dispositions des premier et troisième paragraphes de cet article, quand un animal est tué ou blessé sur la propriété de la compagnie, le fait que cet animal y est venu d'un autres terrain que de celui du propriétaire de l'animal, ou que cet animal n'était pas sous la garde d'une personne capable d'en avoir soin, ne privera pas le propriétaire de son droit de recouvrer de la compagnie le montant de la perte encourue."

La question ayant été posée sur cette motion, le comité s'est divisé.

Pour, 21.—Contre, 18.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le paragraphe suivant a été ajouté au dit article comme paragraphe 5:—

" 5. Dans toutes actions intentées en vertu du présent article, lorsque le jugement rendu portera une somme n'excédant pas deux cents piastres, il n'y aura aucun appel de la cour de juridiction compétente."

L'article 199 a été reconsidéré, et il a été proposé que le paragraphe 2 en soit amendé en ajoutant à sa teneur ce qui suit :—

" La commission pourra, à toute époque, par ordonnance ou par règlement désigner des modèles-types pour la construction de ces clôtures, barrières ou garde-bestiaux; et elle pourra déclarer que les clôtures, barrières ou garde-bestiaux construits d'une manière conforme à son ordonnance ou son règlement, seront censés être convenables et suffisants."

La question ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans la négative.

Article 211.—Le paragraphe 4 en a été reconsidéré et amendé par insertion, après le mot "personne ", dans la huitième ligne, des mots suivants: " à moins que cette convention n'ait été préalablement approuvée par ordonnance ou règlement de la commission."

L'article 284, tel qu'amendé, a été reconsidéré, et il a été proposé que le texte primitif en soit rétabli, à l'exception de tous les mots depuis " 284 " jusqu'à " pour ", ligne 8, et que ce qui suit soit substitué aux mots retranchés :—

" Les directeurs peuvent en tout temps faire et conclure des conventions et des arrangements non incompatibles avec les dispositions du présent acte ou de l'acte spécial avec toute compagnie, soit en Canada, soit ailleurs, pour l'échange réciproque des transports par ces chemins de fer, respectivement, et pour le partage et la répartition des taux se rapportant à ces transports.

"Les directeurs peuvent aussi faire et conclure des conventions et arrangements non incompatibles avec les dispositions du présent acte ou de l'acte spécial pour la".

Article 5.—L'amendement ajouté à cet article a été amendé par retranchement des mots "aux matières de police et à la sûreté publique généralement."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la seconde lecture du bill (180) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Maritime Railway and Transportation Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le rapport du comité spécial du Sénat chargé de conférer avec un comité semblable de la Chambre des Communes, en vue de reviser respectivement la règle 49e du Sénat et la règle 51e de la Chambre des Communes, et de les rendre concordantes.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, a proposé :

Que le dit rapport soit amendé en y ajoutant ce qui suit comme paragraphe 5 de l'article A :—

"Et si les travaux d'une compagnie (constituée ou à être constituée en corporation) doivent être déclarés d'utilité générale, cette intention sera mentionnée d'une manière précise dans l'avis; et les postulants feront adresser une copie du dit avis, par lettre chargée, au secrétaire de chaque municipalité, que la construction ou l'exploitation des dits travaux intéresse spécialement et aussi au secrétaire de la province dans laquelle les dits travaux sont ou pourront être situés; et une déclaration statutaire devra établir que cette formalité a été remplie par les postulants."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit rapport, tel qu'amendé, soit adopté.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le greffier reçoive instruction de convoquer une réunion des sénateurs présents à cette session du Parlement, pour mardi prochain, le vingt-neuf courant, afin de prendre en considération la question de savoir s'il y a lieu de modifier la règle quarante-neuf du Sénat.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport, soit remise à mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (232) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles 1 à 20 inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 21 a été lu et amendé par retranchement du paragraphe 4, et substitution en sa place du paragraphe suivant:—

"4. Le client ou son agent dûment nommé par écrit (cet agent devant résider dans le voisinage du lieu de l'expédition), après qu'il aura été informé par l'agent du chemin de fer qu'un wagon en bon état et condition, lui est attribué, devra déclarer immédiatement qu'il a l'attention et est en mesure de charger le wagon dans les vingt-quatre heures suivantes. Si le clent ne peut faire cette déclaration qu'il a l'intention et est en mesure de charger le wagon à lui attribué, l'agent du chemin de fer annullera alors la commande en inscrivant le mot "annulé" dans la colonne portant la rubrique "Observations" au livre des commandes de wagons, et attribuera le wagon au client suivant qui y aura droit. Si, après avoir déclaré son intention de charger le wagon, le client négige de commencer, dans les dites vingt-quatre heures, le chargement du wagon, l'agent annullera alors la commande comme ci-dessus, et attribuera le wagon au client suivant qui y aura droit; et le client qui aura négligé ainsi d'effectuer le chargement, sera tenu de payer le prix de location du wagon, au taux de vingt-cinq centins l'heure, pour chaque heure durant laquelle l'agent du chemin de fer tiendra le wagon à sa disposition. Si, après avoir commencé le chargement du wagon, le client est incapable de l'achever dans les dites vingt-quatre heures, il paiera le prix de location au taux de vingt-cinq centins l'heure, pour chaque heure d'en plus des dites vingt-quatre heures pendant laquelle la wagon sera tenu à sa disposition pour en achever le chargement. La compagnie de chemin de fer sera en droit de refuser de fournir d'autres wagons à ce client tant que le prix de location de ce wagon n'aura pas été payé à l'agent du chemin de fer."

Le paragraphe 7 a été amendé par insertion des mots "en bon état et condition" après "place" dans la ligne 2 de ce paragraphe.

Les articles restants ont été lus et agréés.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Tessier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, sur le bill (166) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Gaspé and Western Railway Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Fiset, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (198) intitulé: "Acte concernant les caisses de petite économie dites *Penny Banks*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (238) intitulé: "Acte modifiant le chapitre 8 des Statuts de 1899 concernant les primes sur l'acier et le fer, et pourvoyant au paiement de primes sur certains articles fabriqués avec l'acier," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (239) intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (240) intitulé: "Acte pour aider à l'établissement et à l'entretien d'un service indépendant et efficace de nouvelles télégraphiques de la Grande-Bretagne pour la presse canadienne," a été lu seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (242) intitulé: " Acte modifiant l'Acte de la police à cheval, 1894," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (250) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (104) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company.*"

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 3 septembre 1903, demandant copie de la convention mentionnée par l'honorable M. Roblin, au cours de son entrevue avec les membres de la délégation catholique, faite et signée par Sir Wilfrid Laurier, représentant le gouvernement fédéral, d'une part, et l'honorable M. Clifford Sifton, représentant la province du Manitoba, d'autre part ;

Aussi, copie de la réponse écrite donnée par le premier ministre, Sir Wilfrid Laurier, et par le ministre de la Justice, l'honorable M. Fitzpatrick, au mémoire présenté par les délégués; et, au cas où aucune réponse écrite n'aurait été donnée par le premier ministre, toute information sur le caractère des demandes présentées par la dite délégation, la réponse donnée ou les mesures prises par le premier ministre ou le ministre de la Justice.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la Table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 153.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 19 août 1903, demandant copie des témoignages reçus et le rapport fait par la commission chargée de faire une enquête au sujet des troubles et différends ouvriers dans la province de la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la Table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 36a.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 26 et du 28 août 1903, demandant les documents relatifs à la ventilation des espaces employés pour l'emmagasinage sur les navires des produits périssables, comme les pommes et le fromage, ces documents provenant du département de l'Agriculture.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la Table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 102a.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (M) intitulé: "Acte pour faire droit à Harford Ashley," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 23 septembre 1903.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill M (No 236) intitulé: "Acte pour faire droit à Harford Ashley."

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 25 septembre 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,
Bernier,	Dever,	Mackay (Alma),	Poirier,
Bolduc,	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Robertson,
Boucherville, de (C.M.G.),	Domville,	McGregor,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McHugh,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Ellis,	McKay (Truro),	Templeman,
Casgrain (de Lanaudière),	Fiset,	McMullen,	Tessier,
Casgrain (Windsor),	Frost,	McSweeney,	Thompson,
Church,	Fulford,	Merner,	Vidal,
Cloran,	Godbout,	Miller,	Watson,
Coffey,	King,	Montplaisir,	Yeo,
	Kirchhoffer,	Pelletier (Sir Alphonse),	Young,
	Landry,		
	Lovitt,		

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer," tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau comme il suit :—

Que les mots "du Sénat et de la Chambre des Communes" soient insérés après le mot "membres" dans la trente-quatrième ligne, page 100, article 275, paragraphe 3, et que les mots "pour les membres du Sénat et de la Chambre des Communes" soient retranchés du paragraphe 5 du dit article.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), a proposé en amendement.

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau en retranchant les mots "du Sénat et" dans la deuxième ligne du cinquième paragraphe de l'article deux cent soixante et quinze.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé en amendement.

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau en retranchant le paragraphe quatre de l'article deux cent trente-sept et en le remplaçant par le suivant:—

"4. Quand des bestiaux ou autres animaux errant sur la voie publique ou autrement, pénètrent sur la propriété de la compagnie et y sont tués ou blessés par un train, le propriétaire de tout animal ainsi tué ou blessé aura droit de recouvrer les dommages-intérêts résultant de la perte ou de la blessure de cet animal, en poursuivant la compagnie devant un tribunal compétent, à moins que celle-ci n'établisse, au sentiment du tribunal ou du jury saisi de l'affaire, que l'animal errait ainsi par la négligence, le fait volontaire ou la faute du propriétaire ou de son agent, ou du gardien ou de l'agent du gardien de l'animal, mais le fait que l'animal n'était pas en la garde d'une personne ou de personnes capables d'en avoir soin, ne devra pas, pour les fins du présent paragraphe, priver le propriétaire de son droit à une indemnité."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'esi divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Dever,	Montplaisir,	Templeman,
Casgrain (Windsor),	Ellis,	Pelletier	Tessier,
Casgrain	Frost,	(Sir Mackenzie),	Watson,
(de Lanaudière),	Fulford,	Perley,	Yeo,
Church,	King,	Scott,	Young.—19.
Coffey,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Forget,	Mackay (Alma),	Miller,
Bowell	Godbout,	McDonald	McGregor,
(Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	(Cap-Breton),	Power (orateur),
Carling (Sir John),	Landry,	McKay (Truro),	Robertson,
Drummond,	Legris,	McMullen,	Sullivan,
Domville,	Lovitt,	McSweeney,	Thompson,
Fiset,	Madonald (I. P.-E.),	Merner,	Vidal.—26.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau par substitution du proviso suivant au proviso du paragraphe 2 de l'article 239 :—

"Pourvu que, s'il est établi que la compagnie a employé des appareils modernes et efficaces et que d'ailleurs elle n'a été coupable d'aucune négligence, la somme totale d'indemnité recouvrable en vertu du paragraphe deux du présent article, à la suite d'une ou plusieurs réclamations pour des dommages causés par un ou des incendies allumés par la même locomotive et dans la même occasion, n'excède pas cinq mille piastres; cette somme sera répartie entre ceux qui auront fait des pertes, comme le tribunal ou le juge le pourra décider."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandé, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Ellis,	Mackay (Alma),	McMullen,
Bernier,	Fiset,	McDonald	Pelletier
Bowell	Forget,	(Cap-Breton),	(Sir Alphonse),
(Sir Mackenzie),	Frost,	McHugh,	Power (orateur),
Carling (Sir John),	Fulford,	McKay (Truro),	Robertson,

Casgrain	Godbout,	McSweeney,	Scott,
(de Lanaudière),	King,	Merner,	Templeman,
Coffey,	Kirchhoffer,	Miller,	Tessier,
Dever,	Landry,	McGregor,	Vidal.—34.
Drummond,	Macdonald (I. P.-E.),		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Church,	Lovitt,	Watson,	Young.—7.
Legris,	Perley,	Yeo,	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Fiset, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais que l'article deux cent quatre-vingt-quatre soit amendé de nouveau par retranchement des mots " ces chemins de fer respectivement " dans la quatrième ligne, et insertion en leur place des mots " leurs chemins de fer ou bâtiments ".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été alors posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé de nouveau, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé de nouveau, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le bill (21) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer," soit réimprimé, tel qu'amendé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (104) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (243) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier, l'Acte de la cour de l'Echiquier et l'Acte concernant les juges des cours provinciales," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (244) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'Assurance de l'Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (198) intitulé: " Acte concernant les caisses de petite économie dites *Penny Banks*."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (238) intitulé: " Acte modifiant le chapitre 8 des Statuts de 1899 concernant les primes sur l'acier et le fer, et pourvoyant au paiement de primes sur certains articles fabriqués avec l'acier."

(*En comité.*)

Six heures ayant sonné, le président du comité a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Le comtié a repris sa séance.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay (Truro) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (239) intitulé: " Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (240) intitulé: " Acte pour aider à l'établissement et à l'entretien d'un service indépendant et efficace de nouvelles télégraphiques de la Grande-Bretagne pour la presse canadienne."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (242) intitulé: " Acte modifiant l'Acte de la police à cheval, 1894."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que ledit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (250) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à huit heures du soir.

Lundi, 28 septembre 1903.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Bernier,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Coffey,
Dandurand,
Dever,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wood,
Yeo.
Young,

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (176) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Transportation and Storage Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (253) intitulé: "Acte à l'effet d'augmenter la représentation des habitants des territoires du Nord-Ouest au Sénat," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (254) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (255) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 29 septembre 1903.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Dever,	Lovitt,	Perley,
Bernier,	Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,
Bolduc,	Domville,	MacKeen,	Robertson,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McGregor,	Scott,
	Ellis,	McHugh,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McKay (Truro),	Templeman,
	Fiset,	McMillan,	Tessier,
Carling (Sir John),	Frost,	McMullen,	Thibadeau (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Godbout,	McSweeney,	
	Kerr (Cobourg),	Merner,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Kerr (Toronto),	Miller,	Vidal,
Church,	King,	Montplaisir,	Watson,
Cloran,	Kirchhoffer,	Owens,	Wood,
Coffey,	Landry,	Pelletier (Sir Alphonse),	Yeo,
Dandurand,	Legris,		Young.
David,	Lougheed,		

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable Sir John Carling, a proposé :

Que l'ordre du Sénat du vingt-quatre du courant, adoptant le rapport du comité spécial chargé de reviser et amender la règle 49 du Sénat et la règle 50 de la Chambre des Communes, soit déclaré être, d'après la 16e règle, un ordre permanent du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que les règles dix-sept et soixante soient suspendues relativement au bill (Z) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la vallée de l'Ottawa."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (250) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales," a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (176) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Transportation and Storage Company*," tel qu'amendé, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la seconde lecture du bill (180) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Maritime Railway and Transportation Company*."

Après débat,

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde maintenant, mais qu'il soit lu seconde fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 30 septembre 1903.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Forget,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Perley,
Robertson,
Scott,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau, (Rigaud),
Vidal,
Watson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (211) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (168) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Chicoutimi and North-Eastern Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 5.—Retranchez tous les mots depuis "situé" jusqu'à "dans", ligne 6, et insérez "sur la ligne du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, à ou près la ville de Chicoutimi."

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (Z) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la vallée de l'Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 11.—Après "Montréal" insérez "l'honorable François-Xavier Mathieu, Joseph Dominique Leduc, de Sainte-Scholastique, et l'honorable James Domville, de Rothesay, Nouveau-Brunswick".

Page 1, ligne 26.—Après "année" insérez les paragraphes suivants :—

"2. Les avis de toutes les assemblées à convoquer par eux, seront signés par les directeurs provisoires ou la majorité de ces directeurs.

"3. Tout avis contenant convocation d'assemblées des directeurs provisoires, indiquera la date et le lieu de l'assemblée, et se déposera à la poste, par lettre enregistrée, à l'adresse de chaque directeur provisoire au moins dix jours avant celui de l'assemblée; et le dépôt à la poste de la lettre sera considéré comme une convocation suffisante à cette assemblée.

"4. Les directeurs et les directeurs provisoires pourront agir, nonobstant toute vacance survenue dans leur nombre; mais, si ce nombre tombe au-dessous de trois, ils n'auront, sauf pour remplir les vacances, aucun pouvoir d'agir, tant que le nombre sera au-dessous du dit minimum. La majorité des directeurs provisoires constituera quorum.

"5. Les directeurs provisoires pourront, immédiatement, ouvrir des livres d'actions, obtenir des souscriptions d'actions pour l'entreprise, recevoir des versements sur les actions souscrites et procéder aux opérations de la compagnie."

Page 2, ligne 9.—Après "mille" insérez "de voie".

Page 2, ligne 18.—Retranchez depuis "centre" jusqu'à "chemin" et insérez "le"; et après "nord" insérez "du Canada".

Page 2, ligne 21 et 22.—Retranchez "la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa".

Page 3, ligne 19.—Retranchez "et ", et après "entreprôts" insérez "et autres aménagements terminaux".

Page 3, ligne 29.—Après "précédent" insérez "et sur ses propriétés terminales dans la cité de Montréal et le voisinage".

Page 3, ligne 44.—Retranchez "Carillon" et insérez "Grenville".

Page 3, ligne 46.—Après "ligne" insérez "autrement, la présente charte sera nulle et non avenue".

Page 3, ligne 50.—Après "mois" insérez "à compter du présent acte", et après "ans" insérez "à compter du présent acte".

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que la quarante et unième et la soixante et dixième règles du Sénat soient suspendues relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (176) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Transportation and Storage Company*," tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé :

Que l'ordre du 4 septembre courant, adoptant le rapport du comité permanent des Banques et du Commerce relativement au dit bill soit rescindé, et que le dit rapport, en tant qu'il a rapport à l'amendement fait au dit bill, ne soit pas adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant, sans amendement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la seconde lecture du bill (180) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Maritime Railway and Transportation Company*," et sur la motion en amendement, que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bowell, (Sir Mackenzie),	David,	McMullen,	Templeman,
Casgrain (de Lanaudière),	Ferguson,	Merner,	Tessier,
Casgrain (Windsor),	Godbout,	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Church,	King,	Montplaisir,	Vidal,
Coffey,	Lougheed,	Pelletier, (Sir Alphonse),	Yeo,
Dever,	Lovitt,		Young.—28.
	Macdonald (I.-P.E.),		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Forget,	McSweeney,	Watson,
Boucherville, de	Kerr (Cobourg),	Poirier,	Wood.—11.
Cloran,	MacKeen,	Thibaudeau (de la Vallière),	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (166) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Gaspé and Western Railway Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (254) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (255) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité pour plus ample considération.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (253) intitulé: "Acte à l'effet d'augmenter la représentation des habitants des territoires du Nord-Ouest au Sénat," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (252) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 1er octobre 1903.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Godbout,
Hingston, (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Lougheed,
Lovitt,
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (211) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (168) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Chicoutimi and North-Eastern Railway Company*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (243) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier, l'Acte de la cour de l'Echiquier et l'Acte concernant les juges des cours provinciales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (166) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Gaspé and Western Railway Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (254) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon," ayant été lu,

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit ordre du jour soit rayé, et que le dit bill soit lu au long maintenant par le greffier à la table.

Le dit bill a alors été lu au long par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (253) intitulé: "Acte à l'effet d'augmenter la représentation des habitants des territoires du Nord-Ouest au Sénat."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (252) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (104) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (66) intitulé: " Acte à l'effet de régler de nouveau la représentation du peuple dans la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (235) intitulé: " Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 2 octobre 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Fulford,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Legris,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McKay (Truro),
McMillan,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Templeman,
Tessier,
Thompson,
Vidal,
Watson,
Yeo.
Young,

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi le six courant, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que l'honorable membre pour Rothsay soit autorisé à faire retrancher du *Hansard* telle partie qu'il jugera à propos, des observations faites par lui au cours de la discussion sur la prise en considération du rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, le trente septembre dernier.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De Thomas Ricketts et autres, de Gilmour, et d'autres, d'autres lieux, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Wood :—De Herbert Morry, de la ville de Penobsquis ; de W. C. Dunham et autres, de la cité de Saint-Jean ; de E. J. Ellison et autres, de Millstream ; de G. R. Smith, de la ville de Harvey ; de S. C. Murray, M.D., de la ville d'Albert ; d'Asa D. Folkins, de la ville de Folkins ; et, de G. B. Jones et autres, de la ville d'Apohaqui, tous dans la province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Dobson :—De W. T. Read et autres, de Bobcaygeon, dans la province d'Ontario.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (244) intitulé : " Acte concernant la Compagnie

d'assurance de l'Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McSweeney, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat le dernier relevé des affaires de la Compagnie dite *The Mutual Reserve Life Insurance Company of New York,* déposé au département des Assurances.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes les pétitions adressées à Son Excellence ou au ministère de la Justice demandant la commutation de la sentence de mort rendue contre Joseph Carver, pour le meurtre d'Alexander M. Stewart, près de Southport, I.P.-E., pendant le mois de mars ou d'avril dernier.

Aussi, copie de l'arrêté du conseil autorisant la commutation de cette sentence.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (W) intitulé: " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1898," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (252) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le bill (66) intitulé: " Acte à l'effet de régler de nouveau la représentation du peuple dans la Chambre des Communes," soit le premier article de l'ordre du jour de mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 6 octobre 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Church,
Cloran,
Coffey,
Cox,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Fulford,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto)'
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Yeo.
Young,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McKay (Truro) :—De Geo. McIntosh et autres, de Scotsburn; de W. H. Noonan et autres, de Pictou; et, d'Angus McArthur et autres, de New-Glasgow, tous dans le comté de Pictou; de J. McGuire et autres, de Smith's-Cove; de L. S. Bailey et autres, de Westport; et d'Edwin Harris et autres, de Freeport, tous dans le comté de Digby ; de G. W. Andrews et autres, de Middleton; de H. R. McKay et autres, de Legville; de Samuel Riordan et autres, d'Annapolis Royal; de W. C. Healy et autres, de Round Hill, tous dans le comté d'Annapolis; de W. A. Wilson et autres, de Springhill, dans le comté de Cumberland; de John H. Macdonald et autres, de Glenora; et d'Angus R. McDonald et autres, de Seaside, dans le comté d'Inverness, et tous dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De W. T. Read et autres, de Bobcaygeon; de Thomas Ricketts et autres, de Gilmour, et d'autres, d'autres lieux, tous dans la province d'Ontario; de Herbert Morry, de la vile de Penobsquis; de W. C. Dunham et autres, de la cité de Saint-Jean; de E. J. Ellison et autres, de Millstream; de G. R. Smith, de la ville de Harvey; de S. C. Murray, M.D., de la ville d'Albert; d'Asa D. Folkins, de la ville de Filkins; et, de G. B. Jones et autres, de la ville d'Apohaqui, tous dans la province du Nouveau-Brunswick,—demandant séparément que le bill concernant le chemin de fer National à travers le continent, actuellement devant le Parlement, ne devienne pas loi maintenant.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat toutes les com-

munications échangées entre le gouvernement du Canada ou quelqu'un de ses membres, et la Compagnie de télégraphe Anglo-Américaine, toute autre compagnie de télégraphe, le gouvernement provincial de l'Ile du Prince-Edouard, toute chambre de commerce de l'Ile du Prince-Edouard ou de quelqu'autre province et quelque représentant de l'Ile du Prince-Edouard dans la Chambre des Communes, relativement à l'amélioration du service télégraphique entre l'Ile du Prince-Edouard et l'intérieur du Dominion; aussi, copie de tout contrat existant entre le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard et la Compagnie de télégraphe Anglo-Américaine, relativement à l'usage des lignes et bureaux du dit chemin de fer pour service télégraphique.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (256) intitulé: " Acte à l'effet d'autoriser des avances au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (262) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant le port de Sydney-Nord dans la Nouvelle-Ecosse," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (258) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant le ministère des Chemins de fer et Canaux," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (244) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'assurance de l'Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les honoraires payés pour le bill (E) intitulé: " Acte pour faire droit à Florence Gough," soient remboursés à ses avocats, moins les frais d'impression et de traduction.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (66) intitulé: " Acte à l'effet de régler de nouveau la représentation du peuple dans la Chambre des Communes," ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.
Après débat,

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à six heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat sur la seconde lecture du bill (66) intitulé: " Acte à l'effet de régler de nouveau la représentation du peuple dans la Chambre des Communes."
Après un nouveau débat,
Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (255) intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales," a été, sur division, lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 7 octobre 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Cox,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Frost,
Fulford,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Robertson,
Scott,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Wood,
Yeo.
Young,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Bolduc:—De J. A. Buck et autres, de East-Farnham, et d'autres, d'autres lieux; de J. S. Lamarche et autres, de la cité de Montréal; de L. S. Colt et autres, de Massawippi; de V. Champagne et autres, de Saint-Gabriel de Brandon; de V. B. Pickel et autres, de Sweetsburgh; de C. Carrière et autres, de Lauzon; de A. Laurier et autres, de Saint-Fabien; de J. Dupont et autres, de Saint-Féréol; de A. Lavoie et autres, de Notre-Dame du Lac; de P. Laperrière et autres, de Saint-cléophas; de S. Gariépy et autres, de Sainte-Béatrix; de J. H. Lavallée et autres, de Saint-Félix; et, de W. Goodwill et autres, du district de Shefford, tous dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Landry:—De J. Cantin et autres, de la cité de Montréal; de N. W. Waldron et autres, de Compton; de J. L. G. Masson et autres, de Masson; de R. B. Preston et autres, de Lombardy; de J. Blois et autres, de Notre-Dame des Bois; de C. W. Hay et autres, de Stanstead; de J. P. Bowen et autres, de Hatley; de O. W. Perry et autres, de Libbytown; de W. N. Ridiker et autres, de Georgeville; de C. Delisle et autres, du Cap-Santé; de F. S. Coutlée et autres, des Cèdres; et, de P. Roy et autres, tous dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Kirchhoffer:—De J. A. Gibson et autres, de Picton, dans la province de l'Ile du Prince-Edouard.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat les états du

ministère des Finances relatifs à la *Mutual Reserve Fund Life Association,* pour les années 1896 et 1897.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (243) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier, l'Acte de la Cour de l'Echiquier et l'Acte concernant les juges des cours provinciales."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le deuxième article ayant été lu,

Il a été proposé de le retrancher ;

La question d'ordre suivante ayant été soulevée, à savoir: que le Sénat n'a pas compétence pour amender le dit bill, qui est un bill de finance;

Le président du comité a résolu de faire rapport du point d'ordre soulevé à Son Honneur le Président pour avoir sa décision.

La Chambre a repris à séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau aujourd'hui.

L'honorable M. Ellis a, de plus, fait rapport que le dit point d'ordre avait été soulevé et que le comité l'avait chargé de le soumettre au Président pour sa décision.

L'honorable Président a décidé que le dit point d'ordre est bien fondé.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que cette Chambre ne croit pas devoir adhérer à la décision de Son Honneur le Président sur le point d'ordre soulevé au sujet du deuxième paragraphe du bill (243) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier, l'Acte de la cour de l'Echiquier, et l'Acte concernant les juges des cours provinciales."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,
Casgrain (de Lanaudière),
Church,
Coffey,
Cox,
Cloran,
Dever,
Domville,
David,
Ellis,
Fiset,
Frost,
Fulford,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
King,
Legris,
Lovitt,
McGregor,
McHugh,
McSweeney,
Pelletier (Sir Alphonse),
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thibaudeau (de La Vallière),
Yeo,
Young.—30.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird,	Carling (Sir John),	Lougheed,	McMillan,
Bernier,	Casgrain (Windsor),	MacKeen,	Miller,
Bolduc,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Montplaisir,
Boucherville, de	Forget,	McKay (Truro),	Perley,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,		Vidal.—20.
	Landry,		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La Chambre, alors, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au même bill.

(*En comité.*)

L'article deux ayant été reconsidéré, il a été, sur division, retranché du bill.

L'article trois ayant été lu, il a été, sur division, retranché du bill et remplacé par le suivant :—

" 3. Tout juge de cour de comté qui a atteint l'âge de quatre-vingts ans est forcément mis à la retraite; et à tout juge qui est ainsi mis à la retraite, ou qui, ayant atteint l'âge de soixante et quinze ans, donne sa démission et, dans ce dernier cas, a rempli la charge de juge pendant une période de vingt-cinq ans ou plus, Sa Majesté peut accorder une pension égale au traitement attaché à la charge qu'il remplissait à l'époque de sa mise à la retraite ou de sa démission, ou, s'il a rempli la charge de juge pendant une période de moins de vingt-cinq ans et est atteint d'une infirmité permanente ne lui permettant pas de remplir dûment ses fonctions, une pension égale aux deux tiers du dit traitement; dans l'un ou l'autre de ces cas, la pension comptera de la date de sa mise à la retraite ou de sa démission et lui sera servie sa vie durant."

L'article 4 a été lu et amendé comme suit :—

Dans la septième ligne de l'article 4, retranchez " retraite " et insérez " de sa démission ".

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Minuit.

Avec la permission du Sénat :

La Chambre a passé au troisième article de l'ordre du jour, et s'est ajournée à loisir, et formée en comité général relativement au bill (252) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que l'ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion pour la seconde lecture du bill (66) intitulé: " Acte à l'effet de régler de nouveau la représentation du peuple dans la Chambre des Communes," soit le premier article de l'ordre du jour de demain, après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier,

Le Sénat s'est ajourné à 1.21 heure du matin.

Jeudi, 8 octobre 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Legris,	Pelletier,
Baker,	Dever,	Lougheed,	(Sir Alphonse),
Béique,	Dobson,	Lovitt,	Perley,
Bernier,	Domville,	Macdonald (I.P.-E.),	Robertson,
Bolduc,	Ellis,	Mackay (Alma),	Scott,
Boucherville, de	Ferguson,	MacKeen,	Shehyn,
(C.M.G.),	Fiset,	McDonald	Templeman,
Bowell	Forget,	(Cap-Breton),	Tessier,
(Sir Mackenzie),	Frost,	McGregor,	Thibaudeau
Carling (Sir John),	Fulford,	McHugh,	(de La Vallière),
Casgrain	Godbout,	McKay (Truro),	Thibaudeau (Rigaud)
(de Lanaudière),	Hingston,	McMillan,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	(Sir William),	McMullen,	Vidal,
Church,	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Watson,
Cloran.	Kerr (Toronto),	Merner,	Wood,
Coffey,	King,	Miller,	Yeo.
Cox,	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Young,
Dandurand	Landry,	Owens,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable Sir John Carling:—De T. Bain et autres, des comtés de Halton et Peel.

Par l'honorable M. Landry:—De J. S. E. Ferland, M.D., et autres, de Lanoraie ; de A. Robillard et autres, de Sorel ; et, de P. Mailloux et autres, de Saint-Fidèle, tous dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Perley:—De N. Inch et autres, de New-Jerusalem, dans la province du Nouveau-Brunswick; de Thomas Berney et autres, d'Athens; et, de W. J. Bessett, d'Exeter, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton) :—De H. McLennan et autres, de Port-Hawkesbury, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Geo. McIntosh et autres, de Scotsburn; de W. H. Noonan et autres, de Pictou; et, d'Angus McArthur et autres, de New-Glasgow, tous dans le comté de Pictou; de J. McGuire et autres, de Smith's-Cove; de L. S. Bailey et autres, de Westport; et, d'Edwin Harris et autres, de Freeport, tous dans le comté de Digby; de G. W. Andrews et autres, de Middleton; de H. R. McKay et autres, de legville; de Samuel Riordan et autres, d'Annapolis Royal; de W. C. Healy et autres, de Round-Hill, tous dans le comté d'Annapolis; de W. A. Wilson et autres, de Springhill, dans le comté de Cumberland; de John H. Macdonald et autres, de Glenora; et, d'Angus R. McDonald et autres, de Seaside, tous dans le comté d'Inverness, et tous dans la province de la Nou-

velle-Ecosse,—demandant séparément que le bill concernant le chemin de fer National à travers le continent, actuellement devant le Parlement, ne devienne pas loi maintenant.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant le montant des primes d'assurances contre le feu qui ont été payées chaque année, dans la cité de Montréal, pendant les dix dernières années jusqu'au premier juillet dernier, et indiquant aussi les sommes payées chaque année, durant la même période, à Montréal, par les compagnies d'assurance aux porteurs de police, ainsi que les noms de ces compagnies.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (Z) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Après " Sainte-Scholastique " insérez " l'honorable William A. Weir, de Montréal, Hector Champagne, de Saint-Eustache ".

Page 1, ligne 16.—Retranchez les mots " Vallée de l'Ottawa " et insérez " rivière Ottawa ".

Page 1, ligne 17.—Retranchez le mot " Valley " et insérez le mot " River ".

Page 1, ligne 29.—Retranchez les mots " d'octobre " et insérez " de septembre ", et retranchez tous les mots après " année ", jusqu'au mot " compagnie ", inclusivement, à la page 2, ligne 16.

Page 2, ligne 23.—Après " embranchements " insérez " à ou près Saint-André ".

Page 2, ligne 30.—Après " Canadien " insérez " à ou près Hawkesbury ".

Page 2, ligne 33.—Retranchez " de voie ".

Page 2, ligne 42.—Retranchez depuis " Montréal " jusqu'à " aux ", page 3, ligne 2.

Page 3, ligne 5.—Retranchez depuis " appartenant " jusqu'à " compagnies ", inclusivement, à la ligne 7.

Page 3, ligne 32.—Retranchez les mots " autres usages " et insérez " son entreprise ".

Page 3, ligne 44.—Après " service " insérez " mais il ne sera pas demandé ni perçu de taxes et rémunérations pour la transmission de dépêches télégraphiques et l'échange de communications téléphoniques ou pour la location ou l'usage des télégraphes ou des téléphones de la compagnie, tant que ces taxes ou rémunérations n'auront pas été approuvées par le Gouverneur en conseil, lequel peut en tout temps reviser ces taxes et rémunérations."

Page 4, ligne 32.—Retranchez depuis " 14 " jusqu'à " avenue ", inclusivement, à la ligne 35, et insérez: " Si la construction du chemin de fer n'a pas été commencée dans les six mois à compter de la date à laquelle le présent acte aura été sanctionné, ou si le chemin de fer n'a pas été terminé et mis en exploitation dans les trois ans à compter de cette même date, les pouvoirs conférés à la compagnie par le présent acte ou l'*Acte des chemins de fer* seront caducs, nuls et de nul effet à l'égard de toute partie du chemin de fer qui restera alors inachevée."

Dans le titre :

Retranchez " concernant " et insérez " constituant en corporation ".

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (243) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier, l'Acte de la Cour de l'Echiquier et l'Acte concernant les juges des cours provinciales," tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en y ajoutant l'article suivant :—

" 5. Le paragraphe 2 de l'article 14 du chapitre 138 des Statuts Revisés du Canada, tel qu'amendé par le chapitre 39, 58-59 Victoria, s'appliquera dans l'interprétation du présent acte."

Après débat,

Avec la permission du Sénat :

La dite motion a été retirée.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été, sur division, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat sur la seconde lecture du bill (66) intitulé: " Acte à l'effet de régler de nouveau la représentation du peuple dans la Chambre des Communes."

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Avec la permission du Sénat, le sixième article de l'ordre du jour a été pris en considération et le bill (256) intitulé: " Acte à l'effet d'autoriser des avances au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Avec la permission du Sénat, le septième article de l'ordre du jour a été pris en considération, et le bill (262) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant le port de Sydney-Nord, dans la Nouvelle-Ecosse," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Avec la permission du Sénat, le huitième article de l'ordre du jour a été pris en considération, et le bill (258) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant le ministère des Chemins de fer et Canaux," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 9 octobre 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Cox,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Frost,
Fulford,
Godbout,
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wood,
Yeo.
Young,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Bolduc:—De J. F. Marie et autres, de Saint-Janvier, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Landry:—De J. B. Courlois et autres, du comté de Maisonneuve, dans la province de Québec (3 pétitions).

Par l'honorable M. Perley:—De W. Murray et autres, de Montréal; de W. Burgess et autres, de Longueuil-Ouest; de G. Savary et autres, de la cité de Montréal; et, de G. Ellam et autres, d'Hochelaga, tous dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Ferguson:—De George F. Beers, de Cherry-Valley, dans la province de l'Ile du Prince-Edouard; et de Robert Turnburn et autres de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De J. A. Buck et autres, de East-Farnham, et d'autres, d'autres lieux; de J. S. Lamarche et autres, de la cité de Montréal; de L. S. Colt et autres, de Massawippi; de V. Champagne et autres, de Saint-Gabriel de Brandon; de V. B. Pickel et autres, de Sweetsburgh; de C. Carrière et autres, de Lauzon; de A. Laurier et autres, de Saint-Fabien; de J. Dupont et autres, de Saint-Féréol; de A. Lavoie et autres, de Notre-Dame du Lac; de P. Laperrière et autres, de Saint-Cléophas; de S. Gariépy et autres, de Sainte-Béatrix; de J. H. Lavallée et autres, de Saint-Félix; et, de W. Goodwill et autres, du district de Shefford ; de J. Cantin et autres, de la cité de Montréal ; de

N. W. Waldron et autres, de Compton; de J. L. G. Masson et autres, de Masson; de R. B. Preston et autres, de Lombardy; de T. Blois et autres, de Notre-Dame des Bois; de C. W. Hay et autres, de Stanstead; de J. P. Bowen et autres, de Hatley; de O. W. Perry et autres, de Libbytown; de W. N. Ridiken et autres, de Georgeville; de C. Delisle et autres, du Cap-Santé; de F. S. Coutlée et autres, des Cèdres; et, de P. Roy et autres, tous dans la province de Québec; de J. A. Gibson et autres, de Pictou, dans la province de l'Ile du Prince-Edouard,—demandant séparément que le bill concernant le chemin de fer National à travers le continent, actuellement devant le Parlement, ne devienne pas loi maintenant.

Avec la permission du Sénat :

Le septième article de l'ordre du jour a été appelé, et

La Chambre, en conséquence, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (Z) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de l'Ottawa."

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements, faits par la Chambre des Communes, au dit bill, sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Le quatrième article de l'ordre du jour a été appelé, et

La Chambre, en conséquence, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (255) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois maintenant.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (256) intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser des avances au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest," ayant été lu,

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit ordre du jour soit rescindé, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (262) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant le port de Sydney-Nord, dans la Nouvelle-Ecosse."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois maintenant.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat sur la seconde lecture du bill (66) intitulé: " Acte à l'effet de régler de nouveau la représentation du peuple dans la Chambre des Communes."

Après un nouveau débat,

Le dit bill a été, sur division, lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajournée à lundi prochain à huit heures du soir.

Lundi, 12 octobre 1903.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	MacKeen,	Perley,
Baker,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Béique,	Dobson,	McGregor,	Robertson,
Bernier,	Domville,	McHugh,	Scott,
Bolduc,	Ellis,	McKay (Truro),	Templeman,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McLaren,	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McMillan,	Thibaudeau (de La Vallière),
Carling (Sir John),	Frost,	McMullen,	Thibaudeau (Rigaud)
Casgrain (de Lanaudière),	Kerr (Cobourg),	McSweeney,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Kerr (Toronto),	Merner,	Vidal,
Church,	King,	Miller,	Watson,
Cloran,	Landry,	Montplaisir,	Wood,
Coffey,	Legris,	Owens,	Yeo,
Cox,	Lougheed,	Pelletier (Sir Alphonse),	Young,
	Lovitt,		
	Macdonald (I.P.-E.),		
	Mackay (Alma),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—De W. H. Polley et autres, de Trenton, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Macdonald (Cap-Breton):—D'Angus A. McDonald et autres, de Judique; de H. R. Beaton et autres, de Hays-River, dans le comté d'Inverness; de James W. Cornwell et autres, de Rossway ; de Chas McAskill et autres, de Port-Morien; et, de Murdock Sutherland et autres, de Westville (2 pétitions), dans le comté de Pictou, tous dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Landry:—D'Alexander Brien et autres, de Parc Laval, dans le comté de Laval, d'Esdras Asselin, fils, et autres, de Saint-Félix de Valois; et, de Prosper Therriault et autres, de Saint-Alphonse, dans le comté de Joliette, tous dans la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De J. F. Marie et autres, de Saint-Janvier; de J. B. Courlois et autres, du comté de Maisonneuve; De W. Murray et autres, de Montréal; de W. Burgess et autres, de Longueuil-Ouest; de G. Savary et autres, de la cité de Montréal; et, de E. Ellam et autres, d'Hochelaga, tous dans la province de Québec; et, de George F. Beers, de Cherry-Valley, dans la province de l'Ile du Prince-Edouard,—demandant séparément que le bill concernant le chemin de fer National à travers le continent, actuellement devant le Parlement, ne devienne pas loi maintenant.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (166) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Gaspé and Western Railway Company*," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Fiset, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (235) intitulé: " Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent," ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 13 octobre 1903.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorable messieurs

Baird,	David,	Lougheed,	Poirier,
Béique,	Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	Robertson,
Bernier,	Dobson,	MacKeen,	Scott,
Bolduc,	Domville,	McGregor,	Shehyn,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McHugh,	Templeman,
	Ellis,	McKay (Truro),	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McLaren,	Thibaudeau (de La Valiière),
	Fiset,	McMillan,	
Carling (Sir John),	Frost,	McMullen,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Fulford,	McSweeney,	
	Godbout,	Merner,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Kerr (Cobourg),	Miller,	Vidal,
Church,	Kerr (Toronto),	Montplaisir,	Watson,
Cloran,	King,	Owens,	Wood,
Coffey,	Kirchhoffer,	Pelletier (Sir Alphonse),	Yeo.
Cox,	Landry,		Young,
Dandurand,	Legris,	Perley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Perley:—De N. B. Campbell et autres, de Campbellcroft; de T. B. Collins et autres, de Millbrook; de C. McNeil et autres, de Cavan; de Walter Bannstead et autres, du comté de Grey; de J. Stewart et autres, du comté de Lincoln (2 pétitions), tous dans la province d'Ontario; et, de F. W. Morris et autres, d'Advocate, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. McMillan:—De M. A. Cockburn et autres, de St. Andrews, dans la province du Nouveau-Brunswick; de M. J. McLennan et autres, du comté de Glengarry, dans la province d'Ontario (9 pétitions) ; de A. Hunter et autres, de Kempville (3 pétitions); et, de E. D. Belcher et autres, de Southampton, tous dans la province d'Ontario.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il soit ajourné à demain à onze heures du matin, pour siéger jusqu'à une heure de l'après-midi; cette séance devant être considérée une séance distincte; et que tous les jours suivants, les samedis compris, il y ait deux séances distinctes de la Chambre, la première devant commencer à onze heures du matin, et la seconde à trois heures de l'après-midi.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat sur la motion pour la seconde lecture du bill (235) intitulé: " Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent."

Après débat,

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat sur la motion pour la seconde lecture du bill (235) intitulé: " Acte concernont la construction d'un chemin de fer national à travers le continent."

Après un nouveau débat,

Minuit,

MERCREDI, 14 octobre 1903.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (263) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des sinistres maritimes, 1901," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill (232) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900," dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
10 octobre 1903.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur premier amendement au bill (No 232) Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900, avec une modification comme suit:—

Retranchez tous les mots après " y aura droit ", dans la 9e ligne, jusqu'à la fin du dit paragraphe, et insérez les suivants :—

" et si le client, après avoir déclaré son intention comme susdit, n'a pas commencé le chargement du wagon, dans les vingt-quatre heures qui suivront l'avis à lui donné, ou à son agent, tel que prescrit dans le présent paragraphe, l'agent du chemin de fer annulera alors la commande de la même manière que ci-dessus ", pour les raisons suivantes :—

" L'imposition au client d'un prix de location de 25 centins par heure, peut être à son égard injuste, et les intérêts de la compagnie du chemin de fer et du client seront mieux servis par la prescription énoncée dans les mots de l'amendement ci-dessus."

Et qu'elle a adopté leur second amendement sans modification.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat, vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Cox,

Le Sénat s'est ajourné à onze heures A.M. ce jour.

Mercredi, 14 octobre 1903.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Lougheed,	Robertson,
Béique,	Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	Scott,
Bernier,	Dobson,	MacKeen,	Shehyn,
Bolduc,	Domville,	McGregor,	Templeman,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McKay (Truro),	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	McLaren,	Thibaudeau (de La Vallière),
Carling (Sir John),	Ferguson,	McMullen,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Frost,	McSweeney,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Fulford,	Merner,	Vidal,
Church,	Gcdbout,	Miller,	Watson,
Cloran,	Kerr (Cobourg),	Montplaisir,	Wood,
Coffey,	Kerr (Toronto),	Pelletier, (Sir Alphonse),	Yeo,
Cox,	King,	Perley,	Young.
	Landry,	Poirier,	
	Legris,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Wood:—De J. W. Pitt et autres, de la paroisse de Greenwich, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De W. H. Polley et autres, de Trenton, dans la province d'Ontario ; d'Angus A. McDonald et autres, de Judique; de H. R. Beaton et autres, de Hays-River, dans le comté d'Inverness; de James W. Cornwell et autres, de Rossway; de Chas. McAskill et autres, de Port-Morien; et, de Murdock Sutherland et autres, de Westville (2 pétitions), dans le comté de Pictou, tous dans la province de la Nouvelle-Ecosse; d'Alexander Brien et autres, de Parc Laval, dans le comté de Laval; d'Esdras Asselin, fils, et autres, de Saint-Félix de Valois; et, de Prosper Therriault et autres, de Saint-Alphonse, dans le comté de Joliette, tous dans la province de Québec,—demandant séparément que le bill concernant le chemin de fer National à travers le continent, actuellement devant le Parlement, ne devienne pas loi maintenant.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il soit ajourné jusqu'à vendredi prochain, à onze heures du matin.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion pour la seconde lecture du bill (235) intitulé: "Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent."

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Senat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs.

Baker,	David,	Macdonald (I.P.-E.),	Scott,
Béique,	Dever,	McGregor,	Shehyn,
Bernier,	Dobson,	McHugh,	Templeman,
Boucherville, de (C.M.G.,),	Edwards,	McKay (Truro),	Tessier,
	Ellis,	McLaren,	Thibaudeau (de La Vallière),
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McMullen,	
	Frost,	MsSweeney,	Thibaudeau (Rigaud),
Carling (Sir John,	Frost,	Merner,	
Casgrain (de Lanaudière),	Fulford,	Miller,	Thompson,
	Godbout,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Kerr (Cobourg),	Pelletier,	Watson,
Church,	Kerr (Toronto),	(Sir Alphonse),	Wood
Cloran,	King,	Perley,	Yeo,
Coffey,	Landry,	Poirier,	Young.
Cox,	Legris,	Robertson,	

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 2,
MERCREDI, 14 octobre 1903.

Le comité de l'Économie Interne et de la Comptabilité auquel, par un ordre de cette honorable Chambre, en date du 30 septembre 1903, a été renvoyé, pour le reconsidérer, son troisième rapport, daté du mardi, 1er septembre 1903, a, conformément au

dit renvoi, reconsidéré ce rapport, et a maintenant l'honneur de présenter le suivant comme son quatrième rapport :—

1. Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat pour l'exercice clos le 30 juin 1902, et il les a trouvés exacts.

2. Le greffier a rendu compte à la satisfaction du comité de la manière suivante:—

RECETTES.

Lettres de crédit	209,500 00
Lettres de change	148 21
De sources diverses	4,765 80
Total	$214,414 01

DÉPENSES.

Traitement du président		$ 4,000 00
Indemnité payée aux sénateurs		126,284 60
Salaires et dépenses casuelles		76,153 38
Payé au compte du revenu		564 70
Honoraires sur bills privés, remboursement		1,362 45
Balance en banque		1,209 58
Dépôts au crédit du receveur général :—		
Recettes	$4,765 80	
Remboursements	73 00	
		4,838 80
Total		$214,414 01

3. Les livres sont tenus de manière à fournir un relevé de la moyenne des dépenses, sous les différents chefs, pour trois années.

4. Ci-suit un relevé de la moyenne des prévisions et des dépenses :—

	Moyenne des prévisions.	Moyenne des dépenses.	Balance moyenne.
Traitement du président	$ 4,000 00	$ 4,000 00	
Indemnité	134,700 00	125,167 60	$ 9,532 40
Dépenses casuelles	75,091 66	74,491 42	900 24
Totaux	$214,091 66	$203,659 02	$10,432 64

L'indemnité sessionnelle ayant été portée à $1,500 en 1901, la moyenne sous ce chef n'est donnée que pour deux sessions.

5. Votre comité recommande l'achat de fournitures de bureau d'après la liste suivante, vu l'épuisement du *stock* par suite de la longueur de la présente session :—

Liste supplémentaire des articles d'approvisionnement nécessaires pour la session de 1904.

25 rames, grand papier à lettre, à en-tête	$ 70 40
12,500 enveloppes	78 00
200 *bloc-notes*, papier à lettre, à timbre, non réglé	68 00
25,000 enveloppes pour *Hansard*	101 50
10 rames de papier tellière, à en-tête	32 40
5 grosses de crayon "Rowney"	38 40
5,000 enveloppes *commercial* No 8	9 00
10 rames de papier à enveloppe	80 00
	$477 70

6. Votre comité recommande que Honoré Villeneuve, agissant temporairement comme page à la place de son frère qui s'est retiré volontairement, soit nommé page permanent.

7. Votre comité recommande que le greffier du Sénat soit autorisé à surveiller, conjointement avec le fonctionnaire nommé à cette fin par le ministère des Travaux publics, les réparations à faire durant la vacance dans la Chambre du Sénat, les cabinets de toilette et autres pièces du Sénat.

8. Votre comité recommande que la décision prise par le greffier du Sénat, de faire couvrir de tapis la Chambre du Sénat, le vestibule et le corridor du premier étage, soit confirmée; et aussi, vu que le prix en est tout à fait modéré, que les 200 verges de tapis du patron du centre, qui ont été envoyées à la place de 200 verges de bordure, soient gardées et employées dans quelques-unes des chambres dont les tapis ont le plus besoin d'être renouvelés.

9. Votre comité recommande que les étrangers ne soient pas admis à se servir du salon du coiffeur et de la chambre de bains.

10. Votre comité recommande que le président actuel du comité soit autorisé à faire les mêmes arrangements que les années dernières quant à l'emploi d'un sténographe et clavigraphe dans le bureau du greffier en loi.

11. Votre comité recommande, vu la longueur de la présente session, qu'un bonus de cent dollars ($100) soit payé à chaque fonctionnaire et commis, y compris le concierge et le maître de poste, et qu'un bonus de cinquante dollars ($50) soit payé à chacun des messagers permanents.

Ce bonus ne devra pas s'appliquer dans le cas des employés qui ont reçu une augmentation permanente au cours de la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, vendredi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat : un état en conformité avec l'article 5 du chapitre 54 des Statuts de 1902, qui est comme suit :—

"5. Tout règlement promulgué par le Gouverneur en conseil sous l'empire de l'article 47 de l'Acte des terres fédérales, s'appliquant ou se rattachant au Territoire du Yukon, restera en vigueur jusqu'au lendemain du jour de la prorogation de la session alors prochaine du Parlement, mais pas plus longtemps, à moins que, durant cette session du Parlement, le règlement ne soit approuvé par les deux Chambres du Parlement."

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 145.)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat sur la motion pour la seconde lecture du bill (235) intitulé: "Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent."

Après débat,

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer," dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 13 octobre 1903.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté les numéros : 1, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68 et 69 de leurs amendements au bill (No 21) Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer.

Et qu'elle a adopté leur amendement No 51 avec des amendements qui sont comme suit :—

Ligne 1.—Retranchez " préalablement ".

Ligne 1.—Retranchez tous les mots après " commission " là où il est employé en premier lieu, jusqu'à la fin de l'amendement.

Et qu'elle a désapprouvé leurs amendements Nos 2, 3, 4, 6, 11, 31, 33, 40, 45, 46, 60 et 70 pour les raisons suivantes :—

Raisons pour désapprouver leurs amendements Nos 2, 3, 4 et 70 :—

" (*a*) Parce que l'amendement fait par le Sénat se rapporte à tous les chemins de fer dont la construction et l'exploitation sont autorisés par actes spéciaux de la législature d'une des provinces, soit que les dits chemins de fer aient été déclarés être à l'avantage général du Canada par ce Parlement, ou non."

" (*b*) Parce que le dit amendement est *ultra vires* en déclarant qu'un chemin de fer est à l'avantage général du Canada seulement à l'égard de certains objets, au lieu de déclarer que le chemin de fer est en entier une entreprise ayant ce caractère."

" (*c*) Parce que l'acte devrait s'appliquer à toutes les matières qui relèvent de ce Parlement."

" (*d*) Parce qu'il déclare qu'un chemin de fer est une entreprise à l'avantage général du Canada en ce qui concerne les prescriptions d'un acte."

" (*e*) Parce que le second paragraphe de son amendement découle du premier."

Raisons pour désapprouver leur amendement No 6 :—

" Parce que l'amendement est incompatible avec les prescriptions du bill au sujet de la tenure d'office d'un commissaire."

" Parce que des actes tels que ceux mentionnés dans l'amendement seraient une cause de révocation."

Raisons pour désapprouver leur amendement No 11 :—

" Parce que l'amendement est incompatible avec d'autres prescriptions du bill et avec l'intention qui a présidé à sa rédaction."

" Parce qu'un conflit d'opinion entre le Gouverneur en conseil et la Cour Suprême du Canada pourrait en résulter."

Raisons pour désapprouver leur amendement No 31 :—

" Parce que l'amendement est incompatible avec l'article qu'il se propose d'amender."

" Parce que l'amendement ne présente pas un sens complet."

Raison pour désapprouver leur amendement No 33 :—

" Parce que l'amendement limite la liberté d'action de la commission."

Raison pour désapprouver leur amendement No 40 :—

" Parce que l'amendement est *ultra vires*."

Raison pour désapprouver leur amendement No 45 :—

" Parce que l'amendement ne porte pas remède au mal qui existe en vertu de la présente loi."

Raison pour désapprouver leur amendement No 46 :—

" Parce que cet amendement est *ultra vires* pour ce Parlement."

Raison pour désapprouver leur amendement No 60 :—

"Parce que l'amendement restreint l'interprétation du mot 'transports', ou qu'il est inutile."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, samedi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat sur la motion pour la seconde lecture du bill (235) intitulé: "Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent."

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier,

Le Sénat s'est ajourné à vendredi prochain, à onze heures de l'avant-midi.

Vendredi, 16 octobre 1903.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Cox,	Landry,	Perley,
Bernier,	David,	Legris,	Poirier,
Boucherville, de (C.M.G.),	Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	Robertson,
Bowell (Sir Mackenzie),	Dobson,	McGregor,	Scott,
Carling (Sir John),	Edwards,	McKay (Truro),	Shehyn,
Casgrain (de Lanaudière),	Ellis,	McMillan,	Templeman,
Church,	Ferguson,	McMullen,	Tessier,
Cloran,	Fiset,	McSweeney,	Vidal,
Coffey,	Godbout,	Merner,	Watson,
	Kerr (Toronto),	Montplaisir,	Yeo,
	Kerr (Cobourg),	Owens,	Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues: —

De N. B. Campbell et autres, de Campbellcroft; de T. B. Collins et autres, de Millbrook; de C. McNeil et autres, de Cavan; de Walter Bannstead et autres, du comté de Grey; de J. Steward et autres, du comté de Lincoln (2 pétitions), tous dans la province d'Ontario; et, de F. W. Morris et autres, de Advocate, dans la province de la Nouvelle-Ecosse; de M. A. Cockburn et autres, de St. Andrews, dans la province du Nouveau-Brunswick; de M. J. McLennan et autres, du comté de Glengarry, dans la province d'Ontario (9 pétitions); de A. Hunter et autres, de Kempville (3 pétitions); et, de E. D. Belcher et autres, de Southampton, tous dans la province d'Ontario; de J. W. Pitt et autres, de la paroisse de Greenwich, dans la province du Nouveau-Brunswick,—demandant séparément que le bill concernant le chemin de fer National à travers le continent, actuellement devant le Parlement, ne devienne pas loi maintenant.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion pour la seconde lecture du bill (235) intitulé: "Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent."

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (257) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du service civil," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Cox, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (261) intitulé: "Acte concernant la circonscription de pilotage de Montréal et le port et la circonscription de pilotage de Québec," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Cox, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Cox, Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Senat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Church,
Cloran,
Coffey,
Cox,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Fulford,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Landry,
Legris,
Macdonald (I.P.-E.),
McGregor,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
(de Valière),
Thibadeau
Vidal,
Watson,
Yeo,
Young.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Landry:—De George Boucher, maire, et autres, de Sandy-Bay, dans le comté de Matane; de J. C. Arsenault et autres, de Saint-Vallier, dans le comté de Bellechasse; et, de Philippe Mercier et autres, de Saint-Simon, dans le comté de Rimouski, tous dans la province de Québec.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 7 octobre 1903, demandant les états du ministère des Finances relatifs à la *Mutual Reserve Fund Life Association*, pour les années 1896 et 1897.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 147.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 2 octobre 1903, demandant le dernier relevé des affaires de la Compagnie dite *The Mutual Reserve Life Insurance Company of New York*, déposé au département des Assurances.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 147a.*)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, à savoir,—Que le bill (235) intitulé: "Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent," soit lu la seconde fois maintenant.

Après un nouveau débat,

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Baird, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais que tous les mots après "Que", dans la dite motion, soient remplacés par les suivants :—

"1. Cette Chambre est d'avis que le pays n'est pas en possession de renseignements suffisants pour justifier le Parlement de prendre la responsabilité d'une entreprise aussi vaste et entraînant des dépenses aussi considérables que le chemin de fer transcontinental.

"2. Que cette entreprise devant entraîner des responsabilités énormes, cette Chambre n'a point de renseignement pour former une estimation approximative du coût des travaux, ni de renseignements qui fassent voir que cette construction diminuera le coût du transport des produits de l'ouest ou résoudra d'une manière satisfaisante le problème du transport; que, au contraire, il est grandement à craindre que, en engageant le crédit du pays pour d'aussi grandes dépenses, il deviendra impossible d'exécuter d'autres travaux, en vue de ces objets, et qui pourraient être de plus grande importance pour l'intérêt général du Dominion.

"3. Que la prise en considération de ce bill devrait être remise jusqu'à ce que des renseignements complets et exacts aient été obtenus et fournis au Parlement concernant la route choisie, la nature des régions traversées par le chemin de fer, les difficultés de génie, le coût de l'entreprise et les avantages compensateurs qui pourront résulter de la construction de ce chemin de fer."

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, à savoir,—Que le bill (235) intitulé: "Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent," soit lu la seconde fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable M. Ferguson.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la prochaine séance de la Chambre.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné à demain, à onze heures de l'avant-midi.

Samedi, 17 octobre 1903.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWERS, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cloran,	Fulford,	McSweeney,
Béique,	Coffey,	Kerr (Toronto),	Robertson,
Bernier,	Cox,	Landry,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Dever,	Legris,	Templeman,
	Dobson,	Macdonald (P.E.I.),	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McGregor.	Thibaudeau (de la Vallière),
	Ellis,	McKay (Truro),	
Carling (Sir John),	Ferguson,	McLaren,	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Fiset,	McMillan,	Yeo,
	Frost,	McMullen,	Young.
Church,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McKay (Truro):—De W. N. Jones et autres, de Digby, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. McMillan:—De J. Rogers et autres, de Strantam; de W. D. Bligh et autres, de Cookstown; de J. H. Taylor et autres, d'Aurora; de R. H. Hypson et autres, de Barrie (3 pétitions); de J. Curry et autres, de Deekhurst, et d'autres, du comté de Simcoe; de J. D. Sutherland et autres, de Bradford; de D. A. N. McClenahan, M.D., et autres, de Watertown; de A. G. Donaldson et autres, de Galt; de H. Wagner et autres, de Philipsburg; de D. W. Hallman et autres, de Roseville; de A. Hawkins, M.D., et autres, de Lancaster; de J. M. Phee et autres, de Dauvigan; et, de J. A. B. McLennan et autres, de Williamstown.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que les règlements promulgués par le Gouverneur en conseil, sous l'empire de l'article 47 de l'Acte des terres fédérales, s'appliquant ou se rattachant au Territoire du Yukon et énoncés dans les décrets du conseil dont les dates respectives sont mentionnées ci-dessous et dont copies ont été soumises à cette Chambre soient approuvés par cette Chambre, conformément aux prescriptions de l'article 5 du chapitre 34 des Statuts de 1902, savoir :—

Décret en date du 15 avril 1902, C. P. No 633; décrets en date du 19 mai 1902, C. P. Nos 573, 597, 749 et 825; décrets en date du 21 mai 1902, C. P. Nos 898 et 899; décrets en date du 31 mai 1902, C. P. Nos 938, 941 et 960; décret en date du 4 juin 1902, C. P. No 619; décret en date du 31 octobre 1902, C. P. No 1606; décrets en date

du 22 décembre 1902, C. P. Nos 1890 et 1899; décrets en date du 7 mars 1903, C. P. Nos 323 et 325; et décrets en date du 31 mars 1903, C. P. Nos 472, 473, 474 et 475.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, à savoir,— Que le bill (235) intitulé: " Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent," soit lu la seconde fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Baird,

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais que tous les mots après " Que ", dans la dite motion, soient remplacés par les suivants :—

" 1. Cette Chambre est d'avis que le pays n'est pas en possession de renseignements suffisants pour justifier le Parlement de prendre la responsabilité d'une entreprise aussi vaste et entraînant des dépenses aussi considérables que le chemin de fer transcontinental.

" 2. Que cette entreprise devant entraîner des responsabilités énormes, cette Chambre n'a point de renseignement pour former une estimation approximative du coût des travaux, ni de renseignements qui fassent voir que cette construction diminuera le coût du transport des produits de l'ouest ou résoudra d'une manière satisfaisante le problème du transport; que, au contraire, il est grandement à craindre que, en engageant le crédit du pays pour d'aussi grandes dépenses, il deviendra impossible d'exécuter d'autres travaux, en vue de ces objets, et qui pourraient être de plus grande importance pour l'intérêt général du Dominion.

" 3. Que la prise en considération de ce bill devrait être remise jusqu'à ce que des renseignements complets et exacts aient été obtenus et fournis au Parlement concernant la route choisie, la nature des régions traversées par le chemin de fer, les difficultés de génie, le coût de l'entreprise et les avantages compensateurs qui pourront résulter de la construction de ce chemin de fer."

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été.

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion et sur l'amendement soit remise à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWERS, Président

Les honorables messieurs

Baird,	Cloran,	Kerr (Toronto),	Poirier,
Baker,	Coffey,	Landry,	Robertson,
Béique,	Cox,	Legris,	Scott,
Bernier,	Dever,	Macdonald (P.E.I.),	Templeman,
Boucherville, de (C.M.G.),	Dobson,	McGregor,	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McKay (Truro),	Thibaudeau (de la Vallière),
Carling (Sir John),	Ellis,	McLaren,	Vidal,
Casgrain (de Lanaudière),	Ferguson,	McMillan,	Watson,
Church,	Fiset,	McMullen,	Yeo,
	Frost,	McSweeney,	Young.
	Fulford,	Miller,	
	Kerr (Cobourg),	Perley,	

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Ferguson :—Du Révérend J. A. E. McDonald et autres, de West-Queens, dans la province de l'Ile du Prince-Edouard.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, à savoir,—Que le bill (235) intitulé : " Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent," soit lu la seconde fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Baird ;

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais que tous les mots après " Que ", dans la dite motion, soient remplacés par les suivants :—

" 1. Cette Chambre est d'avis que le pays n'est pas en possession de renseignements suffisants pour justifier le Parlement de prendre la responsabilité d'une entreprise aussi vaste et entraînant des dépenses aussi considérables que le chemin de fer transcontinental.

" 2. Que cette entreprise devant entraîner des responsabilités énormes, cette Chambre n'a point de renseignement pour former une estimation approximative du coût des travaux, ni de renseignements qui fassent voir que cette construction diminuera le coût du transport des produits de l'ouest ou résoudra d'une manière satisfaisante le problème du transport ; que, au contraire, il est grandement à craindre que, en engageant le crédit du pays pour d'aussi grandes dépenses, il deviendra impossible d'exécuter d'autres travaux, en vue de ces objets, et qui pourraient être de plus grande importance pour l'intérêt général du Dominion.

" 3. Que la prise en considération de ce bill devrait être remise jusqu'à ce que des renseignements complets et exacts aient été obtenus et fournis au Parlement concernant la route choisie, la nature des régions traversées par le chemin de fer, les difficul-

tés de génie, le coût de l'entreprise et les avantages compensateurs qui pourront résulter de la construction de ce chemin de fer."

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, à savoir,—Que le bill (235) intitulé: "Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent," soit lu la seconde fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable M. Ferguson.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird,	Carling (sir John),	Macdonald (I. P.-E.),	McMillan,
Bernier,	Dobson,	McKay (Truro),	Miller,
Boucherville, de	Ferguson,	McLaren,	Vidal.—14.
Bowell (sir Mackenzie),	Landry,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Dever,	McGregor,	Thibaudeau (de la Vallière),
Casgrain (de Lanaudière),	Ellis,	Power (président),	Watson,
Church,	Frost,	Robertson,	Yeo,
Coffey,	Kerr (Cobourg),	Scott,	Young.—21.
Cloran,	Legris,	Templeman,	
	McSweeney,	Tessier,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimé en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain à la prochaine séance de la Chambre, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à onze heures de l'avant-midi.

Lundi, 19 octobre 1903.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWERS, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cloran,	Macdonald (P.E.I.),	Robertson,
Béique,	Coffey,	McKay (Truro),	Scott,
Bernier,	Dever,	McMullen,	Templeman,
Boucherville, de (C.M.G.),	Dobson,	Miller,	Tessier,
	Edwards,	Montplaisir,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	Owens,	Watson,
	Ferguson,	Perley,	Yeo,
Carling (Sir John),	Fiset,	Poirier,	Young.
Church,	Landry,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Landry :—De B. Beauchamp et autres, du comté des Deux-Montagnes ; de J. Saint-Jacques et autres, de Saint-Hermas, tous de la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De W. N. Jones et autres, de Digby, dans la province de la Nouvelle-Ecosse ; de J. Rogers et autres, de Strantam; de W. D. Bligh et autres, de Cookstown ; de J. H. Taylor et autres, d'Aurora ; de R. P. Hypson et autres, de Barrie (3 pétitions); de J. Curry et autres, de Deekhurst, et d'autres, du comté de Simcoe; de J. D. Sutherland et autres, de Bradford ; de D. A. N. McClenahan, M. D., et autres, de Watertown; de A. G. Donaldson et autres, de Galt; de H. Wagner et autres, de Philipsburg; de D. W. Hallman et autres, de Roseville; de A. Hawkins, M.D., et autres, de Lancaster; de J. M. McPhee et autres, de Dauvigan; et, de J. A. B. McLennan et autres, de Williamstown, tous dans la province d'Ontario ; Du Révérend J. A. E. McDonald et autres, de West-Queens, dans la province de l'Ile du Prince-Edouard,—demandant séparément que le bill concernant le chemin de fer National à travers le continent, actuellement devant le Parlement, ne devienne pas loi maintenant.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (235) intitulé: "Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Préambule a été lu et remis.

L'article premier a été lu et agréé.

Le deuxième article a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, et que cet article soit le premier de l'ordre du jour à cette séance.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWERS, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Coffey,	Macdonald (P.E.I.),	Robertson,
Baker,	Dandurand,	McKay (Truro),	Scott,
Béique,	Dever,	McLaren,	Templeman,
Bernier,	Edwards,	McMillan,	Tessier,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	McMullen,	Thibaudeau (Rigaud),
	Ferguson,	Montplaisir,	
Bowell (Sir Mackenzie),	Frost,	Owens,	Vidal,
	Fulford,	Perley,	Watson,
Church,	Landry,	Poirier,	Young.
Cloran,			

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (235) intitulé: "Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, demain, à la première séance de la Chambre, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorabe M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures de l'avant-midi.

Mardi, 20 octobre 1903.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWERS, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Coffey,	Macdonald (P.E.I.)	Robertson,
Baker,	David,	McGregor,	Scott,
Béique,	Dever,	McKay (Truro),	Templeman,
Bernier,	Edwards,	McLaren,	Tessier,
Bolduc,	Ellis,	McMillan,	Thibaudeau
Boucherville, de	Ferguson,	McMullen,	(de la Vallière),
(C.M.G.),	Forget,	Miller,	Thibaudeau
Bowell	Frost,	Montplaisir,	(Rigaud),
(Sir Mackenzie),	Fulford,	Owens,	Vidal,
Church,	Kerr (Toronto),	Perley,	Watson,
Cloran,	Landry,	Poirier,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Baker :—De Joseph Bleau et autres, de la cité de Montréal ; de James McKally et autres, du comté de Pontiac; de Godfroy Moderi et autres; de George F. Shaw et autres ; et, de Robert W. Jones et autres, tous de St. Andrews, dans le comté d'Argenteuil, dans la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (235) intitulé: " Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent."

(*En comité.*)

L'article deux a été de nouveau discuté et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat, et que cet article soit le premier de l'ordre du jour à cette séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (243) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier, l'Acte de la Cour de l'Echiquier et l'Acte concernant les juges des cours provinciales," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (259) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (265) intitulé: "Acte concernant les Statuts Revisés du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (266) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (267) intitulé: "Acte concernant les bibliothécaires du Parlement," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWERS, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Coffey,	Legris,	Robertson,
Baker,	David,	Macdonald (P.E.I.),	Scott,
Béique,	Dever,	McGregor,	Templeman,
Bolduc,	Edwards,	McKay (Truro),	Tessier,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	McLaren,	Thibaubeau (de la Vallière),
	Ferguson,	McMillan,	
Bowell (Sir Mackenzie),	Forget,	McMullen,	Thibaudeau (Rigaud),
	Frost,	Miller,	
Casgrain (de Lanaudière),	Fulford,	Montplaisir,	Vidal,
	Kerr (Cobourg),	Owens,	Watson,
Church,	Landry,	Perley,	Young.

Avec la permission du Sénat :

Le sixième article de l'ordre du jour a été appelé, et

La Chambre, en conséquence, a pris en considération le message de la Chambre des Communes relatif aux amendement faits par le Sénat au bill (21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat acquiesce aux amendements faits par la Chambre des Communes au 51e amendement du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. David, a proposé :

Que le Sénat insiste sur les deuxième, troisième et quatrième amendements qu'il a fait au dit bill pour la raison que les articles cinq, six et sept du dit bill constitueraient une atteinte aux droits provinciaux et municipaux que les amendements du Sénat tendent à réduire au minimum, tout en donnant à la commission juridiction sur les choses essentielles à la bonne exécution des objets énoncés dans les articles primitifs cinq, six et sept du dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que le Sénat insiste sur son onzième amendement au dit bill pour la raison suivante :—

"Dans tous les tribunaux il devrait y avoir appel sur les points de droit. Cet appel est également dans l'intérêt des individus et de la compagnie, d'autant qu'il ne pourrait être obtenu qu'avec la permission de la commission ou de deux juges de la cour ayant juridiction en appel."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé :

Que le Sénat insiste sur le trente et unième amendement qu'il a fait au dit bill pour la raison suivante :—

"L'article, dans sa teneur première, comporte une atteinte aux droits municipaux."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé :

Que le Sénat insiste sur le quarantième amendement qu'il a fait au dit bill pour la raison suivante :—

"Il peut se présenter des cas où la convention serait juste et équitable pour l'employé; mais comme alternative des mots que l'amendement propose d'insérer, le Sénat suggère l'insertion de ce qui suit :—

"A moins que cette convention ne soit conforme à la législation de la province où elle a eu lieu et ne soit autorisée par la commission."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé :

Que le Sénat insiste sur le soixante et dixième amendement qu'il a fait au dit bill pour la raison suivante :—

"Les articles cinq, six et sept du dit bill constitueraient une atteinte aux droits provinciaux et municipaux que les amendements du Sénat tendent à réduire au minimum, tout en donnant à la commission juridiction sur les choses essentielles à la bonne exécution des objets énoncés dans les articles primitifs cinq, six et sept du dit bill."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat n'insiste pas sur les sixième, trente-troisième, quarante-cinquième, quarante-sixième et soixantième amendements faits par le Sénat au dit bill, et que la Chambre des Communes n'a pas agréé.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Résolu,—Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits par la Chambre des Communes à l'amendement No 51 du Sénat au Bill (No 21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer"; et que le Sénat n'insiste pas sur ses amendements Nos 6, 33, 45, 46 et 60 au dit bill; mais qu'il insiste sur ses amendements Nos 2, 3 et 4 pour la raison que les articles 5, 6 et 7 du dit bill constitueraient une atteinte aux droits provinciaux et municipaux, que les amendements du Sénat tendent à réduire au minimum, tout en donnant à la commission juridiction sur les choses essentielles à la bonne exécution des objets énoncés dans les articles primitifs 5, 6 et 7 du dit bill.

Le Sénat insiste aussi sur son amendement No 11 pour la raison que dans tous les tribunaux il devrait y avoir appel sur les points de droit. Cet appel est également dans l'intérêt des individus et de la compagnie, d'autant qu'il ne pourrait être obtenu qu'avec la permission de la commission ou de deux juges de la cour ayant juridiction en appel.

Le Sénat insiste sur son amendement No 31 parce que l'article, dans sa teneur première, comporte une atteinte aux droits municipaux.

Le Sénat insiste aussi sur son amendement No 40 parce qu'il peut se présenter des cas où la convention serait juste et équitable pour l'employé; mais comme alternative des mots que l'amendement propose d'insérer, le Sénat suggère l'insertion de ce qui suit:—"à moins que cette convention ne soit conforme à la législation de la province où elle a lieu et ne soit autorisé par la commission."

Le Sénat insiste aussi sur son amendement No 70 pour les raisons données dans les objections aux Nos 2, 3 et 4.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (235) intitulé: "Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent."

(*En comité.*)

L'article trois et les articles restants du bill ont été lus séparément et agréés.

L'annexe a été lu et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, sur division, lu la troisième fois maintenant.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (66) intitulé: " Acte à l'effet de régler de nouveau la représentation du peuple dans la Chambre des Communes."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.
Le préambule a été lu et remis.
Les articles un jusqu'à neuf, inclusivement, ont été lus et agréés.
Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

L'annexe du bill a été lu et agréé.
Le préambule a été lu et agréé.
Le titre a été lu de nouveau et agréé.
Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (166) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Gaspé and Western Railway Company*," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Cloran, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (263) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des sinistres maritimes, 1901," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain, à la première séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération l'amendement fait par le Sénat au bill (232) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba."
Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a
Ordonné, qu'il soit agréé.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à son amendement, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le quatrième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Frost, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé en amendement :

Que le rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit amendé par l'addition du paragraphe suivant comme paragraphe 12 :—

" 12. Que le traitement du greffier du Sénat soit porté au même montant que celui des sous-chefs ordinaires des ministères, comme le prévoit le bill (257) modifiant l'Acte du service civil, actuellement devant le Parlement; cette augmentation devant prendre effet durant le présent exercice."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (257) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du service civil," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (261) intitulé: " Acte concernant la circonscription de pilotage de Montréal et le port et la circonscription de pilotage de Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (259) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (265) intitulé: " Acte concernant les Statuts Revisés du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain, à la seconde séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (266) intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (267) intitulé: "Acte concernant les bibiothécaires du Parlement," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (268) intitulé: "Acte concernant le registraire de la Cour Suprême," auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures du matin.

Mercredi, 21 octobre 1903.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWERS, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Coffey,	Legris,	Scott,
Béique,	David,	Macdonald (P.E.I.),	Templeman,
Bolduc,	Dever,	McGregor,	Tessier,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McKay (Truro),	Thibaudeau (de la Vallière),
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	McLaren,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Forget,	McMullen,	Vidal,
Church,	Frost,	Miller,	Watson,
Cloran,	Fulford,	Montplaisir,	Young.
	Kerr (Cobourg),	Owens,	
	Kerr (Toronto),	Perley,	
	Landry,	Robertson,	

PRIÈRES.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU PRÉSIDENT,
MARDI, 20 octobre 1903.

Le comité du restaurant a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Le comité a fait des arrangements avec M. Albert Darnell, d'Ottawa, d'après lesquels celui-ci sera chargé du service de pourvoyeur pour le Sénat durant la session prochaine du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. McKAY,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. McKay (Truro), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé: " Acte à l'effet de régler de nouveau la représentation du peuple dans la Chambre des Communes," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres sur le bill (166) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Gaspé and Western Railway Company*."

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), a proposé :

Que le dit rapport soit renvoyé au dit comité pour plus ample considération.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas renvoyé au comité pour plus ample considération, mais qu'il soit adopté maintenant.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (263) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des sinistres maritimes, 1901."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois maintenant.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (257) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du service civil."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à sept inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'article huit a été lu et amendé comme suit :—

Page 3, ligne 20.—Après " Auditeur général " insérez " qui aura aussi, relativement à ces promotions, les pouvoirs attribués au Gouverneur en conseil par le présent acte."

Les articles neuf à dix-sept ont été séparément lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Thibaudeau (de la Vallière) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWERS, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Coffey,	Legris,	Scott,
Béique,	David,	Macdonald (I.P.-E.),	Templeman,
Bolduc,	Dever,	McGregor,	Tessier,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McKay (Truro),	Thibaudeau (de la Vallière),
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	McMillan,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Forget,	McMullen,	Vidal,
Church,	Frost,	Montplaisir,	Watson,
Cloran,	Fulford,	Owens,	Young.
	Kerr (Cobourg),	Perley,	
	Kerr (Toronto),	Robertson,	
	Landry,		

L'honorable M. Béique, du comité permanent du compte rendu des Débats et des Délibérations, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ No 2.

Le comité permanent du compte rendu des Débats et Délibérations a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Le comité, prenant en considération la longue durée de la présente session, et la manière satisfaisante dont les sténographes officiels (MM. Holland frères) ont exécuté leur service, a l'honneur de recommander que la somme de cinq cents piastres ($500) leur soit payée, indépendamment et en sus du prix stipulé dans leur contrat.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (257) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du service civil."

(*En comité.*)

L'article dix-huit et les articles restants ont été séparément lus et agréés.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Thibaudeau (de la Vallière) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (261) intitulé: " Acte concernant la circonscription de pilotage de Montréal et le port et la circonscription de pilotage de Québec."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Edwards a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois maintenant.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (259) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Territoires du Nord-Ouest."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois maintenant.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (265) intitulé: "Acte concernant les Statuts Revisés du Canada.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois maintenant.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (266) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Thibaudeau (Rigaud) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois maintenant.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (267) intitulé: " Acte concernant les bibliothécaires du Parlement."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (I.P.-E.) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois maintenant.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (268) intitulé: " Acte concernant le registraire de la Cour Suprême."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Edwards a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois maintenant.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Fulford, a proposé :

Attendu qu'il a été accordé, le 12 mai 1902, un congé de douze mois à M. W. L. Lambkin, pour raison de maladie contractée pendant qu'il était en service actif dans le Sud-Africain ;

Attendu que M. Lambkin est encore incapable de reprendre son service et qu'il a manifesté le désir d'être mis sur la liste des pensionnaires ;

Résolu, que le greffier reçoive immédiatement instruction de prendre les mesures nécessaires à l'effet d'obtenir pour M. W. L. Lambkin, gardien de la salle de lecture, la pension de retraite à laquelle il peut avoir droit en vertu des dispositions de l'Acte des pensions du service civil.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures du matin.

Jeudi, 22 octobre 1903.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWERS, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cloran,	Landry,	Scott,
Baker,	Coffey,	Macdonald (I.P.-E.),	Templeman,
Béique,	David	McGregor,	Tessier,
Bolduc,	Dever,	McMullen,	Thibaudeau
Boucherville, de	Edwards,	Miller,	(Rigaud),
(C.M.G.),	Ellis,	Montplaisir,	Vidal,
Bowell	Kerr (Cobourg),	Owens,	Watson,
(Sir Mackenzie),	Kerr (Toronto),	Perley,	Young.
Church,			

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
21 octobre 1903.

Résolu—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre désire conférer avec le Sénat afin de faire part à Leurs Honneurs des raisons pour lesquelles la Chambre n'a pas acquiescé à certains amendements faits par eux au bill intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Résolu, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat acquiesce à la conférence que la Chambre des Communes demande afin de lui communiquer les raisons qui l'ont induite à ne pas accepter certains amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer," et que le Sénat a nommé l'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., et les honorables messieurs Scott, Béique, McMullen, de Boucherville et David comme ses délégués à la dite conférence.

L'honorable M. Béique, du comité permanent du compte rendu des Débats, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 2,
JEUDI, 22 octobre 1903.

Le comité du compte rendu des Débats a l'honneur de faire le rapport suivant :

Votre comité recommande que, pour la prochaine session du Parlement, M. H. R. Holmden soit ajouté au personnel des sténographes du Sénat aux appointements de trente piastres ($30) par semaine ; mais il est entendu que l'on pourra cesser en tout temps de l'employer pendant la session en lui donnant avis d'une semaine.

Ses devoirs consisteront à rédiger un compte rendu analytique des débats et délibérations des comités permanents et spéciaux du Sénat, aux séances desquelles il assistera, et à livrer ce compte rendu aux correspondants de la presse pour y être publié à bref délai.

Aussi, à préparer un compte rendu analytique des débats du Sénat, au cours des débats, et à remettre le compte rendu des séances de l'après-midi aux correspondants de la presse à neuf heures du soir au plus tard. Si la séance se continue dans la soirée, le compte rendu du débat de la soirée devra être remis aux correspondants de la presse une heure au plus tard après l'ajournement du Sénat.

F. L. BEIQUE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWERS, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cloran,	Landry,	Scott,
Baker,	Coffey,	Macdonald (I.P.-E.),	Templeman,
Béique,	David,	McGregor,	Tessier,
Boucherville, de (C.M.G.),	Dever,	McMullen,	Thibaudeau (Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	Miller,	Vidal,
Church,	Ellis,	Montplaisir,	Watson,
	Kerr (Cobourg),	Owens,	Young,
	Kerr (Toronto),	Perley,	

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant jusqu'à cinq heures et demie cette après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion ; elle a été résolue dans l'affirmative.

5.30 p.m.

Le Sénat a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 22 octobre 1903.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé Sir William Mulock et MM. Fielding, Fitzpatrick, Haggart, Blair, Borden (Halifax), Monk, Barker, Emmerson, Demers (Saint-Jean et Iberville) et Wade, comme membres, de la part de la Chambre des Communes, d'une conférence avec le Sénat, afin de lui communiquer les raisons qui l'ont induite à ne pas accepter certains amendements faits par le Sénat au Bill (No 21) intitulé : "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,
THOS B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, par un des maîtres en chancellerie, dans les termes suivants :

SÉNAT,
JEUDI, 22 octobre 1903.

Résolu,—Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que les délégués à la conférence nommés par le Sénat se réuniront dans la Chambre du comite No 8, du Sénat à huit heures et demie, ce soir.

Certifié
SAM. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a été informée que les délégués de la Chambre des Communes étaient rendus dans la salle No 8 du Sénat pour la conférence sur les amendements faits par le Sénat au bill (21) intitulé : "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

Les noms des délégués de cette Chambre ont alors été appelés.

La Chambre s'est ensuite ajournée à loisir, et Leurs Honneurs se sont rendus à la conférence. Celle-ci terminée, la Chambre a repris sa séance.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, de la part de la conférence, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

Les délégués du Sénat ont l'honneur de faire rapport qu'ils ont rencontré les délégués de la Chambres des Communes à la conférence conduite de la part de cette dernière Chambre par l'honorable M. Fitzpatrick et autres, qui fait la remise du bill (No 21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer," avec les amendemets à ce bill, et ont aussi remis un papier, ci-annexé, contenant les raisons pour lesquelles la Chambre des Communes n'acquiesce pas à certains amendements fait au dit bill par le Sénat:—

Sénat, Chambre n° 8,
22 octobre 1903.

MACKENZIE BOWELL,
Délégué.

Raisons pour lesquelles la Chambre des Communes désapprouve certains amendements faits par le Sénat au bill (No 21) intitulé : " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

Que les articles 5, 6 et 7 du bill ne constituent pas une atteinte aux droits provinciaux ou municipaux. Les dits articles ont été inscrits dans les Statuts depuis plusieurs années et sont nécessaires à l'exploitation efficace des chemins de fer sous le contrôle fédéral.

Que l'amendement du Sénat est inconstitutionnel.

Votre comité recommande que les articles 5 et 6 du bill restent dans leur forme actuelle, et que l'article suivant soit substitué à l'article 7 tel que passé par les Communes :—

" 7. Les chemins de fer urbains et les tramways ne seront assujétis aux dispositions du présent acte qu'en autant que les dites dispositions se rapportent aux passages d'eaux navigables, aux croisements et raccordements avec des chemins de fer sous la juridiction du Parlement du Canada, et aux infractions, peines et statistiques, et les chemins de fer urbains et les tramways qui transportent du fret et qui imposent des péages à cet effet seront aussi assujétis aux dispositions qui se rapportent au trafic d'entier parcours."

A l'égard de l'amendement No 11 du Sénat, votre comité est d'avis que l'effet général du bill sera sérieusement affecté si des appels sur des points de droit sont permis.

Votre comité recommande que les amendements Nos 31 et 40 soient adoptés.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les dites raisons soient maintenant prises en considération, et

Après débat,

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre a repris sa séance.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Résolu,—Que le Sénat insiste sur ses amendements 2, 3 et 4 aux articles 5, 6 et 7, ainsi que sur son amendement à l'article 44 et et sur son amendement 70 à l'article 310, pour les raisons données dans le message du Sénat en date du 20 courant et pour les autres raisons qui suivent :—

" 1. Par l'article 3 du bill tel que passé aux deux Chambres, l'Acte est dit s'appliquer à toutes personnes ou compagnies et à tous chemins de fer (autres que ceux de l'Etat), *qui relevent du parlement du Canada.*

" 2. Par l'article 4, tel que passé aux Communes et adopté par le Sénat comme article 6, l'Acte est dit aussi s'appliquer à tous chemins de fer provinciaux qui seraient déclarés être des entreprises à l'avantage général du Canada.

" 3. Les deux articles ci-dessus marquent l'étendue du pouvoir législatif du parlement du Canada relativement au point contesté.

" 4. L'article 7, tel que passé au Sénat, applique à tous chemins de fer locaux le principe appliqué aux chemins de fer urbaines et aux tramways par les Communes dans l'articles 7 du bill primitif.

" 5. L'article 6 du bill, tel que passé aux Communes, donne lieu à objection en ce qu'il tend à faire une fois pour toutes, en s'appliquant à tous chemins de fer locaux qui viennent croiser ou joindre les chemins de fer fédéraux, la déclaration qui, en vertu du paragraphe 10 de l'article 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, ne devrait avoir lieu que dans les cas particuliers, au fur et à mesure qu'ils se présentent.

" 6. Le même article offre encore des objections parcequ'il fait tomber sous le pouvoir législatif du parlement fédéral les ouvrages possédés et exploités par des corporations qui continuent d'être sous l'empire des législatures provinciales qui les ont constituées.

" 7. Le même article offre cette autre objection que la déclaration dont il s'agit aurait un effet permanent, encore que le croisement fût seulement temporaire.

Le Sénat insiste aussi sur son onzième amendement pour les raisons déjà exprimées, et aussi pour les raisons suivantes :—

" 1. Parceque les décisions de la Commission des chemins de fer devront, par leur nature, s'appliquer à une multitude de cas et embrasser des intérêts considérables.

" 2. Parceque, au lieu d'être incompatible avec l'esprit et les autres dispositions du bill, cet amendement ne fait qu'étendre le droit d'appel établi par le dernier alinéa du paragraphe 3 de l'article 44 du bill primitif, aux cas où la permission de l'exercer a été obtenue de deux juges de la cour Suprême du Canada; le bill primitif limitait le droit d'appel aux cas où la Commission en permettait l'exercice."

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'une conférence soit demandée à la Chambre des Communes pour lui communiquer les raisons pour lesquelles le Sénat insiste sur ses amendements.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat désire avoir une autre conférence avec cette Chambre pour lui communiquer certaines autres raisons pour lesquelles le Sénat insiste sur ses amendements au bill (21) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer "; que les délégués du Sénat soient les mêmes que ceux à la première conférence, et qu'ils se réunissant dans la Chambre No 8, du Sénat, à onze heures, ce soir.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 22 octobre 1903.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre consent à avoir une nouvelle conférence avec le Sénat, pour connaître les autres raisons qui détermine le Sénat à insister sur ses amendements au bill (21) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer "; et que les délégués de cette Chambre se rendront à la Chambre de comité No 8, du Sénat, à onze heures ce soir, et que ces délégués seront ceux de la première conférence.

Ordonné, que le greffier de cette Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre des Communes.

La Chambre a été informé que les délégués de la Chambre des Communes étaient rendus dans la salle de conférence pour avoir une seconde conférence au sujet des amendements faits par le Sénat au bill (21) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

Les noms des délégués du Sénat ont alors été appelés.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 22 octobre 1903.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour prier Leurs Honneurs de vouloir bien consentir à avoir une conférence libre des deux Chambres, afin de prendre de nouveau en considération les amendements faits au bill (21) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat acquiesce à une conférence libre entre les deux Chambres afin de considérer de nouveau certains amendements faits au bill (No 21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

Ordonné, que le dit message soit communiqué à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Minuit, 23 octobre.

La Chambre a repris sa séance.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, de la seconde conférence, a fait rapport comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 23 octobre 1903.

Les délégués du Sénat ont l'honneur de faire rapport qu'ils ont rencontré les délégués de la Chambre des Communes à une seconde conférence, conduite de la part de cette dernière Chambre par l'honorable M. Fitzpatrick et autres, et qu'ils leur ont communiqué les raisons du Sénat pour insister sur ses amendements au bill (No 21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer."

MACKENZIE BOWELL,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné à onze heures du matin ce jour.

Vendredi, 23 octobre 1903.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWERS, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cloran,	McLaren,	Thibaudeau (Rigaud),
Baker,	David.	McMillan,	Watson,
Béique,	Dever,	Miller,	Young.
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	Owens,	
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr Toronto),	Thibaudeau (de la Vallière),	
	Landry,		
	Macdonald (I.P.-E.),		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De B. Beauchamp et autres, du comté des Deux-Montagnes ; de J. Saint-Jacques et autres, de Saint-Hermas; de Joseph Bleau et autres, de la cité de Montréal ; de James McKally et autres, du comté de Pontiac; de Godfroy Moderi et autres, de George F. Shaw et autres; et, de Robert W. Jones et autres, tous de St. Andrews, dans le comté d'Argenteuil, dans la province de Québec,—demandant séparément que le bill concernant le chemin de fer National à travers le continent actuellement devant le Parlement, ne devienne pas loi maintenant.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (269) intitulé: "Acte concernant l'administration et le contrôle de travaux publics et autres," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été, sur division, lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors, sur division, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (268) intitulé: " Acte modifiant le tarif des douanes de 1897," auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (270) intitulé: " Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (272) intitulé: " Acte à l'effet d'autoriser une aide à la Compagnie de pont et de chemin de fer de Québec pour compléter son entreprise, et de ratifier un contrat entre Sa Majesté et la dite compagnie concernant cette aide," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les membres présents étaient :—

Les honorables messieurs

Baird,	Cloran,	Landry,	Scott,
Baker,	David,	Macdonald (I.P.-E.),	Templeman,
Béique,	Dever,	Mackay (Alma),	Thibaudeau
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	McLaren,	(Rigaud),
Bowell (Sir Mackenzie),	Ellis,	McMillan,	Watson,
	Kerr (Toronto),	Owens,	Young.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, a présenté au Sénat le rapport des délégués du Sénat sur le résultat de la conférence libre tenue ce matin.

SÉNAT, 23 octobre 1903.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, de la conférence libre, a fait rapport comme suit :—

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 23 octobre 1903.

Les délégués du Sénat ont l'honneur de rapporter qu'ils ont rencontré les délégués de la Chambre des Communes, à une conférence libre conduite, de la part de cette dernière Chambre, par l'honorable M. Fitzpatrick et autres, afin de prendre de nouveau en considération certains amendements au bill (No 21) intitulé: " Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer." Les délégués de la Chambre des Communes ont retiré les objections aux amendements 2, 3, 4 et 70 faits par le Sénat aux articles 5, 6, 7 et 310 du dit bill.

Les délégués du Sénat ont acquiescé à l'addition à l'article 5 de celui dont suit la teneur comme article 5 A, dans le bill réimprimé :—

" 5 A. Toutes les dispositions du présent acte relatives aux croisements et aux raccordements des chemins de fer, au transport d'entier parcours, aux infractions, aux peines et aux statistiques, s'appliquent à toutes personnes, compagnies et chemins de fer, soit que, d'ailleurs, ils relèvent du Parlement ou non."

Les délégués du Sénat n'ont pas insisté sur l'amendement 11 du Sénat à l'article 44 du dit bill.

(Signé) MACKENZIE BOWELL,
Délégué.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA,
OTTAWA, 23 octobre 1903.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, pour proroger le Parlement de la Puissance, samedi, le 24 courant, à 11 heures du matin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. S. MAUDE, Major,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (273) intitulé: "Acte modifiant le tarif des douanes, de 1897."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième maintenant.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (270) intitulé: "Acte autorisant des subventions à l'effet d'aider à la construction des lignes de chemins de fer qui y sont mentionnés," a été lu la seconde fois, sur division.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (155) intitulé: "Acte concernant la juridiction de la Cour de l'Echiquier en matière de dettes de chemins de fer," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (271) intitulé: " Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes de deniers pour le service public de l'exercice expirant le 30 juin 1904," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, à la séance du soir.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Conformément à l'ordre, la Chambre a procédé à la seconde lecture du bill (271) intitulé: " Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes de deniers pour le service public de l'exercice expirant le 30 juin 1904," et

Le dit bill a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (272) intitulé: " Acte à l'effet d'autoriser une aide à la Compagnie de pont et de chemin de fer de Québec pour compléter son entreprise, et de ratifier un contrat entre Sa Majesté et la dite compagnie concernant cette aide," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, sur division, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (257) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du service civil," et pour informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé :

Que le rapport des délégués de la conférence libre soit adopté, à l'exception de la référence à l'article 5 A qui a été offert comme concession à la Chambre des Communes et qu'elle n'a pas acceptée.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill (21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer," dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 23 octobre 1903.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a acquiescé aux amendements Nos 2, 3, 4, 31 et 70 faits par le Sénat au bill (21) intitulé: "Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer"; et que cette Chambre a aussi acquiescé à l'amendement fait par le Sénat à l'article 211 du dit bill en insérant dans la ligne 8 du paragraphe 4, après "personne" les mots "à moins que cette convention ne soit conforme à la législation de la province où elle a lieu et ne soit par règlement de la commission."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat n'insiste pas davantage sur son amendement No 11 à l'article 44 du dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Ellis,	Templeman,	Watson,
Cloran,	Power (president),	Thibaudeau	Young.—10.
David,	Scott,	(de la Vallière),	

NON-CONTENT :

L'honorable sir Mackenzie Bowell.—1.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Baker:—De James Noxon et autres, de Wellington, dans le comté de Prince-Edouard.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné à demain matin à dix heures et demie.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à demain à dix heures et demie du matin.

Samedi, 24 octobre 1903.

Le Sénat s'est réuni à dix heures et demie du matin.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWERS, Président.

Les honorables messieurs

Bowell (Sir Mackenzie),	Dever,	Mackay (Alma),	Thibaudeau (Rigaud),
Cloran,	Edwards,	Miller,	Watson,
Dandurand,	Ellis,	Scott,	Young.
	Landry,	Templeman,	

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot, comte de Minto et vicomte Melgund, de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le "plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle "dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur :

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les prisons publiques et de réforme.

Acte concernant la fabrication de la ficelle d'engerbage en Canada.

Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Stewart River Development Company.*

Acte pour faire droit à Ellen McDermid.

Acte pour faire droit à Stephen Wilson.

Acte constituant en corporation la Banque dite *The Alliance Bank of Canada.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *Canadian Agency.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Telephone and Telegraph Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Southern Central Pacific Railway Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *St. Chrysostôme Railway Company.*

Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à la Compagnie dite *Keller Heater Company of Canada,* à responsabilité limitée.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Quebec, New Brunswick and Nova Scotia Railway Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Ontario and Quebec Power Company.*

Acte modifiant l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*

Acte pour faire droit à Harford Ashley.

Acte concernant les caisses de petite économie dites *Penny Banks.*

Acte modifiant le chapitre 8 des Statuts de 1899 concernant les primes sur l'acier et le fer, et pourvoyant au paiement de primes sur certains articles fabriqués avec l'acier.

Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenanee canadienne.

Acte pour aider à l'établissement et à l'entretien d'un service indépendant et efficace de nouvelles télégraphiques de la Grande-Bretagne pour la presse canadienne.

Acte modifiant l'Acte de la police à cheval, 1894.

Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Transportation and Storage Company.*

Acte concernant la Compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company.*

Acte modifiant de nouveau l'Acte du Territoire du Yukon.

Acte à l'effet d'augmenter la représentation des habitants des Territoires du Nord-Ouest au Sénat.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brockville, Westport and North-Western Railway Company.*

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1898.

Acte concernant la Compagnie d'assurance de l'Ouest.

Acte modifiant l'Acte concernant les subventions aux steamers transocéaniques.

Acte modifiant l'Acte concernant le ministère des Chemins de fer et Canaux.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa.

Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les juges des cours provinciales.

Acte à l'effet d'autoriser des avances au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Acte modifiant l'Acte concernant le port de Sydney-Nord dans la Nouvelle-Ecosse.

Acte modifiant l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier, l'Acte de la Cour de l'Echiquier et l'Acte concernant les juges des cours provinciales.

Acte concernant la construction d'un chemin de fer national à travers le continent.

Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900.

Acte à l'effet de régler de nouveau la représentation du peuple dans la Chambre des Communes.

Acte modifiant l'Acte des sinistres maritimes, 1901.

Acte concernant la circonscription de pilotage de Montréal et le port et la circonscription de pilotage de Québec.

Acte modifiant l'Acte des Territoires du Nord-Ouest.

Acte concernant les Statuts Revisés du Canada.

Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale.

Acte concernant les bibliothécaires du Parlement.

Acte concernant le registraire de la Cour Suprême.

Acte concernant l'administration et le contrôle de travaux publics et autres.

Acte modifiant le tarif des douanes, 1897.

Acte autorisant des subventions à l'effet d'aider à la construction des lignes de chemins de fer qui y sont mentionnées.

Acte à l'effet d'autoriser une aide à la Compagnie de pont et de chemin de fer de Québec pour compléter son entreprise, et de ratifier un contrat entre Sa Majesté et la dite compagnie concernant cette aide.

Acte modifiant l'Acte du service civil.

Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les chemins de fer.

Acte concernant la juridiction de la Cour de l'Echiquier en matière de dettes de chemins de fer.

La sanction royale a été donnée à ces bills par le greffier du Sénat dans les termes suivants: "Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors, l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général, comme suit :—

"QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public,

"Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :—

'Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 juin 1904,' que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre du bill, la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la troisième session du neuvième Parlement par le discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat :
Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous dispensant de prolonger votre présence au Parlement après une session exceptionnellement longue et laborieuse, je désire vous adresser mes remerciements les plus sincères pour l'assiduité dont vous avez fait preuve dans l'accomplissement de vos graves devoirs.

La session qui se termine aujourd'hui sera mémorable non seulement à cause de sa longue durée, mais aussi à cause du grand nombre de lois utiles et importantes qui y ont été rendues et qui tendent toutes à augmenter la prospérité du pays.

Le nombre extraordinaire de bills d'intérêt privé et d'intérêt public adoptés au cours de la présente session peut servir à démontrer avec quelle rapidité l'industrie se développe actuellement dans tout le Canada.

L'augmentation constante du revenu a permis à mon gouvernement non seulement de réduire la dette publique dans une large mesure, mais aussi de soumettre à votre approbation de nombreux crédits destinés à l'exécution de travaux publics avantageux, outre de généreuses subventions pour le développement de notre réseau de chemins de fer, qui contribue dans une si grande proportion au progrès de notre pays.

Vu l'affluence des immigrants qui cherchent maintenant à s'établir au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest; vu l'augmentation rapide de la quantité de produits dont le transport aux marchés d'Europe par voie des ports canadiens exige de

nouvelles commodités, et afin de favoriser dans les anciennes provinces la colonisation de grandes étendues de terre arable, de terrain minier et de terre à bois encore vierges, mes ministres ont jugé nécessaire de se faire autoriser par le Parlement à construire un second chemin de fer transcontinental dont la division Est servît à la commune circulation des convois de tous les chemins de fer, depuis Winnipeg jusqu'aux ports de mer du Canada. Mes ministres doivent faire faire sans retard les études topographiques nécessaires, afin que les travaux relatifs à la construction de cette partie de la ligne qui s'étend de Moncton à Winnipeg se poursuivent avec toute la diligence possible.

La loi autorisant le transport des pouvoirs exercés jusqu'à présent par le comité des chemins de fer du Conseil privé, à un bureau permanent des commissaires, sera accueillie avec beaucoup de satisfaction, je n'en doute pas.

La tâche difficile de répartir de nouveau la représentation du peuple dans la Chambre des Communes, conformément à l'Acte de l'Amérique britannique du nord et sur une base qui ne permet pas de critique, a été accomplie d'une façon qui, je l'espère, sera jugée satisfaisante par les électeurs.

La subvention accordée par le Parlement pour l'établissement d'une ligne de steamers nous mettant en communication directe avec la France, va, j'ai tout lieu de le croire, contribuer à augmenter considérablement notre commerce avec ce pays.

Les amendements à la loi concernant la naturalisation des étrangers auront pour effet de faire disparaître les inconvénients dont les Canadiens désireux de revoir leur pays natal ont eu jusqu'à présent à souffrir, et ils favoriseront aussi, dans une large mesure, la naturalisation des nombreux colons qui viennent s'établir au Manitoba et dans les Territoires.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie d'avoir si libéralement pourvu aux frais du service public.

Honorables Messieurs du Sénat :
Messieurs de la Chambre des Communes :

En prenant congé de vous, j'ose exprimer l'espoir que les sacrifices que vous a coûtés votre présence à cette session prolongée vous paraîtront moins lourds lorsque vous songerez aux grands avantages que vos labeurs auront procurés au Canada.

L'Orateur du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat :
Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce Parlement soit prorogé jusqu'à jeudi, le troisième jour de décembre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à jeudi, le troisième jour de décembre prochain.

DIAGRAMME DE LA SALLE DU SENAT.

3E SESSION, 9E PARLEMENT. 1903

TRÔNE.

Président :
HON. LAWRENCE G. POWER,
Halifax.

HON. MESSIEURS—

Lovitt, Yarmouth.	27								
YEO, Port Hill.	28	Shehyn, Laurentides.	14	Wark, Fredericton.	1				
Fiset, Golfe.	29	Béique, DeSalaberry.	15	Casgrain, DeLanaudière	2				
Young, Killarney.	30	Gowan, Barrie.	16	Ellis, M. Jr. St-Jean, N.-B.	3				
Watson, P. la Prairie.	31	Fulford, Brockville.	17	Cox, Toronto.	4				
Landerkin, Grey.	32	Dandurand, De Lorimier.	18	Templeman, N. Westminster.	5				
Gibson, Lincoln.	33	King, Queen's, N.B.	19	Scott, Ottawa.	6				
Casgrain, Windsor.	34	McMillan, Alexandria	20	Pelletier, Grandville.	7				
Dobson, Lindsay.	35	McLaren, Perth.	21	Cochrane, Wellington	8				
McSweeney, Moncton.	36	Thompson, Fredericton.	22	McDonald, Cape Breton	9				
Thibaudeau, De La Vallière.	37	Jones, Toronto	23	McMullen, Wellington.	10				
Godbout, Lasalle.	38	McHugh, Victoria, O.	24	Bolduc, Lauzon.	11				
Legris, Repentigny.	39	Frost, Leeds & Grenv'l	25	Thibaudeau, Rigaud.	12				
DOMVILLE, Rothesay.	40	Coffey, London.	26	KERR, Cobourg.	13				

S. E. ST. ONGE CHAPLEAU.

A. A. BOUCHER.

Table du greffier.

R. W. STEPHEN.

Sténographes :
A. & G. HOLLAND.

HON. MESSIEURS—

								Montplaisir, Shawinigan.	67
Wood, Westmoreland	41	MacKay, Alma.	54					Hingston, Rougemont.	68
Carling, London.	42	MacKeen, Cap Breton	55					DeBoucherville, Montarville	69
Lougheed, Calgary.	43	Dickey, Amherst.	56					Kirchhoffer, Brandon.	70
Ferguson, Queen's, I.P.E.	44	Vidal, Sarnia.	57					Perley, Wolseley, T.N.O.	71
Bowell, Hastings.	45	Baker, Bedford.	58					Owens, Inkerman.	72
Miller, Richmond.	46	Sullivan, Kingston.	59					Reid, Caribou.	73
Macdonald, Victoria, C.B.	47	Dever, M. Sr. St. John, N.-B.	60					Forget, Sorel.	74
Drummond, Kennebec.	48	McKay, Truro.	61					Bernier, St-Boniface	75
Aikins, Home.	49	Merner, New Hamburg	62					O'Brien, Victoria, Que.	76
Poirier, Acadie.	50	Macdonald, I.P.E.	63					Baird, Victoria, N.B.	77
Landry, Stadacona.	51	Church, Lunenburg	64					McGREGOR, New-Glasgow.	78
Robertson, I. P. E.	52	Tessier, De la Durantaye.	65					David, Mille Isles	79
Kerr, Toronto.	53	Edwards, Russell.	66					Cloran, Victoria	80

Sergent-d'Armes,
J. DE ST. D. LE MOINE.

BARRE.

Verge Noire,
M. ST. JOHN.

Mai, 1903.

SENATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABETIQUE

3e SESSION, 9e PARLEMENT, 3e EDOUARD VII

1903.

SÉNATEURS.	DESIGNATION.	ADRESSE.
Les honorables		
AIKENS, J. C.	Home	Toronto.
BAIRD, G. T.	Victoria	Perth-Centre, N.-B.
BAKER, G. B.	Bedford	Sweetsburg, Qué.
BÉIQUE, F. L.	De Salaberry	Montréal.
BERNIER, T. A.	Saint-Boniface	Saint-Boniface, Man.
BOLDUC, J.	Lauzon	St-Victor de Tring, Qué.
BOUCHERVILLE, DE, C. E., (C.M.G.)	Montarville	Boucherville, Qué.
BOWELL, (Sir Mackenzie), C.C.M.G.	Hastings	Belleville, Ont.
CARLING, (Sir John), C.C.M.G.	London	London, Ont.
CARMICHAEL, J. W.	New-Glasgow	New-Glasgow, N.-E.
CASGRAIN, J. P. B.	De Lanaudière	Montréal.
CASGRAIN, C. E.	Windsor	Windsor, Ont.
CHURCH, C. E.	Lunenburg	Halifax, N.-E.
CLORAN, H. J.	Victoria	Montréal.
COCHRANE, M. H.	Victoria	Montréal.
COFFEY, T.	London	London,Ont.
COX, G. A.	Toronto	Toronto.
DANDURAND, R.	De Lorimier	Montréal.
DAVID, L. O.	Mille-Isles	Montreal.
DEVER, J.	Saint-Jean, N.-B.	Saint-Jean, N.-B.
DICKEY, R. B.	Amherst	Amherst, N.-E.
DOBSON, J.	Lindsay	Lindsay, Ont.
DOMVILLE, J.	Rothesay	Rothesay, N.-B.
DRUMMOND, G. A.	Kennebec	Montréal.
EDWARDS, W. C.	Russell	Ottawa.
ELLIS, J. V.	Saint-Jean, N.-B.	Saint-Jean, N.-B.
FERGUSON, D.	Queen's	Charlottetown, I.P.-E.
FISET, J. B. R.	Golfe	Rimouski, Qué.
FORGET, E. J.	Sorel	Montréal.
FROST, F. T.	Leeds & Grenville	Smith's-Falls, Ont.
FULFORD, G. T.	Brockville	Brockville, Ont.
GIBSON, W.	Lincoln	Beamsville, Ont.
GILLMOR, A. H.	Saint-George	Saint-George, N.-B.
GODBOUT, J.	La Salle	St-François, Beauce, Qué.
GOWAN, J. R., (C.M.G.)	Barrie	Barrie, Ont.
HINGSTON, (Sir William), Ch.	Rougemont	Montréal.
JONES, L. MELVIN	Toronto	Toronto, Ont.

Sénateurs.	Designation.	Adresse.
Les honorables		
Kerr, J. K.	Toronto.	Toronto, Ont.
Kerr, W.	Northumberland.	Cobourg, Ont.
King, G. G.	Queen's.	Chipman, N.-B.
Kirchhoffer, J. N.	Selkirk.	Brandon, Man.
Landerkin, G.	Grey, S.R.	Hanover, Ont.
Landry, A. C. P.	Stadacona.	Notre-Dame de Québec, Q.
Legris, J.H.	Repentigny.	Louiseville, Qué.
Lougheed, J. A.	Calgary.	Calgary, T.N.-O.
Lovitt, J.	Yarmouth.	Yarmouth, N.-E.
Macdonald, A. A.	Charlottetown.	Charlottetown, I.P.-E.
Macdonald, W. J.	Victoria.	Victoria, C.-B.
Mackay, R.	Alma.	Montréal.
MacKeen, D.	Cap-Breton.	Halifax.
McDonald, W.	Cap-Breton.	Little Glace Bay, N.-E.
McGregor, J. D.	New-Glasgow.	New-Glasgow, N.-E.
McHugh, G.	Victoria, O.	Lindsay, Ont.
McKay, T.	Truro.	Truro, N.-E.
McLaren, P.	Perth.	Perth, Ont.
McMillan, D.	Alexandria.	Alexandria, Ont.
McMullen, J.	Wellington-nord.	Mount Forest, Ont.
McSweeney, P.	Northumberland.	Moncton, N.-B.
Merner, S.	New-Hamburg.	Berlin, Ont.
Miller, W.	Richmond.	Arichat, N.-E.
Montplaisir, H.	Shawinigan.	Trois-Rivières, Qué.
O'Brien, J.	Victoria.	Montréal.
Owens, W.	Inkerman.	Montréal.
Pelletier, (Sir Alphonse), C.C.M.G	Grandville.	Québec.
Perley, W. D.	Wolseley.	Wolseley, T.N.-O.
Poirier, P.	Acadie.	Shédiac, N.-B.
Power, L. G. (*Président*)	Halifax.	Halifax, N.-E.
Robertson, J. E.	P. E. Island.	Montague, I.P.-E.
Reid, J.	Caribou.	Quesnel. C.-B.
Scott, R. W.	Ottawa.	Ottawa.
Shehyn, J.	Laurentides.	Québec.
Sullivan, M.	Kingston.	Kingston, Ont.
Templeman, W.	Westminster-nord.	Victoria, C.-B.
Tessier, Jules.	La Durantaye.	Québec.
Thibaudeau, A. A.	De la Vallière.	Montréal.
Thibaudeau, J. R.	Rigaud.	Montréal.
Thompson, F. P.	Fredericton.	Fredericton, N.-B.
Vidal, A.	Sarnia.	Sarnia, Ont.
Wark, D.	Fredericton.	Fredericton, N.-B.
Watson, R.	Portage la Prairie.	Portage la Prairie, Man.
Wood, J.	Westmoreland.	Sackville, N.-B.
Yeo, J.	Prince-est.	Port-Hill, I.P.-E.
Young, F. M.	Killarney.	Killarney.

SENATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

3e SESSION, 9e PARLEMENT, 3e EDOUARD VII.

1903.

SÉNATEURS.	DESIGNATION.	ADRESSE.
Les honorables		
ROBERT B. DICKEY	Amherst	Amherst, N.-E.
WILLIAM MILLER	Richmond	Arichat, N.-E.
DAVID WARK	Fredericton	Fredericton, N.-B.
JAMES DEVER	M. sr Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B
WILLIAM JOHN MACDONALD	Victoria, C.-B.	Victoria, C.-B.
MATTHEW HENRY COCHRANE	Wellington	Hilhurst, Qué.
ALEXANDER VIDAL	Sarnia	Sarnia, Ont.
RICHARD WILLIAM SCOTT	Ottawa	Ottawa.
LAWRENCE GEOFFREY POWER, *Président*	M. sr Halifax	Halifax, N.-E.
SIR ALPHONSE PELLETIER, C.C.M.G.	Grandville	Québec.
JOSEPH ROSAIRE THIBAUDEAU	Rigaud	Montréal.
C. E. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, C.M.G.	Montarville	Boucherville, P.Q.,
THOMAS MCKAY	Truro	Truro, N.-E.
DONALD MCMILLAN	Alexandria	Alexandria, Ont.
WILLIAM MCDONALD	Cap-Breton	Little Glace Bay, N.-E.
JOSEPH BOLDUC	Lauzon	St-Victor de Tring, Q.
JAMES ROBERT GOWAN (C.M.G.)	Barrie	Barrie, Ont.
MICHAEL SULLIVAN	Kingston	Kingston, Ont.
PASCAL POIRIER	Acadie	Shédiac, N.-B.
SAMUEL MERNER	New-Hamburg	Berlin, Ont.
CHARLES EUSÈBE CASGRAIN	Windsor	Windsor, Ont.
WILLIAM DELL PERLEY	Wolseley	Wolseley, T.N.-O.
JAMES REID	Caribou	Quesnel, C.-B.
GEORGE A. DRUMMOND	Kennebec	Montréal.
JAMES ALEXANDER LOUGHEED	Calgary	Calgary, T.N.-O.
PETER MCLAREN	Perth	Perth, Ont.
HIPPOLYTE MONTPLAISIR	Shawinigan	Trois-Rivières, P.Q.
ANDREW A. MACDONALD	Charlottetown	Charlottetown, I.P.-E.
JOHN DOBSON	Lindsay	Lindsay, Ont.
A. C. P. LANDRY	Stadacona	Notre-Dame de Québec, Q.
THOMAS ALFRED BERNIER	Saint-Boniface	St-Boniface, Man.
Sir MACKENZIE BOWELL, C.C.M.G.	Hastings	Belleville, Ont.
JOHN NESBITT KIRCHHOFFER	Selkirk	Brandon, Man.
DONALD FERGUSON	Queen	Charlottetown, I.P.-E.
GEORGE T. BAIRD	Victoria	Perth-Centre, N.-B.
Sir WILLIAM H. HINGSTON, Ch.	Rougemont	Montréal.
JOSIAH WOOD	Westmoreland	Sackville, N.-B.

Sénateurs.	Designation.	Adresse.
Les honorables		
James O'Brien	Victoria	Montréal.
William Owens	Inkerman	Montréal.
James Cox Aikens	Home	Toronto.
George B. Baker	Bedford	Sweetsburg, Qué.
David Mackeen	Cap-Breton	Halifax, N.-E.
Sir John Carling, C.C.M.G.	London	London, Ont.
Louis J. Forget	Sorel	Montréal.
Alfred A. Thibaudeau	De la Vallière	Montréal.
George A. Cox	Toronto	Toronto, Ont.
George Gerald King	Queen's	Chipman, N.-B.
John Lovitt	Yarmouth	Yarmouth, N.-E.
Raoul Dandurand	De Lorimier	Montréal.
Jean-Baptiste Romuald Fiset	Golfe	Rimouski, Qué.
William Templeman	New-Westminster	Victoria, C.-B.
James W. Carmichael	New-Glasgow	New-Glasgow, N.-E.
John Yeo	Prince-est	Port-Hill, I.P.-E.
William Kerr	Northumberl'd-O.	Cobourg, Ont.
Peter McSweeney	Northumberland	Moncton, N.-B.
George Taylor Fulford	Brockville	Brockville, Ont.
Joseph P. B. Casgrain	De Lanaudière	Montréal,
Robert Watson	Portage la Prairie.	Portage la Prairie, M.
Findlay M. Young	Killarney	Killarney, Man.
Joseph Shehyn	Laurentides	Québec.
Arthur H. Gillmor	Saint-George	Saint-George, N.-B.
Lyman Melvin Jones	Toronto	Toronto, Ont.
George McHugh	Victoria-O	Lindsay, Ont.
Robert Mackay	Alma	Montréal.
John V. Ellis	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
George Landerkin	Grey, S.R.	Hanover, Ont.
Joseph Godbout	La Salle	St-François, Beauce, Qué.
James E. Robertson	P. E. Island	Montague, I.P.-E.
Charles E. Church	Lunenburg	Halifax, N.-E.
Frederick P. Thompson	Fredericton	Fredericton, N.-B.
Frédéric L. Béique	De Salaberry	Montréal.
William Gibson	Lincoln	Beamsville, Ont.
James McMullen	Wellington-nord	Mount Forest, Ont.
Joseph H. Legris	Repentigny	Louiseville, Qué.
Frank T. Frost	Leeds & Grenville	Smith's-Falls, Ont.
James K. Kerr	Toronto	Toronto, Ont.
Thomas Coffey	London	London, Ont.
Jules Tessier	La Durantaye	Québec.
William C. Edwards	Russell	Ottawa.
James Domville	Rothesay	Rothesay, N.-B.
James D.McGregor	New-Glasgow	New-Glasgow, N.-E.
Laurent O. David	Mille-Isles	Montréal.
Henry J. Cloran	Victoria	Montréal.

ONTARIO—24.

Sénateurs.	Adresse.
Les honorables	
1 Alexander Vidal	Sarnia.
2 Richard William Scott	Ottawa
3 Donald McMillan	Alexandria.
4 James Robert Gowan, C.M.G.	Barrie.
5 Michael Sullivan	Kingston.
6 Samuel Merner	Berlin.
7 Charles Eusèbe Casgrain	Windsor.
8 Peter McLaren	Perth.
9 John Dobson	Lindsay.
10 Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G.	Belleville.
11 James Cox Aikens	Toronto.
12 Sir John Carling, C.C.M.G.	London.
13 George A. Cox	Toronto.
14 William Kerr	Cobourg.
15 George Taylor Fulford	Brockville.
16 George McHugh	Lindsay.
17 Lyman Melvin Jones	Toronto.
18 George Landerkin	Hanover.
19 William Gibson	Beamsville.
20 James McMullen	Mount Forest.
21 Frank T. Frost	Smith's Falls.
22 James K. Kerr	Toronto.
23 Thomas Coffey	London.
24 William C. Edwards	Ottawa.

QUEBEC—24.

Sénateurs.	Division électorale.	Adresse.
Les honorables		
1 Matthew Henry Cochrane	Wellington	Hillhurst
2 Sir Alphonse Pelletier, C.C. M.G.	Grandville	Québec
3 Joseph Rosaire Thibaudeau	Rigaud	Montréal.
4 C. E. Boucher de Boucherville, C.M.G.	Montarville	Boucherville.
5 Joseph Bolduc	Lauzon	St-Victor de Tring.

QUEBEC—*Suite.*

Sénateurs.	Division électorale.	Adresse.
Les honorables		
6 George A. Drummond	Kennebec	Montréal.
7 Hippolyte Montplaisir	Shawinigan	Trois-Rivières.
8 A. C. P. Landry	Stadacona	Notre-Dame de Québec.
9 Sir William H. Hingston, Kt.	Rougemont	Montréal.
10 James O'Brien	Victoria	Montréal.
11 William Owens	Inkerman	Montréal.
12 George B. Baker	Bedford	Sweetsburg.
13 Louis J. Forget	Sorel	Montréal.
14 Alfred A. Thibaudeau	De la Vallière	Montréal.
15 Raoul Dandurand	De Lorimier	Montréal.
16 Jean-Baptiste Romuald Fiset	Golfe	Rimouski.
17 Joseph P. B. Casgrain	De Lanaudière	Montréal.
18 Joseph Shehyn	Laurentides	Québec.
19 Robert Mackay	Alma	Montréal.
20 Joseph Godbout	La Salle	Saint-François, Beauce.
21 Frédéric L. Béique	De Salaberry	Montréal.
22 Joseph H. Legris	Repentigny	Louiseville.
23 Jules Tessier	La Durantaye	Québec.
24 Laurent O. David	Mille-Isles	Montréal.
Henry J. Cloran	Victoria	Montréal.

NOUVELLE-ECOSSE—10.

Sénateurs.	Adresse.
Les honorables	
1 Robert B. Dickey	Amherst.
2 William Miller	Arichat.
3 Lawrence Geoffrey Power (*Speaker*)	Halifax.
4 Thomas McKay	Truro.
5 William McDonald	Little Glace Bay.
6 David Mackeen	Halifax.
7 John Lovitt	Yarmouth.
8 James W. Carmichael	New-Glasgow.
9 Charles E. Church	Halifax.
10 James D. McGregor	New-Glasgow.

NOUVEAU-BRUNSWICK—10.

	Sénateurs.	Adresse.
	Les honorables	
1	David Wark	Fredericton.
2	James Dever	Saint-Jean.
3	Pascal Poirier	Shédiac.
4	George T. Baird	Perth Centre.
5	Josiah Wood	Sackville.
6	George Gerald King	Chipman.
7.	Peter McSweeney	Moncton.
8	Arthur H. Gillmor	Saint-George.
9	John V. Ellis	Saint-Jean.
10	Frederick P. Thompson	Fredericton.
	James Domville	Rothesay.

ILE DU PRINCE-EDOUARD—4.

	Les honorables	
1	Andrew A. Macdonald	Charlottetown.
2	Donald Ferguson	Charlottetown.
3	John Yeo	Port-Hill.
4	James E. Robertson	Montague.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—3.

	Les honorables	
1	William John Macdonald	Victoria.
2	James Reid	Quesnel.
3	William Templeman	Victoria.

MANITOBA—4.

	Les honorables	
1	Thomas Alfred Bernier	Saint-Boniface.
2	John Nesbitt Kirchhoffer	Brandon.
3	Robert Watson	Portage la Prairie.
4	Findlay M. Young	Killarney.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—2.

Sénateurs.	Adresse.
Les honorables	
1 William Dell Perley.....	Wolseley.
2 James Alexander Lougheed.....	Calgary.

COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT.

3e SESSION, 9e PARLEMENT, 3 EDOUARD VII.

1903.

COMITE MIXTE DE LA BIBLIOTHEQUE.

L'honorable PRÉSIDENT du Sénat, *Président.*

SÉNAT,

Son honneur le PRÉSIDENT,
Les hon. MM. BAKER,
BÉIQUE,
BOUCHERVILLE, de, C.M.G.,
DRUMMOND,
FERGUSON,
FORGET,
GODBOUT,
GOWAN, C.M.G.,
HINGSTON, Sir W., Ch.
McHUGH,
PELLETIER, Sir
ALPHONSE, C.C.M.G.,
POIRIER,
SCOTT,
THIBAUDEAU (*Rigaud*),
THIBAUDEAU
(*de la Vallière*),
WOOD,
YOUNG.—18.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Son honneur le PRÉSIDENT,
Le très hon. Sir WILFRID LAURIER,
Les hon. MM. BORDEN (*Halifax*),
BOURASSA,
BROCK,
CALVERT,
CASGRAIN,
CLANCY,
CLARKE,
DEMERS (*St-Jean et Iberville*),
FRASER,
HEYD,
HYMAN,
JOHNSTON (*Lambton*),
MONK,
RUSSELL,
SCOTT,
WADE.—18.

COMITE MIXTE DES IMPRESSIONS.

L'honorable M. GIBSON, Sénat, *Président.*

SÉNAT.

Les hon. MM. BERNIER,
BOWELL, Sir MACKENZIE,
C.C.M.G.,
CARLING, Sir JOHN,
C.C.M.G.
CASGRAIN (*de Lanaudière*),
CHURCH,
COCHRANE,
COFFEY,
DEVER,
DOBSON,

CHAMBRE DES COMMUNES.

Les hon. MM. BENNETT,
CASGRAIN,
CLARKE,
DAVIS,
HOLMES,
HUGHES (*Victoria*),
HYMAN,
JOHNSTON (*Cap-Breton*),
JOHNSTON (*Lambton*),
LaRIVIÈRE,
LAVERGNE,

COMITE MIXTE DES IMPRESSIONS—*Suite.*

Sénat.	Chambre des communes.
Les hon. MM. Edwards, Ellis, Fiset, Frost, Gibson, Gillmor, Legris, Macdonald (*I.P.-E.*), Mackay (*Alma*), Mackeen, Merner, Reid, Shehyn, Templeman, Watson.—24.	Les hon. MM. Loy, Maclean, McColl, Marcil (*Bonaventure*), Oliver, Parmalee, Préfontaine, Richardson, Scott, Sutherland (*Oxford*), Taylor, Thompson (*Haldimand et Monck*), Tisdale.—24.

(Quorum 9.)

ORDRES PERMANENTS.

L'honorable M. Young, *Président.*

Les honorables messieurs

Béique,
Carling, Sir J., C.C.M.G.,
Church,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (*Victoria*),
McKay (*Truro*),
Yeo,
Tessier,
Young.—9.

(Quorum 5.)

BANQUES ET COMMERCE.

L'honorable M. Drummond, *Président.*

Les honorables messieurs

Aikens,
Bowell, Sir Mackenzie, C.C.M.G.,
Casgrain (*Windsor*),
Cox,
Drummond,
Edwards,
Ferguson,
Forget,
Fulford,
Hingston, Sir William,
Jones,
Kerr (*Cobourg*),
King,
Lougheed,
Mackay (*Alma*),
Mackeen,
McDonald (*Cap-Breton*),
McMillan,
McSweeney,
Miller,
Perley,
Shehyn,
Sullivan,
Tessier,
Thibaudeau (*Rigaud*),
Thibaudeau (*De la Vallière*),
Thompson,
Wark,
Wood,
Yeo.—30.

(Quorum 9.)

CHEMINS DE FER, TELEGRAPHES ET HAVRES.

L'honorable Sir ALPHONSE PELLETIER, C.C.M.G., *Président.*

Les honorables messieurs

BAIRD,
BAKER,
BÉIQUE,
BOLDUC,
BOWELL, Sir MACKENZIE, C.C.M.G.,
CARLING, Sir J., C.C.M.G.,
CASGRAIN (*de Lanaudière*),
COCHRANE,
COX,
DANDURAND,
DEVER,
DRUMMOND,
ELLIS,
FERGUSON,
FISET,
FORGET,
FROST,
GILLMOR,
GIBSON,
GODBOUT,
JONES,
KERR (*Cobourg*),
KERR (*Toronto*),
KING,
KIRCHHOFFER,
LANDERKIN,
LOUGHEED,
LOVITT,
MACDONALD (*Victoria*),
MACKAY (*Alma*),
MCDONALD (*Cap-Breton*),
MCHUGH,
MCKAY (*Truro*),
MCLAREN,
MCMILLAN,
MCMULLEN,
MILLER,
OWENS,
PELLETIER, Sir ALPHONSE, C.C.M.G.,
POIRIER,
SCOTT,
TEMPLEMAN,
VIDAL,
WATSON,
YOUNG.—45.

(Quorum 9.)

BILLS PRIVES DIVERS.

L'honorable M. DANDURAND, *Président.*

Les honorables messieurs

BAIRD,
BOUCHERVILLE, DE, C.M.G.,
CARMICHAEL,
CHURCH,
DANDURAND,
DEVER,
DOBSON,
FULFORD,
GILLMOR,
GODBOUT,
GOWAN, C.M.G.,
HINGSTON, Sir WILLIAM, Ch.,
KERR (*Toronto*),
LANDRY,
LEGRIS,
MCHUGH,
MCSWEENEY,
MERNER,
MONTPLAISIR,
O'BRIEN,
REID,
ROBERTSON,
SHEHYN,
SULLIVAN,
THIBAUDEAU (*Rigaud*).—25.

(Quorum 7.)

ECONOMIE INTERNE ET COMPTES CONTINGENTS.

L'honorable M. WATSON, *Président.*

Les honorables messieurs

BERNIER,
BOLDUC,
CASGRAIN (*de Lanaudière*),
FISET,
FROST,
GIBSON,
KING,
LANDERKIN,
LANDRY,
LOVITT,
McDONALD (*Cap-Breton*),
McLAREN,
McMULLEN,
MILLER,
MONTPLAISIR,
OWENS,
PELLETIER, Sir ALPHONSE, C.C.M.G.,
PERLEY,
ROBERTSON,
TEMPLEMAN,
THOMPSON,
VIDAL,
WATSON,
WOOD,
YEO.—25.

(Quorum 9.)

COMPTE RENDU DES DEBATS.

L'honorable M. BÉIQUE, *Président.*

Les honorables messieurs

BÉIQUE,
BERNIER,
COFFEY,
ELLIS,
MACDONALD (*I.P.E.*),
POIRIER,
ROBERTSON,
TESSIER,
VIDAL.—9.

(Quorum 5.)

DIVORCES.

L'honorable M. GOWAN, C.M.G.; *Président.*

Les honorables messieurs

BAKER,
GOWAN, C.M.G.,
KERR (*Cobourg*),
KIRCHHOFFER,
LANDERKIN,
LOUGHEED,
McMULLEN,
TEMPLEMAN,
WOOD.—9.

(Quorum 5.)

RESTAURANT.

L'honorable M. McMILLAN, *Président.*

Les honorables messieurs

L'honorable PRÉSIDENT,
BOLDUC,
McKAY (*Truro*),
McMILLAN,
McSWEENEY,
MILLER,
PELLETIER, Sir ALPHONSE, C.C.M.G.—7.

INDEX

DU

TRENTE-HUITIÈME VOLUME

DU

JOURNAL DU SÉNAT

3 EDOUARD VII, 1903

ACCISE: Rapport du Département du Revenu de l'Intérieur, 31.

ACCOMMODEMENT DE DIFFÉRENDS ENTRE PATRONS ET OUVRIERS. (*Voir* Bill No 57.)

ACIER ET LE FER, PRIMES SUR L'—. (*Voir* Bill No 1.)

ACIÉRIE CANADIENNE, COMPAGNIE D'—. (*Voir* Bill No 2.)

ADAMS, A.—. Reçoit l'*Imperial Service Medal*, 223.

ADRESSES :

A Son Excellence le Gouverneur général.

En réponse au discours du trône, 27. Passée, 28. Réponse, 53.

Copie des arrêtés en conseil désavouant des lois provinciales, 38. Réponse, 60.

Correspondances au sujet du transport des malles à l'Ile du Prince-Edouard, 38.

Correspondances au sujet du désaveu de lois provinciales, 47. Réponse, 61.

Changements depuis 1896 dans la classification des matières postales, 67.

Correspondances au sujet de la Eastern Extension Cable Company, 84.

Correspondance au sujet des grèves, 99. Réponse, 124.

Commutation de la peine de mort prononcée contre Jos. A Mathurin, 105. Réponse, 198.

Manège militaire de Québec, 119. Réponse, 176.

Bois exporté, 136. Réponse, 314.

Etat: Nombre des billots qui ont passé par les glissoires du Saint-Maurice,136. Réponse, 314.

Quantité et valeur du bois de pulpe exporté du port des Trois-Rivières, 136. Réponse, 198.

ADRESSES—*Fin*

Copie du recensement forestier de la province de Québec, 177.

Arrêtés du conseil, etc., se rapportant à l'Acte des grains, 199. Réponse, 397.

Montant des droits de douane et d'accise perçus dans les Territoires du Nord-Ouest, 313. Réponse 354.

Rapport de la commission chargée de faire une enquête sur les différends entre patrons et ouvriers, Col. B, 369. Réponse, 432.

Correspondance au sujet de l'emmagasinage à froid sur les navires, 386. Réponse, 432.

Copie de la convention relative aux écoles, 412. Réponse, 432.

Relevé des affaires de la Mutual Reserve Life Insurance Company of New-York, 452. Réponse, 480.

Commutation de la sentence de mort prononcée contre Joseph Carver, 452.

Documents relatifs au service télégraphique entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme, 453.

Etats du ministère des Finances relatifs à la Mutual Reserve Fund Life Association, 456. Réponse, 480.

Primes d'assurance contre le feu payées à Montréal, etc., 461.

AGRICULTURE, RAPPORT DU MINISTRE DE L'—, 32. Fermes expérimentales, 97.

AJOURNEMENTS SPÉCIAUX :

Motions, 18, 38, 68, 99, 131, 168, 249, 340, 349, 364, 401, 416, 451, 472.

Ajournements, 18, 48, 75, 106, 134, 172, 274, 344, 355, 365, 417, 452, 477.

Motions spéciales adoptées, 168, 504, 513.

ALBERTA, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE HOUILLE D'—. (*Voir* Bill No 4.)

" Chemin de fer Central d'—. (*Voir* Bill No 3.)

" Chemin de fer de l'—Occidental. (*Voir* Bill No 5.)

ALEXANDER, T. W.—. Rapport le nommant second assistant distributeur des documents, 103. Adopté, 111.

ALGONQUIN LUMBER AND POWER COMPANY. (*Voir* Bill No 6.)

ALLEN, WILLIAM—. Bill de divorce. (*Voir* Bill No 7.)

ALLIANCE BANK OF CANADA. (*Voir* Bill No 8.)

ANGLICANE, SOCIÉTÉ DES MISSIONS DE L'EGLISE— EN CANADA. (*Voir* Bill No 122.)

ARCHIVES, RAPPORT DES—du Canada, 250.

ASHLEY—.ACTE POUR FAIRE DROIT À HARFORD—. (*Voir* Bill No 9.)

ASSINIBOINE, ACTE PERMETTTANT À LA CITÉ DE WINNIPEG D'UTILISER LA PUISSANCE HYDRAULIQUE DE LA RIVIÈRE—. (*Voir* Bill No 216.)

ASSURANCE CONTRE LE FEU, PRIMES D'—. Payées à Montréal. Adresse, 461.

ATLANTIQUE CANADIEN, CHEMIN DE FER—. (*Voir* Bill No 10.)

ATLANTIQUE AU LAC SUPÉRIEUR, CHEMIN DE FER L'—. Pétition : délai pour la construction de son chemin, 34. Rapportée, 88.

ATLANTIQUE, QUÉBEC ET OCCIDENTAL, CHEMIN DE FER—. (*Voir* Bill No 11.)

AVANCES AU GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST. (*Voir* Bill No 143.)

BANQUES ET DU COMMERCE : Comité des—. Rapport nommant le comité, 35. Adopté, 40. 1er rapport: réduction du quorum, 43. Adopté, 43. Rapport au sujet de l'absence d'un rapport du comité des Ordres permanents, 249-50. Rapport : règle 65, 286. Rapport spécial sur un bill, 410.

BARNES, J.—. Reçoit l'*Imperial Service Medal*, 223.

BASSINS DE RADOUB, ACTE À L'EFFET D'ENCOURAGER LA CONSTRUCTION DE—. (*Voir* Bill No 12.)

BATEAUX À VAPEUR, INSPECTION DES—. (*Voir* Bills Nos 13, 14.)

BEAUCHESNE, ALBERT—. Rapport le nommant assistant distributeur des documents imprimés, 103. Adopté, 111.

BECK, J. S.—. Nommé compagnon de l'Imperial Service Order, 222.

BERLIN, WATERLOO, WELLESLEY AND LAKE HURON, CHEMINS DE FER—. (*Voir* Bill No 15.)

BESTIAUX, MALADIES INFECTIEUSES OU CONTAGIEUSES CHEZ LES—. (*Voir* Bill No 111.)

BEURRE FALSIFIÉ, ACTE À L'EFFET DE PROHIBER LA VENTE, ETC., DE—ETC. (*Voir* Bill No 16.)

BIBLIOTHÉCAIRES, RAPPORT DES—, 24. Adopté par le comité, 77.
Acte concernant les—. (*Voir* Bill No 17.)

BIBLIOTHÈQUE : Rapport des bibliothécaires, 24. Adopté par le comité, 77.
Rapport nommant le comité, 34. Adopté, 39. Message aux Communes, 39. Message des Communes, 51. Lettre des exécuteurs testamentaires de Sir John Bourinot demandant d'acheter sa bibliothèque, 58. 1er rapport: sous-comités nommés, 77. Adopté, 82. 2° rapport: comptes et achats de la bibliothèque de Sir John Bourinot, 264. Adopté, 290.

BILL LU *pro formâ*, 18.

BILL LU AU LONG, 133, 249.
Rapport d'un comité recommandant le renvoi d'un—à un comité général, 204.
Préambule non prouvé, 385.
Retiré, 332.
Réimprimé, 133, 249.
Permission de présenter un—, 406.

BILLS PRIVÉS.—Délai pour présentation de pétition pour, 47, 89.
Délai pour présentation de—, 47, 89.

Délai pour présentation de rapports sur—, 47, 89.

BILLS PRIVÉS, COMITÉ DES—DIVERS.

Rapport nommant le—, 35. Adopté, 40. 1er rapport: réduction du quorum, 46. Adopté, 46. L'honorable M. Domville nommé membre du—, 99. L'honorable M. McGregor nommé membre du—, 157. L'honorable M. Cloran nommé membre du—, 314.

BILLS DE LA SESSION :

No 1.—Acier et le fer. Primes sur l'a :

Bill reçu et lu 1ère fois, 419. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 431. En comité, 437. Rapporté, lu 3e fois et passé, 437. S. R., 515, chap. 68.

No 2.—Aciérie Canadienne, Compagnie d' :

Pétition en faveur du bill, 249.

Pétition: remise en vigueur de l'Acte, 109. Rapportée, 205.

Bill reçu et lu 1ère fois, 231. Lu 2e fois, 240. Règle 60 suspendue, 240. Renvoyé au comité des Bills privés, 240. Rapporté, 245. Règles 17 et 70 suspendues 245. Lu 3e fois et passé, 245. S. R., 261, chap. 99.

No 3.—Alberta, chemin de fer Central de l' :

Pétition: extension de sa voie, 43. Rapportée, 205.

Bill reçu et lu 1ère fois, 138. 2e lecture remise, 159. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 179. Rapporté, 204. Lu 3e fois et passé, 215. S. R., 260, chap. 75.

No 4.—Alberta, Compagnie de chemin de fer et de houille d' :

Pétition: achat du chemin de fer de la Rivière Sainte-Marie, 60. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1ère fois, 156. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 171. Rapporté, 182. Lu 3e fois et passé, 190. S. R., 260, chap. 76.

No 5.—Alberta-Occidental, chemin de fer de l' :

Pétition: modification de sa charte, 94. Rapportée, 173.

Bill présenté et lu 1ère fois, 176. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 191. Rapporté, 220. Lu 3e fois et passé, 232. Passé par les Communes, 327. S. R., 361, chap. 200.

No 6.—*Algonquin Lumber and Power Company* :

Pétition: demande d'incorporation, 109. Rapport: 49e et 50e règles, 206. Adopté, 206. Règles suspendues, 207.

Bill reçu et lu 1ère fois, 283. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 296. Rapporté, 308. Lu 3e fois et passé, 315. S. R., 361, chap. 77.

No. 7.—Allen, William, Acte pour faire droit à :

Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 23. Pétition, 24. Rapport: 43-44. Adopté, 44.

Bill présenté et lu 1ère fois, 44. 2e lecture remise, 53. 4e rapport: avis et bill signifiés, 55. Adopté, 56. Certificat du greffier, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 68. Rapport 12: bill amendé, 94-5. Considération remise, 110, 120. Rapport adopté, 130. Lu 3e fois et passé, 152. Message aux Communes, 152. Passé par les Communes, 238. Message, 238-9. S. R., 261, chap. 78.

No. 8.—*Alliance Bank of Canada* :

Bill reçu, lu 1ère fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 347. Rapport : 49e, 50e et 54e règles suspendues, 354. Adopté, 354. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 354. Rapporté, 271. Lu 3e fois et passé, 378. S. R., 514, chap. 79.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 9.—Ashley, Harford, Acte pour faire droit à :

Honoraires payés, 85. Pétition, 86. 14e rapport, 125. Adopté, 125.

Bill présenté et lu 1ère fois, 126. 2e lecture remise, 196. Rapport 17 : avis et bill signifiés, 202. Adopté, 202. Certificat, 210. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 210. Rapport 24: bill amendé, 340. Adopté, 346. Lu 3e fois et passé, 347. Message aux Communes, 347. Bill passé par les Communes, 433. Message des Communes, 433. S. R., 515, chap. 80.

No 10.—Atlantique Canadien, chemin de fer :

Pétition : extension de la voie, 43. Rapportée, 89.

Bill reçu et lu 1ère fois, 138. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 159. Rapporté, 203. Lu 3e fois et passé, 215. S.R., 260, chap. 9.

No 11.—Atlantique, Québec et Occidental, chemin de fer :

Pétition : acte d'incorporation, 34 . Rapportée, 62.

Bill reçu et lu 1ère fois, 96. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 105. Rapport : amendements, 119. Amendements agréés, 130. Amendement proposé et rejeté sur division, 138. Lu 3e fois sur division et passé, 139. Amendements acquiescés par les Communes, 176. S. R., 260, chap. 81.

No 12.—Bassins de radoub, Acte à l'effet d'encourager la construction de :

Bill reçu et lu 1ère fois, 283. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 299. En comité, 305. Rapporté, lu 3e fois et passé, 306. S. R., 361, chap. 17.

No 13.—Bateaux à vapeur, 1898, Acte modifiant l'Acte concernant l'inspection des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 334. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 339. Comité remis, 344. En comité, 347. Rapporté, lu 3e fois et passé, 347. S. R., 362, chap. 66.

No 14.—Bateaux à vapeur, 1898, Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des :

Bill présenté et lu 1ère fois, 349. Lu 2e fois, 355. Règle 41 suspendue, 355. Lu 3e fois et passé, 355. Passé par les Communes, 452. S. R., 515, chap. 67.

No 15.—*Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron,* chemin de fer :

Pétition : acte d'incorporation, 66. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 223. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 246. Rapporté, 352. Lu 3e fois et passé, 356. S. R., 362, chap. 84.

No 16.—Beurre falsifié, Acte à l'effet de prohiber la vente, etc., de :

Bill reçu et lu 1ère fois, 284. 2e lecture remise, 302. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 310. En comité, 320, 322. Rapporté avec amendements, 322. Amendements agréés, 323. Lu 3e fois et passé, 326. Amendements agréés par les Communes, 348. S. R., 362, chap. 6.

No 17.—Bibliothécaires, Acte concernant les :

Bill reçu et lu 1ère fois, 490. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 495. En comité, 501. Rapporté, lu 3e fois et pass, 501. S. R., 515, chap. 32.

No 18.—Billets du Canada, Acte concernant les :

Bill reçu et lu 1ère fois, 333. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 338. En comité, 343. Rapporté, lu 3e fois et passé, 343. S. R., 362, chap. 43.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 19.—Bon-Pasteur, maison de réforme du—, cité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick :

Bill reçu et lu 1ère fois, 231. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 241. En comité, 253. Rapporté, lu 3e fois et passé, 253. S. R., 261, chap. 25.

No 20.—*Brandon, Saskatchewan and Hudson's Bay,* chemin de fer :

Pétition : acte d'incorporation, 94. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 300. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 309. Rapporté, 352. Lu 3e fois et passé, 357. S. R., 362, chap. 86.

No 21.—*Brandon et du Sud-Ouest,* chemin de fer de :

Bill reçu, lu 1ère fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 282. Rapporté, 312. Règle 54 suspendue, 312. Bill placé sur l'ordre du jour, 313. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 320. Rapporté, 331. Lu 3e fois et passé, 337. S. R., 361, chap. 85.

No 22.—Brevets, Acte modifiant l'Acte des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 284. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 302. Comité remis, 319, 338, 342. En comité, 345. Rapporté avec amendements, 350. Amendements agréés, 350. Lu 3e fois et passé, 355. Amendements agréés par les Communes, 358. S. R., 362, chap. 46.

No 23.—*Brockville, Wesport and North-Western* (Sault Sainte-Marie), chemin de fer :

Pétition : délai pour construction, 76. Rapportée, 353.

Bill reçu et lu 1ère fois, 357. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 364. Rapporté avec amendements, 422. Amendements agréés, 432. Lu 3e fois et passé, 436. Amendements agréés par les Communes, 449. S. R., 515, chap. 88.

No 24.—Caisses d'épargne de l'Etat et les caisses d'épargne postales, Acte concernant les :

Bill reçu et lu 1ère fois, 333. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 338. En comité, 343. Rapporté, lu 3e fois et passé, 343. S.R., 362, chap. 62.

No 25.—Calgary à Edmonton, chemin de fer de :

Pétition : construction d'embranchements, 34. Rapportée, 62.

Bill reçu et lu 1ère fois, 155. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 171. Rapporté, 182. Lu 3e fois et passé, 189. S. R., 260, chap. 89.

No 26.—Canada, Assurance Mutuelle du—, sur la vie :

Pétition : modification de sa charte, 42. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1ère fois, 113. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 129. Rapporté, 162. Lu 3e fois et passé, 170. S. R., 259, chap. 159.

No 27.—Canada, chemin de fer Central du :

Pétition : modification de sa charte, 76. Rapportée, 149.

Bill reçu et lu 1ère fois, 282. 2e lecture remise, 296. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 304. Rapporté, 318. Lu 3e fois et passé, 326. S. R., 361, chap. 81.

No 28.—Canada, Corporation permanente d'hypothèque du—, et du Canada Occidental. (Canada Permanent Mortgage Corporation) :

Pétition : modification de sa charte, 66. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1ère fois, 113. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 129. Rapporté, 187. Lu 3e fois et passé, 195. S. R., 260, chap. 94.

Canadian Agency, Acte d'incorporation (*Voir* bill No 92, *Imperial Agency*).

No 29.—*Canadian Industrial Corporation* :

Pétition : acte d'incorporation, 60. Rapportée, 173.

Bill reçu et lu 1ère fois, 183. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 197. Rapporté, 205. Lu 3e fois et passé, 216. S. R., 260, chap. 95.

No 30.—*Canadian Transportation and Storage Company :*

Pétition : demande d'incorporation, 131. Rapportée, 312.

Bill reçu, lu 1ère fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 300. Ordre renvoyant le bill au comité des Ordres Permanents rescindé, 316. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du commerce, 321. Rapport, 410. Rapport adopté, 417. 3e lecture remise, 418, 421, 440, 443. Rapport rescindé, 446. Bill lu 3e fois et passé, 446. S. R., 515, chap. 101.

No 31.—*Canadian Yukon Western Railway Company* :

Pétition : demande d'incorporation, 109. Rapportée, 173.

Bill reçu et lu 1ère fois, 300. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 320. Rapporté, 331. Lu 3e fois et passé, 337. S. R., 361, chap. 102.

No 32.—Cardiff, chemin de fer :

Pétition : acte d'incorporation, 83. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 217. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 233. Rapporté, 243. Lu 3e fois et passé, 251. S. R., 261, chap. 103.

No 33.—*Century,* Assurance sur la vie *The* :

Pétition : délai pour l'obtention d'une licence, 122. Rapportée, 311.

Bill reçu et lu 1ère fois, 305. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 320. Rapporté avec amendements, 335. Amendements agréés, 336. Lu 3e fois et passé, 341. Amendements agréés par les Communes, 348. S. R., 362, chap. 104.

No 34—Certificats de capitaines et de seconds de navires :

Bill reçu et lu 1ère fois, 334. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 339. Comité remis, 345, 350, 357. En comité, 366. Rapporté avec amendements, 367. Amendements agréés, 367. Lu 3e fois et passé, 378. Amendements agréés par les Communes, 420. S. R., 515, chap. 34.

Chambre des Communes, Représentation à la—. (*Voir* Bill No 179).

No 35.—Chambres de commerce, Acte modifiant l'Acte concernant la constitution des :

Bill présenté et lu 1ère fois, 366. 2e lecture remise, 370. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 376. En comité, 379. Rapporté, lu 3e fois et passé, 379.

No 36.—*Chatham, Wallaceburg and Lake Erie,* chemin de fer :

Pétition : demande d'incorporation, 109. Rapportée, 149.

Bill reçu et lu 1ère fois, 224. 2e lecture remise, 234. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 241. Rapporté, 352. Lu 3e fois et passé, 356. S. R., 362, chap. 105.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 37.—Chaudière, chemin de fer de la Vallée de la rivière :

Bill reçu, lu 1ère fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 238. Rapport, 254. Règle 54 suspendue, 258. Bill placé sur l'ordre du jour, 262. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 273. Rapporté, 307. Lu 3e fois et passé, 314. S. R., 361, chap. 138.

No 38.—Chemins de fer, Acte ayant pour objet de modifier et refondre les lois concernant les :

Impression du plaidoyer du conseil des compagnies, 403.

Bill reçu et lu 1ère fois, 365. 2e lecture remise, 370. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 375. Ordre du jour rescindé, 378. En comité, 380, 382, 386, 389, 393. Comité remis, 396. En comité, 397, 401, 406, 412. Comité remis, 417, 418. En comité, 421, 426. Rapporté avec amendements, 429. Amendements agréés, 429. Nouveaux amendements rejetés ou adoptés, 434. Lu 3e fois et passé, 436. Réimpression du bill, 436. Amendements amendés par les Communes, 475. Considération des amendements, 491. Message aux Communes, 492. Messages au sujet d'une conférence, 502, 504. Rapport et débat, 505, 506. Messages pour nouvelle conférence, 506, 507. Rapports, 507, 510. Adopté, 513. Message des Communes, 513. Motion acquiesçant, etc., 513. Division, 513. Adopté, 513. S.R., 516, chap. 58.

No 39.—Chemins de fer et Canaux, ministère des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 454. Lu 2e fois, 462. Règle 41 suspendue, 462. Lu 3e fois et passé, 463. S. R., 515, chap. 59.

No 40.—*Chicoutimi and North-Eastern*, chemin de fer :

Pétition de Sir Adolphe Caron et autres : acte dincorporation, 60. Rapportée, 353.

Bill reçu et lu 1ère fois, 357. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 364. Rapporté avec un amendement, 444. Amendement agréé, 444. Lu 3e fois et passé, 448.

No 41.—*Citizens' Bank of Canada* :

Pétition : demande d'incorporation, 132. Rapportée, 175. Règles 49 et 50 suspendues, 175.

Bill présenté et lu 1ère fois, 175. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 191. Rapporté, 228. Lu 3e fois et passé, 239. Amendé par les Communes, 348. Amendement agréé, 348. S. R., 362, chap. 106.

No 42.—*City and County Bank of Canada* :

Pétition : demande d'incorporation, 131. Rapportée, 175. Règles 49 et 50 suspendues, 175.

Bill reçu et lu 1ère fois, 177. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 191. Rapporté, 214. Lu 3e fois et passé, 225. S. R., 261, chap. 107.

No 43.—*Coast Yukon Railway Company* :

Pétition : acte d'incorporation, 50. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1ère fois, 112. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 129. Rapporté, 155. Lu 3e fois et passé, 163. S. R., 259, chap. 108.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 44.—Code criminel, Acte ayant pour objet de modifier le,—1892 :

Bill reçu et lu 1ère fois, 52. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 74. Comité remis, 110. En comité, 127. Rapporté avec amendements, 128. Amendements agréés, 128. Bill réimprimé, 128. 3e lecture remise, 152, 157. Lu 3e fois et passé, 170. Amendements agréés par les Communes, 223. S. R., 261, chap. 13.

No 45.—Code criminel, 1892, infractions en matière de commerce et violation de contrats :

Bill présenté et lu 1ère fois, 75. 2e lecture remise, 79, 81, 92. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 97. Rapporté avec amendements, 229. Considération remise, 247, 258, 296. Amendements agréés ou rejetés, 323. Lu 3e fois sur division et passé, 337.

No 46.—Colombie-Britannique, chemin de fer Méridional de la :

Pétition : délai pour l'achèvement de sa voie, 67. Rapportée, 72.

Bill reçu et lu 1ère fois, 91. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 96. Rapporté, 105. Lu 3e fois et passé, 110. S. R., 259, chap. 87.

No 47.—*Colonial Bank of Canada (Sterling Bank)* :

Bill reçu et lu 1ère fois, 114. Bill renvoyé au comité des Ordres Permanents, 132. Rapporté, 147. Règles 53 et 54 suspendues, 147. Bill placé sur l'ordre du jour, 151. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, 166. Rapporté avec amendements, 213. Amendements agréés, 214. Lu 3e fois et passé, 225. Amendements agréés par les Communes, 245. S. R., 261, chap. 194.

No 48.—*Columbia River Improvement Company* :

Pétition : demande d'incorporation, 98. Rapportée, 173.

Bill reçu et lu 1ère fois, 283. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 296. Rapporté avec un amendement, 308. Amendement agréé, 308. Lu 3e fois et passé, 314. Amendement amendé par les Communes, 332. Acquiescement du Sénat, 333. S. R., 361, chap. 109.

No 49.—Compagnies, Acte à l'effet de modifier l'Acte des—, 1902 :

Bill présenté et lu 1ère fois, 109. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 128. Comité remis, 158, 179, 197. En comité, 210. Comité remis, 227, 246, 282, 290, 302. En comité, 315, 321. Rapporté avec amendements, 322. Amendements agréés, 322. Lu 3e fois et passé, 326.

No 50.—*Consolidated Trusts Corporation* :

Pétition : acte d'incorporation, 93. Rapport : 49e et 50e règles, 206. Adopté, 206. Règles suspendues, 207.

Bill reçu et lu 1ère fois, 177. 2e lecture remise, 190. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 209. Rapporté, 228. Lu 3e fois et passé, 246. S. R., 261, chap. 110.

No 51.—*Crown Bank of Canada* :

Pétition : modification de sa charte, 84. Rapportée, 123.

Bill reçu et lu 1ère fois, 115. 2e lecture remise, 133. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 158. Rapporté, 195. Lu 3e fois et passé, 199. S. R., 260, chap. 111.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 52.—Daim, Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du :

Pétition : acte pour faire revivre sa charte, 60. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1ère fois, 299. 2e lecture remise, 320. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 341. Rapporté, 352. Lu 3e fois et passé, 357. S. R., 362, chap. 181.

No 53.—Débiteurs coupables de fraudes, Acte pour punir les :

Bill présenté et lu 1ère fois, 215. 2e lecture remise, 240. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 263. En comité, 289. Rapporté, lu 3e fois et passé, 289.

No 54.—Délinquants, garde des jeunes—, dans le Nouveau-Brunswick :

Bill reçu et lu 1ère fois, 52. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 68. Comité remis, 78. En comité, 91. Rapporté, lu 3e fois et passé, 91. S. R., 259, chap. 30.

No 55.—Depew, George M., le Commissaire des brevets autorisé à faire droit à :

Pétition : renouvellement d'un brevet, 60. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 305. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés divers, 315. Rapporté, 351. Règle 70 suspendue, 351. Lu 3e fois et passé, 351. S. R., 362, chap. 112.

No 56.—Desjardins, canal :

Bill reçu et lu 1ère fois, 183. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 197. En comité et rapporté, 200. Lu 3e fois et passé, 208. S. R., 260, chap. 16.

No 57.—Différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés, accommodement des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 136. 2e lecture remise, 164. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 171. Rapport, 204. Bill renvoyé à un comité général, 204. En comité, 216, 225. Rapporté avec amendements, 225. Amendements agréés, 226. Lu 3e fois et passé, 232. Message des Communes acquiesçant ou n'asquiesçant pas aux amendements, 285. Considération remise, 291. Acquiescement du Sénat, 293. S. R., 301, chap. 55.

No 58.—*Dominion Gas Improvement Company* :

Pétition : demande d'incorporation, 132. Rapport : 49e et 50e règles, 206. Adopté, 206. Règles suspendues, 207.

Bill reçu et lu 1ère fois, 176. 2e lecture remise, 190. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés divers, 209. Rapporté avec amendements, 257. Considération remise, 273. Amendements agréés, 290. Lu 3e fois et passé, 290. Amendements agréés par les Communes, 327. S. R., 361, chap. 114.

No 59.—Douanes, Acte modifiant l'Acte des— :

Bill reçu et lu 1ère fois, 224. 2e lecture remise, 246. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 253. Comité remis, 263. En comité et rapporté, 273. Lu 3e fois et passé, 289. S. R., 301, chap. 14.

No 60.—Douanes, Acte modifiant le tarif des—de 1897 :

Bill reçu et lu 1ère fois, 509. Règle 41 suspendue, 509. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 509. En comité, 511. Rapporté, lu 3e fois et passé, 511. S. R., 516, chap. 15.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 61.—Echiquier, juridiction de la cour de l'—en matière de dettes de chemins de fer :

Bill reçu et lu 1ère fois, 363. 2e lecture remise, 367, 370, 376. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 379. En comité, 413. Rapporté avec amendements, 414. Amendements agréés, 414. Amendé de nouveau, 416. Lu 3e fois et passé, 416. Amendements agréés par les Communes, 511. S.R., 516, chap. 21.

No. 62.—Edmonton au lac des Esclaves, chemin de fer d' :

Bill reçu et lu 1ère fois, 115. Placé sur l'ordre du jour, 130. Lu 2e fois et lu au long, 133. Lu 3e fois et passé, 140. S. R., 259, chap. 18.

No 63.—Edmonton, Yukon et Pacifique, chemin de fer d' :

Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 102. Rapportée, 149.

Bill reçu et lu 1ère fois, 150. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 165. Rapporté, 181. Lu 3e fois et passé, 189. S. R., 260, chap. 116.

No 64.—Elections fédérales, 1900, Acte modifiant l'Acte des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 136. Placé sur l'ordre du jour pour seconde lecture, 151. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 166. En comité et rapporté, 171. Lu 3e fois et passé, 178. S. R., 260, chap. 19.

No 65.—Elections fédérales contestées, Acte modifiant l'Acte des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 111. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 140. En comité et rapporté, 159, 160. Lu 3e fois et passé, 164. S. R., 259, chap. 12.

No 66.—Elgin à Havelock, chemin de fer de :

Pétition: augmentation de sa voie ferrée, 93. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 224. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 234. Rapporté, 244. Lu 3e fois et passé, 251. S. R., 261, chap. 117.

No 67.—*Empire Accident and Surety Company :*

Pétition de T. E. Robson et autres: incorporation, 60. Rapportée, 149.

Bill reçu et lu 1ère fois, 126. Bill placé sur l'ordre du jour, 132. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 158. Rapporté, 195. Lu 3e fois et passé, 199. S. R., 260, chap. 118.

No 68.—Empire-Uni, Assurance sur la vie l' :

Pétition: délai pour obtenir sa licence, 135. Rapportée, 206.

Bill reçu et lu 1ère fois, 177. 2e lecture remise, 191. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 209. Rapporté, 229. Lu 3e fois et passé, 239. S. R., 261, chap. 198.

No 69.—Erié à la rivière Détroit, chemin de fer du lac :

Pétition: construction d'embranchments, 99. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 151. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 165. Rapporté, 183. Lu 3e fois et passé, 190. S. R., 290, chap. 143.

No 70.—*Erie-Ontario Power Company :*

Pétition: Acte d'incorporation, 66. Rapportée, 149.

Bill reçu et lu 1ère fois, 177. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 190. Rapporté, 204. Lu 3e fois et passé, 215. S. R., 260, chap. 119.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 71.—Expropriations, Acte à l'effet de modifier l'Acte des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 51. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 63. Comité remis, 74. En comité et rapporté, 91. Lu 3e fois et passé, 100. S. R., 259, chap. 22.

No 72.—*Federal Oil Company :*

Pétition : Acte d'incorporation, 42. Rapporté, 174.

Bill reçu et lu 1ère fois, 112. 2e lecture remise, 129, 178. Règles 49 et 50 suspendues, 184. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 196. Rapporté avec amendements, 205. Amendements agréés, 205. Lu 3e fois et passé, 215. Amendements agréés par les Communes, 238. S. R., 261, chap. 120.

No 73.—Ficelle d'engerbage, fabrication de la :

Bill reçu et lu 1ère fois, 358. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 365. En comité, 368. Rapporté, lu 3e fois et passé, 368. S. R., 514, chap. 5.

No 74.—*Gaspé and Western,* chemin de fer :

Pétition : Acte d'incorporation, 109. Rapportée, 149.

Bill reçu et lu 1ère fois, 295. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 305. Rapport : préambule non prouvé, 385. Considération remise, 387, 414, 419, 431, 447, 449, 468, 493. Motion pour renvoyer le rapport au comité, 497. Rapport adopté, 497.

No 75.—Gens des Bois du Monde, Ordre Canadien des :

Pétitions demandant l'adoption du bill, 38, 50.

Pétition : modification de sa charte, 50. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1ère fois, 100. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 127. Rapporté avec amendements, 187. Amendements agréés, 187. Lu 3e fois et passé, 196. Amendements agréés par les Communes, 238. S. R., 261, chap. 206.

No 76.—Gough, Florence—, Acte pour faire droit à :

Honoraires payés, 55. Pétition, 55. 7e rapport : pétition, 61. Adopté, 61.

Bill présenté et lu 1ère fois, 69. Rapport 10 : avis de la seconde lecture, 86. 2e lecture remise, 110. Certificat, 120. Lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 121. Honoraires remboursés, 454.

No 77.—Grains du Manitoba, Acte de 1900 modifié :

Bill reçu et lu 1ère fois, 403. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 418. En comité, 430. Rapporté avec amendements, 430. Amendements agréés, 430. Règle 41 suspendue, 430. Lu 3e fois et passé, 431. Amendements amendés par les Communes, 470. Acquiescement du Sénat, 493. S. R., 515, chap. 33.

No 78.—Grand Central du Nord-Ouest, chemin de fer :

Pétition : délai pour l'achèvement de sa voie, 67. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1ère fois, 112. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 132. Rapporté, 155. Lu 3e fois et passé, 164. S. R., 259, chap. 124.

No 79.—Grand Tronc de chemin de fer du Canada :

Pétition : modification de sa charte, 34. Rapporté, 62.

Bill reçu et lu 1ère fois, 112. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 128. Rapporté, 155. Lu 3e fois et passé, 164. S. R., 259, chap. 121.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 80.—*Grand Trunk Pacific Railway Company,* chemin de fer :

Pétition de H. M. Pellatt et autres: Acte d'incorporation, 60. Rapportée, 71.

Bill présenté et lu 1ère fois, 363. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 370. Rapporté avec amendements, 391. Amendements agréés, 392. 3e lecture remise, 395. Amendé de nouveau, 403. Lu 3e fois et passé, 403. Amendements agréés par les Communes, 420. S. R., 515, chap. 122.

No 81.—Gray, Florence Lee—, Acte pour faire droit à :

Honoraires payés, 59. Pétition, 59. Rapport 9 du comité, 73. Adopté, 73.

Bill présenté et lu 1ère fois, 73. Certificat, 111. Rapport 13: avis et bill signifiés, 124. Lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 128. Rapport 18: sur le bill, 203. Considération remise, 232. Rapport adopté, 252. Lu 3e fois et passé, 258. Message aux Communes, 258. Passé par les Communes, 305. Message, 305. S. R., 361, chap. 123.

No 82.—*Guelph and Georgian Bay,* chemin de fer :

Pétition: Acte d'incorporation, 83. Rapportée, 149.

Bill reçu et lu 1ère fois, 217. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 233. Rapporté avec amendements, 242. Amendements agréés, 243. Lu 3e fois et passé, 251. Amendements agréés par les Communes, 299. S. R., 361, chap. 125.

No. 83.—*Hamilton, Galt and Berlin,* chemin de fer (Hamilton, Berlin, Collingwood) :

Pétition: Acte d'incorporation, 50. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 218. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 233. Rapporté, 243. Lu 3e fois et passé, 251. S. R., 261, chap. 126.

No 84.—Hamilton et du Lac Erié, Compagnie de force motrice d'—. (Jordan Light, Heat and Power Company).

Pétition: modification de sa charte, 83. Rapportée, 104.

Bill reçu et lu 1ère fois, 151. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 166. Rapporté, 182. Lu 3e fois et passé, 190. S. R., 260, chap. 136.

No 85.—Havre de Montréal, Nouvelles avances aux Commissaires du :

Bill reçu et lu 1ère fois, 284. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 290. En comité, 294. Rapporté, lu 3e fois et passé, 294. S. R., 301, chap. 36.

No 86.—*Home Bank of Canada (Home Savings Bank) :*

Pétition : Acte d'incorporation, 50. Rapportée, 72.

Bill présenté et lu 1ère fois, 70. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 79. Rapport : amendements, 126. Amendements agréés, 126. Amendé de nouveau, 132. Lu 3e fois et passé, 132. Passé par les Communes, 258. S. R., 301, chap. 127.

No 87.—Hudson au Pacifique, chemin de fer de la Baie d' :

Pétition: délai pour l'achèvement de sa voie, 67. Rapportée, 89.

Bill reçu et lu 1ère fois, 151. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 165. Rapporté, 180. Lu 3e fois et passé, 188. S. R., 260, chap. 129.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 88.—*Hudson's Bay and Western,* chemin de fer—. (Occidental).

Pétition de T. A. Code et autres: Acte d'incorporation, 67. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 150. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 165. Rapporté, avec amendements, 181. Amendements agréés, 181. Lu 3e fois et passé, 188. Amendements agréés par les Communes, 217. S. R., 261, chap. 128.

No 89. *Huron, Erie and Buffalo,* chemin de fer :

Pétition: demande d'incorporation, 99. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 217. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 232. Rapporté, 242. Lu 3e fois et passé, 250. S. R., 261, chap. 131.

No 90.—Huron et Ontario, chemin de fer :

Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 50. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 90. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 101. Rapporté, 119. Lu 3e fois et passé, 127. S. R., 259, chap. 130.

No 91.—Immigration chinoise, Acte concernant l'—et visant à la restreindre.

Pétitions contre le bill, 116, 135, 194.

Bill reçu et lu 1ère fois, 114. 2e lecture remise, 133. Débat, 157. Remis, 164, 179. Débat, 192. Division, 192. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 193. Comité remis, 209. En comité et rapporté, 226. Amendements agréés, 227. Lu 3e fois et passé, 246. Amendements agréés par les Communes, 284. S. R., 301, chap. 8.

No 92.—*Imperial Agency* (*Canadian Agency*) :

Pétition: Acte d'incorporation, 34. Rapporté, 148. Règale 49 suspendue, 148.

Bill reçu et lu 1ère fois, 126. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 152. Ordre rescindé et bill renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 157. Rapporté avec amendements, 229. Amendements agréés, 247. 3e lecture remise, 252. Renvoyé à un comité général, 287. En comité, 288. Rapporté avec amendements, 289. Amendements agréés, 309. Lu 3e fois et passé, 309. Amendements agréés par les Communes, 392. S. R., 514, chap. 132.

No 93.—Impressions, Département des—et de la papetrie publiques, Acte concernant le :

Bill reçu et lu 1ère fois, 183. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 197. Comité remis, 210, 226. En comité, 234. Rapporté avec amendements, 234. Amendements agréés, 234. Lu 3e fois et passé, 240. Amendements agréés par les Communes, 284. S. R., 301, chap. 50.

No. 94.—Inspection générale, Acte modifiant l'Acte d':

Bill reçu et lu 1ère fois, 490. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 494. En comité, 500. Rapporté, lu 3e fois et passé, 500. S. R., 515, chap. 24.

No 95.—*International Railway Appliance Company :*

Pétition: renouvellement d'un brevet, 43. Rapportée, 117.

Bill reçu et lu 1ère fois, 112. 2e lecture remise, 140. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 157. Rapporté, 230. Lu 3e fois et passé, 240. S. R., 261, chap. 133.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 96.—Interprovincial et de la Baie de James, chemin de fer :

Pétition: délai pour l'exécution des travaux, 142. Rapportée, 174.

Bill reçu et lu 1ère fois, 217. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 233. Rapporté, 243. Lu 3e fois et passé, 251. S. R., 261, chap. 134.

No 97.—*Joliette and Lake Manuan Colonisation Railway Company :*

Pétition: Acte d'incorporation, 50. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1ère fois, 113. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 129. Rapporté, 155. Lu 3e fois et passé, 163. S. R., 259, chap. 135.

No 98.—Juges, emploi des—extrajudiciairement :

Bill présenté et lu 1ère fois, 223. 2e lecture remise, 258, 295. Débat, 315. Remis, 319. Débat, 332. Bill retiré, 332.

No 99.—Juges, Acte concernant les—des cours provinciales :

Bill reçu et lu 1ère fois, 420. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 432. En comité et rapporté, 438. Lu 3e fois sur division et passé, 442. S. R., 515, chap. 27.

No 100.—Juges, Acte modifiant de nouveau l'Acte des—des cours provinciales :

Bill reçu et lu 1ère fois, 441. 2e lecture remise, 447. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 455. En comité, 465. Rapporté, lu 3e fois et passé, 465. S. R., 515, chap. 28.

No 101.—*Keller Heater Company of Canada :*

Bill reçu, lu 1ère fois et renvoyé au comité des Ordres permanents, 358. Rapporté, 372. Règles 49, 50 et 54 suspendues, 373. Bill placé sur l'ordre du jour, 376. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 378. Rapporté, 395. Lu 3e fois et passé, 397. S. R., 514, chap. 137.

No 102.—Kingston à Pembroke, chemin de fer de :

Pétition: délai pour l'achèvement de sa voie, 67. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1ère fois, 282. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 296. Rapporté, 307. Lu 3e fois et passé, 314. S. R., 361, chap. 139.

No 103.—Klondyke, chemin de fer des Mines du :

Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 122. Rapportée, 176. Règles 49 et 50 suspendues, 176.

Bill reçu et lu 1ère fois, 218. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 233. Rapporté, 243. Lu 3e fois et passé, 251. S. R., 261, chap. 140.

No 104.—*Kootenay, Cariboo and Pacific,* chemin de fer :

Pétition: Acte d'incorporation, 84. Rapportée, 89.

Bill reçu et lu 1ère fois, 112. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 129. Rapporté, 155. Lu 3e fois et passé, 163. S. R., 259, chap. 141.

No 105.—Kootenay, chemin de fer Central de :

Pétition: délai pour l'achèvement de sa voie, 84. Rapportée, 89.

Bill reçu et lu 1ère fois, 90. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 96. Rapporté, 105. Lu 3e fois et passé, 109. S. R., 259, chap. 142.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 106.—Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool, chemin de fer de :

Pétition : délai pour l'achèvement de sa voie, 84. Rapporté, 89.

Bill reçu et lu 1ère fois, 138. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 159. Rapporté, 181. Lu 3e fois et passé, 189. S. R., 260, chap. 144.

No 107.—London à Port-Stanley, chemin de fer de :

Pétition : modification de sa charte, 42. Rapportée, 117.

Bill reçu et lu 1ère fois, 231. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 247. Rapporté, 272. Règle 70 suspendue, 272. Lu 3e fois et passé, 272. S. R., 301, chap. 145.

No 108.—*Lumberman's Fire Insurance Company :*

Pétition de N. Dyment et autres demandant un acte d'incorporation, 34. 27e rapport, 255. Adopté, 262.

Bill reçu et lu 1ère fois, 100. 2e lecture remise, 127, 158, 178, 209. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 232. Rapport spécial, 249. Ordre pour la seconde lecture rescindé, 262. Placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, 262. Ordre pour le considération du rapport rayé, 263. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 274. Rapport spécial, 286. Lu 3e fois et passé, 293. S. R., 301, chap. 146.

No 109.—Lumière électrique, inspection de la—, Acte modifiant l'Acte de l' :

Bill reçu et lu 1ère fois, 176. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 197. En comité et rapporté, 201. Lu 3e fois et passé, 209. S. R., 260, chap. 20.

No 110.—*Macleod, Cardston and Montana,* chemin de fer :

Pétition de R. J. Mathews demandant un acte d'incorporation, 98. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 156. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 171. Rapporté, 181. Lu 3e fois et passé, 189. S. R., 260, chap. 147.

No 111.—Maladies infectieuses ou contagieuses chez les bestiaux :

Bill reçu et lu 1ère fois, 238. 2e lecture remise, 253. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 273. En comité, 300, 302, 309. Rapporté avec amendements, 310. Amendements agréés, 310. 3e lecture remise, 315, 318. Lu 3e fois et passé, 337. Amendements agréés par les Communes, 348. S. R., 362, chap. 11.

No 112.—Manitoulin et de la Rive Nord, chemin de fer de :

Pétition : délai pour l'achèvement de sa voie, 67. Rapportée, 72.

Bill reçu et lu 1ère fois, 238. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 252. Rapporté, 317. Lu 3e fois et passé, 326. S. R., 361, chap. 148.

No 113.—*Marconi Wireless Telegraph Company :*

Pétition : Acte d'incorporation, 83. Rapportée, 264.

Bill reçu et lu 1ère fois, 283. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 296. Rapporté, 307. Lu 3e fois et passé, 314. S. R., 361, chap. 149.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 114.—*Maritime Railway and Transportation Company, (Prince Edward Island Ferry Company).*

Pétition: demande d'incorporation, 135. Rapportée, 149.

Bill reçu et lu 1ère fois, 363. 2e lecture remise, 368. Débat sur la seconde lecture, 393. Débat remis, 396, 415, 429. Reprise du débat, 443. Motion pour renvoyer la seconde lecture à six mois, 443, 446. Adoptée sur division, 446.

No 115.—*Marquette, The Père—International Bridge Company :*

Pétition: demande d'incorporation, 99. Rapportée, 149.

Bill reçu et lu 1ère fois, 151. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 166. Rapporté, 180. Lu 3e fois et passé, 188. S. R., 260, chap. 175.

No 116.—McDermid, Ellen, Acte pour faire droit à :

Honoraires, 66. Pétition, 66. Rapport 20: pétition, 244.

Bill présenté et lu 1ère fois, 253. Rapport 21: bill signifié, 287. Adopté, 287. Certificat du greffier, 294. Lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 295. Rapport 23: sur le bill, 313. Adopté, 329. Lu 3e fois et passé, 329. Message aux Communes, 329. Passé par les Communes, 376. Message des Communes, 376. S. R., 514, chap. 150.

No 117.—McDougall, James Sinclair :

Pétition: remise en vigueur de brevets, 131. Rapportée, 149.

Bill reçu et lu 1ère fois, 231. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 247. Rapporté, 257. Lu 3e fois et passée, 272. S. R., 301, chap. 151.

No 118.—Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord, chemin de fer de:

Pétition: délai pour l'achèvement de sa voie, 77. Rapportée, 149.

Bill reçu et lu 1ère fois, 295. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 304. Rapporté, 352. Lu 3e fois et passé, 357. S. R., 362, chap. 152.

No 119.—*Mexican Light and Power Company :*

Pétition: extension de ses droits, 93. Rapportée, 149.

Bill reçu, lu 1ère fois et renvoyé au comité des Ordres permanents, 138. Placé sur l'ordre du jour pour sa 2e lecture, 154. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 166. Rapporté, 183. Lu 3e fois et passé, 190. S. R., 260, chap. 153.

No 120.—*Midway and Vernon,* chemin de fer :

Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 135. Rapportée, 148. Règle 52 suspendue, 149. Pétition: Acte d'incorporation, 161. Rapportée, 174.

Bill présenté et lu 1ère fois, 197. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 210. Rapporté avec amendements, 256. Amendements agréés, 256. Lu 3e fois et passé, 272. Amendé par les Communes, 327. Amendements agréés, 330. S. R., 361, chap. 154.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 121.—Mines, constitution en corporation des compagnies de :

Bill reçu et lu 1ère fois, 368. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 375. En comité, 396. Rapporté avec un amendement, 396. Amendement agréé, 396. 3e lecture remise, 497. Amendement amendé, 401. Lu 3e fois et passé, 401.

No 122.—Missions de l'Eglise Anglicane en Canada, Société des :

Pétition: demande d'incorporation, 93. Rapport spécial, 104.

Bill présenté et lu 1ère fois, 105. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 111. Rapporté, 187. Lu 3e fois et passé, 196. Honoraires remboursés, 291. Bill passé par les Communes, 333. S. R., 361, chap. 155.

No 123.—Montagnes-Rocheuses, chemin de fer et de charbonnage des:

Pétition: renouvellement de sa charte, 77. Rapportée, 89.

Bill présenté et lu 1ère fois, 90. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 101. Rapporté, 154. Lu 3e fois et passé, 164. Passé par les Communes, 284. S. R., 301, chap. 184.

No. 124.—Montréal, Banque de :

Pétition: autorisation de fixer au montant de cent piastres la valeur au pair ou nominal des actions de son capital, 50. Rapportée, 63.

Bill reçu et lu 1ère fois, 100. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, 127. Rapporté, 162. Lu 3e fois et passé, 170. S. R., 259, chap. 82.

No 125.—Montréal (Montréal-Québec et Montréal-Canada), Compagnie d'assurance Mutuel contre le feu :

Pétition: acte d'incorporation, 83. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 158. Rapporté avec amendements, 213. Amendements agréés, 213. Lu 3e fois et passé, 224. Amendements agréés par les Communes, 238. S. R., 261, chap. 158.

No 126.—*Montreal-Longueuil Bridge Company* :

Pétition : demande d'incorporation, 135. Rapportée, 230.

Bill reçu et lu 1ère fois, 283. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 296. Rapporté avec amendements, 317. Amendements agréés, 318. Lu 3e fois et passé, 326. Amendements agréés par les Communes, 348. S. R., 362, chap. 156.

No 127.—Moosonee, diocèse de :

Pétition au sujet de certains fonds en fidéicommis, 77.

Bill reçu et lu 1ère fois, 156. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 171. Rapporté, 195. Lu 3e fois et passé, 199. S. R., 260, chap. 157.

No 128.—National, chemin de fer à travers le continent :

Pétitions contre le bill, 453, 460, 464, 467, 472, 478, 486, 508.

Bill reçu et lu 1ère fois, 450. Débat sur la 2e lecture, 468, 470, 473, 475, 477, 478. Amendement proposé, 480, 483, 484. Division, 485. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 485. En comité, 486, 487, 489, 492. Rapporté, 492. Lu 3e fois et passé, 492. S. R., 515, chap. 71.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 129.—Nationale, Cie de chemin de fer et de transport—du Canada :

Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 50. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1ère fois, 52. 2e lecture remise, 63. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, 79. Rapporté, 104. Lu 3e fois et passé, 110. S. R., 259, chap. 92.

No 130.—Naturalisation et les aubains, Acte modifiant l'Acte concernant la :

Bill présenté et lu 1ère fois, 109. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 129. Comité remis, 141, 165. En comité, 178, 191. Rapporté avec amendements, 191. Amendements agréés, 192. Lu 3e fois et passé, 196. Amendé par les Communes, 292. Considération remise, 302. Amendements des Communes agréés, 319. S. R., 361, chap. 38.

No 131.—Navires, sûreté des, Acte modifiant l'Acte concernant la :

Bill reçu et lu 1ère fois, 333. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 338. En comité, 342. Rapporté, lu 3e fois et passé, 342-3. S. R., 362, chap. 63.

No 132.—*New Canadian Company* :

Pétition : acte d'incorporation, 34. Rapporté, 174. Règles 49 et 50 suspendues, 184.

Bill reçu et lu 1ère fois, 138. 2e lecture remise, 165. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 184. Rapporté avec un amendement, 195. Amendement agréé, 195. Renvoyé de nouveau en comité sur division, 200. Rapporté, 220. Lu 3e fois et passé, 246. Amendement agréé par les Communes, 284. S. R., 301, chap. 284.

No 133.—Niagara, pont de la Grande-Ile de :

Pétition: délai pour l'execution des travaux, 38. Rapportée, 62.

Bill reçu et lu 1ère fois, 90. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 101. Rapporté, 119. Lu 3e fois et passé, 127. S. R., 259, chap. 161.

No 134.—*Niagara, Queenston and St. Catharines,* chemin de fer :

Pétition : demande d'incorporation, 109. Rapporté, 149.

Bill reçu et lu 1ère fois, 224. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 234. Rapporté, 351. Lu 3e fois et passé, 356. S. R., 362, chap. 162.

No 135.—Niagara-Welland, Compagnie de force motrice :

Pétition : délai pour l'exécution des travaux, etc., 38. Rapporté, 117.

Bill reçu et lu 1ère fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 159. Rapporté, 203. Lu 3e fois et passé, 215. S. R., 260, chap. 163.

No 136.—*Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company* :

Bill reçu et lu 1ère fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 316. Rapporté, 353. Règle 54 suspendue, 353. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 353-4. Rapporté, 444. Lu 3e fois et passé, 448. S. R., 515, chap. 164.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 137.—Nipissing à la Baie de James, chemin de fer de :

Pétition : délai pour l'achèvement de sa voie, 78. Rapporté, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 150. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 165. Rapporté, 181. Lu 3e fois et passé, 189. S. R., 260, chap. 165.

No 138.—Nipissingue à Ottawa, chemin de fer du :

Pétition : modification de sa charte, 142. Rapportée, 174.

Bill présenté et lu 1ère fois, 178. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 191. Rapporté, 242. Lu 3e fois et passé, 250. Honoraires remboursés, 354.

No 139.—*Nipissing and Pontiac*, chemin de fer :

Pétition : acte d'incorporation, 60. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1ère fois, 156. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 166. Rapporté, 182. Lu 3e fois et passé, 189. S. R., 260, chap. 166.

No 140.—Nord, chemin de fer Canadien du :

Pétition : modification de sa charte, 102. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 156. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 166. Rapporté, 182. Lu 3e fois et passé, 189. S. R., 260, chap. 97.

No 141.—Nord, Acte accordant certaine aide pour le prolongement du chemin de fer Canadien du :

Bill reçu et lu 1ère fois, 284. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 290. En comité, 294. Rapporté, lu 3e fois et passé, 294. S. R., 301, chap. 7.

No 142.—Nord-Ouest, augmentation du nombre de sénateurs :

Bill reçu et lu 1ère fois, 440. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 447. En comité, 449. Rapporté, lu 3e fois et passé, 449. S. R., 515, chap. 42.

No 143.—Nord-Ouest, Acte à l'effet d'autoriser des avances au gouvernement du :

Bill reçu et lu 1ère fois, 454. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 462. Ordre rescindé, 465. Lu 3e fois et passé, 465. S. R., 515, chap. 41.

No 144.—Nord-Ouest Canadien, Compagnie d'irrigation du :

Pétition : modification de sa charte, 60. Rapportée, 72.

Bill reçu et lu 1ère fois, 177. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 190. Rapporté avec amendements, 219. Amendements agréés, 219. Règles 41 et 70 suspendues, 219. Lu 3e fois et passé, 220. Amendements agréés par les Communes, 245. S. R., 261, chap. 96.

No 145.—Nord-Ouest du Canada, Compagnie des terres du :

Pétition : modification de sa charte, 67. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1ère fois, 114. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 133. Rapportée, 186. Lu 3e fois et passé, 195. S. R., 260, chap. 93.

No 146.—Nord-Ouest, Acte modifiant l'Acte des Territoires du :

Bill reçu et lu 1ère fois, 490. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 494. En comité, 500. Rapporté, lu 3e fois et passé, 500. S. R., 515, chap. 40.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 147.—*Northern Bank (North-West Bank of Canada)* :

Pétition : acte d'incorporation, 60. Rapportée, 173.

Bill reçu et lu 1ère fois, 113. 2e lecture remise, 140, 165, 184. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 192. Rapporté, 214. Lu 3e fois et passé, 225. S. R., 261, chap. 168.

No 148.—*North-west Coal and Coke Railway Company* :.... .. ..

Pétition de L. Ernest et autres : acte d'incorporation, 50. Rapportée, 150. Résolution au sujet de l'irrégularité de la pétition, 150.

Bill reçu et lu 1ère fois, 114. 2e lecture remise, 133, 158. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 179. Rapporté, 204. Lu 3e fois et passé, 215. S. R., 260, chap. 40.

No 149.—Nouvelles télégraphiques de la Grande-Bretagne, service indépendant de:

Bill reçu et lu 1ère fois, 419. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 431. En comité, 438. Rapporté, lu 3e fois et passé, 438. S. R., 515, chap. 70.

No 150.—Ontario et Qu'Appelle, Compagnie des terres d' :

Pétition : modification de sa charte, 67. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1ère fois, 113. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 133. Rapporté, 162. Lu 3e fois et passé, 170. S. R., 259, chap. 169.

No 151.—*Ontario and Quebec Power Company* :

Pétition : acte d'incorporation, 66. Rapportée, 72.

Bill reçu et lu 1ère fois, 253. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 273. Rapporté avec amendements, 387. Amendements agréés, 414. Lu 3e fois et passé, 414. Amendements agréés par les Communes, 420. S. R., 515, chap. 170.

No 152.—Ottawa, Acte modifiant l'Acte 1899 concernant la ville d' :

Bill reçu et lu 1ère fois, 333. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 338. En comité, 343. Rapporté, lu 3e fois et passé, 343. S. R., 362, chap. 45.

No 153.—Ottawa, chemin de fer électrique d' :

Pétition : émission de nouvelles débentures, 43. Rapportée, 104.

Bill reçu et lu 1ère fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 159. Rapporté, 182. Lu 3e fois et passé, 189. S. R., 260, chap. 171.

No 154.—Ottawa, chemin de fer de la Vallée d'—(chemin de fer de la rivière) :

Pétition : construction d'un embranchement, 34. Rapportée, 88. Règle 52 suspendue, 406. Permission de présenter un bill, 406.

Bill présenté et lu 1ère fois, 406. 2e lecture remise, 417, 419. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 431. Règles 17 et 60 suspendues, 442. Rapporté avec amendements, 445. Amendements agréés, 445. Règles 41 et 70 suspendues, 445. Lu 3e fois et passé, 446. Amendé par les Communes, 461. Amendements agréés, 465. S. R., 515, chap. 172.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 155.—Ottawa, du Nord et de l'Ouest, chemin de fer d' :

Pétition : délai pour l'achèvement de sa voie, 67. Rapportée, 72.

Bill reçu et lu 1ère fois, 90. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 101. Rapporté, 119. Lu 3e fois et passé, 127. S. R., 259, chap. 173.

No 156.—Ouest, Compagnie d'assurance de l' :

Bill reçu, lu 1ère fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 420. Rapporté, 425. Règles 49, 50 et 54 suspendues, 426. Bill placé sur l'ordre du jour, 426. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 436. Rapporté, 451-2. Lu 3e fois et passé, 454. S. R., 515, chap. 201.

No 157.—*Pacific Bank of Canada* :

Pétition : demande d'incorporation, 102. Rapport : règles 49 et 50, 206. Adopté, 206. Règles suspendues, 207.

Bill reçu et lu 1ère fois, 151. 2e lecture remise, 166, 184. Lu 2e fois et renvoyé au comié des Banques et du Commerce, 201. Résolution pour faire rescinder la 2e lecture, 207. Lu 2e fois, 207. Règle 60 suspendue, 207. Renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 207. Rapporté, 214. Lu 3e fois et passé, 225. S. R., 261, chap. 174.

No 158.—Pacifique, chemin de fer Canadien du :

Pétition : obligations sur les lignes d'embranchement, 66. Rapportée, 72.

Bill reçu et lu 1ère fois, 90. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 96. Rapporté, 104. Lu 3e fois et passé, 109. S. R., 259, chap. 98.

No 159.—Pêcheries, Acte modifiant l'Acte des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 334. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 339. En comité, 344. Rapporté avec un amendement, 344. Amendement agréé, 344. Règle 41 suspendue, 344. Lu 3e fois et passé, 344. Amendement agréé par les Communes, 348. S. R., 362, chap. 23.

No 160.—*Penny Banks*, caisses de petite économie dites :

Bill reçu et lu 1ère fois, 419. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 431. En comité, 437. Rapporté, lu 3e fois et passé, 437. S. R., 515, chap. 47.

No 161.—Pension de la Milice, Acte modifiant l'Acte des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 114. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 140. En comité et rapporté, 160. Lu 3e fois et passé, 164. S. R., 259, chap. 35.

No 162.—Pensions du service civil, Acte modifiant l'Acte des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 52. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 63. En comité, 74. Rapporté, lu 3e fois et passé, 74. S. R., 259, chap. 10.

No 163.—Pilotage, Circonscriptions de—de Montréal et de Québec :

Bill reçu et lu 1ère fois, 479. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 494. En comité, 499. Rapporté, lu 3e fois et passé, 499. S. R., 515, chap. 48.

No. 164.—Plomb, primes sur le, contenu dans le minerai de provenance canadienne :

Bill reçu et lu 1ère fois, 419. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 431. En comité, 437. Rapporté, lu 3e fois et passé, 437-8. S. R., 515, chap. 31.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 165.—Poids et mesures, Acte modifiant l'Acte des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 188. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 201. En comité et rapporté, 212. Lu 3e fois et passé, 216. S. R., 261, chap. 72.

No 166.—Police à cheval, Acte modifiant l'Acte de la, 1894 :

Bill reçu et lu 1ère fois, 419. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 432. En comité, 438. Rapporté, lu 3e fois et passé, 438. S. R., 515, chap. 37.

No 167.—Postes, Acte modifiant l'Acte des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 291. 2e lecture remise, 302. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 310. Comité remis, 323. En comité, 327. Comité remis, 338. En comité, 342. Rapporté, lu 3e fois et passé, 342. S. R., 361, chap. 49.

No 168.—Prêts, Acte à l'effet d'étendre les pouvoirs des compagnies de :

Bill reçu et lu 1ère fois, 111. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 140. En comité, 160. Rapporté avec amendement, 160. Amendement agréé, 160. Lu 3e fois et passé, 164.

Prince Edward Island Ferry Company (*Voir* Bill No 114).

No 169.—Prisons publiques et de réforme, Acte modifiant l'Acte concernant les :

Bill reçu et lu 1ère fois, 358. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 365. En comité, 368. Rapporté, lu 3e fois et passé, 368. S. R., 514, chap. 51.

No 170.—Puissance, Compagnie de garantie de la—, contre les voleurs :

Pétition demandant de changer son nom, 33. Rapportée, 103.

Bill reçu et lu 1ère fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 159. Rapporté, 194. Lu 3e fois et passé, 199. S. R., 260, chap. 113.

No 171.—Québec, pont de :

Bill reçu, lu 1ère fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 224. Rapporté, 230. Règle 54 suspendue, 231. Bill placé sur l'ordre du jour, 231. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 240. Rapporté, 257. Lu 3e fois et passé, 272. S. R., 301, chap. 177.

No 172.—Québec, Acte à l'effet d'autoriser une aide à la Compagnie du pont de :

Bill reçu et lu 1ère fois, 509. Lu 2e fois, 512. Règle 41 suspendue, 512. Lu 3e fois et passé, 512. S. R., 516, chap. 54.

No 173—*Quebec, New Brunswick and Nova Scotia*, chemin de fer :

Pétition : acte d'incorporation, 60. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 316. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 327. Rapporté avec un amendement, 377. Amendement agréé, 377. Lu 3e fois et passé, 380. Amendement agréé par les Communes, 398. S. R., 515, chap. 178.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 174—Québec au Nouveau-Brunswick, chemin de fer de :

Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 50. Rapportée, 62.

Bill reçu et lu 1ère fois, 90. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 96. Rapporté, 105. Lu 3e fois et passé, 110. S. R., 259, chap. 176.

No 175.—*Quebec, Saguenay and Gulf of St. Lawrence,* chemin de fer :—

Pétition de J. Clarke et autres: incorporation, 84. Rapportée, 118.

Bill reçu et lu 1ère fois, 113. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 132. Rapporté, 154. Lu 3e fois et passé, 163. S. R., 259, chap. 179.

No 176.—Rathbun, Compagnie :

Bill reçu, lu 1ère fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 245. Rapport, 25, 254. Adopté, 258. Règle 54 suspendue, 262. Bill placé sur l'ordre du jour, 262. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 273. Rapporté avec amendements, 298. Renvoyé de nouveau au comité, 309. Rapporté avec amendements, 335. Amendements agréés, 335. Lu 3e fois et passé, 341. Amendements agréés par les Communes, 348. S. R., 362, chap. 180.

No 177.—*Regina and Hudson's Bay,* Chemin de fer :

Pétition : acte d'incorporation, 34. Rapportée, 62.

Bill reçu et lu 1ère fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 158. Rapporté, 180. Lu 3e fois et passé, 188. S. R., 260, chap. 182.

No 178.—Registraire de la cour Suprême:

Bil reçu et lu 1ère fois, 495. Règle 41 suspendue, 495. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 495. En comité, 501. Rapporté, lu 3e fois et passé, 501. S. R., 515, chap. 69.

No 179.—Représentation à la Chambre des Communes, Acte à l'effet de régler de nouveau la :

Bill reçu et lu 1ère fois, 450. 1er article de l'ordre du jour, 452. Débat sur la seconde lecture, 454-5. Débat remis, 458. Débat, 462, 466. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 466. En comité, 493. Rapporté, 493. Lu 3e fois et passé, 497. S. R., 515, chap. 60.

No 180.—Revenu de l'intérieur, Acte modifiant l'Acte du :

Bill reçu et lu 1ère fois, 188. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 201. En comité, 212. Comité remis, 227. En comité et rapporté, 235. Lu 3e fois et passé, 240. S. R., 261, chap. 26.

No 181.—*Richmond and Drummond Fire Insurance Company* :

Pétition : acte d'incorporation, 66. Rapport, règles 49 et 50, 206. Adopté, 206. Règles suspendues, 206.

Bill reçu et lu 1ère fois, 126. 2e lecture remise, 157, 178. Lu 2e fois et renvoye au comité des Banques et du Commerce, 209. Rapporté, 228. Lu 3e fois et passé, 239. S. R., 261, chap. 183.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 182.—*Royal Trust Company* :

Pétition : acte d'incorporation, 50. Rapportée, 123. Règle 49 suspendue, 123.

Bill reçu et lu 1ère fois, 114. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 141. Rapporté, 163. Lu 3e fois et passé, 171. S. R., 260, chap. 185.

No. 183.—Saint-Chrysostôme, chemin de fer de:

Bill reçu, lu 1ère fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 358. Rapporté, 371. Règle 54 suspendue, 372. Bill placé sur l'ordre du jour, 372. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 378. Rapporté, 391. Lu 3e fois et passé, 395. S. R., 514, chap. 186.

No 184.—Sainte-Marie, chemin de fer de la Rivière :

Pétition : modification de sa charte, 60. Rapportée, 205. Pétition de la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, 60.

Bill reçu et lu 1ère fois, 217. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 233. Rapporté, 243. Lu 3e fois et passé, 251. S. R., 261, chap. 187.

No 185.—*Sault St. Louis Light and Power Company :*

Pétition: Acte d'incorporation, 43. Rapportée, 117.

Bill reçu et lu 1ère fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 159. Rapporté, 188. Motion pour renvoyer la 3e lecture à six mois, 196. Lu 3e fois et passé, 196. S. R., 260, chap. 188.

No 186.—Schooley, William Francis—, Acte pour faire droit à :

Honoraires, 31. Pétition, 31. 2e rapport, 44. Adopté, 45.

Bill présenté et lu 1ère fois, 45. 2e lecture remise, 53. 5e rapport: avis et bill signifiés, 56. Adopté, 56. Ordre du jour rayé, 57. Certificat, 57. Lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 57. 8e rapport: bill amendé, 61-2. Rapport adopté, 74. Lu 3e fois et passé, 78. Message aux Communes, 78. Passé par les Communes, 115. Message renvoyant la preuve, 115. S. R., 259, chap. 189.

Sénateurs nouveaux—pour le Nord-Ouest. (*Voir* Bill No 142).

No 187.—Service Civil, Acte amendant l'Acte du :

Bill reçu et lu 1ère fois, 479. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 494. En comité, 497, 499. Rapporté avec un amendement, 499. Amendement agréé par les Communes, 512. S. R., 516, chap. 9.

No 188.—*Shipping Federation of Canada,* Association dite *The :*

Pétition: Acte d'incorporation, 34. Rapporté, 117.

Bill reçu et lu 1ère fois, 114. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 140. Rapporté, 162. Lu 3e fois et passé, 170. S. R., 260, chap. 190.

No 189.—Sinistres maritimes, Acte modifiant l'Acte des—, 1901 :

Bill reçu et lu 1ère fois, 470. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 493. En comité, 497. Rapporté, lu 3e fois et passé, 497. S.R., 515, chap. 64.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 190.—*Southern Central Pacific*, chemin de fer :

Pétition : demande d'incorporation, 102. Rapportée, 149.

Bill reçu et lu 1ère fois, 357. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 364. Rapporté, 385. Lu 3e fois et passé, 393. S.R., 514, chap. 191.

No 191.—*Standard Car Truck Company* :

Pétition : remise en vigueur de certaines lettres patentes d'invention, 84. Rapportée, 89.

Bill reçu et lu 1ère fois, 114. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés, 133. Rapporté, 229-30. Lu 3e fois et passé, 239. S.R., 261, chap. 192.

No 192.—Statuts, publication des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 52. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 68. En comité, 78. Rapporté, lu 3e fois et passé, 78. S.R., 259, chap. 65.

No 193.—Statuts Revisés du Canada, Acte concernant les :

Bill reçu et lu 1ère fois, 490. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 494. En comité, 500. Rapporté, lu 3e fois et passé, 500. S.R., 515, chap. 61.

No 194.—Steamers transocéaniques, Acte modifiant l'Acte concernant les subventions aux :

Bill reçu et lu 1ère fois, 447. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 449. Comité remis, 452. En comité, 458. Rapporté, lu 3e fois et passé, 459. S.R., 515, chap. 44.

No 195.—Steele, Acte pour faire droit à James Reid :

Honoraires, 38. Pétition, 38. 3e rapport, 45. Adopté, 46.

Bill présenté et lu 1ère fois, 46. 2e lecture remise, 53. 6e rapport: avis et bill signifiés, 56. Adopté, 57. 2e lecture remise, 68. Certificat du greffier, 74. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 75. Rapport 11 : bill amendé, 94. Considération remise, 110, 120. Rapport adopté, 129. Lu 3e fois et passé, 152. Message aux Communes, 152. Passé par les Communes, 239. Message, 239. S.R., 261, chap. 193.

Sterling Bank. (*Voir* Bill No 47).

No 196.—*Stewart River Development Company* :

Pétition : demande d'incorporation, 109. Rapportée, 353.

Bill reçu et lu 1ère fois, 347. Placé sur l'ordre du jour, 349. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 355. Rapporté, 369. Lu 3e fois et passé, 375. S. R., 514, chap. 195.

No 197.—Subsides. Bill reçu et lu 1ère fois, 247. Règle 41 suspendue, 247. Bill lu 2e fois, 247. Lu 3e fois et passé, 252. S.R., 261, chap. 1.

No 198.—Subsides. Bill reçu et lu 1ère fois, 292. Lu 2e fois, 299. Règle 41 suspendue, 299. Lu 3e fois et passé, 299. S.R., 301, chap. 2.

No 199.—Subsides. Bill reçu et lu 1ère fois, 358. Lu 2e fois, 360. Règle 41 suspendue, 361. Lu 3e fois et passé, 361. S. R., 362, chap. 3.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 200.—Subsides. Bill reçu et lu 1ère fois, 512. Lu 2e fois, 512. Règle 41 suspendue, 512. Lu 3e fois et passé, 512. S.R., 516, chap. 4.

No 201. Subventions aux chemins de fer, Acte modifiant le chapitre 8 des Statuts de 1900 :

Bill reçu et lu 1ère fois, 52. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 63. Lu 2e fois, 69. En comité, 69. Rapporté, lu 3e fois et passé, 69. S.R., 259, chap. 56.

No 202.—Subventions aux chemins de fer, Acte autorisant l'octroi de :

Bill reçu et lu 1ère fois, 509. Lu 2e fois, 511. Règle 41 suspendue, 511. Lu 3e fois et passé, 511. S.R., 516, chap. 57.

No 203.—Suprême et de l'Echiquier, Acte amendant les Actes des cours—et des juges des cours provinciales :

Bill reçu et lu 1ère fois, 358. 2e lecture remise, 367, 375, 414, 418, 436. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 448. En comité, 457. Question d'ordre, 457. Division, 457. En comité, 458. Rapporté avec amendements, 458. Amendements agréés, 458. Amendement proposé et rejeté, 462. Lu 3e fois et passé, 462. Amendements agréés par les Communes, 489. S.R., 515, chap. 29.

No 204.—Sydney-Nord, Acte modifiant l'Acte concernant le port de :

Bill reçu et lu 1ère fois, 454. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 462. En comité, 466. Rapporté, lu 3e fois et passé, 466. S.R., 515, chap. 39.

No 205.—*Telephone and Telegraph Company :*

Pétition : acte d'incorporation, 77. Rapportée, 123.

Bill reçu et lu 1ère fois, 350. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 357. Rapporté avec amendements, 377. Amendements agréés, 378. Lu 3e fois et passé, 380. Amendements agréés par les Communes, 393. S.R., 514, chap. 100.

No 206.—*Toronto and Hamilton,* chemin de fer :

Pétition : demande d'incorporation, 132. Rapportée, 149.

Bill reçu et lu 1ère fois, 390. Placé sur l'ordre du jour pour sa 2e lecture, 393. 2e lecture remise, 414. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 417. Rapporté, 421. Lu 3e fois et passé, 426. S.R., 515, chap. 193.

No 207.—Toronto, Hamilton et Buffalo, chemin de fer de :

Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 194. Rapportée, 208. Règle 52 suspendue, 208. Pétition : modification de sa charte, 219. 26e rapport, 254. Adopté, 262. Règle 50 suspendue, 262.

Bill reçu et lu 1ère fois, 305. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 319. Rapporté, 331. Lu 3e fois et passé, 336. S.R., 361, chap. 197.

No 208.—Townships de l'Est, Banque des :

Pétition : nouvelle division des actions de son capital social, 33. Rapportée, 62.

Bill reçu et lu 1ère fois, 100. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 120. Rapporté, 187. Lu 3e fois et passé, 196. S.R., 260, chap. 115.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 209.—Travail, libre exercice du—, Acte modifiant le Code criminel, 1892 :

Bill présenté et lu 1ère fois, 208. 2e lecture remise, 232, 241. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 263. En comité, 295. Comité remis, 302, 315. En comité et rapporté, 318. Considération remise, 327, 338, 342. Amendements agréés, 346. 3e lecture remise, 349, 355. Réimprimé, 362. Lu 3e fois sur division et passé, 374.

No 210.—Travaux publics, Acte modifiant l'Acte des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 183. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 197. En comité et rapporté, 200. Lu 3e fois et passé, 208. S.R., 260, chap. 52.

No 211.—Travaux publics, Acte concernant l'administration et le contrôle de :

Bill reçu et lu 1ère fois, 508. Règle 41 suspendue, 508. Lu 2e et 3e fois et passé, 508. S.R., 566, chap. 53.

No 212.—Unions ouvrières, Acte concernant les étiquettes des :

Pétitions en faveur du bill, 109, 122, 185, 249.

Bill présenté et lu 1ère fois, 63. 2e lecture remise, 78, 91, 111, 132, 157, 197, 216. 2e lecture renvoyée à six mois, 246.

No 213.—*Vancouver and Coast Kootenay Railway Company* :

Pétition : acte d'incorporation, 50. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1ère fois, 223. 2e lecture remise, 233. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 241. Rapporté, 257. Lu 3e fois et passé, 272. S.R., 301, chap. 199.

No 214.—Wilson, Stephen, Acte pour faire droit à :

Honoraires payés, 55. Pétition, 55. Rapport, 16 : pétition, 146. Adopté, 147.

Bill présenté et lu 1ère fois, 150. Certificat, 216. 2e lecture remise, 216, 233. Rapport 19 : avis et bill signifiés, 244. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 252. Rapport 22 : sur le bill, 308. Adopté, 327. Bill placé sur l'ordre du jour, 328. Lu 3e fois et passé, 332. Message aux Communes, 332. Passé par les Communes, 376. Messages des Communes, 376. S.R., 514, chap. 201.

No 215.—*Winnipeg, Bank of* :

Pétition : acte d'incorporation, 60.

Bill reçu et lu 1ère fois, 100. 2e lecture remise, 127, 158. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 178. Rapporté, 194. Lu 3e fois et passé, 199. S.R., 260, chap. 83.

No 216.—Winnipeg, Cité de—, Acte permettant à la—d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine :

Pétition : autorisation à l'exploitation, 132. Rapportée, 311.

Bill reçu et lu 1ère fois, 333. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 341. Rapporté, 369. Lu 3e fois et passé, 375. S.R., 514, chap. 203.

No 217.—*Winnipeg Western Land Corporation* :

Pétition demandant modification de sa charte, 67. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1ère fois, 113. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 133. Rapporté, 162. Lu 3e fois et passé, 170. S.R., 259, chap. 204.

BILLS DE LA SESSION—*Suite.*

No 218.—*Woolf Valve Gear Company* :

Pétition : remise en vigueur de lettres patentes, 84. Rapportée, 205.

Bill reçu et lu 1ère fois, 283. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés divers, 296. Rapporté, 313. Lu 3e fois et passé, 318. S.R., 361, chap. 205.

No 219.—Yukon, Acte modifiant l'Acte du Territoire du :

Bill reçu et lu 1ère fois, 52. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 63. Comité remis, 69, 79. En comité, 92. Rapporté avec amendement, 92. Amendement agréé, 92. Lu 3e fois et passé, 100. Amendement acquiescé par les Communes, 115. S.R., 259, chap. 73.

No 220.—Yukon, Acte modifiant de nouveau l'Acte du Territoire du :

Bill reçu et lu 1ère fois, 440. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 447. Bill lu au long, 449. Lu 3e fois et passé, 449. S.R., 515, chap, 74.

BILLETS DU CANADA, ACTE CONCERNANT LES : (*Voir* Bill No 18).

BILLOTS : (*Voir* Bois).

BOIS : Adresses : Bois exporté, 136. Réponse, 314. Nombre des billots qui ont passé par les glissoires du Saint-Maurice, 136. Réponse, 314. Bois de pulpe exporté du port de Trois-Rivières, 136. Réponse, 198. Recensement forestier de la province de Québec, 177.

BON-PASTEUR, MAISON DE RÉFORME DU—DE LA VILLE DE SAINT-JEAN : (*Voir* Bill No 19).

BONUS, RAPPORT RECOMMANDANT L'OCTROI D'UN—AUX EMPLOYÉS, 473-5. Adopté, 494.

BOTTERELL, EDWARD : Rapport: congé d'absence, 103. Adopté, 111.

BOURINOT, SIR JOHN : Lettre des exécuteurs testamentaires demandant d'acheter sa bibliothèque, 58. Sous-comité nommé, 77. Rapport en recommandant l'achat, 264. Adopté, 290.

BRANDON, SASKATCHEWAN AND HUDSON'S BAY, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 20).

BRANDON ET DU SUD-OUEST, CHEMIN DE FER DE : (*Voir* Bill No 21).

BREVETS, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES : (*Voir* Bill No 22).

BRITANNIQUE CANADIENNE, COMPAGNIE DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS : Etat d'affaires, 27. Liste des actionnaires, 27.

BROCKVILLE AND NORTH-WESTERN, CHEMIN DE FER : Pétition pour incorporation, 38. Rapportée, 104.

BROCKVILLE AND WESTERN, CHEMIN DE FER : Pétition pour incorporation, 77. Rapportée, 89.

BROCKVILLE, WESTPORT AND NORTH-WESTERN, CHEMIN DE FER—OU BROCKVILLE AND SAULT SAINTE-MARIE : (*Voir* Bill No 23).

BRUCE-MINES AND ALGOMA, CHEMIN DE FER DE : Pétition: acte d'incorporation, 60. Rapportée, 118.

CABLE, EASTERN EXTENSION—COMPANY : Adresse pour correspondance, 84.

CAISSES D'ÉPARGNE DE L'ETAT ET CAISSES D'ÉPARGNES POSTALES : (*Voir* Bill No 24).

CALGARY À EDMONTON, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DE : (*Voir* Bill No 25).

CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU—SUR LA VIE : (*Voir* Bill No 26).

CANADA, CHEMIN DE FER CENTRAL DU : (*Voir* Bill No 27).

CANADA, CORPORATION PERMANENTE D'HYPOTHÈQUE DU : (*Voir* Bill No 28).

CANADIAN AGENCY : (*Voir* Bill No 91).

CANADIAN INDUSTRIAL CORPORATION : (*Voir* Bill No 29).

CANADIAN TRANSPORTATION AND STORAGE COMPANY : (*Voir* Bill No 30).

CANADIAN YUKON WESTERN, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 31).

CANADIEN DU NORD, CNEMIN DE FER: (*Voir* Bills Nos 140, 141).

CARDIFF, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 32).

CARLETON, J. C.: Rapport : augmentation de son salaire, 401. Considération remise, 415, 429. Renvoyé au comité, 447.

CARVER, JOSEPH: Adresse: commutation de la peine de mort rendue contre—, 452.

CENTURY, ASSURANCE SUR LA VIE THE : (*Voir* Bill No 33).

CERTIFICATS DE CAPITAINES ET DE SECONDS DE NAVIRES: (*Voir* Bill No 34).

CHAMBRE DES COMMUNES, REPRÉSENTATION À LA: (*Voir* Bill No 179).

CHAMBRE DE COMMERCE, ACTE MODIFIANT L'ACTE CONCERNANT LA CONSTITUTION DES: (*Voir* Bill No 35).

CHAPLEAU, M. SAMUEL E. ST. O—, Greffier du Sénat. Rapport: augmentation de son traitement, 400. Considération remise, 415, 429. Renvoyé au comité, 447. Motion augmentant son salaire, 494.

CHATHAM, WALLACEBURG AND LAKE ERIE, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 75).

CHAUDIÈRE, CHEMIN DE FER DE LA RIVIÈRE : (*Voir* Bill No 37).

CHEMIN DE FER NATIONAL À TRAVERS LE CONTINENT : (*Voir* Bill No 128).

CHEMINS DE FER, ACTE CONCERNANT LES : Bill lu *pro formâ*, 18.

CHEMINS DE FER, SUBVENTIONS AUX : (*Voir* Bills Nos 201, 202).

CHEMINS DE FER, DIFFÉRENDS ENTRE LES COMPAGNIES DE, ET LEURS EMPLOYÉS : (*Voir* Bill No 57).

CHEMINS DE FER, ACTE CONCERNANT LE MINISTÈRE DES, ET CANAUX : (*Voir* Bill No 39).

CHEMINS DE FER, ACTE AYANT POUR OBJET DE MODIFIER ET REFONDRE LES LOIS CONCERNANT LES : (*Voir* Bill No 38).

CHEMINS DE FER, IMPRESSION DU PLAIDOYER DF CONSEIL DES COMPAGNIES DE: Ordonnée, 403.

CHEMINS DE FER, JURIDICTION DE LA COUR DE L'ECHIQUIER EN MATIÈRE DE DETTES DE: (*Voir* Bill No 61).

CHEMINS DE FER, COMITÉ DES : Télégraphes et havres. Rapport nommant le, 35. Adopté, 40. Rapport augmentant le nombre des membres, 36. Adopté, 41. 1er rapport: réduction du quorum, 43. Adopté, 43. L'honorable M. Domville nommé membre du—, 99. L'honorable M. Landry nommé membre du comité, 374. Rapport: bill renvoyé à un comité général, 204. Rapport : préambule d'un bill non prouvé, 385. Rapport : règles 56 et 80 amendés, 392. Adopté, 415.

CHICOUTIMI AND NORTH-EASTERN, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 40).

CHINOISE, IMMIGRATION : (*Voir* Bill No 91).

CIGARETTES: Pétitions demandant la prohibition des—, 38, 67.

CITIZEN'S BANK OF CANADA: (*Voir* Bill No 41).

CITY AND COUNTY BANK OF CANADA: (*Voir* Bill No 42).

CLARKE, J.: Pétition de—et autres. (*Voir* Bill No 175).

CLORAN, L'HONORABLE H. J.: Nommé sénateur, 275. Présente son bref, 275. Prête serment, 276. Déclaration de qualification, 276. Nommé membre du comité des Bills privés divers, 314.

COAST YUKON, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 43).

CODE, T. A.—et autres. Pétition de: (*Voir* Bill No 88).

CODE CRIMINEL, ACTE AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE, 1892 : (*Voir* Bill No 44).

Infractions en matière de commerce et violation de contrats. (*Voir* Bill No 45).

Débiteurs coupables de fraude. (*Voir* Bill No 53).

Libre exercice du travail. (*Voir* Bill No 209).

COFFEY, L'HONORABLE T. : Nommé sénateur, 19, 20. Présente son bref, 21. Prête serment, 22. Déclaration de qualification, 22.

COLONELS HONORAIRES: Réponse à une adresse demandant les noms des personnes nommées ou recommandées à la position de—, 123.

COLOMBIE-BRITANNIQUE: Interpellation au sujet de l'insuffisance du traitement du lieutenant-gouverneur et des juges de la—, 73.

Adresse: Rapport sur l'enquête sur les différends entre patrons et ouvriers, 369. Réponse, 432. Rapport, 378.

Chemin de fer méridional de la —. (*Voir* Bill No 46).

COLONIAL BANK OF CANADA: (*Voir* Bill No 47).

COLUMBIA RIVER IMPROVEMENT COMPANY: (*Voir* Bill No 48).

COMITÉS PERMANENTS :

Des Banques et du Commerce.
De la bibliothèque.
Des Bills privés divers.
Des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.
Du Compte rendu des Débats.
Des Divorces.
De l'Economie Interne et de la Comptabilité.
Des Impressions.
De la Législation.
Des Ordres permanents.
Des Privilèges.
Du Restaurant.
De Sélection. (*Voir* ces mots).

COMITÉ SPÉCIAL :

Des deux Chambres pour reviser les règles 49 et 51. (*Voir* Règles).

COMMERCE, RAPPORT DU DÉPARTEMENT DU, 31. Infractions en matière de : (*Voir* Bill No 45).

COMMERCIALES, RAPPORT SUR LES UNIONS, 53.

COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTRÉAL : (*Voir* Bill No 85).

COMPAGNIES, ACTE DES : (*Voir* Bill No 49).

COMPTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES DF GREFFIER DU SÉNAT, 55. Rapport du comité, 399. Considération remise, 415, 429. Renvoyé au comité, 447. Nouveau rapport, 474. Adopté, 494.

CONFÉRENCE : Messages au sujet d'une, 502, 504. La Chambre s'ajourne pour la conférence, 504. Rapport, 505. Débat, 505. Messages au sujet d'une nouvelle conférence, 506, 507. La Chambre s'ajourne, 507. Rapport, 507. Nouveau rapport, 510. Adopté, 513.

CONSOLIDATED TRUSTS CORPORATION : (*Voir* Bill No 50).

CONTRATS, VIOLATION DE : (*Voir* Bill No 45).

COURTNEY, G. M. : Nommé compagnon de l'*Imperial Service Order*, 222.

CREIGHTON, M. J. G. A. : Rapport : augmentation de son traitement, 400. Considération remise, 415, 429. Rapport renvoyé au comité, 447.

CROWN BANK OF CANADA : (*Voir* Bill No 51).

CURRY, L'HONORABLE R. : Nommé sénateur, 20.

DAIM, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE HOUILLE DE LA VALLÉE DU : (*Voir* Bill No 52).

DARNELL, ALBERT : Chargé du service de pourvoyeur du Sénat, 496.

DAVID, L'HONORABLE, L. O. : Nommé sénateur, 236. Présente son bref, 236. Serment, 237. Déclaration de qualification, 237.

DAVIDSON, R. B. : Rapport : promotion à la situation de distributeur des documents imprimés, 103. Adopté, 111.

DÉBATS, COMITÉ DU COMPTE RENDU DES : Rapport nommant le comité, 35. Adopté, 40. 3e rapport : bonus à MM. Holland frères, 498. Adopté, 499. 4e rapport : M. Holmden chargé du compte rendu pour journaux, 503. Adopté, 503.

DÉBITEURS COUPABLES DE FRAUDE : (*Voir* Bill No 53).

DÉCISIONS DES ORATEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA : (*Voir* Desjardins).

DÉLINQUANTS, GARDE DES JEUNES—DANS LE NOUVEAU-BRUNSWICK : (*Voir* Bill No 54).

DENNENEY, P. : Reçoit l'*Imperial Service Medal*, 223.

DEPEW, GEORGE M., ACTE AUTORISANT LE COMMISSAIRE À FAIRE DROIT À : (*Voir* Bill No 55).

DÉPUTÉ-GOUVERNEUR : Communication annonçant que le—viendra sanctionner des bills, 250. Il vient, 259.

DESJARDINS, L. G. : Décisions des Orateurs de la Chambre des Communes, par—. Rapport recommandant l'achat de 300 exemplaires de l'ouvrage, 146. Rejeté, 290.

DESJARDINS, ACTE CONCERNANT LE CANAL : (*Voir* Bill No 56).

DIFFÉRENDS ENTRE LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER ET LEURS EMPLOYÉS. Accommodement des : (*Voir* Bill No 57).

Adresse pour rapport de l'enquête sur les—dans la Colombie-Britannique, 369. Réponse, 432. Rapport, 378.

DIGBY ET SYDNEY, CHEMIN DE FER DE : Pétition demandant un acte d'incorporation, 60.

DISCOURS DU TRÔNE, 17. Rapporté, 18. Adresse de remerciement, 27. Passé, 28. Réponse, 53. Discours de prorogation, 516.

DIVISIONS DANS LE SÉNAT :

Augmentation du salaire de M. C. Young, 81.

Ajournement du Sénat, 99.

Amendement au bill du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, 139.

Troisième lecture du bill précédent, 139.

Deuxième lecture du bill concernant l'immigration chinoise, 192.

Renvoi au comité des Chemins de fer du bill de la *New Canadian Company*, 200.

Troisième lecture du bill relatif aux infractions en matière de commerce, 337.

DIVISIONS DANS LE SÉNAT—*Fin.*

Troisième lecture du bill concernant le libre exercice du travail, 374.

Amendements au bill des Chemins de fer, 435, 436, 513.

Renvoi à six mois de la 1ère lecture d'un bill, 446.

Sur une question d'ordre, 457.

Sur la seconde lecture du bill du chemin de fer national, 485.

DIVORCES, COMITÉ DES :

Rapport nommant le comité, 35. Adopté, 40. Délai pour la présentation de bills de—, 47. Honoraires remboursés à J. Stovel, 95, 130. Rapports 1, 4, 12. (*Voir Allen*). Rapports 2, 5, 8. (*Voir* Schooley). Rapports 3, 6, 11. (*Voir* Steele). Rapports 7, 10. (*Voir* Gough). Rapports 9, 13, 18. (*Voir* Gray). Rapports 14, 17, 24. (*Voir* Ashley). Rapport, 15. (*Voir* Moore). Rapports 16, 19, 22. (*Voir* Wilson). Rapports 20, 21, 23. (*Voir* McDermid).

DOMINION GUARANTEE COMPANY, (LIMITED) : (*Voir* Bill No 170).

DOMINION GAZ IMPROVEMENT COMPANY : (*Voir* Bill No 58).

DOMINION INSTITUTE OF AMALGAMATED ENGINEERING : Pétition demandant un acte la constituant en corporation, 33.

DOMVILLE, L'HONORABLE JAMES : Nommé sénateur, 64. Présente son bref, 64. Serment et déclaration de qualification, 65. Nommé membre de divers comités, 99.

DOUANES, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES : (*Voir* Bill No 59).

DOUANES, ACTE MODIFIANT LE TARIF DES : (*Voir* Bill No 60).

DYMENT, N., ET AUTRES : Pétition. (*Voir* Bill No 108).

EASTERN EXTENSION CABLE COMPANY : Adresse pour correspondance au sujet de la convention entre l'Australie et la—, 84.

ECHIQUIER, COUR DE L' : Acte concernant la juridiction de la—en matière de dettes de chemins de fer. (*Voir* Bill No 61).

Acte modifiant l'Acte de la—. (*Voir* Bill No 203).

ECOLES DU MANITOBA : Motion pour copie de la convention relative aux—, etc., 412. Mémoire du gouvernement, 412. Réponse à l'adresse, 432.

ECONOMIE INTERNE ET DE LA COMPTABILITÉ, COMITÉ DE L' ; Rapport nommant le comité, 35. Adopté, 40. 1er rapport : réduction du quorum, 47. Adopté, 47. 2e rapport : papeterie, salaire de J. C. Young, 72. Amendé et adopté, 80. Amendement, 84. 3e rapport : comptes, salaires, 399. Considération remise, 415, 429. Rapport renvoyé au comité, 447. Motion pour faire retrancher du *Hansard* une partie des observations faites, 451. 4e rapport : comptes, administration, bonus, 473. Considération : salaire du greffier augmenté, rapport adopté, 494.

EDMONTON AND PEACE RIVER RAILWAY COMPANY :

Pétition : acte d'incorporation, 50. Rapportée, 63.

Edmonton au lac des Esclaves, chemin de fer d'. (*Voir* Bill No 62).

Edmonton, Yukon et Pacifique, chemin de fer d'. (*Voir* Bill No 63).

EDWARDS, L'HONORABLE W. C. : Nommé sénateur, 29. Présente son bref, 29. Prête serment, 30. Déclaration de qualification, 30.

ELECTIONS FÉDÉRALES :

Acte modifiant l'Acte des—contestées (*Voir* Bill No 65).

Acte modifiant l'Acte des—1900. (*Voir* Bill No 64).

Pétition demandant la modification des lois électorales, 391.

ELGIN À HAVELOCK, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 66).

EMMAGASINAGE À FROID SUR LES NAVIRES : Adresse pour documents, 386. Réponse, 432.

EMPIRE ACCIDENT AND SURETY COMPANY. (*Voir* Bill No 67).

EMPIRE-UNI, ASSURANCE SUR LA VIE L' : (*Voir* Bill No 68).

ENGINEERING, DOMINION INSTITUTE OF AMALGAMATED : Pétition demandant un acte d'incorporation, 33.

ERIÉ À LA RIVIÈRE DÉTROIT, CHEMIN DE FER DU LAC : (*Voir* Bill No 69).

ERIE, ONTARIO POWER COMPANY : (*Voir* Bill No 70).

ERNEST, L., ET AUTRES : Pétition demandant un acte constituant en corporation une compagnie de chemin de fer. (*Voir* Bill No 148).

ERREUR DANS LE PROCÈS-VERBAL : Motion pour faire corriger une, 417.

ETAT D'AFFAIRES DE LA COMPAGNIE DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS BRITANNIQUE CANADIENNE, 27.

Des obligations et des garanties enregistrées au Secrétariat d'Etat, 50.

Indiquant les noms et salaires de ceux qui ont été nommés ou promus dans le service civil, 53.

De l'Association Protectrice des Mines et des Mineurs de la Colombie Britannique, 53.

ETIQUETTE DES UNIONS OUVRIERES : (*Voir* Bill No 212).

EXPROPRIATIONS, ACTE À L'EFFET DE MODIFIER L'ACTE DES : (*Voir* Bill No 71).

FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES : Rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 31-32.

FEDERAL OIL COMPANY : (*Voir* Bill No 72).

FER, PRIMES SUR L'ACIER ET LE : (*Voir* Bill No 1).

FERMES EXPÉRIMENTALES : Rapport, 97. Rapport du comité des Impressions recommandant la réimpression du rapport sur les, 214. Adopté, 289.

FICELLE D'ENGERBAGE, FABRICATION DE LA : (*Voir* Bill No 73).

FORESTIER, RECENSEMENT—DE LA PROVINCE DE QUÉBEC : Adresse, 177.

FRANÇAISE, REPRÉSENTATION—DU DOMINION AU SÉNAT : Interpellation, 405.

FRAUDE, DÉBITEURS COUPABLES DE : (*Voir* Bill No 53).

FREDERICTON, PÉTITION DE : Contre le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la *Winding Ledges Power and Boom Company* ", 77.

FROST, L'HONORABLE F. T. : Nommé sénateur, 14. Présente son bref, 15. Prête serment, 16. Déclaration de qualification, 16.

GARANTIE DE LA PUISSANCE, COMPAGNIE DE—CONTRE LES VOLEURS : (*Voir* Bill No 170).

GASPE AND WESTERN, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 74).

GAUTHIER, J. : Reçoit l'*Imperial Service Medal*, 223.

GENS DES BOIS DU MONDE, ORDRE CANADIEN DES : (*Voir* Bill No 75).

GOUGH, FLORENCE, ACTE POUR FAIRE DROIT À : (*Voir* Bill No 76).

GOUVERNEUR-GENERAL : Fait annoncer qu'il viendra ouvrir la session du parlement, 16. Il vient, 16. Discours du trône, 17. Discours rapporté, 18. Adresse de remerciement, 27-8. Réponse, 53. Fait annoncer qu'il viendra sanctionner des bills, 298, 360. Il vient, 300, 361. Annonce qu'il viendra proroger le parlement, 510-511. Il vient, 514.

GRAINS, ADRESSE POUR ARRÊTÉS EN CONSEIL, ETC., SE RAPPORTANT À L'ACTE DES : 199. Réponse, 397.

GRAINS DU MANITOBA : (*Voir* Bill No 77).

GRAINS, INTERPELLATIONS AU SUJET DU TRANSPORT DES : 287, 304.

GRAND CENTRAL DU NORD-OUEST, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 78).

GRAND-TRONC DE CHEMIN DE FER DU CANADA : (*Voir* Bill No 79).

GRAND-TRONC-PACIFIQUE, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 80).

GREY, FLORENCE LEE, ACTE POUR FAIRE DROIT À : (*Voir* Bill No 81).

GREFFIER DU SÉNAT : Rapport annonçant l'absence d'un sénateur, 27. Comptes et pièces justificatives du, 55. Rapport du comité, 399. Renvoyé au co-comité, 447. Nouveau rapport, 474. Adopté, 494. Rapport recommandant une augmentation de salaire, 400. Considération remise, 415, 429. Rapport renvoyé au comité, 447. Motion pour l'augmentation de son traitement, 494.

GRÈVES, ADRESSE POUR CORRESPONDANCE AU SUJET DES : 99. Réponse, 124.

GUELPH AND GEORGIAN BAY, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 82).

HAMILTON, BERLIN AND COLLINGWOOD, CHEMIN DE FER : (*Voir* le suivant).

HAMILTON, GALT AND BERLIN, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 83).

HAMILTON ET DU LAC ERIÉ, COMPAGNIE DE FORCE MOTRICE : (*Voir* Bill No 84).

HANSARD, MOTION POUR AUTORISER UN SÉNATEUR À FAIRE RETRANCHER DU : Une partie des observations faites par lui, 451.

HAVRE DE MONTRÉAL : (*Voir* Bill No 85).

HOLLAND, M. M., BONUS ACCORDE A : Sténographes officiels, 498. Adopté, 499.

HOLMDEN, M. H. R.:Chargé de faire le compte rendu pour les journaux, 503.

HOME BANK OF CANADA: (*Voir* Bill No 86).

HONORAIRES REMBOURSÉS, 95, 291, 354, 454.

HUDSON AU PACIFIQUE, CHEMIN DE FER DE LA BAIE D': (*Voir* Bill No 87).

HUDSON'S BAY AND WESTERN, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 88).

HURON, ERIÉ ET BUFFALO, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 89).

HURON ET ONTARIO, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 90).

IMMIGRATION CHINOISE : (*Voir* Bill No 91).

IMPERIAL AGENCY, COMPAGNIE DITE : (*Voir* Bill No 92).

IMPERIAL SERVICE ORDER: Interpellation, 220.

IMPRESSION DU PLAIDOYER DU CONSEIL DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER ORDONNÉE, 403.

IMPRESSIONS, COMITÉ DES :

Rapport nommant le comité, 34. Adopté, 39. Message aux Communes, 39. Message des Communes, 51. 1er rapport: sur documents, 86. Adopté, 101. L'honorable M. Domville ajouté au—, 99. 2e rapport: nomination au bureau de la distribution, 102. Adopté, 111. 3e rapport: documents, 142. Considération remise, 160, 167, 179, 209, 232, 247, 273. Adopté à l'exception d'un article, 290. 4e rapport: impression du rapport de la Ferme Expérimentale, 214. Considération remise, 232, 252. Adopté, 289. 5e rapport: documents, 277. Adopté, 299.

IMPRESSIONS, DÉPARTEMENT DES, ET DE LA PAPETERIE : (*Voir* Bill No 93).

INDUSTRIAL CANADIAN—CORPORATION : (*Voir* Bill No 29).

INSPECTION GÉNÉRALE: (*Voir* Bill No 94).

INTERNATIONAL RAILWAY APPLIANCE COMPANY: (*Voir* Bill No 95).

INTERPELLATIONS :

Insuffisance du traitement du lieutenant-gouverneur et des juges de la Colombie-Britannique, 73.

Maintien en fonction du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, 95.

Augmentation des subventions accordées aux provinces, 150.

Ordre du Service Impérial, 220.

Question de la transportation, 287, 304.

Nombre de sénateurs canadiens-français, 405.

INTERPROVINCIAL ET DE LA BAIE DE JAMES, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 96).

JETTE, L'HONORABLE L. A.: Interpellation au sujet du maintien dans ses fonction du lieutenant-gouverneur—, 95.

JOLIETTE AND LAKE MANUAN, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 97).

JONES, C. J.: Nommé compagnon de l'*Imperial Service Order*, 222.

JORDAN LIGHT, HEAT AND POWER COMPANY : (*Voir* Bill No 84).

JUGES, INTERPELLATION AU SUJET DES—DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 73.

JUGES, EMPLOI DES—EXTRAJUDICIAIREMENT : (*Voir* Bill No 98).

JUGES, ACTE CONCERNANT LES—DES COURS PROVINCIALES : (*Voir* Bill No 99).

JUGES, Acte modifiant de nouveau l'Acte des—des cours provinciales: (*Voir* Bill No 100).

JUGES, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES COURS SUPRÊME ET DE L'ECHIQUIER, ET L'ACTE DES—DES COURS PROVINCIALES : (*Voir* Bill No 203).

JUSTICE, DÉPARTEMENT DE LA : Rapport relatif aux pénitenciers, 31.

KELLER HEATER COMPANY OF CANADA: (*Voir* Bill No 101).

KERR, L'HONORABLE J. K.: Nommé sénateur, 19. Présente son bref, 20. Prête serment, 21. Déclaration de qualification, 21.

KINGSTON, COLLÈGE DE LA REINE À : Pétition: modification de sa charte, 154.

KINGSTON À PEMBROKE, CHEMIN DE FER DE : (*Voir* Bill No 102).

KLONDIKE, CHEMIN DE FER DES MINES DU : (*Voir* Bill No 103).

KOOTENAY, CARIBOO AND PACIFIC, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 104).

KOUTENAY, CNEMIN DE FER CENTRAL DE: (*Voir* Bill No 105).

LAMBKIN, W. L., Pension accordée à—, 501.

LANDRY, L'HONORABLE SÉNATEUR: Ajouté au comité des Chemins de fer, Télégraphes et havres, 374.

LEMAY, AUGUSTE : Rapport augmentant son salaire, 103. Adopté, 111.

LÉGISLATION, COMITÉ DE : Rapport du comité des Chemins de fer recommandant la formation d'un—, 392. Adopté, 415.

LEGRIS, L'HONORABLE H.: Nommé sénateur, 14. Présente son bref, 14. Serment, 15. Déclaration de qualification, 15.

LIBRE EXERCICE DU TRAVAIL : (*Voir* Bill No 205).

LIETENANT-GOUVERNEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE: Interpellation au sujet du traitement du—, 73.

Interpellation au sujet de la pratique de laisser en charge un—après l'expiration de son terme d'office, 95.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR D'ONTARIO: Ajournement pour permettre aux sénateurs d'assister aux funérailles du—, 68.

LIEUTENANTS-COLONELS HONORAIRES: Réponse à une adresse, 123.

LINDSAY, BOBCAYGEON ET PONTYPOOL, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 106).

LOIS PROVINCIALES DÉSAVOUÉES : Adresses, 38, 48. Réponses, 60, 61. Pétition demandant la modification des—, 391.

LONDON, CITÉ DE : Pétition contre l'usage des cigarettes, 38.

LONDON LOAN COMPANY OF CANADA: Pétition: Acte d'incorporation, 50.

LONDON À PORT-STANLEY, CHEMIN DE FER DE : (*Voir* Bill No 107).

LUMBERMAN'S FIRE INSURANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE : (*Voir* Bill No 108).

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE, INSPECTION DE LA : (*Voir* Bill No 109).

MACDONALD, COLONEL D. A. : Nommé compagnon de l'*Imperial Service Order*, 222.

MACLEOD, CARDSTON AND MONTANA, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 110).

MALADIES INFECTIEUSES OU CONTAGIEUSES CHEZ LES BESTIAUX : (*Voir* Bill No 111).

MANÈGE MILITAIRE DE QUÉBEC: Adresse: agrandissement projeté, 119. Réponse, 176.

MANITOULIN ET DE LA RIVE NORD, CHEMIN DE FER DE : (*Voir* Bill No 112).

MANITOBA, Ecoles du: (*Voir* Ecoles).

MANITOBA ET DU NORD-OUEST DU CANADA, CHEMIN DE FER DU : Pétition: construction de lignes d'embranchement, 67. Rapportée, 72.

MARCONI WIRELESS TELEGRAPH : (*Voir* Bill No 113).

MARINE ET DES PÊCHERIES, DÉPARTEMENT DE LA : Rapports, 32, 41.

MARITIME RAILWAY AND TRANSPORTATION COMPANY: (*Voir* Bill No 114).

MARQUETTE, THE PÈRE : *International Bridge Company*. (*Voir* Bill No 115).

MASSON, L'HONORABLE F. R.: Rapport du greffier annonçant son absence pendant deux ans, 27. Rapport renvoyé au comité des privilèges, 157. 1er rapport, 161. Adopté, 162. 2e rapport, 185. Adopté, 186. Le siège de—déclaré vacant, 186. Motion de regret, appréciation de ses services, 186.

MATHEWS, R. G.—et autres: (*Voir* Bill No 110).

MATHURIN, JOS. A. : Adresse pour documents relatifs à la commutation de la peine de mort prononcée contre—, 105. Réponse, 198.

MCDERMID, ELLEN, ACTE POUR FAIRE DROIT À : (*Voir* Bill No 116).

MCDOUGALL, JAMES SINCLAIR: (*Voir* Bill No 117).

MCGREGOR, L'HONORABLE JAMES D: Nommé sénateur, 107. Présente son bref, 107. Serment, 108. Déclaration de qualification, 108. Nommé membre du comité des Bills privés, 157.

MCMICHAEL, S. W.: Nommé compagnon de l'*Imperial Service Order*, 222.

MEDICINE-HAT ET DE L'ALBERTA-*Nord*, CHEMIN DE FER DE : (*Voir* Bill No 118).

MÉMOIRE SUR LA CONVENTION POUR LE RÈGLEMENT DE LA QUESTION DES ÉCOLES, 412.

MESSAGE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL : Réponse à l'adresse de remerciement, 53.

MESSAGES DU SÉNAT À LA CHAMBRE DES COMMUNES:

Communiquant les noms des membres du comité de la Bibliothèque, 39.

Communiquant les noms des membres du comité des Impressions, 39.

Communiquant la preuve dans l'affaire de divorce de W. S. Schooley, 78.

Communiquant la preuve dans l'affaire de divorce de J. R. Steele, 152.

Communiquant la preuve dans l'affaire de divorce de W. Allen, 152.

Relatif au comité spécial mixte chargé de reviser les règles 51 des Communes et 49 du Sénat, 163.

Communiquant la preuve dans l'affaire de divorce de F. L. Gray, 258.

Communiquant la preuve dans l'affaire de divorce de E. McDermid, 329.

Communiquant la preuve dans l'affaire de divorce de S. Wilson, 332.

Communiquant la preuve dans l'affaire de divorce de H. Ashley, 347.

Relatif aux amendements à l'Acte des Chemins de fer, 492.

Conférence et conférence mixte, 502, 504, 506, 507.

MESSAGES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES AU SÉNAT:

Communiquant les noms des membres du comité des Impressions, 51.

Communiquant les noms des membres du comité de la Bibliothèque, 51.

Renvoyant la preuve dans le bill de divorce de W. F. Schooley, 115.

Relatif au comité mixte chargé de reviser les règles 51 des Communes et 49 du Sénat, 198.

Renvoyant la preuve dans l'affaire de divorce de W. Allen, 239.

Renvoyant la preuve dans l'affaire de divorce de J. R. Steele, 239.

MESSAGES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES AU SÉNAT—*Fin.*

Au sujet des amendements faits à un bill, 285.

Renvoyant la preuve dans l'affaire de divorce de F. L. Gray, 305.

Amendant un amendement du Sénat, 332.

Amendant la preuve dans l'affaire de divorce d'E. McDermid, 376.

Renvoyant la preuve dans l'affaire de divorce de S. Wilson, 376.

Renvoyant la preuve dans l'affaire de divorce de H. Ashley, 433.

Amendant des amendements du Sénat, 470, 475.

Conférence et conférence mixte, 502, 504, 506, 507, 513.

MÉTHODISTE, CONFÉRENCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE DE L'EGLISE : Pétition demandant l'amendement des lois électorales, 391.

MEXICAN LIGHT AND POWER COMPANY: (*Voir* Bill No 119).

MIDWAY AND VERNON, CHEMIN DE FER : *Voir* Bill No 120).

MILICE, ACTE DES PENSIONS DE LA : (*Voir* Bill No 161).

MINES, CONSTITUTION EN CORPORATION DES COMPAGNIES DE : (*Voir* Bill No 121).

MINES ET DES MINEURS, ASSOCIATION PROTECTRICE DES : Etat annuel enregistré, 53.

MINTO: Adresse au sujet du transport des mallés et des passagers par le steamer—, 38, 39.

MINTON, R. B.: Reçoit l'*Imperial Service Medal*, 223.

MISSIONS DE L'EGLISE ANGLICANE EN CANADA, SOCIÉTÉ DES : (*Voir* Bill No 122).

MONTAGNES-ROCHEUSES, CHEMIN DE FER ET DE HOUILLE DES : (*Voir* Bill No 123).

MONTIZAMBERT, F.: Nommé compagnon de l'*Imperial Service Order*, 222.

MONTRÉAL, BANQUE DE : (*Voir* Bill No 124).

Adresse pour un état des primes d'assurances contre le feu payées à—, 461.

Circonscription de pilotage à—. (*Voir* Bill No 163).

MONTRÉAL, PONT DE : Pétition: modification de sa charte, 34. Rapportée, 88.

MONTRÉAL-LONGUEUIL, PONT : (*Voir* Bill No 126).

MONTREAL-QUEBEC, COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE : (*Voir* Bill No 125).

MOORE, JENNIE DAVISON : Pétition demandant un acte de divorce, 102. Rapportée, 125. Rapporté adopté, 126.

MOOSONEE, DIOCÈSE DE : (*Voir* Bill No 127).

MOUNT-ROYAL SAVINGS BANK: Pétition pour incorporation, 66.

MURPHY, M.: Nommé compagnon de l'*Imperial Service Order*, 222.

MUTUAL RESERVE LIFE INSURANCE COMPANY OF NEW YORK: Adresse: dernier relevé des affaires de la compagnie, 452. Réponse, 480.

Adresse : Etats du ministère des Finances, 456. Réponse, 480.

MYRAND, M. J. B.: Rapport: augmentation de son traitement, 400. Considération, 415, 429. Rapport renvoyé au comité, 447.

NATIONAL, CHEMIN DE FER—À TRAVERS LE CONTINENT : (*Voir* Bill No 128).

NATIONALE, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE TRANSPORT—DU CANADA : (*Voir* Bill No 129).

NATURALISATION ET LES AUBAINS, ACTE MODIFIANT L'ACTE DE LA : (*Voir* Bill No 130).

NAVIRES, SÛRETÉ DES : (*Voir* Bill No 131).

NEPIGON IRON RANGE, CHEMIN DE FER : Pétition de H. A. Wiley et autres: demande d'incorporation, 132. Rapportée, 149.

NEW CANADIAN COMPANY: (*Voir* Bill No 132).

NEW-YORK, MUTUAL RESERVE LIFE INSURANCE COMPANY OF : Adresse demandant le dernier relevé des affaires de la, 452. Réponse, 480.

NIAGARA, PONT DE LA GRANDE-ILE DE : (*Voir* Bill No 133).

NIAGARA, QUEENSTON AND ST. CATHARINES, CHEMIN DE FER DE : (*Voir* Bill No 134).

NIAGARA-WELLAND, COMPAGNIE DE FORCE MOTRICE : (*Voir* Bill No 135).

NICOLA, KAMLOOPS AND SIMILKAMEEN COAL AND RAILWAY COMPANY: (*Voir* Bill No 136).

NIPISSING AND PONTIAC, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 139).

NIPISSINGUE À LA BAIE DE JAMES, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 137).

NIPISSINGUE À OTTAWA, CHEMIN DE FER DU : (*Voir* Bill No 138).

NORD,CHEMIN DE FER CANADIEN DU-: (*Voir* Bills Nos 140, 141).

NORD-OUEST, ADRESSE POUR UN ÉTAT INDIQUANT LE MONTANT DES DROITS PERÇUS DANS LE : 313. Réponse, 354.

NORD-OUEST, AUGMENTATION DU NOMBRE DES SÉNATEURS : (*Voir* Bill No 142).

NORD-OUEST, AVANCES AU GOUVERNEMENT DU : (*Voir* Bill No 143).

NORD-OUEST, COMPAGNIE D'IRRIGATION DU : (*Voir* Bill No 144).

NORD-OUEST, COMPAGNIE DES TERRES DU : (*Voir* Bill No 145).

NORD-OUEST, ACTE DES TERRITOIRES DU : (*Voir* Bill No 146).

NORTH-WEST BANK OF CANADA : (*Voir* Bill No 147).

NORTH-WEST COAL AND COKE RAILWAY : (*Voir* Bill No 148).

NORTHERN BANK : (*Voir* Bill No 147).

NOUVEAU-BRUNSWICK, GARDE DES JEUNES DÉLINQUANTS DANS LE : (*Voir* Bill No 54).

NOUVELLES TÉÉGRAPHIQUES, SERVICE INDÉPENDANT ET EFFICACE DE : (*Voir* Bill No 149).

OBLIGATIONS ENREGISTRÉES AU DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT : 50.

ONTARIO, LIEUTENANT-GOUVERNEUR D' : Ajournement pour permettre aux sénateurs d'assister aux funérailles du—, 68.

ONTARIO CENTRAL, CHEMIN DE FER DE L' : Pétition: acte autorisant la vente du dit chemin, 66. Rapportée, 71.

ONTARIO ET QU'APPELLE, COMPAGNIE DES TERRES D' : (*Voir* No 150).

ONTARIO AND QUEBEC POWER COMPANY : (*Voir* Bill No 151).

ORATEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES, DÉCISIONS DES : Rapport recommandant l'achat de ce livre, 146. Rejeté, 290.

ORDONNANCES PASSÉES PAR LE CONSEIL DU YUKON : 32.

ORDRE DU JOUR RAYÉ : 57. Rescindé, 207, 316, 378, 465.

ORDRE, POINT D'— SOULEVÉ : 457.

ORDRE DE LA CHAMBRE DÉCLARÉ ÊTRE UN ORDRE PERMANENT : 442.

ORDRES PERMANENTS, comité des : Rapport nommant le comité, 35. Adopté avec amendement, 39-40. 1er rapport: délai pour présentation de pétitions, de bills et de rapports, 47. 2e rapport: pétitions, 62. 3e rapport: pétitions, 70. 4e rapport: pétitions, 88. 5e rapport: délai pour présentation de pétitions, etc., 89. 6e rapport: pétitions, 103. 7e rapport: pétition qui ne nécessite pas la publication des avis, 104. 8e rapport: pétitions, 117. 9e rapport: pétitions, 122. 10e rapport: règle 49, 123. 11e rapport: 53e et 54e règles, 147. 12e rapport: 49e règle, 147. 13e rapport: 52e règle, 148. 14e rapport: pétitions, 149. 15e rapport: pétitions, 173. 16e rapport: 49e règle, 174. 17e rapport: 49e et 50e règles, 174. 18e rapport: 49e, 50e règles, 175. 19e rapport: 49 et 50e règles, 175. 20e rapport: pétitions, 205. 21e rapport: 49e et 50e règles suspendues, 206. Adopté, 206. 22e rapport: 52e règle, 208. Adopté, 208. 23e rapport: pétition, 230. 24e rapport: 54e règle, 230. 25e rapport: 54e règle, 253. Adopté, 258. 26e rapport: 50e règle, 254. Adopté, 262. 27e rapport: 49e et 50e règles suspendues, 254. Adopté, 262. 28e rapport: pétitions, 264. 29e rapport: pétitions, 311. 30e rapport: 49e règle, 312. Adopté, 312. 31e rapport: 54e règle, 312. 32e rapport: pétitions, 352. 33e rapport: 54e règle, 353. 34e rapport; 49e, 50e et 54e règles, 354. Quorum réduit à 3 membres, 366. 35e rapport: 54e règle, 371. 36e rapport: 49e, 50e et 54e règles, 372. 37e rapport: 49e, 50e et 54e règles, 425.

OTTAWA, ACTE CONCERNANT LA VILLE D' : (*Voir* Bill No 152).

OTTAWA, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE D' : (*Voir* Bill No 153).

OTTAWA, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE DE L'—OU DE LA RIVIÈRE: (*Voir* Bill No 154).

OTTAWA, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'—DU NORD ET DE L'OUEST: (*Voir* Bill No 155).

OUEST, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L' : (*Voir* Bill No 156).

OUVERTURE DU PARLEMENT : Lettre annonçant le Gouverneur, 16. Arrivée du Gouverneur, 16. Discours du trône, 17.

PACIFIC BANK OF CANADA : (*Voir* Bill No 157).

PACIFIQUE, CHEMIN DE FER CANADIEN DU : (*Voir* Bill No 158).

PAPETERIE, 2E RAPPORT DU COMITÉ DE L'ECONOMIE INTERNE AU SUJET DE LA—DU SÉNAT : 72. Adopté, 80.

PAPETERIE, ACTE MODIFIANT LE CHAPITRE 27 DES STATUTS REVISÉS CONCERNANT LE DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET DE LA—PUBLIQUES : (*Voir* Bill No 93).

PARLEMENT : Proclamations, V à X. Appelé pour la dépêche des affaires, XI.

PARLEMENT, OUVERTURE : Lettre annonçant que le Gouverneur viendra ouvrir le, 16. Il vient, 16. Discours du trône, 17. Communication annonçant que le Gouverneur viendra proroger le parlement, 510-511. Il vient, 514. Prorogation du—, 517.

PARMELÈE, W. G. : Nommé compagnon de l'*Imperial Service Order*, 222.

PÊCHERIES, DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES : Rapport, 32, 41.

PÊCHERIES, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES : (*Voir* Bill No 159).

PELLATT, HENRY M. ET AUTRES, PÊTITION DE : (*Voir* Bill No 80).

PÉNITENCIERS, RAPPORT RELATIF AUX : 31.

PENNY BANKS : (*Voir* Bill No 160).

PENSIONS DU SERVICE CIVIL : (*Voir* Bill No 162).

PENSIONS DE LA MILICE : (*Voir* Bill No 161).

PÉTITION, RÉSOLUTION AU SUJET DE L'IRRÉGULARITÉ D'UNE : 150.

PILOTAGE, CIRCONSCRIPTION DE—DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC : (*Voir* Bill No 163).

PLOMB, PRIMES SUR LE : (*Voir* Bill No 164).

POIDS ET MESURES : Rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 31-2.

POIDS ET MESURES, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES : (*Voir* Bill No 165).

POLICE À CHEVAL, ACTE MODIFIANT L'ACTE DE LA : (*Voir* Bill No 166).

POSTALES, CLASSIFICATION DES MATIÈRES : Adresse, 67.

POSTES, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES : (*Voir* Bill No 167).

POWER, A. : Nommé compagnon de l'*Imperial Service Order*, 222.

PRESBYTÉRIENNE, EGLISE, PÉTITION DU SYNODE DE L' : Contre le droit proposé de $500 sur chaque Chinois, 135.

PRÊTS, ACTE À L'EFFET D'ÉTENDRE LES POUVOIRS DES COMPAGNIES DE : (*Voir* Bill No 168).

PRINCE-EDOUARD, ILE DU, TRANSPORT DES MALLES DANS L' : Adresse, 38.

PRINCE-EDOUARD, ILE DU, SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE ENTRE L'—ET LA TERRE FERME : Adresse, 453.

PRINCE EDWARD ISLAND FERRY COMPANY : Pétition : demande d'incorporation, 135. Rapportée, 149. (*Voir* Bill No 114).

PRISONS PUBLIQUES ET DE RÉFORME : (*Voir* Bill No 169).

PRIVILÈGES, COMITÉ DES : Nommé, 18. Rapport relatif à l'absence de l'honorable M. Masson renvoyé au, 157. 1er rapport, 161. Adopté, 162. 2e rapport, 185. Adopté, 186. Communication de l'honorable sénateur Vidal renvoyée au, 324-26. Rapport, 336. Adopté, 342. Motion pour convoquer le, 429.

PROCLAMATIONS : V à XI.

PROROGATION DU PARLEMENT : 517.

PUISSANCE, COMPAGNIE DE GARANTIE DE LA—CONTRE LES VOLEURS : (*Voir* Bill No 170).

QUEBEC, PONT DE : (*Voir* Bills Nos 171 et 172).

QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION DE PILOTAGE DE : (*Voir* Bill No 163).

QUÉBEC, CHEMIN DE FER DE, NEW BRUNSWICK AND NOVA SCOTIA : (*Voir* Bill No 173).

QUÉBEC, CHEMIN DE FER DE, AU NOUVEAU-BRUNSWICK : (*Voir* Bill No 174).

QUÉBEC, CHEMIN DE FER DE, SAGUENAY AND GULF ST. LAWRENCE : (*Voir* Bill No 175).

QUÉBEC : Adresse au sujet du manège militaire, 119. Réponse, 176.

QUÉBEC, RECENSEMENT FORESTIER DE LA PROVINCE DE : Adresse, 177.

QUEEN'S COLLEGE DE KINGSTON : Pétition : modification de sa charte, 154.

RALPH, M. ARTHUR : Rapport : son traitement augmenté, 401. Considération remise, 415, 429. Renvoyé au comité, 447.

RAPPORTS, ÉTATS, STATISTIQUES, ETC., DÉPOSÉS SUR TABLE :

Rapport des bibliothécaires, 24.

Etat d'affaires de la Compagnie de Prêts et de Placements Britannique Canadienne, 27.

Rapport relatif aux pénitenciers, 31.

Rapport du secrétaire d'Etat, 31.

Liste du Service Civil, 31.

Rapport du département du Commerce, 31.

Rapports, états et statistiques du département du Revenu de l'Intérieur, 31-32.

Rapport du ministre de l'Agriculture, 32.

RAPPORTS, ÉTATS, STATISTIQUES, ETC.—*Fin.*

Ordonnances du Yukon, 32.

Rapport du département de la Marine et des Pêcheries, 32, 41.

Etat des obligations et des garanties enregistrées au Secrétariat d'Etat, 50.

Copie des Ordres en Conseils relatifs aux terres de la Couronne, 51.

Noms et salaires de ceux qui ont été nommés ou promus dans le Service Civil, 53.

Rapport: Unions comerciales, 53.

Etat annuel de l'Association Protectrice des Mines et des Mineurs de la Colombie Britannique, 53.

Fermes expérimentales, 97.

Steamers d'hiver, 136.

Soumissions pour un service de steamers entre l'Angleterre et le Canada, 168.

Archives du Canada, 250.

Rapport sur l'enquête sur les différends entre patrons et ouvriers dans la Colombie Britannique, 378.

Mémoire: question des écoles, 412.

Règlements promulgués par le Gouverneur en conseil s'appliquant au Yukon (Acte des terres fédérales), 475. Approuvés, 482.

RATHBUN, COMPAGNIE : (*Voir* Bill No 177).

REGINA AND HUDSON, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 177).

REGISTRAIRE DE LA COUR SUPRÊME : (*Voir* Bill No 178).

RÈGLE 49 DU SÉNAT ET RÈGLE 51 DES COMMUNES :

Comité mixte spécial nommé pour rendre concordantes les règles 49 et 51, 156, 163. Message aux Communes, 163.

Message des Communes, 198. Rapport, 373. Considération remise, 396, 415. Rapport amendé, 429. Adopté, 429. Motion pour faire convoquer une réunion des sénateurs au sujet de l'opportunité de cette mesure, 429. Ordre du Sénat adoptant le rapport, déclaré ordre permanent, 442.

RÈGLES SUSPENDUES :

16e, 36.

17e, 36, 245, 442.

41e, 219, 247, 299, 344, 355, 361, 430, 445, 462, 495, 499, 508, 509, 511, 512.

49e, 123, 148, 175, 176, 184, 206, 207, 354, 373, 426.

50e, 175, 176, 184, 206, 207, 262, 354, 373, 426.

52e, 149, 208, 406.

53e, 147.

54e, 147, 231, 258, 262, 312, 353, 354, 372, 373, 426.

60e, 207, 240, 442.

70e, 219, 245, 272, 351, 445.

RÈGLEMENTS PROMULGUÉS PAR LE GOUVERNEUR EN CONSEIL S'APPLIQUANT AU YUKON : 475. Approuvés, 482.

RÉPONSES À ADRESSE DES ANNÉES PRÉCÉDENTES : Les noms des personnes nommées et recommandées à la position de colonels honoraires, 123.

REPRÉSENTATION À LA CHAMBRE DES COMMUNES : (*Voir* Bill No 179).

RESTAURANT, COMITÉ DU : Rapport nommant le comité, 35. Adopté, 41. 1er rapport: réduction du quorum, 46. Adopté, 46. 2e rapport: service de pourvoyeur, 496. Adopté, 496.

REVENU DE L'INTÉRIEUR, RAPPORTS, ÉTATS ET STATISTIQUES DU DÉPARTEMENT DU : 31-32.

REVENU DE L'INTÉRIEUR, ACTE MODIFIANT L'ACTE DU : (*Voir* Bill No 180).

RICHMOND AND DRUMMOND FIRE INSURANCE COMPANY : (*Voir* Bill No 181).

RISTIGOUCHE BOOM COMPANY : Pétition demandant de changer son nom, 50.

RIVERS, R.: Reçoit, l'*Imperial Service Medal*, 223.

ROBSON, T. E., ET AUTRES, PÉTITION DE : (*Voir* Bill No 67).

ROLAND, PÉTITION DE, CONTRE L'USAGE DES CIGARETTES : 67.

ROYAL TRUST COMPANY : (*Voir* Bill No 182).

SAINT-CHRYSOSTOME, CHEMIN DE FER DE : (*Voir* Bill No 183).

SAINT-JEAN, PÉTITION DE LA CITÉ DE—, NOUVEAU-BRUNSWICK, CONTRE LE BILL INTITULÉ : "Acte constituant en corporation la *Winding Ledges Power and Boom Company*, 77.

SAINT-JOSEPH, COMPAGNIE DE TRANSPORT DE : Pétition: demande d'incorporation, 109. Rapportée, 173.

SAINTE-MARIE, CHEMIN DE FER DE LA RIVIÈRE : (*Voir* Bill No 184).

SANCTION ROYALE, 259, 300, 361, 514.

SAULT ST. LOUIS LIGHT AND POWER COMPANY: (*Voir* Bill No 185).

SCHOOLEY, WILLIAM FRANCIS : Bill de divorce. (*Voir* Bill No 186).

SÉANCES: Le soir, 28, 76, 135, 192, 223, 236, 275, 304, 320, 329, 338, 366, 383, 389, 397, 402, 407, 413, 427, 437, 455, 457, 466, 467, 475, 480, 485, 487, 493, 504, 512.

Après minuit, 458, 470, 507.

Deux—le même jour. Motion, 469.

Le matin, 472, 478, 482, 486, 489, 496, 502, 508, 514.

SECRÉTAIRE D'ETAT: Rapport du—, 31. Liste du Service Civil, 31. Etat des obligations et des garanties enregistrées, 50.

Informe le Sénat de la nomination de nouveaux sénateurs, 14, 19, 20, 29, 64, 107, 236, 275.

SÉLECTION, COMITÉ DE :

Nommé, 32. 1er rapport, 34. Adopté, 39. 2e rapport, 36. Amendé et adopté, 41.

SÉNATEUR : Rapport du greffier du Sénat au sujet de l'absence d'un—, 27. Rapport renvoyé au comité des privilèges, 157. Rapports du comité des privilèges, 161, 185. Siège déclaré vacant, 186.

SÉNATEURS, NOUVEAUX—. Les honorables MM. Cloran, Coffey, Curry, David, Domville, Edwards, Frost, Kerr, Legris, McGregor et Tessier : (*Voir* ces noms.)

Liste des—, 521.

Interpellation au sujet du nombre de— Canadiens-français, 405.

Motion pour convoquer une réunion des sénateurs, 429.

Motion autorisant un sénateur à faire retrancher du hansard une partie des observations faites par lui, 451.

SÉNATEURS, AUGMENTATION DU NOMBRE DES—POUR LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST (*Voir* Bill No 142.)

SEPT-ILES, BAIE DES—À QUÉBEC : (*Voir* Bill No 175).

SERVICE CIVIL, LISTE DU, 31. Noms et salaires de ceux qui ont été nommés ou promus dans le—, 53.

Ordre du—Interpellation, 220.

Acte modifiant l'Acte du—. (*Voir* Bill No 187).

Pensions du—. (*Voir* Bill No 162).

SÉNAT : Rapport recommandant des réparations dans les Chambres du—, 400. Renvoyé au comité, 447. Nouveau rapport, 475. Adopté, 494.

SHIPPING FEDERATION OF CANADA : (*Voir* Bill No 188).

SINISTRES MARITIMES, ACTE DES : (*Voir* Bill No 189).

SOUTHERN CENTRAL PACIFIC, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 190).

STANDARD CAR TRUCK COMPANY : (*Voir* Bill No 191).

STANLEY : Adresse au sujet du transport des malles et des passagers par le steamer—, 38, 39.

STATUTS, PUBLICATION DES : (*Voir* Bill No 192).

STATUTS REVISÉS DU CANADA : (*Voir* Bill No 193).

STEAMERS, CORRESPONDANCE RELATIVE AUX—D'HIVER, 136.

Soumissions pour un service de steamers entre la Grande-Bretagne et le Canada, 168.

Subvention aux—transocéaniques : (*Voir* Bill No 194).

STEELE, JAMES REID, ACTE POUR FAIRE DROIT À : (*Voir* Bill No 195).

STÉNOGRAPHE DANS LE BUREAU DU GREFFIER EN LOI : Rapport recommandant l'emploi d'un—, 401. Considération remise, 415, 429. Renvoyé au comité, 447. Nouveau rapport, 475. Adopté, 494.

Sténographes officiels, Bons accordé aux—, 498.

Stephen, M. R. W.—. Rapport : augmentation de son traitement, 400. Considération remise, 415, 429. Renvoyé au comité, 447.

Sterling Bank of Canada : (*Voir* Bill No 47).

Stewart River Development Company : (*Voir* Bill No 196).

Stovel, James: Honoraires pour bill de divorce remboursés, 95. Motion amendée, 130.

Subsides : (*Voir* Bills Nos 197, 198, 199, 200).

Substances alimentaires, falsification des : Rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 31, 32.

Subventions aux chemins de fer : (*Voir* Bills Nos 201 et 202).

Subventions aux steamers transocéaniques : (*Voir* Bill No 194).

Subventions accordées aux provinces: Interpellation, 150.

Suprême et de l'Echiquier, Cours : (*Voir* Bill No 203).

Suprême, registraire de la Cour : (*Voir* Bill No 178).

Sydney-Nord, Acte modifiant l'Acte concernant le port de : (*Voir* Bill No 204).

Tache, E. E.: Nommé compagnon de l'*Imperial Service Order*, 222.

Taschereau, Sir Henri E.—, député-gouverneur : Communication annonçant qu'il viendra sanctionner des bills, 250. Il vient, 259.

Telegraph, Canadian Telephone and—Company: (*Voir* Bill No 205).

Télégraphiques, service de nouvelles : (*Voir* Bill No 149).

Télégraphiques, service de nouvelles—entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme : Adresse, 453.

Telephone and Telegraph Company : (*Voir* Bill No 205).

Témiscamingue, barrage en travers de la décharge sud du lac : Pétition demandant un acte d'incorporation, 60.

Terres de la Couronne: Ordres en Conseil relatifs aux—, 51.

Tessier, L'honorable J.—. Nommé sénateur, 20. Présente son bref, 22. Prête serment, 23. Déclaration de qualification, 23.

Toronto and Hamilton, chemin de fer : (*Voir* Bill No 206).

Toronto and Buffalo, chemin de fer : (*Voir* Bill No 207).

Townships de l'Est, Banque des : (*Voir* Bill No 208).

Transportation, interpellations relatives à la question de la: 287, 304.

TRANSPORTATION AND STORAGE COMPANY, CANADIAN : (*Voir* Bill No 30).

TRAVAIL, LIBRE EXERCICE DU : (*Voir* Bill No 209).

TRAVAUX DÉCLARÉS À L'AVANTAGE DU CANADA : Rapport au sujet des principes sur lesquels doit se fonder cette déclaration, 392. Adopté, 415.

TRAVAUX PUBLICS, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES : (*Voir* Bill No 210).

TRAVAUX PUBLICS, ACTE CONCERNANT L'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE DE : (*Voir* Bill No 211).

TULLY, M.—. Nommé compagnon de l'*Imperial Service Order*, 222.

UNIONS COMMERCIALES, RAPPORT EN VERTU DE L'ACTE CONCERNANT LES : 53.

UNIONS OUVRIÈRES, ACTE CONCERNANT LES ÉTIQUETTES DES : (*Voir* Bill No 212).

VANCOUVER, ACTE PERMETTANT À LA CITÉ DE—D'ACQUÉRIR CERTAINS TERRAINS, ETC. : Pétition : autorisation à acheter certaines propriétés riveraines, etc., 77. Rapportée, 89.

VANCOUVER AND COAST-KOOTENAY, CHEMIN DE FER : (*Voir* Bill No 213).

VIDAL, L'HONORABLE SÉNATEUR—soumet au Sénat une déclaration et des lettres, 324. Motion pour les renvoyer au comité des privilèges, 325. En comité, 326. Rapport, 336. Adopté, 342.

VILLENEUVE, HONORÉ : Rapport le nommant page, 400. Considération remise, 415, 429. Renvoyé au comité, 447. Nouveau rapport, 475. Adopté, 494.

VOLEURS, COMPAGNIE DE GARANTIE DE LA PUISSANCE CONTRE LES : (*Voir* Bill No 170).

WELLAND, VILLE DE S Pétition en faveur du bill de la Compagnie d'aciérie canadienne, 249.

WILSON, STEPHEN, ACTE POUR FAIRE DROIT À : (*Voir* Bill No 214).

WINDING LEDGES POWER AND BOOM COMPANY : Pétition demandant un acte d'incorporation, 34. Rapportée, 62. Pétitions contre le bill, 77.

WINNIPEG, BANK OF : (*Voir* Bill No 215).

WINNIPEG, Cité de : (*Voir* Bill No 216).

WINNIPEG WESTERN LAND CORPORATION : (*Voir* Bill No 217).

WOLFENDEN, LIEUT.-COL. R. : Nommé compagnon de l'*Imperial Service Order*, 222.

WOOLF VALVE GEAR COMPANY : (*Voir* Bill No 218).

YOUNG, J. C. : Rapport du comité de l'Economie Interne, recommandant une augmentation de salaire, 72. Amendé et adopté, 80. Amendement amendé, 84.

YUKON, ORDONNANCE DU,—1902 : 32.

YUKON, ACTE MODIFIANT L'ACTE DU TERRITOIRE DU : (*Voir* Bills Nos 219, 220).

YUKON, RÈGLEMENTS PROMULGUÉS PAR LE GOUVERNEUR EN CONSEIL D'APRÈS L'ACTE DES TERRES FÉDÉRALES : 475. Approuvés, 482.

YUKON, CANADIAN—WESTERN RAILWAY COMPANY : (*Voir* Bill No 31).